

*17 a.t.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE

DE

LITTÉRATURE WALLONNE.

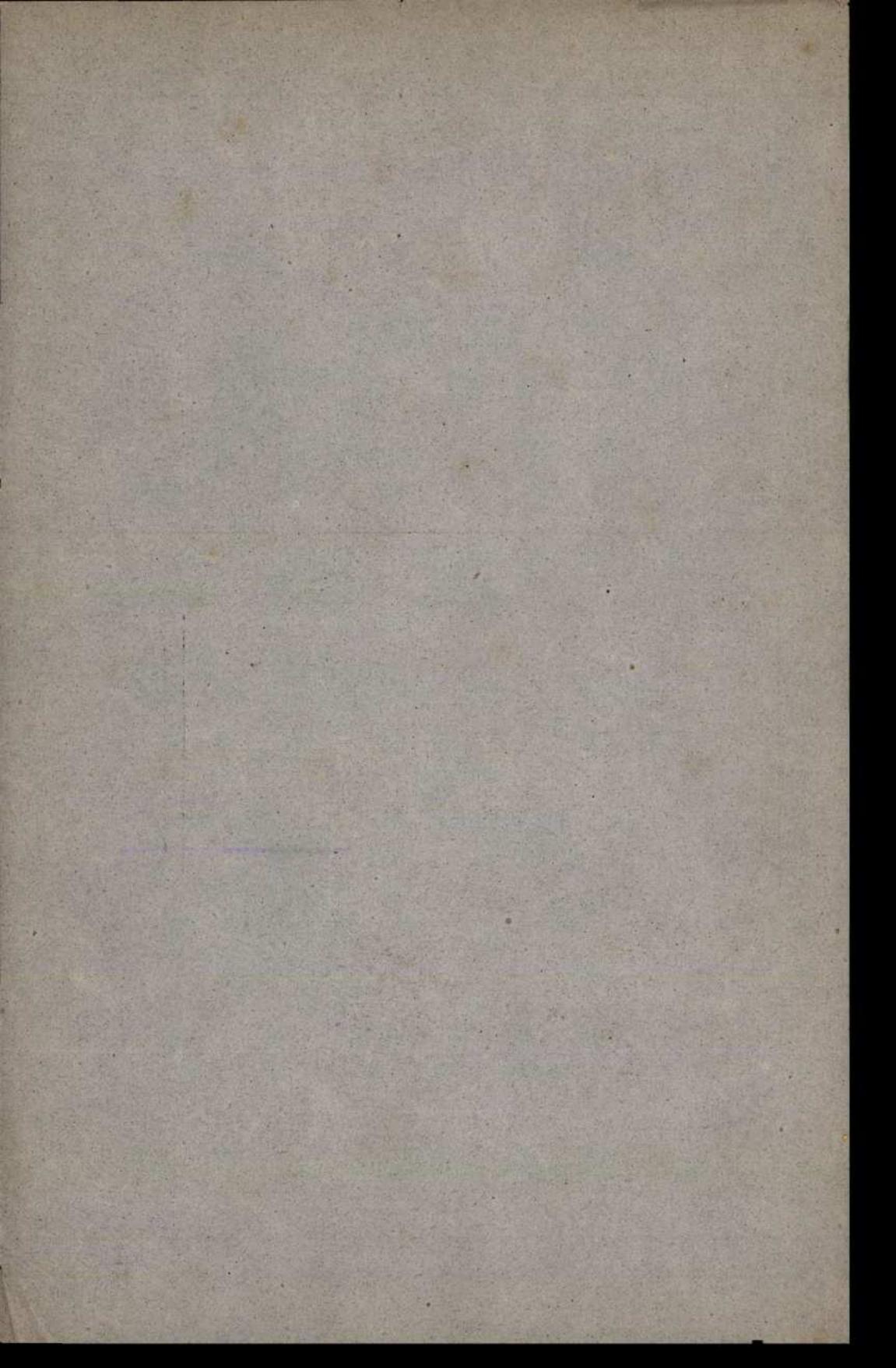
DEUXIÈME SÉRIE

TOME IV.

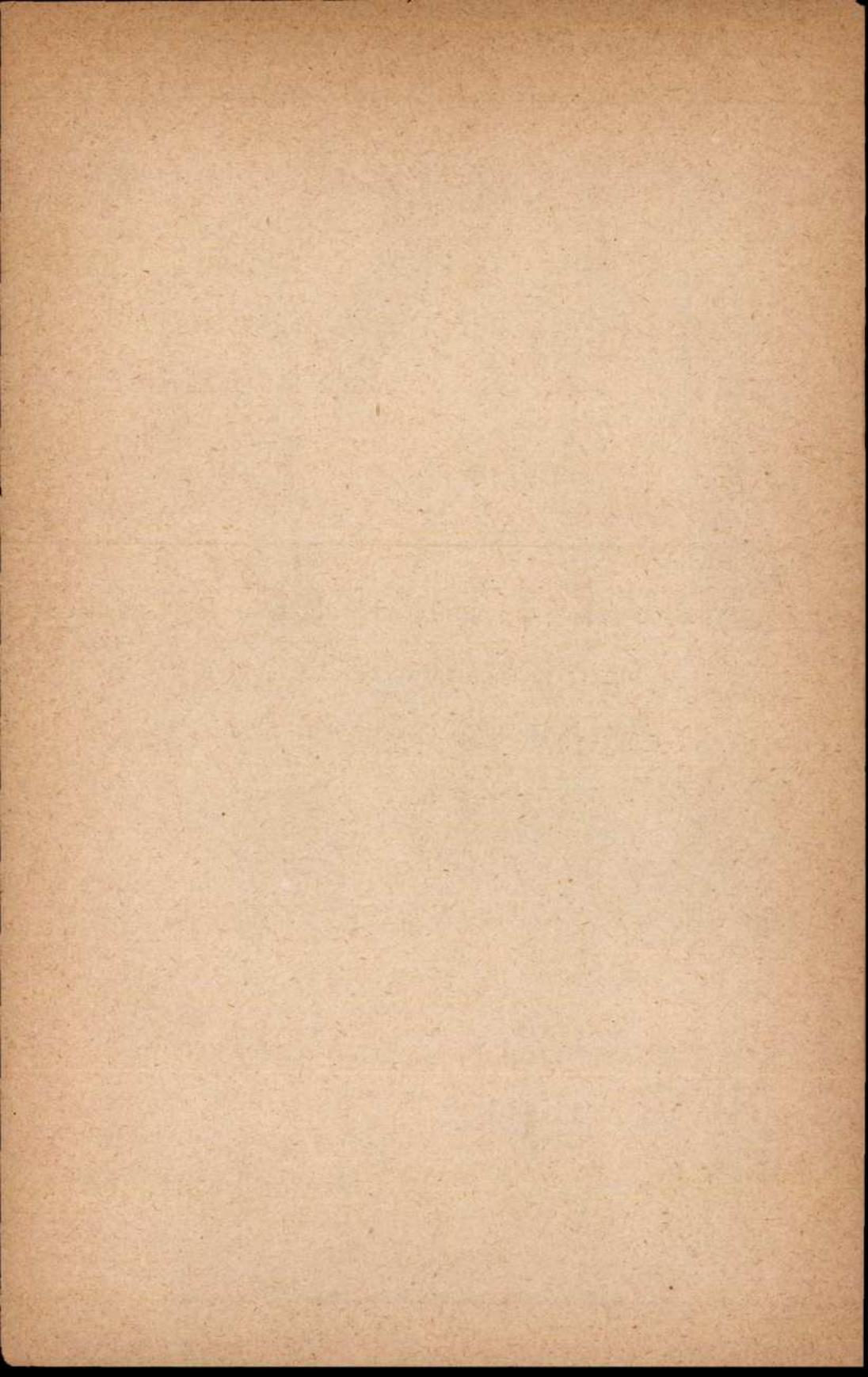


LIÈGE  
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE,  
Rue Saint-Adalbert, 8.

—  
1879



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE  
DE LITTÉRATURE WALLONNE.  
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IV.

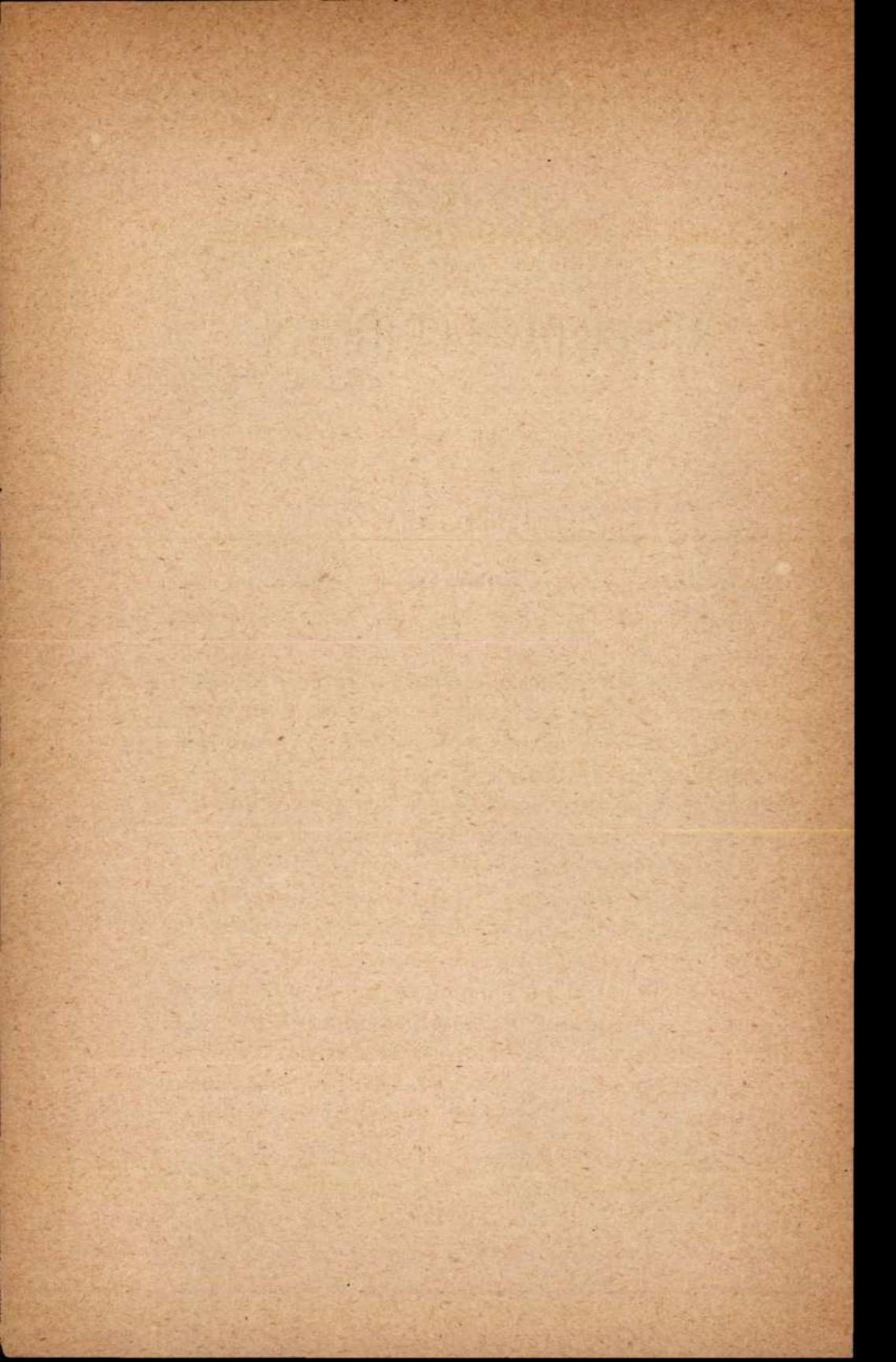


BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE  
DE  
LITTÉRATURE WALLONNE.  
DEUXIÈME SÉRIE  
TOME IV.



LIÈGE  
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE,  
Rue Saint-Adalbert, 8.

—  
1879



SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

---

## CONCOURS DE 1877.

---

8<sup>e</sup> CONCOURS : UNE ÉTUDE SUR LES NOMS DE FAMILLE, ETC.

---

MESSIEURS,

Le mémoire envoyé en réponse à la question n° 8 comporte 237 pages bien remplies. Nous les avons tout d'abord jugées dignes d'une grande attention. Nous y avons reconnu une œuvre propre, originale, exempte de banalités et de redites. C'est pour cela même que nous faisons bon marché des considérations abstraites auxquelles l'auteur n'a pas voulu recourir après tant d'autres qui déjà ne font que se répéter. Il a préféré s'attacher aux faits qu'il a tirés en abondance des sources proprement dites : Hemricourt, généalogie Lefort, Chartes St-Lambert, Rendages proclamatoires, Registres aux Echevins, etc. On voit tout aussitôt que ses recherches n'ont pas été improvisées, et qu'il y a mis tout le temps nécessaire.

C'est évidemment un travailleur expérimenté et consciencieux ; car sa bibliographie n'est pas banale, bien qu'on regrette de n'y pas trouver Pott, *Die Personen Namen* (Lpz. 1853); Ducange v. *Cognomen*;

Henri Moisy, *Noms de famille normands*; Corblet, *Étude sur les noms de baptême*; Bourdonne, *Nos noms propres*, etc. On pourrait aussi conseiller d'y ajouter la belle étude que vient de publier M. l'archiviste Gilliodts-Van Severen (*Introd. aux archives de Bruges*, 1877).

L'introduction de ce mémoire n'a pas reçu la dernière main ; mais les matériaux rassemblés par le concurrent sont fort remarquables. Quant au classement, au groupement des noms, il était tout naturellement indiqué par les nombreux ouvrages qui ont été entrepris sur des sujets analogues.

L'auteur s'est principalement attaché à être neuf dans les faits, dans les détails qu'il fournit d'après des investigations vraiment personnelles. Ce n'est pas à nous de nous en plaindre. Il nous déclare qu'il s'est de préférence, occupé de la deuxième catégorie de sa classification, c'est-à-dire des noms de famille provenant de prénoms ou noms de baptême. Les documents qu'il a pu dépouiller ont fourni une précieuse récolte. Nous croyons cependant que l'auteur n'a pas suffisamment mis en œuvre tout ce qu'il a trouvé. Pourquoi, par exemple, ne pas préciser davantage les prédominances de noms pour tel ou tel siècle, comme l'a tenté un savant qu'il cite, Edouard-Léon Scott ? Pourquoi aussi ne pas s'attacher à montrer quels sont, pour le pays liégeois, les désinences favorites, les suffixes en quelque sorte nationaux ou, si l'on veut, régionaux ?

Pott assure que si la chose est quelquefois difficile, elle est toujours très fructueuse. Sans creuser jusqu'au tuf étymologique, on peut arriver à dessiner certaines couches, certaines lignes, à constater certaines tendances. De même que le célèbre linguiste allemand étudie les finales : *hard, bald, mund, inger, wolf, frid*, de même notre walloniste aurait pu s'attacher à ce qu'il y a de caractéristique dans les désinences : *et, ot, on, ard, oul*, etc. Sont-ce des diminutifs ? des augmentatifs ? des séparatifs ? ou bien encore, peut-on remarquer la prépondérance de telle ou telle désinence dans telle ou telle partie de notre pays ?

Si ces exigences paraissent excessives, elles se justifient par l'importance même du travail qui les fait naître dans notre esprit. Il y a là, sauf révision convenable des matériaux, des documents aussi importants pour la linguistique générale que pour l'histoire particulière du génie wallon. N'est-il pas évident que, dans ces noms propres, individuels ou patronymiques, tout a été originairement significatif, appellatif ? Tout n'a-t-il pas d'abord sa raison d'être historique ? Voyez, par exemple, ce mémoire, à propos des diverses formes : *Istasse, Stassin, Stassart, Stassinet*. Voyez surtout le traité méthodique de M. Gustave Van Hoorebeke de Gand (*Etude sur l'origine des noms patronymiques flamands* : Bruxelles, 1876).

Pour ce qui concerne particulièrement la principauté de Liège, où il y avait presque autant de

flamands que de wallons, les formations, les transmissions et les métamorphoses présentent les phénomènes les plus variés.

Rien de mieux prouvé que l'incessant échange des mots et des idées du wallon au flamand et du flamand au wallon. A priori même, cette longue cohabitation politique devait produire de tels résultats. Nous recommandons à l'auteur du mémoire de faire mieux ressortir qu'il ne l'a fait, ce facteur teutonique, cet élément *tixhon*. C'est ainsi que *Gilken* ne veut pas dire : fils de Gilles; mais la même chose que *Gillot*, ou *Gilquain*, ou *Gilet*, c'est-à-dire petit Gilles. Quant à *Gilon*, c'est la forme de l'ancien cas-régime du vieux langage roman, et quant à *Gilmar*, c'est évidemment le germanique *Vilmar*, *Willemaer*. Il y aussi dans cette famille une sorte de redoublement du diminutif à la façon italienne, une *super-diminution* comme l'appelle le vieux Henri Estienne dans sa *Précellence*. C'est *Gilkinet*, avec cette composition remarquable 1<sup>o</sup> du flamand *Gilken*, *Gilleken* (*Ægidiolus*), 2<sup>o</sup> du wallon *Kinet*. — Un nom très fréquent *Gilman* doit également s'expliquer par le flamand ; c'est *Gilleman*, *Gildeman*, homme de la gilde ou corporation.

Il y aurait peut-être un bon chapitre à ajouter à ce travail, sur l'influence des diminutifs flamands : *Drisket*, *Rennekin*, *Hennekin*, *Halkin*, *Tilkin*, *Taskin*. (*Taquin*? *Taquet*?) Peut-être trouverait-on des comparaisons instructives dans l'étude du rouchi et

du picard, également modifiés par le voisinage des flamands. La question même des bizarries et des variations orthographiques pourrait y trouver des éléments de solution.

L'auteur exagère son horreur des généralisations; elles sont quelquefois aussi utiles que légitimes. Certes, c'est une grande qualité que la circonspection ou probité scientifique, mais il ne faut pas l'outrer.

Une autre crainte, celle d'être trop long, a sans doute empêché l'auteur de donner certaines explications indispensables dans un travail qui peut intéresser au delà de nos frontières. Pourquoi ne pas dire que *Malmendier* vient de Malmedy, Burton de Breton, De Hasse de Hasselt, Tixhon de Teuton, et Tiège de *tige*, chemin gazonné ?

Quelquefois aussi on ne trouve pas dans ce mémoire la diversité de quelques interprétations douteuses : *Crahay*, corbeau ou bien scorie ; — *Coulon*, long-col ou bien Pigeon (1), ou bien Colomban, — *Jobard*, venant de Jobert (esclave de la glèbe) ou plutôt, tout simplement de Job, comme *Jobe*, *Jobelin* (2), *Jobelot* (un chétif en Artois) *Randaxhe*, c'est ou bien robuste, ou bien, comme dit Forir, sensé (*sûti*). — *Zianne*, est-ce une aphérèse de Domitien, ou plutôt le patois vénitien *Zianne-Jean* ?

(1) *Le coulomb* dans Jean Le Maire.

(2) Un *jobelin* bridé dans Rabelais.

Nous signalons aussi quelques omissions dans l'explication des emplois ou des titres qui ont suggéré des noms particuliers. (*Lhoist, Damzeau, etc.*)

Enfin, il y aurait à dresser la liste si curieuse des noms attribués par tradition. Gilles le Bel dit Del Cange (le père du plus grand des prosateurs liégeois). La Motte dit Falisse, Courrar dit Tontor, Janneret dit Henaut, Nysten dit Kobus, Van Missiel dit Valet, Mère dit Bailly, etc., etc. Ne serait-il pas utile de rappeler à ce propos certains usages encore persistants, par exemple, celui de conserver le nom de la mère, quand la femme se marie dans son quartier ? ou bien encore l'habitude de désigner un ouvrier par le nom de son village : Joseph d'Otrange ?

Mais par le caractère en quelque sorte surérogatoire de ces critiques, vous pouvez, Messieurs, pressentir nos conclusions unanimes. Nous vous proposons d'accorder à ce mémoire la médaille d'or ainsi que l'impression au *Bulletin* en recommandant à l'auteur une révision sévère.

Liège, 13 mai 1878. *Les Membres du Jury :*

J. DELBOEUF,  
GRANDJEAN,  
et J. STECHER, *rappiteur.*

---

La Société a donné acte de ses conclusions au Jury, dans la séance du 22 mai 1878. L'ouverture du billet cacheté annexé au mémoire couronné a fait connaître que M. Albin Body, de Spa, en est l'auteur.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

- Des noms, prénoms et surnoms chez les anciens. (Attribué à Valère Maxime et ajouté à ses œuvres.) Anvers, Plantin, 1574.
- Traité de l'origine des noms et surnoms, de leur diversité, de leurs changements. (Extrait du traité de la noblesse et de toutes ses différentes espèces, par M. de la Roque.) Rouen, 1681.
- Les doublets de la langue françoise, par Nicolas Catherine. Bourges, 1683. (Chapitre : Doublets des noms propres.)
- De fatalibus personarum nominibus dissertatio historica. G. Burch. Loffelholz à Colberg. Altdorfii, 1685.
- Sirmonde. De propriis nominibus mediae ætatis, 1696.
- De l'autorité que les sobriquets ou surnoms burlesques peuvent avoir dans l'histoire, 1730.
- Dictionnaire historique des personnages célèbres de l'antiquité, etc., avec l'étymologie et la valeur de leurs noms, surnoms, précédé d'un essai sur les noms propres chez les peuples anciens et modernes, par F. Noël. Paris, 1806.
- Les familles françaises considérées sous le rapport de leurs prérogatives honorifiques héréditaires, ou recherches historiques sur l'origine de la noblesse, les divers moyens dont elle pouvait être acquise en France, l'établissement des ordres de chevalerie, des noms, des armoiries, etc., par A. L. de Laigue, 1815.
- Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, etc., par Eusèbe de Salverte, 1824.

— Pluquet, F. Contes populaires, etc., de Bayeux, suivis d'un vocabulaire des mots rustiques et des noms de lieux les plus remarquables de ce pays. Caen, 1825.

— Notions élémentaires de linguistique ou histoire abrégée de la parole et de l'écriture, etc., par Ch. Nodier. Bruxelles, 1834. (Chap. XII. De l'origine des noms propres et locaux.)

— Mourain de Sourdeval. Onomatographie gothique dans les études gothiques. Tours, 1839.

— La découverte de l'origine et de l'étymologie de tous les mots de la langue française avec l'explication des noms d'hommes et de leur prénoms, des noms des villes, des villages, des fleuves, rivières, etc., ou l'histoire des peuples de la Gaule Belgique au temps de l'invasion romaine, par L. N. H. L. (Lebeau), St-Quentin, 1846.

— Schasler. De origine et formatione pronominum personal. Berol, 1846.

— Poultier d'Elmotte. Conjectures sur l'origine et la nature des choses. Tournay. (IV<sup>me</sup> Livre.)

— Camden. Traité de l'origine des noms en Angleterre.

— Les noms propres et leur valeur historique, au temps des deux premières dynasties franques, par M. Félix Bourquelot.

— La noblesse flamande en présence de l'art. 259 du Code pénal, suivi de l'origine de l'orthographe des noms de famille des Flamands de France, par L. de Backer, 1859.

— Mennier. Etudes étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord. Paris, 1861.

— Les noms de baptême et les prénoms. Nomenclature. Signification. Tradition. Légende. Histoire. — Art de nommer par Edouard Scott.

— Atlas étymologique et polyglotte des noms propres les plus répandus d'après Pictet, de Chevallet, Bopp, Bullet, Champollion, Dom Calmet, Du Cange, La Monnoye, Raynouard, Roquefort, etc., par Bourdonné. (Lettres A et B seules publiées) 1862.

- Singularités de quelques noms propres par Bourdonné.  
Agen, 1863.
- Beleze. Dictionnaire des noms de baptême. Paris, 1863.
- Mémoire historique et étymologique sur les noms des anciens habitants, territoires, communes et hameaux de la Province de Limbourg, 1863. (Bulletin de la Société scientifique du Limbourg, t. VI.)
- Sabatier. Encyclopédie des noms propres. Paris, 1865.
- Origine, étymologie et signification des noms propres et des armoiries, par le Baron de Coston. Paris, 1867.
- Claparède. Origine des noms, 1868. (T. XXXIX du Correspondant.)
- Les noms propres anciens et modernes, étude d'onomastologie comparée, par Mowat, 1869.
- Les noms familiers chez les Romains, par Robert Mowat, 1871.
- Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne, par H. Moisy. Paris, 1865. (Collection philologique.)
- Les noms de famille, par Eugène Ritter, professeur à Genève. Paris, 1875.
- Franklin. Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen âge. Paris, 1875.
- Etudes sur l'origine des noms patronymiques flamands et sur quelques questions qui se rattachent aux noms, par G. Van Hoorebeke. Bruxelles, 1876.
- Dupiney de Vorepierre. Dictionnaire des noms propres. Paris, 1876-1878 (en cours de publication).
- Les noms de lieux du Canton de Rœulx, par J. Monoyer. (Appendice.)
- Dictionnaire de Trévoux.
- Esprit de l'encyclopédie. Paris, 1822. (Tome XI, p. 225.)
- Dictionnaire de la conversation. Paris. (Tome XL, p. 220.)

- Nouveau dictionnaire de la conversation. Bruxelles. (Tome IX, p. 126.)
- Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle. (Tome XVII, p. 226, article de Fournier.)
- Académie des inscriptions. Composition des noms de famille chez les Arabes. (Tome XLVIII, p. 601.)
- Leblanc. Mémoires des antiquaires. (Tome XXVIII, p. 69.)
- Cheruel. Dictionnaire historique des institutions de la France. (Noms, p. 867. — Surnoms, p. 1191. — Sobriquets, p. 1151.)
- Leber. Collections des meilleures dissertations. (Tome II, p. 420 et 432. Sur les noms de lieux.—Tome XI, p. 1. Baptêmes et noms.— Tome XI, p. 4. Noms et surnoms.)
- Sur l'origine du nom de *Luyne*; voir Lefort, registre 9, p. 202.
- Sur les premiers noms des seigneurs; voir Mocke. (*Mœurs des Belges.*) Tome I, p. 132.
- Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. (Articles de MM. Grandgagnage, Thys, De Noue, etc.)
- Sur le mot *Villenfagne*; voir de Gruter, p. 1075.
- Wiarda. Ueber deutsche Vor- und Geschlechts-Namen. Berlin, 1800.
- Beneke. G. F. Teut. oder Urnamen den Deutschen. Erlangen, 1816.
- Dolz. Ueber die Taufnamen. Leipzig, 1824.
- Fleischer. Onomatologie oder lateinisches Wörterbuch unserer Taufnamen. Erlangen, 1824.
- W. Kingdom. Historical dissertation upon english surnames. London, 1825.
- Die Personennamen insbesondere die Familiennamen und ihre Entstehungsarten; auch unter Berücksichtigung der Ortsnamen, etc., von A. F. Pott. Leipzig, 1853.
- Muratori. Dell' origine dei Cognomini. (42<sup>a</sup> Dissertation.)
- Pape. Wörterbuch der griechischen Eigennamen.

- Foersteman. Wörterbuch der Eigennamen.
- Foersteman. Die deutsche Ortsnamen. Nordhausen, 1863.
- Altdeutsches Namenbuch von Ernst Foersteman. Personennamen. Nordhausen, 1856. — Ortsnamen, 1859.
- Stark, Frz. Beiträge zur Kunde german. Personennamen. Wien, 1857.
- Strodtmann, J. S. Probe etymolog.-gesch. Untersuchung über die Bedeutung. d. Ortsnamen im Herzogthum Schleswig. 1864.
- Die Kosenamen der Germanen, von Fr. Stark. Wien, 1868.
- Reichel, R. Die deutschen Geschlechtsnamen und besondere Rücks auf Marburger Namen. Marbourg, 1867.
- Vornamen, d. sprachl, erkl, und d. altdeutsche Personennamen nach ihren stammwörtern zusammengest. Rothenburg, 1871.
- Die oberdeutschen Familiennamen, von Steub.
- Andresen. Die altdeutschen Personennamen in ihrer Entwickelkungen und Erscheinungen als Leute Geschlechtsnamen. Mainz, 1873.
- Hoffmann von Fallers leben. Hannoversches Namensbüchlein. Einwohner-Namen nach ihrer Beutung geordnet und erläütet, Hannover.
- Idem. Über Einwohner-Namen von Breslau, Cassel und Brünschweig.
- Froehner. Büchlein Einwohner-Namen von Carlsruhe.
- Wackernagel. Die deutsche appellativnamen. — Tobler, Haus, Kleid, Leib.
- Brons, D. Friesische Namen und Mittheilungen darüber. Emden, 1878.
- Inman Th. Ancients faiths embodied in ancient namen : or an attempt to trace the religious belief, sacred rites, and holy emblems of certain nations by an interpretation of the names given to children by priestly authority, or assumed by prophets, kings and hierarchies. London, 1868.

## ABRÉVIATIONS.

---

Ch.	Charte du Chapitre S'-Lambert. Le n° qui suit correspond au n° de l'Inventaire.
Cmpr.	Comparez.
Dim.	Diminutif.
Echev.	Registres aux Echevins.
F.	Féminin.
Flam.	Flamande.
Hemr.	Hemricourt. Miroir des Nobles.
Lef.	Généalogies du Héraut d'Armes Lefort.
Rqf.	Roquefort.Dictionnaire de la langue romane.
S.	Siècle.
V.	Voyez.
Var.	Variante d'orthographe.
=	Signifie.

---

Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de salade : De mesme, sous la considération des noms, ie m'en voys faire icy une galimafrée de divers articles.

(*Essais de Montaigne. Livre I, Chap. XLVI.*)

Il suffit de parcourir la liste que nous venons de donner, pour se convaincre que l'histoire de l'origine des noms de famille n'est point à faire.

En ce qui concerne *la théorie* de la formation des noms patronymiques, presque tout a été dit. Et il n'y avait, pour nous, qu'à puiser dans les ouvrages publiés sur la matière (<sup>1</sup>). Nous avons cru devoir en cela imiter Montaigne qui s'est incidemment occupé de la question, et, comme lui, « faire une galimafrée de divers articles, » plutôt que d'énoncer les principes en des termes analogues, ce qui nous eût fait tomber sous le coup d'une accusation de plagiat déguisé.

Il est à peine besoin de dire, que sous le rapport de la théorie, notre pays n'a fait, en effet, que suivre, qu'imiter ce qui a eu lieu dans les autres contrées, ses voisines.

(<sup>1</sup>) S'ils eussent été à notre disposition. Malheureusement le nombre de ceux que nous pouvions consulter était fort restreint.

Il en était autrement, pour l'application, pour *la mise en pratique* des règles qui, chez nous, ont présidé à cette formation. C'est sur ce point que devait porter toute notre attention ; c'est à montrer cette genèse spéciale qu'ont tendu tous nos efforts, et que par là nous avons pensé satisfaire aux exigences du programme qui nous était tracé.

---

Avant le moyen âge, le prénom seul, existait et encore l'usage de ce nom de baptême fut-il plusieurs siècles à se généraliser. Ce ne furent point d'abord des noms de saints, c'est-à-dire empruntés au calendrier, qu'on donna aux individus, mais pour la plupart des noms celtiques, plus tard haut celtiques et saxons latinisés<sup>(1)</sup>.

(1) « Ces deux noms (Lodewig et Karle) sont dans notre histoire, les derniers pour lesquels il convienne d'employer l'orthographe de la langue teutonique.... A partir du règne de Hugues Capet les noms français doivent entièrement remplacer les noms Tudesques, mais il faut encore une attention particulière pour retrouver ces noms sous l'orthographe invariable des chroniques latines.

Si nos historiens modernes ont eu le tort de transporter dans la période franque l'orthographe des époques françaises et d'appeler *Thierry*, *Louis* et *Charles*, les rois des deux premières races, ils commettent sans scrupule une autre faute, celle d'écrire, après le dixième siècle, des noms tels que ceux-ci : *Albéric*, *Adalric*, *Baldéric*, *Rodolphe*, *Réginald*. Le propre de la langue romane était d'altérer et d'adoucir les noms originaiement tudesques, d'une manière conforme, à peu de chose près, à notre prononciation actuelle....

Il faut éviter avec soin l'orthographe demi-barbare, demi-latine, introduite dans un temps où il n'existant ni science, ni critique historique, et écrire franchement des noms tels que ceux-ci : *Aubri*, *Baudri*, *Aubert*, *Imbert*, *Thibaud*, *Rigaud*, *Gonthier*, *Berthier*, *Magnard*, *Bodard*, *Séguin*, *Audoin*, *Regnouf*, *Ingouf*, *Rathier*, *Rathouis*. Voici ces noms sous leur forme originelle : *Albrik*, *Baldrík*, *Albert*, *Ingbert*, *Théodebald*, *Rikhald*, *Gunther*, *Berther*, *Magenhard*, *Baldhard*, *Sigwin*, *Odwin*, *Regenhulf*, *Ingulf*, *Rather*, *Rathwig*.

*Rolf* paraît être une contraction de *Rodulf*. En langue romane, on disait *Roul* ou

Mais nous n'avons pas — pour le moment — à nous occuper du prénom.

Donnons, ainsi que nous l'avons dit, les opinions émises par les différents auteurs qui se sont occupés du problème de l'origine des noms.

« Les Francs ne portaient qu'un nom, tel que *Clovis*, *Caribert*, *Clotaire*. Charlemagne introduisit à sa cour l'usage de prendre un surnom ; lui-même se faisait appeler *David*; Alcuin portait le nom d'*Albinus*, etc.

» NOMS DES NOBLES. A l'époque féodale, c'est-à-dire vers le XI<sup>e</sup> siècle, les propriétaires ou seigneurs féodaux portèrent deux noms, le premier donné suivant l'ancien usage et le second tiré de la terre qu'ils possédaient. Chez les Romains, c'était le propriétaire qui imposait son *nom* à la terre : *les près de Muncius* (*prata Muncia*), etc. Dans le système féodal où la terre avait une si haute importance, elle donna son *nom* au seigneur. Il faut cependant établir ici une distinction. Au Sud de la Loire, dans les provinces de droit écrit ou romain, il était depuis longtemps d'usage de prendre plusieurs noms, comme chez les Romains. (Voyez Mabillon. *De re diplomati.*, p. 59, 92, 93.) Mais au nord de la France, on ne porta généralement qu'un nom jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Depuis cette époque, les *surnoms*

*Rou*, *Rodbert* ou *Robert*, le nominatif roman était *Roberz*, et *Robert* ne s'écrivait que pour les autres cas

*Radulf* ou *Raoul*; dans l'ancienne langue on écrivait au nominatif *Rouls* ou *Raoulx*, et *Raoul* aux autres cas.

*Otho* ou *Othe* en dialecte saxon, comme *Odo*, *Ode*, dans le dialecte franko-tudesque. *Ode*, *Ote*, *Othe* en langue tudesque. Dans la langue romane, on disait *Odes* ou *Eudes* pour le nominatif. *Odon* ou *Eudon* pour les autres cas. *Hug* avait la forme *Hues* pour le nominatif et *Huon* pour les autres cas. » (Augustin Thierry. *Lettres sur l'histoire de France*. Lettre XII<sup>e</sup>, note.)

*Merry* est une abréviation de *Medericus* : *Thierry de Theodoricus*, *Landri de Landericus*.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on trouve les formes suivantes des noms propres selon qu'ils sont sujet ou régime. Au sujet : *Charles*, *Odes*, *Otes*, *Hues*, *Gaides*; au régime : *Challon*, *Odon*, *Oton*, *Huon*, *Gaidon*. (*Introduction des nouvelles françoises en prose du XIII<sup>e</sup> siècle*, par L. Moland et d'Héricault. Paris, Jeannet, 1856, p. XLIX.)

tirés de la seigneurie, de la dignité ou de l'office devinrent des noms génériques et les signes distinctifs des familles nobles. Les nobles portèrent souvent trois noms : le nom de baptême, le nom commun à toutes les branches de la famille et enfin le nom de la seigneurie, qui variait suivant les domaines des diverses branches. On trouve au moyen âge des exemples de nobles qui tiraient leur *nom* du lieu où ils avaient été faits chevaliers ! » (¹)

« Vers le XII<sup>e</sup> siècle, le nom de famille venant à apparaître nettement, le nom de baptême devenu prénom est d'un emploi presque général dans la classe noble. Alors la désignation individuelle se forme en ajoutant le nom du fief, celui de la terre au prénom (surtout au nord de la Loire). Les possesseurs de fiefs tendent à former dynastie en reproduisant de génération en génération un prénom, un nom recommandable dans la famille. Ce prénom joue alors l'office de nom, et le nom de la terre ou du fief, celui de surnom. Telle est l'origine obscure, sans date précise, du nom de famille. » (²)

« Le nom de famille dépendant de la possession de la seigneurie ne put être porté que par un seul des enfants, n'y en ayant qu'un seul qui possédait la seigneurie. Les autres enfants étaient donc obligés de prendre le nom d'une autre seigneurie. Le nombre des branches et des personnes se multipliant dans une même maison, les noms aussi se multipliaient et il devenait bientôt difficile de connaître ceux qui étaient d'une même famille.

» Les noms des seigneuries étant absolument réels, quand on perdait la seigneurie, on perdait en même temps le nom. Ainsi si l'on acquérait une seigneurie plus considérable que celle qu'on avait auparavant, on quittait son ancien nom pour prendre celui de la nouvelle acquisition qu'on avait faite.

(¹) Chéruel. *Diction. historiq. des Institutions, v<sup>o</sup>. noms.*

(²) Ed. Scott. *Les noms de baptême et les prénoms.*

» La coutume ayant fait personnels, de réels qu'étaient les noms de seigneuries, ils sont inséparables de la maison à laquelle ils sont devenus propres. » (¹)

NOMS DES VILAINS OU DU PEUPLE. En ce qui concerne les noms du peuple, ou ce qu'on appelait au moyen âge, les rustiques et les serfs, ils ne furent adoptés par eux que plus tard.

Jean du Tillet, greffier du Parlement dit : « n'étant pas capables de fiefs, ils prirent leur nom du ministère où ils s'employaient, des métairies qu'ils habitaient, ou des métiers qu'ils exerçaient. » (²)

« Le peuple de la glèbe, les serfs n'ont porté longtemps qu'un seul nom et c'est le plus souvent un sobriquet. Les bourgeois des villes conservent encore quelques noms celtiques, mais défigurés par les modifications incessantes de la langue. En arrivant à la propriété, la roture marquera ses noms du même caractère que celui de la petite noblesse, par les qualités, les accidents du sol possédé. » (³)

« Quant aux noms des vilains, ils étaient tirés du nom du père ou de la mère, ou de quelque signe physique, du lieu de naissance ou d'habitation, du caractère, de la profession, du vêtement ou de quelque cause accidentelle. » (⁴)

« Dans tous les pays de langue salique, burgonde ou gothique, etc., il n'y avait qu'un nom pour chaque homme ; et pendant plusieurs siècles, ce dut être un usage général dans toutes les provinces situées au nord de la Loire où l'influence des coutumes barbares avait été surtout impérieuse, tandis que dans celles du midi, où la tradition des mœurs romaines s'était moins profondément effacée, on continuait à porter un nom et

(¹) *Des noms et surnoms, par M. de Sullo.*

(²) *Traité de l'origine des noms, par De la Roque.*

(³) *Ed. Scott. Les noms de baptême.*

(⁴) *Chéruel. Dict. historique des institutions; loc. cit.*

un surnom. Pourtant, on revint à l'usage des surnoms et l'on fait honneur de cette importation à Charlemagne. A partir de Pepin-le-Bref cet usage se manifesta. Les évêques, du reste, avaient gardé l'usage de plusieurs noms. Malheureusement pour les généalogistes, il leur arrivait de signer tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Les seigneurs prirent bientôt l'habitude de se désigner moins par leur nom de baptême que par un surnom tiré de leurs terres ou dû à quelque sobriquet. En Bourgogne, dès l'an 1200, les surnoms commencent à devenir communs même dans la classe populaire; mais là comme ailleurs, c'est par les nobles que cette coutume s'établit. Toutefois, ces surnoms ne se hasardent d'abord que timidement dans les actes, et quand on les y emploie, on prend toujours la précaution de les annoncer par ces formules, *appellatus*, *cognominatus*, ou bien, *qui vocatur*, *qui vocabatur*. D'abord pour qu'ils ne se confondent pas avec le nom propre, on les écrit au-dessus, en interligne; c'est même dans cet usage qu'il faut chercher l'étymologie du mot *surnom*, plus tard on le mit à la suite. Mais alors un embarras commence pour les diplomatieuses qui souvent à cause des altérations d'orthographe, ne savent plus distinguer le nom du surnom, et qui pis est, prennent quelquefois pour deux personnes distinctes le même homme désigné dans deux actes différents par le même nom diversement altéré. Cela vient, dit M. de Wailly dans sa *Paléographie*, de ce que la difficulté d'écrire en latin des noms céltiques ou germaniques, avait fait souvent désigner la même personne par des traductions du même mot plus ou moins exactes mais surtout variables. Ainsi *Athiclus*, *Aldaricus*, *Ethico*, *Challicus*, désignent *Ethich*, *Eclich* ou *Etichin*, duc d'Alsace. Trop souvent en latinisant ainsi des noms barbares, on ne fit que les défigurer. Exemple, le nom du moine anglais *Austin* devient *Augustin*; le nom gallois *Gloyn* (brillant) devient le nom chrétien *Claudius*, etc.

» Les surnoms des nobles, qui presque tous dérivés du bien (res), de la terre seigneuriale, devaient bientôt rester les seuls

noms patronymiques (1), le principe de la famille ne se séparant pas de la propriété, se propagèrent surtout à l'époque des guerres saintes. Heeren, dans son livre sur *l'influence politique des croisades*, compte même parmi leurs résultats des plus positifs cet établissement des noms de famille qui, selon lui, de concert avec l'organisation des ordres de chevalerie, acheva de donner à la noblesse sa forme constitutive. » (2)

« Les signes distinctifs des races devinrent une nécessité reconnue de tous. Que de *Renauds*, de *Baudouins*, de *Frédéricis*, de *Guillaumes*. Il fallait que dans cette foule chacun cherchât à s'individualiser. C'est par un surnom qu'il y fut pourvu ; on le prenait non seulement de sa propriété, comme nous l'avons dit, mais parfois aussi, — et alors il était plutôt imposé à l'individu, que choisi par lui-même — on le faisait dériver du caractère moral ou physique de l'homme qui le portait, de quelque particularité héréditaire ou non, de sa race. On eut ainsi les *Le Gaucher*, *Leroux*, et une foule d'autres dont Muratori a donné la longue série dans son traité : *Dell' origine dei cognomini*, la 42<sup>me</sup> de ses dissertations.

» En France, les noms roturiers se formèrent autrement que dans les pays voisins : Du principe de l'hérédité des fiefs, étaient sortis les noms de la noblesse ; de l'affranchissement

(1) Ce fut vers la fin du X<sup>me</sup> siècle et au commencement du XI<sup>me</sup> que les puissants seigneurs commencèrent à bâtir des forteresses dans leurs domaines, de leur propre autorité. Il en est résulté que ces seigneurs ont pris les noms de leurs forteresses principalement de celles où ils avaient leur résidence habituelle... (Haspinga, volume V du *Bulletin archéologique liégeois*, p. 273.)

(2) Tant que l'usage des noms de famille et des armoiries, dit-il, ne fut pas établi en Europe, il put bien y exister une sorte de noblesse individuelle, qui tout au plus se transmettait du père au fils, héritier de ses possessions, mais on ne put y voir ces nombreuses races nobles dont la lignée fut depuis si invariablement fixée et arrêtée. Les noms de famille furent un signe certain, une sorte de mot d'ordre auquel s'attacha la tradition, qui auparavant se perdait et devenait incertaine après une ou deux générations. Aussi n'est-ce que d'alors que datent les plus anciennes généalogies ; à l'exception de quelques familles souveraines, aucune ne peut remonter au delà des croisades, ainsi que la critique la plus éclairée l'a établi avec évidence.

des communes naquirent ceux de la bourgeoisie. Tout serf se détachant du faisceau seigneurial voulut, pour faire acte d'homme libre et pour prouver qu'il s'était conquis une individualité distincte, prendre, lui aussi, un nom qui lui fut propre. De là pour ces nouvelles générations d'hommes libres, une multitude de noms particuliers, rappelant les uns, l'état de ceux qui les portèrent les premiers, les autres quelques particularités individuelles. Quelque grand que soit leur nombre, tout inextricable que soit leur diversité, on peut se rendre compte de l'origine et du sens de la plupart. » (1)

« Que fut d'abord le nom de l'homme ? Le nom de la qualité physique ou morale, de la faculté, de l'aptitude, de l'emploi, qui le distinguaient parmi les autres. C'est ainsi que se fait encore le sobriquet qui est une tradition vivante du même usage.

» A la seconde, à la troisième génération, à l'extension de la famille, au développement de la tribu, il fallut compliquer le nom de race pour le rendre individuel. On l'accosta d'un nom d'alliance, d'un nom de patronage, d'un nom de profession, d'un nom de résidence ou d'origine, du nom même de l'accident qui caractérisait l'homme dénommé, ou du fait qui le rendait remarquable entre ses cognominaux. On agit ainsi de temps immémorial dans toutes les méthodes, car les hommes n'ont rien inventé de mieux.

» Dans la succession des temps, les noms devinrent très rares et très difficiles à trouver, et il y a une excellente raison pour cela ; c'est que la multiplication des hommes est infinie, et que la multiplication des mots est bornée. Or, les hommes ne peuvent point faire de mots, et s'ils pouvaient faire des mots, ils auraient certainement fait des noms propres.

» Ils n'en ont jamais fait un. Tous les noms propres sont des mots *réels* qui représentent une chose ou une idée.

» Que firent-ils alors ? Ils recoururent au diminutif, à l'aug-

(1) *Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle.* Au mot : nom propre.

mentatif, au mélioratif, au péjoratif, à l'extension, à la syncope, à la métathèse, à l'anagramme, à toutes les formes du cas, à toutes les combinaisons du nombre. Ils firent plus. Ils laisserent une ample carrière au caprice des orthographies, à la licence des traductions, au vague illimité des désinences. Je vous offre le nom de Jean au hasard, et je me tiens pour assuré de lui trouver deux cents dérivés authentiques dans l'état-civil.

» Ce n'est pas tout. Les langues n'eurent pas un adjectif, pas un verbe, pas un participe qui ne donnât des noms à l'homme, quand la première source du nom fut épuisée. Tout ce que l'homme pouvait faire de mots, il l'a prodigué sur le nom de l'homme. » (¹)

« En général les noms propres ou de familles ne présentent pas à l'esprit une signification historique. Ainsi quand on jette les yeux sur une liste considérable de ces noms, on est frappé de la physionomie étrange, hétérogène de l'ensemble, mais si on vient à les classer avec le secours de la linguistique et à examiner chaque groupe en particulier, on y découvre, ainsi que dans une coupe géologique, la trace des alluvions successives déposées par les peuples divers dont s'est formée cette nation. On peut donc affirmer que les noms propres ont une signification et que l'histoire de leurs origines sera l'histoire populaire de la nation, celle de nos croyances, de nos idées, de nos mœurs, en un mot de notre civilisation.

» On peut expliquer une grande quantité de noms de familles par la linguistique, par l'histoire. Ainsi beaucoup d'entre eux ne sont que des noms communs et un grand nombre de ces noms rentrent les uns dans les autres, ne sont que des altérations successives de radicaux très simples et peu nombreux.

» En résumé donc, deux courants de noms : l'un de nom d'origine servile, tiré des caractères physiques de l'individu,

(¹) Charles Nodier. *Notions élémentaires de linguistique*. Chapitre de l'origine des noms propres et locaux.

des traits saillants de son moral pris dans un sens de malice ou de dédain : *Le-pelé, Le-fort, Le-noir, Le-roux, Le-borgne*; de profession : *Le-fèvre, Le-queux*; l'autre de prénoms pris parmi les noms de saints d'origine germanique.

» De nobles, c'est-à-dire des noms tirés du titre des grands fiefs, *Joinville, Vermandois, Penthievre*; ou de la propriété rurale, de la terre, du bien, de leurs accidents : *Neuf-ville, Du-roc, Mont-aigu, La motte-rouge, La chesnaye, La saussaye*. » (1)

« Les noms de famille ne sont, comme on le sait, que des noms propres individuels devenus héréditaires à une époque assez récente. Ces noms individuels dérivent de trois sources principales : 1<sup>o</sup> de surnoms tirés de la profession, d'une qualité ou d'un défaut physique, de sobriquets dus à un événement, à une ressemblance, etc. (ou particularités personnelles). 2<sup>o</sup> De noms de lieux : pour distinguer les nombreux Pierre, Jean, etc. on ajoutait à ces prénoms, à défaut d'épithète de la première espèce, le nom de l'endroit d'où chacun provenait. De là une quantité de noms de famille en *de où* cette particule n'est rien moins qu'un indice de noblesse. 3<sup>o</sup> Des prénoms. Cette troisième source, qui est fort abondante, n'est plus reconnaissable dans beaucoup de cas, à cause que les formes, sous lesquelles les prénoms ont été immobilisés sont actuellement tombées en désuétude. En effet, outre que les formes normales différaient sensiblement, il y a trois ou quatre siècles, de celles qui sont aujourd'hui en usage, même dans la langue vulgaire, on se servait alors beaucoup plus que de nos jours de formes abrégées ou dérivées, etc... » (2)

L'application de tout ce qui précède, eut lieu dans notre pays, qui était de langue romane ou wallonne, et c'est de l'institution des communes (fin du XII<sup>me</sup>, commencement du XIII<sup>me</sup>

(1) Ed. Scott. *Les noms de baptême*.

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Ch. Grandgagnage. Notes étymologiques sur les noms de famille.

siècle) que date — dans la classe des serfs proprement dits — l'apparition du nom patronymique.

C'est ce que confirme encore une note de M. Henaux, qui figure au T. I, page 165 de son *Histoire du Pays de Liège*, à propos de cet extrait de la Paix de Wihogne (1326) : « un étranger ne pouvait être admis à la bourgeoisie qu'après que son nom et surnom eussent été communiqués par écrit à l'Evêque. »

Notre historien ajoute en note :

« Dans le texte de la Paix, les mots *noms* et *surnoms* des bourgeois sont à remarquer. Ils montrent que à cette date, les gens du peuple avaient déjà communément un *surnom*, c'est-à-dire un nom de famille. — L'usage des noms de famille ne commença que vers l'an 1000. — Les feudataires se distinguèrent alors en joignant à leur nom individuel un autre nom, ordinairement celui de leur fief : *Godescalcus de Cinei*, *Godinus de Hosemont*, *Fastradus de Dumartin*, *Thomas de Hemricurt*, etc. Les grands des villes ne tardèrent pas à les imiter, en ajoutant à leur nom, soit le nom de leur père, soit le nom du lieu ou de la rue qu'ils habitaient. *Rogerus filius Lamberti*, *Evrardus filius Thiebaldi*, *Ulricus de Tectis*, *Gerardus de Gемeppia*, *Walterus de Hoio*, *Gofridus de Foro*, *Théodoricus de Ponte*, *Nicholaus de Superiori Ponte*, *Frankars de St-Servais*, *Ernou del Charnoir*, *Jakemes del Tour*, *Lambert delle Fosse*, *Giles dele Canges*, *Warniers de Lavoir*, *Gerart de Sar*, *Jakemes de Lardier*, *Jehans Surles*, *Jakemes Chabot*, *Fastreit Bareit*, *Henri Polart*, etc.

» Au XIII<sup>me</sup> siècle, les autres habitants ajoutaient aussi à leur nom personnel une qualification qui était tirée, soit de l'exercice de leur profession, soit de quelque autre circonstance particulière : *Colin Rosseal*, *Willeames Grodins*, *Piron Solos*, *Adam del Porte*, *Servais delle Ruelle*, *Ernous de Puche*, *Moreaus de For*, *Piron le Lampier*, *Giles le Bateres*, *Gerars li Scohirs*, *Colines li Tinderes*, *Remacles li Bresseures*, *Remis li Oliers*,

Bertrans li Coriers, Herbiers li Cordiers, Hanes li Boulengiers, Henri li Blaviers, Johans li Fevres, Hanes li Corbusiers, etc.

» Ces dénominations devinrent héréditaires. »

L'on peut inférer de tout ce qui précède, que beaucoup de noms de familles ont une signification, sont explicables.

Les diverses origines qu'on peut leur assigner sont les suivantes.

§ 1. — *Noms tirés des localités ou de fiefs, de terres ou de manoirs.*

Ce nom est, ainsi que nous l'avons vu, le plus ancien, le premier qui apparaît.

Il est probable que chaque localité, chaque endroit dénommé a produit au moins le nom d'une famille. L'on voit aussi l'inverse mais beaucoup plus rarement; il y a telle famille, tel individu qui a donné son nom à une localité, à un manoir, à un hameau, à une rue, etc.

La plupart des noms dont nous nous occupons, sont précédés de la particule *de* et celle-ci indique parfois une origine noble (1).

(1) Voici ce qu'écrivit M. Henri d'Audygier.

« Quant au nom précédé d'une particule, il n'est pas du tout, il ne fut jamais un signe de noblesse. « Les chroniques nous témoignent qu'anciennement les plus notables familles de ce royaume ne les avaient (les articles ou particules). » Ainsi s'exprime le célèbre jurisconsulte Loiseau. Consultez à ce sujet tous les écrivains héraldiques. Consultez Borel d'Hauterive. « C'est à tort, dit ce dernier, que le mot *de* est souvent appelé *la particule nobiliaire*; il n'a jamais été un signe distinctif de l'extraction noble. Bien des roturiers le possédaient; bien des gentilshommes d'ancienne chevalerie comme les Bérenger, les Chabot, ne l'avaient pas. *De* placé devant un nom est une préposition qui marque un rapport entre ce nom et celui qui le précède. Ainsi Jean de Tavannes ou M. de Tavannes signifie Jean qui est originaire du lieu de Tavannes ... C'est une faute de français que de dire *de Tarannes*, *de Montmorency* lorsque ces noms ne sont point précédés immédiatement d'un prénom ou d'un titre avec lequel la préposition *de* sert à marquer leur union. C'est encore une faute que de mettre la préposition *de* devant un nom qui n'est pas celui d'une terre, d'une localité. Considérer la particule comme une preuve de noblesse, est une erreur toute contemporaine. Outre

Les ancêtres de ceux qui portent ces noms ont été seigneurs des terres de ce nom ou les ont possédées. Ce n'est pourtant là qu'une exception. Il est certain en effet que fréquemment, ces noms n'indiquent pas la possession, mais simplement la naissance, la résidence, le domicile. Il suffisait même qu'un individu se fût distingué dans une localité, y eût exercé une charge, pour qu'il en retint le nom. L'on sait que même les enfants trouvés prennent souvent le nom de l'endroit où ils ont été recueillis (1).

Remarquons qu'un grand nombre de ces noms ne sont pas nécessairement précédés de la particule ou de la syllabe *de*. Beaucoup de personnes du plus haut rang, ont supprimé pos-

qu'elle n'est pas en usage en Angleterre, en Pologne, en Russie, en Italie, il y a même en France une multitude de familles très nobles qui n'ont jamais porté la particule. Au nord de la Loire, presque toutes les familles nobles ont le *de*, et cela tient à un système de noms propres différent de celui qui fut pratiqué dans le midi. Dans le nord, les seigneurs ont dès les temps les plus reculés, pris le nom de leur fief, de leur principal domaine. Bouchard était seigneur de Montmorency ; il n'a gardé que son nom de terre et son vrai nom, s'il a été porté par ses descendants, ne l'a plus été qu'à titre de prénom ou de nom de baptême. Dans le midi, cette habitude semble être postérieure et prise par imitation. Beaucoup de familles ont conservé leur nom patronymique, qui fut originaiement un prénom et que le père transmettait à son fils. Ces noms-là ne touchent en rien aux terres, aux châteaux. Nicolai, Laugier ne sont pas des noms de fiefs. Comment donc en est-on venu à écrire de Nicolai, de Laugier ? Citons une note du *c<sup>te</sup> de Pierregosse* : « Rostang de Bérenger (*Rostagnus Berengarii*), ainsi surnommé à cause de son père le vicomte de Bérenger. A cette époque, les noms commençaient à devenir héréditaires dans les familles. On ajoutait communément à la dénomination qu'on avait reçue au baptême le nom de son père, mis au génitif, en sous-entendant *filius*. *Rostagnus Berengarii* veut dire : *Rostang fils de Bérenger*. » La désinence même de certains noms prouve la justesse de cette observation : Nicolaï, Bernardi sont évidemment les génitifs de *Nicolaus*, *Bernardus*. Le *de* est donc la traduction littérale de ce génitif latin employé dans les actes. Justification de l'anomalie de certains noms qui ne sont point noms de terres et qui ont pourtant la particule. »

(1) *De* marque l'origine d'une ville, d'un village (*Mathias de Lewis*, *Mathias de Léau*, c'est-à-dire originaire ou venant de Léau). *A* indique plutôt une contrée, la nature du lieu, un objet, etc. *A Marka*, *à Juncis*, *à Quercu*. Les endroits plus ou moins célèbres fournissaient des formes adjectivales : *Vincentius Belloracensis*. Dans d'autres circonstances, on employait aussi le génitif. (*S. Bormans, Mathias de Lewis.*)

térieurement la particule, soit parce que tel membre de cette famille voulut se livrer au commerce, soit pour dissimuler son origine, ainsi que cela se pratiqua sous la Terreur.

Il arriva aussi que les princes conférant des titres de noblesse, l'anobli ajoutait la particule à son nom ordinaire.

Notons encore que la charge de bourgmestre, à Liége, donnait le droit de prendre le *de*.

Signalons enfin cette particularité que le *de* a une tout autre signification devant les noms flamands.

C'est vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qu'on voit apparaître les *de* assumés, qu'on accolé aux noms qui n'en avaient jamais eu, qui n'en comportaient pas et avec lesquels ils jurent parfois d'une étrange façon.

Exemples tirés des noms de lieux, fiefs, terres ou manoirs; des paroisses, des quartiers, des rues, de l'enseigne des maisons.

Les noms qui ont leur origine dans les noms de localités abondent, il est presqu'inutile d'en citer.

De Hemricourt	De Hornes	De Theux	De Marchin
De Warnant	De Limbourg	De Ryckel	De Lairesse
De Brusthem	De Wandre	De Chockier	D'Andrimont
De Herve	De Trooz	De Hasse   De Hasque (Hasselt)	
De Liége	De Franchimont	De Tornaco (De Tournay)	
Davereux	D'omalius		

Ces noms se présentent aussi sans la particule :

Verviers	Soiron	Bihin	Bodeux, etc. (1)
Soumagne	Fraipont	Namur	

« Gérard de Montfort, aussi nommé de Pousseur à cause des biens qu'il possédait au dit lieu. » (1400 *Généalogies de Lefort.*)

(1) Certains noms de localités se sont erronément modifiés en se traduisant de l'ancien idiome dans le nouveau, mais à raison d'une ressemblance homonymique plutôt que synonymique. Ainsi Alba Fontana, Alba Spina, *u* lieu de devenir Blanche fontaine, Blanche épine, sont devenues Arbrefontaine, Arbrespine. Amalrici curia au lieu de rester Amercourt est devenu Amercour.

« Jacques de Hodeige dit delle Chaine à cause qu'il demeurait à Liége dans une maison portant l'enseigne de la Chaine. » (Ibid. T. XVIII p. 2.)

« Renard de Seraing dit de Sarazin à cause qu'il demeurait à l'enseigne du Sarazin à Liége. » (Ibid.)

« N... maisenat une maison sor le marchiet à Liége et le nommat Sanson syque ly dis Johan del Coir fut sornommeis de Sanson por cely cas. » (*Hemr.* p. 175.)

Piron des Balanches cangeur de Liége (ibid., page 165).

Wilheame Saulcys dit de Bellefroid (Echev. 1443).

Johan de Bubris dit delle Barbedor (ibid. 1416).

Thonar delle Croix d'or (ibid. 1424).

Robert delle Ancke (ibid. 1428).

Henry delle Calchie, var : Chaucie (ibid. 1438).

Gérard delle Clocque (ibid. 1451).

## § 2. — *Noms provenant de prénoms ou de noms de baptême.*

La plupart des noms appartenant à cette catégorie sont des noms de saints, c'est-à-dire empruntés au calendrier. Ils ont été modifiés par un augmentatif, un diminutif, par la suffixe.

C'est dans cette classe que l'on trouvera l'explication de l'origine de la grande majorité des noms de famille.

Nous avons vu précédemment qu'autrefois les individus n'avaient qu'un seul nom, le nom de baptême. Or ce nom était généralement pris par les fils. Afin que ceux-ci pussent se distinguer de leur père ou n'être point confondus entre eux, ils modifièrent légèrement ce nom patronymique. Ces suffixes ou désinences ajoutées au nom primitif, sont-elles, furent-elles significatives ? voilà ce qu'il nous est impossible d'affirmer. Y a-t-il là, un mélioratif, un péjoratif ? Voilà ce que nous laissons à de plus experts, à expliquer, à découvrir.

Donnons un exemple. Le nom de baptême *Eustache* a donné naissance aux suivants : *Istace* ou *Istasse*, *Stasse*, *Stasson*,

**Stassin, Stassien, Stassinet, Stassart.** Le *Miroir des Nobles de la Hesbaye*, de Hemricourt, nous en fournit la preuve. Nous y lisons p. 228 : « De M. Istasse de Many, second fils de M. Istasse le vieux Franchome de Holgnoul, est né Stassin.., de Stassin, naquit Stassart ; de Stassart, naquit M. Istace de Pousseur. »

Ce passage prouve qu'à une époque où les noms patronymiques n'existaient pas encore, ou du moins n'avaient aucune fixité, l'on possédait pourtant une méthode facile pour distinguer les membres d'une famille. On avait en effet ici :

- |                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| I. Istasse de Holgnoul. | IV. Stassart de Many.  |
| II. Istasse de Many.    | V. Istace de Pousseur. |
| III. Stassin de Many.   |                        |

Le trisaïeul Istasse de Holgnoul ne pouvait se confondre avec son fils Istasse de Many, puisqu'ils possédaient chacun une terre différente dont ils prenaient les noms. Le fils et le petit-fils d'Istasse de Many ne possédant que la terre de Many, on leur donne un nom qui diffère suffisamment de celui de leur père : à l'un Stassin, à l'autre Stassart. Impossible aussi de confondre l'arrière petit-fils ayant repris le nom d'Istace qui est celui de son bisaïeul et son trisaïeul, parce qu'il y a joint celui de sa terre de Pousseur. Ce qui empêchera qu'il y ait confusion.

Nous donnerons ci-après la liste des noms primitifs et de tous leurs dérivés (même s'ils varient d'orthographe), et cela d'après les documents généalogiques ou authentiques, c'est-à-dire, en les appuyant par des exemples.

Notons encore, avant de terminer ce chapitre, qu'il y a aussi beaucoup de ces prénoms qui ont une désinence féminine. Cela provient vraisemblablement de ce que l'on donnait à une femme mariée ou veuve le nom de son mari en le féminisant. Ainsi de Collet on faisait Collette, de Martin, Lamartine, de Leroux, Larousse (1).

(1) Il n'est pas inutile de dire qu'autrefois, il était d'habitude dans nos campagnes d'ajouter l'article *le* devant le nom d'un individu. Aujourd'hui encore dans notre patois wallon, l'on entend dire : *Li ou Lu Martin, Li ou Lu Hubert, Li ou Lu Misson.*

§ 3. — *Noms pris des qualités et des infirmités corporelles ou physiques, comme aussi des qualités morales ou défauts.*

La plupart de ces noms ne sont que des qualificatifs, des épithètes bonnes ou mauvaises prises substantivement. De là les sobriquets, sur lesquels nous aurons à insister.

Fournissons quelques exemples :

L'on trouve dans Hemricourt : Gerar le Germeal (p. 247), Colart li Boiegne (p. 292), Rasse Maxhereit (p. 51). Dans les Généalogies de Lefort « Jacques d'Abée surnommé pour sa beauté Dieu d'amour. — Isabeau Surlet dite Prisonette, à cause qu'elle naquit dans le temps que son père estoit prisonnier. » Enfin dans les Registres aux Echevins : En 1229 Gilles de Nouvice dit Limas, Goffin le Foux, Mathieu le Cornus de St-Linard, Julien dit Gaillard de Chaynée, Gilles le Proidhomme, Jacques de Coirre dit le Gros nez ; En 1300, Jean de Beaurewart dit le Ruytte, Bernard le Blanc dit Candidus ; En 1409, Henry le Babo ; En 1428, Thomas le Bossut.

Nous allons fournir une liste des noms les plus fréquents, appartenant à cette catégorie.

Voici ceux empruntés aux *qualités physiques ou aux défauts, infirmités ou difformités.*

Leblanc, Blanchard, Blan-	Levert, Verdin.
chet (Bianco).	Lebleu.
Lenoir, Noirot, Noirhomme,	Leblond, Deblon, Blondeau,
Lenègre, Nègre, Moriane.	Blondel, Blondin.
Lebrun, Brunet, Bruno.	Lemarron.
Legris, Grisard.	Chatain.
Leroux, Lerossay, Roux,	Bayard, Baiard, Bayet.
Rousseau, Rosset, Rousselet,	Morreau, Morel, Morray,
Rousselot.	Morelet, Morelot.
Lerouge.	Saurin.

Lejeune, Jeunehomme.	Legrand (Longfellow).
Levieux, Vieillesse, Lancien.	Lehideux.
Lebeau, Lebel, Beaujean (Bellini).	Lechauve. Lechenet.
Lejoly, Joly, Joliet, Jolet.	Letondu, Bertaud (1).
Lelaid.	Lecornu (Cornuto).
Lebègue, Bégard.	Beauregard, Beaurewart.
Lesourd, Sourdau.	Coulon.
Laveugle.	Courcol.
Leborgne, Borgnet	Carré, Lequarré.
Lebossu, Bossuet.	Xhardez.
Lecamus, Camus.	Grosdent.
Legros, Grosfils. Lelarge.	Mawet (Muet ?).
Lefort, Fôrthomme.	Lawaré.
Legras.	Beaujean, Bonjean.
Lemaigre, Maigret.	Grosjean.
Lelong, Longuet.	Petitjean, Petithan.
Petit, Lepetit, Petitot (Klein, Picolomini).	Grandjean.
Lenain.	Maitrejean.
Mignot, Mignet.	Grandclaude. Paré, etc., etc.

L'on aura noté dans cette liste, et l'on trouvera dans celle qui suit, quelques noms formés de deux mots accolés. Ces noms composés sont encore assez fréquents. Ritter a signalé les formes les plus fréquentes de cette amalgamation. 1° Un substantif ou nom propre soudé à un prénom, Maitrejean; ou précédé d'un adjetif, Grandjean ; ou précédé d'une préposition ou suivi d'un complément, Piedbœuf. 2° Un adjetif ou participe précédé d'un adverbe, Bientourné. 3° Un verbe précédé d'un sujet, Boileau.

(1) Bertauder en langue romane signifie ondre mal, Bertau équivaut à maltondu.

L'on peut comparer avec cette liste, une nomenclature de ces noms, tirés du flamand, dans l'ouvrage de M. Van Hoorebeke, p. 284.

Notons, en passant, que quelques-uns de ces noms peuvent donner lieu à une interprétation différente. *Bruno* peut tirer son étymologie du prénom, *Bayard*, du nom historique, enfin *Coulon* peut être attribué à *Columba* (?).

*Ceux tirés des qualités morales ou de défauts.*

Lesage, Sagehomme (Wi-seman).	Lepersonne.
Lepreux.	Malgaigne.
Lebon, Bon, Bonhomme, Bounam (Bentivoglio).	Malacord.
Ledoche.	Bonvoisin, Mauvoisin.
Lehardy, Hardi.	Bontemps.
Vaillant.	Courtejoye.
Redouté.	Tristan.
Gaillard.	Gaudin.
Ledoux, Doucet (Pacifico).	Legay.
Clément.	Leveillé.
Constant.	Bonnefoy.
Prudent, Prudhomme , Preudhomme, Proudhon.	Dieulafoy.
Legentil, Gentil.	Bonnechose.
Lange.	Fincœur.
Lemauvais, Mauduit.	Bigot.
Lespion.	Bonmarché.
Sauvage.	Leriche, Richard.
Lhomme, Lehon.	Galant.
	Sacré.
	Cocu.
	Saligaud, etc., etc.

Ici encore plusieurs noms peuvent donner lieu à une double interprétation tels que Clément, Tristan, Richard.

*Exemples de noms empruntés aux qualités ou défauts : tirés des Généalogies de Lefort et des registres aux Echevins, etc.*

- |  |  |
|--|--|
| Gérard de Berlo dit leVieux<br>(Lef.).                 | Gérar le Germeal(Hemr. 247).                               |
| Henri le Clockier dit leViel-<br>het (Lef.).           | Alars fils le Boin Vallet (1300<br>Ch. 452).               |
| Hellin de Latinne de Cippley<br>dit le Mignot (ibid.). | Henri dit Craweal chevalier<br>(XIII <sup>e</sup> s. Ch.). |
| Jean dit Hardis var. Jean le<br>Hardy (ibid.).         | Johan dit ly Dyables (1367 Ch.<br>818).                    |
| Jean des Prez dit le Borgne<br>(ibid.).                | Lambert li Froite (1306 Ch.<br>479).                       |
| Colar le Boiegne (Hemr. 292).                          | Pierons Fayeis (1348 Ch.<br>671.)                          |
| Jean dit Grandjean de Strel<br>(ibid.).                | Badechon dit Petit Flayon<br>(1367 Ch. 818).               |
| Jean le Tindeur dit Amour<br>(ibid.).                  | Bauduin dit Partiflayon (1382<br>Ch. 871).                 |
| Jacqmin de Roseyt dit le<br>Rostyt (ibid.).            | Renechon le Beal(1409 Echev.).                             |
| Robert dit Fierabras d'Orjo<br>(ibid.).                | Jehan li Bel (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).                    |
| Guillaume de Chastre dit<br>Brissepot (ibid.).         | Jehan Labelle (1312 Ch. 496).                              |
| Henry Polarde le Ketrais<br>(Hemr. p. 217.)            | Jean dit Libiaz (1329 Ch. 583).                            |
| Lambert le Croxhu (1409<br>Echev.).                    | Henris li Beau (1320 Ch. 538).                             |
| Mathias le Crocut (1422<br>ibid.).                     | Johan le Blan (1468 Echev.).                               |
| Johan Courcol (1454 ibid.).                            | Johan le Blon (1424 ibid.).                                |
| Jacquemin le Germeal (1443<br>ibid.).                  | Renechon le Rouge (ibid.).                                 |
| var. Jacquemin le Germea<br>(ibid.).                   | Albert Baiart (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).                  |
|  | Giles Brun (1400 Ch. 919).                                 |
|  | Gillis dit Lebrun de Trasi-<br>gnies (Lef.).               |
|  | Colay Bonhomme (1340 Ch.<br>629).                          |
|  | Henri li Bon (1320 Ch. 538).                               |
|  | Waltiers dit Boycervoise(1348<br>Ch. 682).                 |

- Renson Drinkebière (1381 Ch. 869).  
Renier Drougebiert (1409 Echev.).  
Alard Clabot (1300 Ch. 452).  
Hermans Camuses (1314 Ch. 507).  
Gilet dit Rosseal Lawet (1380 Ch. 860).  
Johan Rossea (1438 Echev.).  
Wilheamme le Rossea d'Oreye (1416 Echev.).  
Lambert Rosseais (1364 Ch. 801).  
Henri le Rosseal (1368 Ch. 822).  
Lambert Rosseas (1374 Ch. 822).  
Johan Roussiau (1430 Ch. 1008).  
Jakemme Chinis (1376 Ch. 841).  
Jean dit Cleppere (1365 Ch. 812.)  
Pierre de Braibant dit Clinquet (1420 Ch. 998).  
Jean dit Johamin Barbesalée (Lef.)  
Jamolet le Mueale (1365 Ch. 811).  
Piron le Muwea (1450 Echev.).  
BiernierleRon (1424 ibid.).  
Jehan dit le Sage (1309 Ch. 487.)  
Jehans le Saige (1409 Echev.).  
Gielet Malparlant (1428 ibid.).  
Michiel le Moreal (1422 ibid.).  
Johan Morea (1409 ibid.).  
Nicolas dit Moreau de Velroux (Lef.).  
Robert de Fiennes dit Moreau (ibid.).  
Jean Moreaz de Horion (XIV<sup>e</sup> s. Ch.)  
Jean Moreale (1365 Ch. 811).  
Moreil de Jodoigne (1339 Ch. 624).  
Adam Maxhereit (1416 Echev.).  
Thiry Maxheirs (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Massureit de Rode (1391 Ch. 897).  
G. de Schonvoorst dit Maxheré (Lef.).  
Thumas dit Malproveis (1323 Ch. 565).  
Malquerans d'Abée (Lef.).  
Eustache le Franchomme (XIV<sup>e</sup> s. Ch.).  
Allixandre le Proidhomme (1409 Echev.).  
Giles le Proidhons (1320 Ch. 538).  
Jean dit Prouhom (1344 Ch. 658).  
Johan le Proydome (Hemr. p. 199).  
Hubert dit Corbeau Proidhomme (Lef.).  
Johan le Savage (1458 Echev.).

- |   |  |
|---|--|
| Ernult le Salvaige (1428<br>ibid.).         | Jean dit Barberon (1249 Ch.<br>216).     |
| Henris le Villein Douche<br>(1371 Ch. 832). | Wilhelm Longe Espée (Hemr.<br>p. 231).   |
| Winand Xhorcheval (1409<br>Echev.).         | Lambert Grandgilho (ibid. p.<br>248).    |
| Johan le Ryan de Lattines<br>(Hemr. p. 40). | Mavehiens pour Malvoisin<br>(Hemr. 340). |
| Jean ale Tache (Hemr. p.<br>199).           | Johan ly Beghes (Hemr. 473).             |

N. B. Il importe une fois pour toutes, de déclarer qu'aucun des noms que nous donnons n'est inventé, que tous existent indistinctement, que nous les avons trouvés mentionnés.

**§ 4.—*Noms tirant leur origine de la condition sociale, c'est-à-dire des charges ou dignités, des professions ou métiers de peuples ou pays.***

Ces noms proviennent des dignités ecclésiastiques ou séculières, de la hiérarchie féodale, des offices, des charges, des professions, des métiers, ou encore des noms de peuple, des pays d'où vinrent les individus.

En voici quelques exemples :

Jean dit le Camérier (Ch. de St-Lambert 1225); Jean le Charlier (ibid. 1249) Jenne de Seraing ditte le Pannetier, fille de Gilles de Seraing escuyer, Pannetier héréditaire de l'Evêque et prince de Liège (Lef.); Catherine Joseph ditte le Carpentier (ibid.); Gilles Chabot dit le Ratier (ibid.); Henkin Clouze ly Chasteur (Hemr. p. 225), qui est traduit par le Chauxrier; Gilles Surlet surnommé le Beirquy (ibid. p. 211) traduit par le Beyr.

Jean le Damoiseaux (Echev. 1229); Gilles Surlet dit le Beyr (ibid. 1250); Radoux le Blavir, Desiere le Blavier (ibid. 1424); Jean le Pottier dit Tindeur surnommé D'amour (ibid.).

On voit dans ce dernier exemple, un nom de profession se greffant sur un autre, parce que probablement, le père était potier de son état, son fils en emporta le nom, mais lui-même fut teinturier ce qui le fait surnommer le Tindeur. Par une singulière superféitation, on leur donna en outre un sobriquet : D'amour.

Nous avons dit que notre pays ne fit qu'imiter les autres.

En effet, la note suivante nous en fournit un exemple :

« Il est assez connu que Raoul de Montigny, seigneur d'Hacqueville et capitaine des gardes du Roi Charles VII, avait nourri les malheureux Parisiens pendant l'hiver et la famine de 1439 ; il avait engagé toutes ses terres afin d'envoyer acheter des grains en Flandre. Le Roi l'en récompensa par la dignité de grand Pannetier de France et le peuple de Paris, par le surnom du *Boulanger* que l'ainé de la famille a toujours porté depuis ce temps-là (1). »

Les noms que l'on rencontre habituellement, et qui se rapportent à cette classe sont les suivants :

*Ceux de dignités et de charges.*

Lepape.	Leprêtre.
Le cardinal.	Lhermite.
Lévêque (Bischop).	Lemarlier, Lemarly, Marlier,
Labbé.	Marly.
Prieur.	Lempereur (Kaiser) (2).
Lemoine.	Leroi, Leroy (King, Koenig,
Lecarme.	Basilewski).

(1) *Souvenirs de la marquise de Créquy.* T. IV, chap. X, note.

(2) Les noms de Lempereur, Leroy proviennent évidemment dans notre pays des anciennes gildes ou confréries militaires, dans lesquelles certains dignitaires, certains membres, vainqueurs, portaient ces titres. Voyez les serments des arbalétriers et des archers. Il en est de même pour les noms de Lepape et Lévêque, qu'on rencontre en France et ailleurs, et qui étaient attribués à des acteurs dans les mystères, dans les fêtes de l'âne, ou la fête des fous.

Leprince.	Lemaitre.
Leduc.	Leschevin.
Lecomte.	Lemaire, Lemayeur (Meyer, Merino).
Vicomte (Visconti).	Potesta (5).
Baron, Barnage, Bernage (1).	Chevalier.
Lescuyer, Lécuyer.	Patron.
Lepage, Lepaige.	Bailly, Bailleux, Lebailly.
Levarlet, Varlez, Beauvallet,	Gouverneur.
Bonvarlet.	Leprocureur, Procureur.
Haquin (2).	Ladvocat.
Chastelain, Chatelain, Cas-	Leclerc, Leclere, Leclercq.
telain.	Lhoest.
Camberlain.	Lagarde.
Lenoble.	Parent.
Levilain.	Lepère.
Bourgeois.	Lefils, Grosfils, Grandfils,
Gentilhomme.	Douxfils.
Maréchal.	Legendre, Malfilâtre.
Leprevost, Provot (Proost).	Mainbourg.
Champion, Championnet,	Lenfant, Bonenfant.
Campion.	Compère, Compagnon.
Sodar.	Lami, Bonami, Bonamant.
Larcher.	Cousin.
Fléchier.	Germeau, Germot, Troquette.
Levoyer.	Jouvencel.
Damoiseaux, Damseaux.	Batard, Bastard.
Cavelier.	Lemarié.
Capitaine.	<i>Comparez les noms étrangers.</i>

(1) Baron signifie simplement mari, dans plusieurs dialectes de notre wallon.

(2) Haquin en ancien wall. signifie domestique, valet.

(3) Malmedy eut des podestats à l'imitation des villes de l'Italie, de Gênes et de Venise.

Margraf.	De Coster.
Borchgrave.	Drossart, etc.
Buttler.	Schouteten, Ecoute, etc., etc.
Camberlyn.	

L'on peut comparer avec ce qui précède une liste analogue pour les noms flamands, dans l'ouvrage de M. Van Hoorebeke, p. 216 et suivantes.

Hâtons-nous de dire que nous n'avons pas la prétention d'être complet, nous avons de ci, de là, ajouté entre parenthèses quelques synonymes dans les langues étrangères.

*Ceux de professions ou de métiers.*

Larmoyer (¹).	Chodelon.
Braconier, Chasseloup.	Charlier, Carlier, Charron
Bouvier, Bovy, Bouvy.	(Wagner).
Barbier, Lebarbier (Baerde-maecker).	Charbonier, Carbonel.
Blavier.	Chapuis.
Boulanger, Bolgy, Beaupain (Schoonbrodt).	Chapelier, Caplier.
Berger.	Chasseur (Jaeger).
Boucher.	Chaufournier, Chastrier.
Brasseur, Brahy (Brauwere).	Chevrier.
Bucheron, Boquillon, Bos-quillon.	Crassier, Crachier.
Lechanteur.	Coutelier.
	Couturier (Schneider).
	Carpentier, Charpentier (Timmermans, Zimmerman).

(¹) Dans la partie orientale du pays de Liège où l'article est fort en usage, on le trouve quelquefois comme préfixe à des noms qui ne le comportent pas. On rencontre même parfois la préposition *de* remplacée par l'article. Ex. *Le Presseux* au lieu *de*, *du Presseux*.

Cocheteux.	Mernier.
Corbusier, Corbesier, Corbisier, Corvisart.	Mignon, Lemignon, Magnan.
Cordonnier.	Monnoyer.
Couvreur (De Decker).	Mulnier.
Cordier.	Leparlier.
Cuvelier, Cuvillier.	Pastissier.
Lefèvre, Faber, Fabri.	Pêcheur, Pecqueur (Fischer).
Lefaucheux.	Porcher (Baecker).
Fauconnier (Falckner, Falconieri).	Potier.
Forgeur.	Pontenier.
Foulon (Volder).	Parmentier (Schneider, Sartorius).
Fournier (Fornari).	Pellerin (Pellegrini).
Fourrier.	Royer.
Gadisseur.	Sabatier.
Grainier.	Scohier.
Granger.	Serrurier.
Lekeu, Lequeux, Lecoquin,	Stordeur.
Lecock (De Cock).	Spailier, Spelier.
Lombard.	Sauvebœuf.
Mercier, Lemercier.	Someiller (Butler, Kellermann, Cellarius).
Mercenier.	Tondeur (Tontor).
Lemarchand, Marchandise (Mercatoris).	Tourneur, Letourneur (Drayer).
Marin, Matelot.	Thuilier.
Maréchal (Schmid, Smith).	Teinturier.
Masui.	Tisserand (Textor).
Masson (Muratori).	Vacher, Levacher.
Messager.	Leverrier (Glaser).
Metivier.	Veilleur.
Meunier, Lemonier (Müller,	Vigneron.
Molitor, Molinari).	Copère (De Cuypers).
Menestrier.	

Voyez pour les noms flamands : Van Hoorebeke, p. 252.

Signalons, d'après Ritter, que beaucoup de noms de métiers, présentent en français des diminutifs formés par l'addition de suffixes. Berger, Bergeron, Bergerat; Boucher, Bocheron; Bouvier, Bouverot; Monier, Monnerot; Pelletier, Pelleterat; Saucier, Saucerotte; Vachier, Vacheret; Pelissier, Pellisson.

Est-il besoin de faire remarquer que dans les deux listes que nous venons de donner, il y a des noms qui à première vue, paraissent inexplicables, parce qu'ils sont empruntés à des fonctions, à des métiers dont ceux-là seuls qui, sont familiarisés avec l'organisation sociale d'autrefois, ou avec l'ancienne langue, sauront trouver la raison d'être. Ainsi Chapuis ou Charpentier; Metivier ou Moissonneur; Spailier, faiseur de mors, etc.

*Exemples de noms empruntés aux professions ou à l'ordre social, aux charges, etc., tirés des chartes de St-Lambert et des registres aux Echevins.*

Bertrand le Barbier (1428 ch. Echev.).	De Faulcomontdi Tector (Lef.).
Maroie li Barberesse (ibid.).	Tector dit Textor (ibid.).
Johan Bachelier (ibid.).	Cloeze Tector (1300 Echev.).
Gilons Bachelors (1348 ch. 676).	Arnot le Berlier (ibid.).
Goffines Baceleir (1384 ch. 880).	Eustache dit Ystas le Berlier (Lef.).
Michel le Brahier (1428 ch. Echev.).	Marguerite Sauvage dite Carpentier (ibid.).
Johan le Bancketier (ibid.).	Thirion le Bidelot (1409 Echev.).
Giellis le Bollengier (ibid.).	Johan dit le Chevalier (ibid.).
André le Berwier (1300 Echev.).	Jacquemin le Cockin (ibid.).
Piron le Berwier (1408 ch. 941).	Jacquemin dit le Cokin (1365 ch. 811). Gérard le Koc (1416 ibid.).

- Johans le Kokins (1320 ch. 538).  
Walthère dit le Cheu (1287 ch. 138).  
Renier li Kos (1340 ch. 629).  
Henry Damehea (1416 Echev.).  
Johan li Dameheaul (1443 ibid.).  
Amele Damoseal (1371 ch. 831).  
Henry de Flémalle dit le Damoiseau (Lef.).  
Wilheamme le Clockier (1416 Echev.).  
Johan le Clokir (1403 ch. 929).  
Johan le Clockier (Hemr. p. 142).  
Gerard dit le Charlier (Lef.).  
Johan li Charlier (1424 Echev.).  
Gerars li Carlier (1300 ch. 452).  
Servais le Cuvelier (1424 Echev.).  
Michiel le Croisier (ibid.).  
Renar le Cukelier (ibid.).  
Henry le Faulconnier (ibid.).  
Johannes Faber (1438 ibid.).  
Henry Faber (XIII<sup>e</sup> s. ch.).  
Wilhelmes ly Favereaz (Hemr. 148) var. Favereal, Johan Faverea, 1406 (Echev.).  
Johan li Folon (1372 ch. 837).  
Johans Grans Varles (1344 ch. 639).  
Johans Bonvarlet (Hemr. 107).  
Cristien le Cler (1368 ch. 820).  
Thyerri li Clerc (XIII<sup>e</sup> s. ch.)  
Gilon Clerchon (1312 ch. 493).  
Lambert li Clerc (1424 Echev.).  
Colay le Corbesir (1371 ch. 830).  
Corbesier (1383 ch. 876).  
Henris li Blavirs (1323 ch. 569).  
Agnès le Blavier (Lef.).  
Badet li Bresseirs (1349 ch. 680).  
Ernus li Bressereal (1386 ch. 884).  
Thyrion le Bresseur (1409 Echev.).  
Colon le Mangon de Villeir (1335 ch. 614).  
Pirotte le Mangon (1409 Echev.).  
Colins li Empereres (1326 ch. 576).  
Collar Lempereur (1416 Echev.).  
Maroie le Huilher (1422 ibid.).  
Jakemins li Hourier (1326 ch. 576).  
Li Halliers de Ramelot (1339 ch. 623).  
Martin le Hallier (1409 Echev.).  
Nicolas dit le Moisne (1329 ch. 583).

- |   |   |
|---|---|
| Collar le Moisne (1454 Echev.).                       | Anthoine le Vielwarier (1416 Echev.).         |
| Jamar le Moulnier (1409 ibid.).                       | Gerar le Mariscal (1424 <i>ibid.</i> )        |
| Wilheamme li Monier (1372 ch. 837).                   | Gerard dit le Pape (1364 ch. 801).            |
| Michiel le Cheron ( <i>ibid.</i> ).                   | Henry li Pescheur (1381 ch. 869).             |
| Huber le Fèvre (1458 <i>ibid.</i> ).                  | Lambert li Scokirs (Hemr. p. 178).            |
| Pirchon Larmoyer (1424 ibid.).                        | Lainquelin Scohir (1376 ch. 841).             |
| Collar Larmoyer (1438 <i>ibid.</i> )                  | Colar Grawelé le Boskelhon (Hemr. p. 189).    |
| Johan le Merchier ( <i>ibid.</i> )                    | Wilhemme Pottier (1428 Echev.).               |
| Wilheame de Champs dit Coffrier (1435 <i>ibid.</i> ). | Kynet le Pottier (Lef.).                      |
| Robin le Meide (1429 <i>ibid.</i> ).                  | Jean le Pottier dit Tindeur ( <i>ibid.</i> ). |
| Renier de Vauz le Meide (1391 ch. 897).               | Le Tindeur dit le Pottier ( <i>ibid.</i> ).   |
| Martin le Cacheteur (1409 Echev.).                    | Johan le Pattenier (1424 Echev.).             |
| Johan le Maieleur (1428 ibid.).                       | Johan le Plonckier ( <i>ibid.</i> ).          |
| Johan le Covereur (1409 ibid.).                       | Giele le Panetier (1416 <i>ibid.</i> )        |
| Mathieu dit Lebalhuit (XIII <sup>e</sup> s. ch.).     | Counars le Poindères (1339 ch. 628).          |
| Gerars li Maistres (1306 ch. 479).                    | Johan dit Piscator (1348 ch. 671).            |
| Thomas le Lombart (1348 ch. 528).                     | Ernu Provender (1361 ch. 783).                |
| Thomas Royer dit Le Lombar (Lef.).                    | Gilis le Stourdeur (1428 Echev.).             |
| Lambines le Seladières (1339 ch. 623).                | Descuro dit li Suys (1339 ch. 623).           |
| Gerar Lapotikare (1408 ch. 941).                      | Jacquemin d'Odar li Speelier (1392 ch. 901).  |

Colart le Skendelier (1408 ch. 943).	Gilles dit le Gerson (1364 ch. 801).
Johans li Voirirs (1339 ch. 626).	Gerars Garchons (1326 ch. 576).
Bauduin li Voirier (1381 ch. 869).	Henry le Gherson (1408 ch. 941).
Lowys le Voweit (1379 ch. 857).	Jean Mathier dit Graffar (Lef.) Wilhelmes li Campions (Hemr. 181).
Collar le Xhenelier ou Xhevlier ? (1416 Echev.).	Campion (1408 ch. 941). Guillaume de Flémalle dit le Champion (Lef.). Clouze ly Chasteur (Hemr. 225).
Fassin le Kane (Lef.).	
Henry le Gerchon (1428 Echev.).	
Alardus Garsons (1234 ch. 107).	

*Ceux de peuples, de pays.*

*Exemples :*

Flamand, Flandrin.	Wilhemme le Flaman (Echev. 1428).
Lenormand.	Henry le Norman (ibid. 1424).
Lebreton.	Lambert dit le Noireman (1392 Ch. 901).
Lombard (1).	
Lallemand (Tedesco).	
Langlais, Lenglet.	Gerar li Angle (1380 Ch. 869).
Lesuisse.	
Bourguignon.	
Picart.	Martin Pikar (1360 Ch. 766).
Dartois.	
Dallemagne.	

(1) Peut aussi provenir du nom de profession.

Dardenne, Lardinois.	Wilheme Lardenois (Hemr. p. 68).
Lelorain.	Thierris li Ardenois (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Degueldre.	Lauvwereyns Dardaene (1467 Ch. 1048).
Lelognard.	
Letiexhe, Letihon, Tixhon.	Henrar le Tiexhon (Echev. 1443).
Tilman, Thilman, Tilkin.	Tilman de Corbion, Tielman Oem (Lef.).
Catalan.	
Leturc.	
Brabant, Barbanson.	Mathier Brabechon (1408 Ch. 941).
Français, Defrance.	Lowy Braibechon (Hemr. 85). Englebert dit le François (1318 Ch. 530).
Cambresier, Cambresy.	Lecambresy (Rendages proclamatoires).
Payen, Espagant.	Jean Paghans (1306 Ch. 479). Lambiers le Hongres (1340 Ch. 629).
Desavoie.	
Romain (1).	Beawire (Hemr. p. 202) traduit par Bavière.
Baiwire.	

§ 5. — *Noms empruntant leur source aux trois règnes de la nature.*

Ce sont pour la plupart des objets naturels, accidents du sol ou créations de la main de l'homme, animaux, végétaux

(1) Romieu désignait au moyen âge, un individu qui avait fait le pèlerinage de Rome.

voire même des instruments, ustensiles. Et dans ce dernier cas, il faut attribuer leur origine à des noms d'enseignes, vraisemblablement.

On cite même des noms d'astres. Nous rangerons enfin dans cette catégorie, parce qu'ils forment une très minime série de noms, ceux pris aux choses abstraites, et dont La Roque (1) fournit des exemples. C'est ainsi qu'il nous présente des noms de nombres, de mois, de saisons.

Les dénominations, dont nous allons fournir des listes, peuvent être regardées comme des noms topiques. Ils ont, par la signification qu'on leur a donnée, dépouillé leur sens générique et en s'individualisant, ils ont servi à désigner des localités qui, toutes restreintes qu'elles aient pu être dans leur étendue, ne les ont pas moins revêtus du caractère grammatical, du substantif propre. Ceci est surtout vrai du nom d'enseigne.

*D'accidents du sol ou d'ouvrages naturels.*

Deprez, Duprat, Despréaux.	Dethier.
Depature, Nouprez, Delwaide.	Delvaux, Devaux, Deleval, Duval, Belval, Belvaux, Vallon.
Deru, Duruy, Deruy, Duriex.	Rocher, Durocher.
Derive, Desruisseaux.	Laroche, Delaroche, Belle-roche.
Rivière, Hauterive.	Duroc.
Dulac.	Delpierre, Delapierre.
Deleau.	Laforêt (Da Sylva).
Duvivier (2).	Dubois, Dubosc, Dubochet.
Delétang.	Bosquet, Bocage, Buisson.

(1) *Traité de l'origine des noms.*

(2) Plusieurs de ces noms sont parfaitement wallons. Il en est beaucoup qui, quoique français ou romans, se traduisent en wallon dans le peuple. Ainsi *Deveri*, *Delva*, *Detige*.

Dubuisson, Bouxhon.	Laruelle, Delleruale.
Lahaye, Delhaye.	Lachaussée.
Dechamps, Deschamps,	Duchemin.
Grandchamps Jeunechamps,	Delvoie, Viellevoye.
Champeaux.	Destrée.
Marais, Mrets, Demarais.	Chavée.
Fontaine, Lafont, Lafon-	Lalande.
taine, Delafont, Bonnefont,	Duclos.
Bellefont, Fonfrède.	Bruyère, Labruyère, Del-
Dubreuil, Broglie, Duples-	brouwire.
sis (¹).	Courtil, Decorti.
Falise, Faloise, Noirfalize,	Dusart, Desessart, Grand-
Coirfalize.	sart.
Detry, Detrixhe.	Debougnoux.
Delvenne.	Dellebovière, Laboverie.
Delgoffe.	Werihai.
Delgotalle.	Borboux.
Deweze.	Delhaxhe.
Delheid, Peléeheid.	Heuzeu.
Dumont, Grandmont, Chau-	Defæweux.
mont, Hautmont, Montaigu	Chainaye.
(Montalto).	De Saulcy, Delsaux.
Dutertre, Decroupet.	Cabu.
Detiége.	Chantereine (²).
Descombes.	Chantemerle.
Delrue, Delarue.	

*D'ouvrages de la main des hommes.*

Deville, Delleville, Neu- Grandville, Vieuxville, Vil-  
ville, Villeneuve, Laneuville, lenfagne.

(¹) Mots purement romans.

(²) Lieu où chantent les grenouilles, correspond à grenouillière.

Dubourg, Bourguet, Bor-	Lacase.
guet.	Dumesnil.
Duhamel.	Dumonceau.
Delcommune.	Beaulieu.
Duchâteau, Duchasteau,	Beaufort, Montfort.
Chatel, Catel, Chatelet (Cas-	Descamps, Ducamp (Del-
tiglione).	campo).
Dumanoir.	Duverger (Baumgarten).
Lacour, Delacour, Delcour,	Dujardin, Dejardin, Duparc.
Bassecour.	Lagrange, Desgrange.
Laferme.	Lamarche.
Chaumette.	Delaplace, Laplace, Del-
Latour, Deltour.	place.
Laforge, Delforge, Neuf-	Pierrier, Pierry.
forge.	Lhopital.
Dufour, Dufourneau, Four-	Maison, Maisonneuve, Des-
neau.	maisons, Grandmaison.
Dumoulin, Molinet (Bro-	Darc, Darche.
gio, de Broglie).	Delchambre.
Dupont, Doutrepont, Dou-	Delsalle, Gardesalle.
trelepont, Pierpont (¹).	Laporte, Delaporte, Del-
Chapelle, Lachapelle, Ca-	porte.
pelle (Kirsch).	Brassine, Delbrassine.
Demoustier, Neufmostier,	Carrière.
(Münster).	Dupuis, Depuce.
Duclocher, Hauteclocq.	Delaitre (Kerkof).
Labaye (Abbadie).	Sepulcre.
Muraille, Beaumur.	Delxhure.
Defossé, Delfosse, Horotte.	Delpaire.
Demazure.	Delsemme.
Mansion.	Delhamende.

(¹) Peut-être deux prénoms réunis, Pierre-Poncée.

Dedoyard.	Werihas.
Delsupexhe.	Flamache.

*Exemples de noms empruntés aux localités.*

Johan delle Boverie (1409 Echev.).	Piron de Graveroulle (1428 ibid.).
Rigaul de Moulhiens (ibid.).	Collar de Pessoirue (1320 Ch. 528).
Giele de Molin (1416 ibid.).	Robin dit de Petrosa (1433 Ch. 587).
Heury de Mollin (1468 ibid.).	Thomas de Vilainfagne (1447 Echev.) var. Ville en Fagne.
Collard de Jardin (1416 ibid.).	Jehans de Cortis (1314 Ch. 507).
Reniers dou Jardin (1360 Ch. 770).	Lambert Delpreit (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).
Jacques d'Elderen dit de Jardin (Lef.).	Hubardelle Fontaine (ibid.).
Goffin de Preit (1416 Echev.).	Wery de Hozémont dit de Fontaine (Lef.).
Lambert Delpreit (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).	Guillaume Delle Vilhe (1308 Ch. 479).
Hubardelle Fontaine (ibid.).	Rogier dit delle Loge (1325 Ch. 572).
Wery de Hozémont dit de Fontaine (Lef.).	Guy delle Soxhe (Hemr. 225).
Johan des Maretz (1424 Echev.).	Johan delle Court (1409 ibid.).
Johan delle Poite (ibid.).	Ghisbrecht del Porte (1424 ibid.).
Rigaul delle Roche (1428 ibid.).	De Thinnes dit del Vaux (ibid.).
Goeswyn de Champs (ibid.).	Collar de Vaul (1438 Echev.).
Loren delle Fallieze (1409 ibid.).	Jean Rosset dit de Laître (ibid.).
Johan delle Falloize (1446 ibid.).	Jean de Neufville dit Marteau (ibid.).

- Thiry de Marteal (1409 Echev.). Franckot de Spau (1422 Echev.).  
Collarde Martea (1454 ibid.). Ponsar de Cutice (1458 ibid.).  
Goffiens Marteaz (1371 Ch. 841). Gerard de Flémale (1409 ibid.).  
Wathier Malhierbe (1442 Echev.). Johan delle Heuzier (ibid.).  
Loren Malle Hiebre (1446 ibid.). Johan de Houtain (ibid.) var.  
Maliebe (XIII<sup>e</sup> s. Ch.). de Houtain.  
Makaire delle Heyd de Flémalle (Lef.). Philippart de Haccourt (1422 ibid.).  
Nicolas de Perriers (XIII<sup>e</sup> s. Ch.). Louis de Mostier sur Sambre (1353 Ch. 709).  
Berthollet dele Spessehaye (1428 Echev.). Henri de Lavatorio (1386 Ch. 885) var. de Lavoir.  
Rigal dele Vingue (1382 Ch. 871). Andrier de Moucheal (1409 Echev.).  
Everard Tutelers dit delle Goffe (Lef.). Ernult de Seraing (1409 Echev.).  
Delle Ruelle (Rendages proclamatoires 1562). Wilheamme de Sart (ibid.).  
Werixhas (ibid.). Lowy de Vellerous (1354 Ch. 484).  
Lambert de Lapide alias Van den Steyne (1501 Echev.). De Haurech dit de Presles (Lef.).  
Johan de Ladrir (1335 Ch. 614). Nicolas des Prez dit Lardennois (ibid.).  
Johan dit des Beghines (1317 Ch. 519). Colienne de Neuforge dit des Pouxhons (ibid.).  
André de Insula (1338 Ch. 620). Winand de Werst dit en wallon Warsage (ibid.).  
Renechon de Horion dit de Costeal (1409 Echev.). Pierre d'Heur dit Oranus (ibid.).

*Du règne animal :*

Lion, Lionet.	Lelièvre.
Desursins.	Tesson.
Mouton (Schaf.).	De Bièvre.
Lagneau, Piedagnel.	Lerat.
Auxbrebis.	Souri, Mulot.
Belier, Belin.	Spiroux.
Polain, Poutrin.	Loiseau, Loisel.
Lebœuf, Delbœuf, Piedbœuf.	Lecoq, Coquelet, Cokai, Co-kaikoc (3).
Badet.	Poulet, Poussin (Pinto).
Leporc, Lepourceq, Porquin, Lepourceau (1).	Malar.
Cochon (Vercken).	Corbeau, Corneille, Crahay.
Lahure.	Lagasse, Lagache, Laguesse.
Leveau.	Laigle (Aquila).
Lechien.	Rossignol.
Lechat, Lecat.	Pinson.
Leloup, Duloup, Leleux (Wolff) (2).	Larondelle.
Louvet.	Moineau, Moxhon.
Renard (Fuchs, Devos).	Lepervier, Moxhet.
Decerf (Hirsch).	Lepic.
Chevreau, Chevreul.	Vanneau.
Ledin.	Poisson.
	Salmon.
	Chabot.

(1) Les armoiries de beaucoup de familles de la bourgeoisie sont parlantes, c'est-à-dire portent comme pièce principale de l'écu, un objet qui rappelle le nom de famille. Voyez le blason des familles Porquin et Royer dans l'ouvrage de de Rye, par MM. Bormans et Poswick. Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini.

(2) Une famille Leloup de Spa, dont quatre frères étaient au XVI<sup>e</sup> siècle tous propriétaires de forges, décida que le 1<sup>er</sup> porterait seul le nom de Leloup, et que les trois autres pour éviter la confusion s'appelleraient respectivement Wolff, Lupus et Lovinus.

(3) On trouve ainsi des onomatopées. La famille du nom de Cokeacouk figure dans les Rendages proclamatoires (1562-1594).

Del Grevesse (Krebs).	Botin.
Lamouche.	Gôdi.
Papillon.	Bazin.
Bourdon, Malton.	Bara.
Grillon.	Goret (¹).
Quatpers.	

Il est à propos de faire remarquer que tous ces noms n'ont d'autre source que celle de sobriquets ou d'enseignes. Quant aux premiers, la malice populaire en a affublé les individus, soit pour flétrir un vice, soit par dérision, ou encore par analogie de caractère. Les Indiens de l'Amérique Sioux, Apaches, n'en usent pas autrement en se donnant les noms de Bison, de Renard des Prairies, etc.

La même observation que nous avons faite à propos des listes précédentes, peut trouver ici sa place. Il est des noms tels que *Crahai*, *Polain*, qui peuvent trouver leur étymologie dans différentes significations. *Crahay* signifie à la fois, corbeau et scorie; *Polain* peut venir de poulain ou dériver de Pol, *Brixhe* correspond aux noms de Brigitte et de la gourme.

*Du règne végétal et minéral, etc.*

Dechesne, Chaineux, La-	Delaunais, Delaunoy.
chainaye.	Delsaux, De la Saulx, Du-
Delorme.	saux, Delsa.
Dunoyer.	Dutilleux, Detilleul, Detil-
Poirier, Périer.	houx (Linden).
Rouveroy (2).	Devigne, Delavigne.
Defraine, Fraineux, Lafrai-	Olivier, Castaigne.
naye.	Dejondc.
Defawe, Defaweu, Lefau,	Lépine, Dépinois, Lespi-
Defooz, Defays.	neux, Spineux.
Desonay, Lonay.	Lehoux, Heuze, Heuzeu.

(¹) Malar, Botin, Gôdi, Bazin, Barat, Goret, signifient respectivement en wallon : oison mâle, houvillon, verrat, bâlier et petit cochon.

(²) Rouveroy se trouve dans les Rendages proclamatoires.

Lourtie.	Lerain.
Legrain.	Poivre.
Racine.	Demarteau, Martel.
Cardonel, Cardon.	Delepée.
Fêchereux, Feuchères.	Lacrosse.
Mossay.	Bonnet.
Froment, Fromentin.	Lecloux, Decloux.
Lavoine.	Delleplanche.
Millet.	Picqueray.
Delorge, Graindorge.	Torchon.
Lafleur (1), Fleury.	Bolette.
La rose, Rose.	Crasset.
Malherbe, Malesherbes.	Potdevin.
Cognoul.	Delbawete.
Bioleux, Biolley.	Bouchtai.
Charneux.	Froidmanteau.
Defer.	Froidebize.

*Exemples de noms empruntés au Règne animal et au Règne végétal.*

Guillaume Jean dit Corgnoulhe de Chesteling (1329 Ch. 528).  
Henri dit Coc (1344 Ch. 658). Gillar de Cok (1320 Ch. 538) (2).  
Henri dit Cywongne (1348 Ch. 170). Johan de Chiwongne (Hem. 204).

Gielet de Fraisne (1441 Echev.).

Johan dit de Fenal (1317 Ch. 519).

Alissandres de Fechières (1314 Ch. 507).

Johan de Spiroul (1424 Echev.).

Colar Sansonnet (1351 Ch. 696).

(1) Les noms du genre, tirés du règne végétal étaient fort connus parmi les comédiens ; on connaît par exemple *Bellerose*, *Floridor*, *Lafleur*, *Fleurt*, et même *Des oeillets*. (Note du Roman comique, t. II, p. 183.)

(2) Ce mot peut donner lieu à une double étymologie, soit qu'il s'agisse de la profession de cuisinier, ou de l'enseigne du Coq.

Reynald de Ursi (1325 Ch. 574).  
Jakeme dit Castaigne (1290 Ch. 1287).  
Warnier de Velroux dit le Chien (Lef.).  
Johans dit li Ras (1325 Ch. 572).  
Henry le Rat (Hemr. p. 321).  
Jean Bokehons (1306 Ch. 479).

*Exemples de noms empruntés aux enseignes.*

Johan de Cheval (1424 Ech.).	Johan de Caveal (1386 Ch. 884).
Thiry de Cheval (1409 Echev.).	Wotre de Capealdor (1408 Ch. 941).
Wilheamme de Coir (ibid.).	Johan de Huy dit de Laigle (1435 Echev.).
Jacques des Prez dit de Coir (Lef.).	Johan de Leverier (1424 Echev.).
Ysabea delle Heppe (1428 Echev.).	Johan de Larbre Espine (ibid.)
Giele delle Clocke (ibid.).	Pierre des Balances, chaneur de Liége (Lef.).
Robert delle Ancke (ibid.).	Gerar le Cockin dit de Heaume (ibid.).
Dame Catherine Crucefy (1416 Echev.).	Jacques le Cockin dit de l'Arbaletre, var. de l'Aba lastre (ibid.).
Clouz delle Chièvre (1428 ibid.).	Nicolas de Backenheim dit du Croissant (Lef.).
Cloussez delle Chivre (1383 Ch. 877).	Renier de Biersez dit du Léopard (Lef.).
Clouz de la Flour de Liz (1408 Ch. 941).	Johan Mailhar (1409 Ech.).
Johan de la Grant Maison (1512 Ch. 1112).	Gille Mailhar (1381 Ch. 869).
Walthère delle Clakeke (1370 Ch. 827).	Jean dit Mangin de Mar mault dit de Maillard (Lef.).
Jean delle Cariteit (1365 Ch. 813).	
Wilheam delle Cruce (1374 Ch. 839).	

Graveroul dit de Prustin, var. Pristien (Lef.).	Mathier del Roese (1422 ibid.).
Johan de Rogge Escut (1424 Echev.).	Johan de Saint-Esprit (1428 ibid.).

*Extrait de la liste des arbalétriers liégeois du XVI<sup>e</sup> siècle.*

Thiry du Sanier d'or.	Piron des Trois Seraines.
Raeskin de l'Homme armé.	Floris delle Spée.
Gillet de la Rolette.	Florent delle Cloche.
Conrard de la Vignette.	Henri de Coq.
Colard de l'Aigle.	Paulus de Real d'or.
Johan de Heaulme.	Martin de Verd Cheval.
Henri delle Brebis.	Gillet del Roese.

L'on trouvera dans les *Recherches de la paroisse St-André* de M. S. Bormans, une foule d'enseignes ayant ainsi donné leur nom à des familles liégeoises.

§ 6. — *Noms fournis par les langues étrangères.*

Nous rangerons dans cette dernière catégorie, les noms qui appartiennent aux langues étrangères, et dont l'existence est constatée dans notre pays. Il faut chercher leur raison d'être soit dans ce que, quoiqu'originaire du pays même, certaines familles les traduisirent sous l'empire de la mode, ou par la nécessité d'établir une distinction avec des noms similaires ; soit dans le fait d'une immigration (1).

L'on conçoit que ce qui s'est pratiqué pour notre langue, a eu lieu pour les autres pays et que là, donc, il s'est établi parallèlement une onomatographie, où toutes les origines données ici, se retrouvent. La formation du nom de famille y est identique.

(1) Souvent les familles changeaient leur nom, quand l'un des membres allait s'établir au pays étranger. Les *Del Grevesse* eurent une branche qui en se fixant au pays flamand, s'appela *Van den Creeft*, tandis qu'une autre, émigrant en Allemagne, s'appela *Von Krebs*.

I. — *Noms à désinences latines.* La plupart ont été formés soit par des génitifs et signifient : *fils de*. Les Rendages proclamatoires nous en fournissent de nombreux exemples.

Petri.	Gerardi.	Henrici et Hen-	Stephani.
Pauli.	Philippi.	drici.	Everardi.
Francisci.	Raimondi.	Jacobi.	Arnoldi.
Lamberti.	Rogerii.	Waltheri.	Quirini.
Laurenti.	Robertii.	Nicolaï.	Fabri.
Léonardi.	Huberti.	Martini.	Renardi.
		Conrardi.	

On trouve déjà au XIII<sup>e</sup> siècle dans les chartes de St-Lambert : Mathias *de Novo Lapide* (1386 Ch. 901), Walthère *De Quercu* pour Dechêne, *Barbatonsor* pour Barbier, *De Petrosa* pour Pierreuse (1394 Ch. 911). Comme nous avons actuellement *Magis*, *Molitor*, *Omalius*, *Sartorius*, *Fabricius*, etc.

Soit à l'époque où il fut de mode parmi les savants, les écrivains, les artistes même, de latiniser son nom. Pour le dire en passant, il fut même de bon goût de le traduire en grec, voire en hébreu.

Qui ne sait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, tout homme célèbre déguisa son nom, que Zutman devint Suavius;

De Blois,	Blosius ;
Van der Beken,	Torrentius ;
Plaisant,	Placentius ;
Del Brouck,	Paludanus ;
De Corte,	Curtius :
De Smet,	Faber ou Vulcanius ;
De Hondt,	Canisius ;
De Witte,	Candido ;
Weiss,	Albinus ;
Van der Does,	Dousa ;
Vermeulen,	Molanus, etc., etc.

*Mélanchton*, *Xylander*, *Oecolampade* étaient primitivement *Schwarzerd*, *Holzman* et *Hausschein*. Le peintre Vanucci n'est guère connu que sous son nom d'*André del Sarto*, nom qu'il s'attribua parce qu'il était fils d'un tailleur : *Sarto*. De même qu'on ne se douterait guère que *Métastase* était primitivement *Trepassi*. Le Père Canard confesseur de Louis XIV s'appela le Père Annat, en traduisant son nom. On trouverait encore chez nous des noms à transformation analogue. *Simus* nom d'une famille du marquisat de Franchimont, signifie Camus.

II. — *Noms flamands ou hollandais.* Les études sur l'origine des noms patronymiques flamands, de M. Van Hoorebeke ont complètement élucidé la question de la source, de l'éty-mologie de ces noms. Il nous suffirait d'y renvoyer le lecteur. Nous résumerons en peu de mots sa théorie.

Les noms d'origine flamande ont une physionomie qui les signale à première vue. Nous ne parlons pas des noms précédés du *Van* dont une bonne part sont pourvus. Nous indiquerons :

1<sup>o</sup> Ceux se terminant par *son*, *sone*, *soene*, *soen*, *zon*, *zone*, *zoene*, *zoon*, *zoone*, *zeune*, et qui signifient *fils de* :

Bodson, fils de Radbodon, par aphérèse.

Colson, id. Colin ou Colas.

Franson, id. Francois.

Janson, id. Jean.

Renson, id. Laurent.

2<sup>o</sup> Ceux qui commencent par *ser* ou *tser* (<sup>1</sup>) sire ; et *ver*, dame.

Tserclaes, fils de sire Nicolas.

Tsersteven id. sire Etienne.

Vertruyen, id. dame Gertrude.

3<sup>o</sup> Ceux finissant par un *s*, génitif flamand, signifiant *fils de* : Aerents, fils d'Arnould.

(<sup>1</sup>) Le T est la forme elliptique de l'article neutre *het*.

4<sup>e</sup> Ceux terminés en *sen* ou *sens* et signifiant *petit fils* de : Thonissen, petit fils d'Antoine.

5<sup>e</sup> Ceux finissant en *ken* qui signifie *enfant*. Gilken, fils de Gilles.

6<sup>e</sup> Ceux terminés en *man* désignant un diminutif et signifiant petit. Gilman, petit Gilles; Peterman, petit Pierre.

« Les noms flamands précédés des particules *de*, *d'*, *den* (équivalents des articles *le*, *la*, *l'*, en français), font corps avec le mot suivant, et ce dernier ne peut en être disjoint, que ce nom soit écrit d'un trait ou qu'il s'écrive en deux mots, par exemple :

De Man (L'homme); de Wolf (Le loup); De Mulder, De Molder, De Meulenaer, De Molenaer (Le Meunier); De Graeve, De Graef (Le comte); De Borchgrave (Le vicomte); De Meyer (Le maire, Le mayeur); De Groot (Le Grand); De Witte (Le Blanc); De Backer (Le Boulanger); De Beer (L'ours); De Koninck (Le Roi); De Keyser (L'Empereur); De Vos (Le Renard); De Jonghe (Le Jeune); De Smedt (Le Févre); Den Duyts (L'Allemand); De Vlamynck (Le Flamand); De Waele (Le Wallon).

L'article flamand n'a donc rien de commun avec la préposition française *de* qui a une tout autre acceptation et correspond à la particule flamande *Van* et à la préposition latine *ex*, *a* ou *ab* (1). »

Nous aurons l'occasion de revenir sur l'introduction de l'élément thiois dans les noms patronymiques du pays. Il nous suffira pour le moment de constater qu'autrefois, plus qu'aujourd'hui, il y eut amalgame entre la population d'origine wallonne et celle d'origine wallonne, que toutes deux vécurent pour ainsi dire côté à côté. Notre langue, notre patois, subit pendant assez longtemps l'influence de ce dialecte teutonique, pour avoir conservé des traces nombreuses de cette empreinte.

Beaucoup de noms énigmatiques, c'est-à-dire ne présentant

(1) *Patria Belgica*.

pas de signification, sont expliqués par le flamand. Tels sont Havart, Coppin, Calmart, Bauwens, Braerus, Bartels, Beckx, Sels, Suys, Stoffel, Selys, etc.

III. — *Noms allemands.* Dont beaucoup finissent par les mots : *berg* (montagne), *stein* (pierre), *feld* (champ), *born* (fontaine), *bach* (ruisseau), *dorff*, (village), *hoff* (cour), *hausen* (maison), *holz* (bois), *thal* (vallée), etc.

IV. — *Noms anglais, italiens et espagnols*, etc., tels que *Steward* ou *Stuart*, *Butler*, *Green*; *Broglio*, *Negri*, *Piccolomini* (<sup>1</sup>); *Robiano*, *Succa*, *Guaita*, *d'Alcantara*, qu'une connaissance même très superficielle des langues étrangères, fera aisément attribuer au pays d'où ils vinrent, fera restituer à leur source primitive.

Ces noms exotiques indiquent manifestement que les ancêtres de ceux qui les portent, émigrèrent ici, vinrent se fixer autrefois dans notre pays.

Nous avons dit, à propos des noms flamands qu'ils avaient pour la plupart une physionomie particulière. L'on peut ajouter que presque tous les noms — par leur terminaison — donnent en quelque sorte, le signallement de leur nationalité; qu'ils portent sur leur mine, la marque de leur lieu de provenance. Certaines terminaisons sont particulières à ces pays. C'est là une remarque qui n'aura échappé à personne.

Scarron dans le *Roman comique* (<sup>2</sup>) écrivait, au sujet d'un sénateur breton nommé De la Garouffière « ce qui me fait croire qu'il était plutôt angevin que breton, car on ne voit pas plus de

(<sup>1</sup>) On peut voir dans l'intéressant article sur l'ancienne verrerie liégeoise de M. Van de Castele, inséré au *Bulletin de l'Institut archéologique*, T. XIV, parmi les noms des gentilshommes italiens verriers, fixés à Liège au XVII<sup>e</sup> siècle, les noms de *Dallaqua*, *Massaro* et même *Rigoz*, qui ont pu se perpétuer dans notre pays.

(<sup>2</sup>) Seconde partie, chap. VIII.

noms bas-bretons commencer par *Ker* que l'on en voit d'angevins terminés en *ière*, de normands en *ville*, de picards en *cour* et des peuples de la Garonne en *ac.* »

Nous pourrions ajouter que les finales en *off*, *ine*, *tscheff*, *vitch*<sup>(1)</sup> et *ski* décèlent à coup sûr des noms russes ou polonais, aussi bien que celles en *sco* des noms roumains ; qu'enfin, les noms précédés de *Mac* et de *O'* trahissent leur origine immédiatement et les font reconnaître pour appartenir respectivement à l'Ecosse et à l'Irlande.

Dans cet ordre d'idées, nous devons attirer l'attention sur certains noms de notre pays, qui, outre qu'ils portent la marque authentique de leur ancienneté, se révèlent comme les seuls vrais noms aborigènes.

Nous en avons donné des spécimens dans les listes précédentes.

Les noms de *Moxhon*, *Moxhet*, *Raxhon*, *Botin*, *Delsemme*, *Delvenne*, *Delgoffe*, *Debougnoux*, *Delhaxhe*, *Delheid*, *Bourdouxhe*, *Bragard*, *Randaxhe*, *Xhardez*, *Davereux*, ont un cachet spécial, un caractère propre et distinct, qui ne se rencontre dans aucun mot appartenant à un autre idiome. Ils sont typiques, ce sont ceux qui sont les plus intéressants à étudier.

(<sup>1</sup>) La finale *off* signifie appartenant à...; la terminaison *witch* est lithuanienne, fils de.... et la finale *ski* a la signification de : provenant de....

### Des variations dans l'orthographe des noms.

Nous avons déjà fait observer que le peuple wallonnise certains noms patronymiques; ainsi de *Duvivier*, *Detilleux*, il fait *Devevi*, *Detioux*; mais le nom authentique, celui qu'on porte, qu'on écrit, reste dans sa forme française. L'inverse eut probablement lieu parfois, et autrefois, c'est-à-dire que des noms à forme wallonne furent francisés.

Ceci nous amène à parler des modifications apportées aux noms de famille. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre ont subi des changements tels qu'ils sont complètement défigurés. L'orthographe primitive n'ayant pas été strictement conservée, ils sont pour ainsi dire travestis, méconnaissables. C'est ainsi que *Hault-pas* est devenu *Hopa*, *Malgras* a été changé en *Malgrave*; *Bealwier*, *Beawire* en *Baiwir*; *Boyleawe*, *Boileave*, *Boleau*, *Boilieuwe* en *Boileau* (1), *Delle Calchie* devint *Del Chaucie* et finalement *De la Chaussée*. Un René *Drougebiert*, que nous avons trouvé dans les *Echevins* en 1409, est bien certainement le même que Renson *Drinkebière* qui figure dans une charte de 1381.

Ceci a lieu aussi pour les noms de lieux. Le hameau de Villers-aux-Tours ne s'appelle en wallon que *Viatour*, qui lui-même a donné son nom à une famille de ce nom.

On trouve dans le *Miroir des nobles*, p. 235 et 250 les noms de familles *Forchelhoules* transformé en *Focroule*; *Mailhewair* changé en *Maillar*, qui lui-même est orthographié dans une charte de 1322, n° 558 : *Malhuars*. *Hœn de Brouck* est devenu *Hoensbrouck*. Le généalogiste, adoptant en cela une chose passée en force d'habitude par le peuple, féminisait un nom de famille. Ainsi Hemricourt ayant à désigner une femme de la famille de *Floven*, dit : Dame Béatry *le Flovenresse*, p. 253.

(1) Certains noms ont engendré des diminutifs injustifiables par des règles quelconques. Exemples : *Boyloteau* fils dudit *Boyleawe* (*Hemr.* p. 243). De... et de *Jehan Pyvo* issirent *Johan Pivoteaz* et... (*Ibid.* p. 292).

Comme témoignage des variations que la succession des temps peut apporter à un nom patronymique, l'on peut consulter la liste que nous donnons ci-après et une *notice généalogique sur la famille LOUVREX et LOVERIX*, de M. Thys (2). Ce nom a été successivement orthographié *Lauwrins*, *Lauweris*, *Lauwerix*, *Leuwerix*, *Louwerix*, *Louverix*, *Louvrix*, *Louvrex* et *Loverix*; il provient du prénom *Lauwrens* ou *Laurens*.

*Exemples des variations de l'orthographe et des transformations de noms patronymiques, puisés dans la généalogie de Lefort.*

Henri Solo dit du Soleil.	Villiers, Libert de Villers dit
Thonnar de Berleur dit de Bierleur.	Larbalestrier. Gilles de Donchierf dit Donceel.
Thonar de Bierleur dit del Berlour.	Conrard de Donchierf dit de Doncher, var. de Donceel.
Thiri de Moulant dit de Moilant.	Courard de Donchierf dit Doncheil.
Thiri de Moulant dit de Moelland.	Lambert de Donchierf dit Donceel.
Jean Frognut de Chaynée dit Frongteau.	Pierre Charle de Donceel dit Donchierf.
Thiri Pouillon dit Poillon, var. Pouillon, Thiri Pouilhon.	Marie Naccarts dite Nakaert.
Jean Poilhon.	Eustache de Romershoven dit de Rumeucourt.
De Coir en latin De Cornu.	Isabelle de Bernieulles dite de Vernieulles.
Oda de Jouprel dite Joupplet.	De la Saulx dit delle Sase.
Gérard del Cange dit Des Canges.	Jean de Ghoye dit de Goye.
Marie de Hioul ditte de Hoioul.	Raes de Ghoye dit de Goiet.
Libert dit Lardennois de	

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

Guillaume de Gulpen dit de Galoppe.	De Cloeth dit Clout.
Wautier de Noville dit de Hemrikette dit Remikette.	Marie de Tilhoul dite de Tinlou.
Jean de Henri dit Henrici.	Jean de Hovyet dit de Huiet.
Jean dit Hardis, var. Jean le Hardy.	Jean de Mailly dit Maillet.
Jean de Creeft dit delle Grevesse.	De Mirbichl dit Mirbach.
Herman van deWyer dit de Vivier.	Ailid de Termogne dite Termonia.
Panguart dit Paingnart.	Henri de Verviers dit de Vervy.
De Bernau dit de Bernar.	Gilles Copin dit Copen.
De la Cornehuse dit Corenhuse.	Jacques d'Orjo, var. d'Orjault, var. d'Orjol.
De la Heyd dit delle Heys.	Marchiens de Fyez (Hemr. 340) = Malvoisin.
Rieuwechial dit Ruisseaux.	Le nommé Labaie ou autrement Abel.

La raison de ces variations n'est pas difficile à trouver. Chaque prêtre baptisant avait, en matière de nom propre, son système d'orthographe. Ainsi une famille, dont le nom est écrit d'une manière pendant un certain nombre d'années, sera, après cela, écrit d'une autre façon, parce que le curé ou le vicaire aura cédé sa place à un autre. Par ignorance ou pédanterie, le nom primitif était estropié, défiguré. C'est là, vraisemblablement qu'il faut chercher la raison d'être de ces noms de famille formés de deux prénoms accolés : *Henryean* (l'i et le j formant y grec), de Henri-Jean; *Pierhugues*, de Pierre-Hugues; *Pierpont*, de Pierre-Ponce (<sup>1</sup>). C'est ainsi que des prénoms se sont fondus en un seul. Angèle qu'on prononce encore en wallon : Anne-Géle, Marianne, de Marie-Anne.

(<sup>1</sup>) On peut chercher l'étymologie de Pierpont, ailleurs, car nous trouvons dans une charte de 1408 le nom de Gérard Pierpot.

Voilà l'une des causes qui rendent beaucoup de noms inexplicables actuellement. Il en est d'autres, et il nous faut les signaler, car on peut affirmer que sans elles, presque tous les noms auraient une étymologie transparente.

Certains noms sont indéterminables, ne livrent pas le secret de leur origine, parce qu'ils proviennent de langues étrangères, parce que leur forme primitive a été altérée dans le pays où elle n'était pas comprise. Cette altération s'est produite à la fois dans la prononciation et dans l'orthographe. « Il y a une infinité de noms dont on ne connaît pas l'origine, dit le P. Menestrier, faute de savoir les langues particulières des provinces ou des pays étrangers » d'où ils ont pris leur source.

Meindinger, auteur d'un *dictionnaire des langues teuto-gothiques*, émettait la même réflexion, dans sa spécialité, en disant que « les anciens noms de personnes et des peuples ont presque généralement une signification quelconque, qui n'était restée ignorée jusqu'à présent que par suite du peu de connaissance que l'on avait des idiomes teutons. »

Il est bien certain que si l'on était entouré de tous les éléments nécessaires, familiarisés avec toutes les langues, avec tous ses dialectes il ne resterait qu'un fort petit nombre de noms devant lesquels l'on aurait à confesser son ignorance. Combien de dérivés et de diminutifs, par exemple, formés par apocope, par aphérèse, c'est-à-dire des prénoms auxquels on a enlevé la tête, ou supprimé la queue, ou encore par métathèse, par anagramme. Qui penserait à chercher l'origine de *Lascot* dans *Colas*, par anagramme ? Chaque langue a ses diminutifs plus ou moins bizarres, hétéroclites.

Citons quelques exemples de noms assez communs dans notre pays et qui pourraient s'expliquer par les patois étrangers, ou par la langue romane, ou encore par leur racine germanique.

*Graffard* signifie greffier en patois normand.

*Groulard* id. qui roucoule id.

*Havard* signifie un homme soumis au droit féodal du *havage* (voy. ce mot dans *Ducange*).

*Talbot* id. voleur, bandit en langue romane.

*Lecar*, autrefois Lescart. L'avare id.

*Bouchart* du roman qui signifie charpentier.

*Massange* du terme juridique Mesange, Masange.

*Ancion* diminutif français du diminutif germanique *Anselo*.

*Husson* id. du germanique *Huzo*.

*Rizet* id. id. *Rizo*, etc., etc.

### Des sobriquets.

Nous eussions pu déjà, traiter la question des sobriquets à propos des noms empruntés aux défauts physiques, ou au règne animal, mais il nous a paru préférable d'en faire l'objet d'un chapitre spécial.

Les sobriquets sont universels. Ils ont été créés par le peuple et ils sont nés du besoin qu'avait celui-ci de donner satisfaction à sa malignité, à son penchant pour la raillerie, pour la moquerie. Il servit aussi de manifestation à la vindicte publique qui flétrissait le vice. De là cette quantité innombrable de noms grotesques, ridicules ou risibles, injurieux, même outrageants. L'on sait que beaucoup de familles ont dû demander de faire modifier leurs noms. L'on trouvera dans le *Dictionnaire des familles qui ont fait modifier leurs noms en vertu d'ordonnances ou de décrets depuis 1803 jusqu'à 1867*, des exemples de noms tels que Brigand, Cochon, Cocu, Coquin, Judas, etc.

Les sobriquets sont fort communs dans les hameaux, les villages. Nul n'en est exempt et actuellement encore, il n'est pas une petite agglomération d'habitants où on ne constate un certain nombre de familles ayant leur sobriquet ancien, sous lequel elles sont infiniment mieux connues que sous leur nom véritable (1).

(1) Jean Hubert Poncin affirme que le nom de Poncin est un sobriquet et que Dohet est son véritable nom, enfin que ce nom de Poncin était le sobriquet de Poncelet Dohet son père (*Archives de Spa*, 1730. Enquête).

Dans notre ville natale, nous trouvons quinze à vingt familles par exemple, qui ne sont habituellement désignées que par leur sobriquet ; ce sont *Toirto*, *Cabri*, *Tâtô*, *L'chesseresse*, *Keket*, *Creton*, *L'crompire*, *L'amoreux*, *Mâssi Bonnet*, *L'crollé*, *L'chet*, *L'bodet*, *L'malzin*, *Laboulle*, *Mantoute*, *Gâmette*, *L'rôltai*, etc., etc.

Il s'en crée même de récents ; un individu connu pour laisser sa femme se prostituer a été surnommé *li Bidleur*, par analogie au métier de celui qui loue des chevaux aux étrangers.

Sans nul doute tous ces sobriquets eurent leur raison d'être mais actuellement, ils sont pour nous lettre morte. De là ces noms de famille bizarres que l'on rencontre assez fréquemment et dont on ne peut expliquer l'origine que par des probabilités. Les généalogies de Lefort citent un *Barbesalée*, un *Douzeaidans* (de Theux) (<sup>1</sup>). Les chartes de St-Lambert un *Chieng Solz* (Cinq Sols), Hemricourt un chevalier *Malassuré*. Nous avons noté comme existant actuellement, des *Binamé*, des *Painparé*, des *Cokaikouk*. Il y a *Dieu*, *Vieux Dieu* en France, *Pater noster* en Belgique, *Santa Maria* en Espagne, comme il y eut autrefois un *Nostradamus* en France. Nous avons recueilli la firme sociale *Aujourd'hui et Vogler*, lithographe à Schaffhausen, et le nom de *Demain* au courant de notre travail. Theux posséda jadis un individu du nom de *Troispater*, et Spa comptait au dernier siècle des *Pilate*, des *Hérode* et des *Tiber*, ce qui fournit à un étymologiste du terroir, l'occasion d'émettre fort sérieusement l'avis qu'une colonie juive était venue se fixer de la Judée en Ardenne ! (<sup>2</sup>) M. Magnée auquel nous devons communication de quelques notes curieuses sur ce sujet, nous apprend qu'il se trouve en Hesbaye une famille du nom de *Disconihil*, nom qui fut probablement donné par un magister à un élève peu zélé.

(<sup>1</sup>) Une charte, de St-Lambert, du XIII<sup>e</sup> siècle, contient le nom de *Hanes Saligos*. Ce nom pourrait donner lieu à une étymologie erronée. Van Hoorebeke fait venir Saligot du primitif Salico.

(<sup>2</sup>) Herve est second en noms israélites quoique portés par de vrais catholiques : *Elias*, *Moïse*, *Braham*, *Joseff*.

Il n'est personne enfin qui n'ait ouï les noms des familles célèbres en Italie : *Malatesta* et *Sacripante*, *Boceabellla*, *Buoncompagni*.

Les noms étranges réellement drôles sont plus fréquents qu'on ne se plait à le croire.

Et pour preuve, nous n'en voulons que cette liste recueillie dans l'état-civil de Paris, publié quotidiennement à la quatrième page du journal *La Liberté* pendant le seul mois de septembre 1878.

MM. Taillefesse, Bientourné, Boudin, Beurdeley, Labarbe coiffeur (1), Neuve Eglise, M<sup>les</sup> Brouillard, Amour, Mettavant, Rateau, Cochon, MM. Canneva, Paysan, Paillard, Souillard, Lourdeau, Brulfer, Soleil, Loisif, Liévreaux, Lehideux, Cornu, Chaperon, Profit, Dieu, Lamourette, Serbouse, Sellier, Cabaret, Testard, Carcas, Malgras, le Vicomte Farine, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Bénite, Beurier, Delanativité, Arbogast, Guerrier, Trognon, Garce, Desmeules, Lanclume, Levaneur, Tombe, Dalloyau, Larue, Moricault, Sergent, Deschiens, Davoine, Groseiller, Brispot (2).

C'est à supposer que nous avons inventé. Pas n'est besoin de dire qu'il n'en est rien. Si sur un espace de temps de moins d'un mois, nous avons rassemblé cette nomenclature singulière, l'on imaginera aisément la cueillette de noms saugrenus que l'on pourrait faire en un an. Vraiment, messieurs les vaudevillistes n'ont pas trop à s'ingénier pour trouver des noms risibles de personnages pour leur composition dramatique.

(1) L'on a eu mainte occasion de faire remarquer la coïncidence de rapports qu'il y a parfois entre le nom d'un individu et le métier qu'il exerce. Nous connaissons un entrepreneur de drainage qui a nom *Delfosse*, et un maître de messagerie *Voituron*.

(2) L'on peut consulter au sujet des sobriquets devenus noms de familles, les *Récréations philologiques* de Génin, au T. II, p. 163. Cet auteur explique d'une façon très ingénieuse la filiation des mots :

*Crétin* qui dérive du mot Chrétien; *Jobard* qui vient de l'ancien mot roman *Jobert*, esclave appliqué à la culture du sol; de même que *Colbert* signifiait esclave affranchi.

Nous avons dit qu'il était encore beaucoup de noms en présence desquels nous étions contraints de ne former que des conjectures; il faut vraisemblablement y voir des sobriquets. Tels sont ceux que voici pris au hasard en notre pays et qu'on pourrait expliquer :

- Pondant, qui point, qui pique.  
Mawet, rusé, matois.  
Brixhe la gourme, ou de Brixhe, nom wallon de Brigitte.  
Maxheré, noir, sale.  
Fyon, peut être pour fyout, filleul.  
Bouhy, fou, idiot.  
Culot, peut être coulot, le dernier né.  
Boxho, à la fois, hareng fumé et tique, insecte.  
Gadiseur, l'amoureux.  
Mailleu, Le Maieleur, le Châtreur.  
Loupart, Léopard (enseigne).  
Randaxhe, preux, courageux.  
Bragard, Fier-à-Bras et porte-drapeau, en roman signifie brave.  
Kalis, escarcelle, un chie-pistole.  
Strivay, charbon éteint, synonyme de  
Crahay.  
En revanche, l'on se heurte à chaque instant dans les anciens documents à des noms que leur forme fait ranger à première vue dans la catégorie des sobriquets, mais qu'il est fort malaisé, sinon impossible d'expliquer. Nous laisserons au chercheur le soin d'exercer sa sagacité, par exemple, sur les noms qui composent la liste suivante :

*Noms à formes insolites et vraisemblablement sobriquets tirés des Chartes, etc.*

- |   |  |
|---|--|
| Jean dit Allewotte (1365 Ch. 813).                                      | Mahieus Frovissars (1300 Ch. 452).   |
| Henri dit Bokars (1323 Ch. 569).  | Henri Halbadeaul (1399 Ch. 917).   |
| Borinius (1326 Ch. 576).<br>Théobald Le Burf (1338 Ch. 620).            | Jean Surlet dit de Lardier<br>(Lef.).<br>Johans de Lardier (1317 Ch. 519). |
| Pirons Boveas (1339 Ch. 626).   | Jean de Brabant surnommé<br>Collet Buxheal (1365 Ch. 809).                 |
| Joseph dit Burkin (1391 Ch. 897).                                       | Meeuwe (Lef.).<br>Joannes Menuaus (1234 Ch. 107).                          |
| Gilles Cramadou (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).                             | Istasses Marcadeis (1306 Ch. 479).   |
| Gérard dit le Coput (ibid.).  | Gérard Momeseirea (1386 Ch. 884).  |
| Jehans Curiaux (1300 Ch. 452).  | Jacquemien Poulhon (1424 Echev.).  |
| Castras (1306 Ch. 479).<br>Jacques Castanea (XIII <sup>e</sup> s. Ch.). | Gilos le Palliet (1409 ibid.).<br>Johan Pailhea (1409 ibid.).              |
| Gilon Carpiaul (1351 Ch. 484).  | Jean surnommé le Pollen de Hollogne (Lef.).                                |
| Ernous Carpeaus (1326 Ch. 575).   | Lambert de Warous dit Mailhe à Mailhe (Hemr. p. 318).                      |
| Pierrot Chieng Solz (1348 Ch. 674).                                     | Arnulfus Pavillons (1234 Ch. 107).   |
| Johan Chouchons (1348 Ch. 674).   | Arnulfus Petens (ibid.).   |
| Waltir Domino (Hemr. p. 204).   | Eustache dit le Persan (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).                         |
| Henrotte Draweaus (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).                           | Persan de Hamal (Lef.).  |

- |  |  |
|--|--|
| Henri le Poens (1314 Ch.<br>507).  | Renechons Scamochons<br>(1344 Ch. 639).                                |
| Herman dit Paustre (1318<br>Ch. 528).  | Pierre dit de Halmale ou<br>Sprute (1365 Ch. 812).                     |
| Collin Planteau (1321 Ch.<br>548).   | Henry Stradios (1388 Ch.<br>889).                                      |
| Jehan dit Porta (1323 Ch.<br>565).   | Jacquemin Scaloffreal (1408<br>Ch. 941).                               |
| Henri di Palkes de Ke-<br>mexhe (1348 Ch. 671).                              | Hulsberg dit Schaloen (Lef.).<br>Jaquemotte Trulhet (1323<br>Ch. 563). |
| Johan Pirik (1363 Ch. 800).  | Henri dit Traneas (1331 Ch.<br>590).                                   |
| Jean Salmier dit Psallemin<br>(Lef.).  | Gille le Tassir (1366 Ch.<br>816).                                     |
| Nicolas dit Collart de Sal-<br>mier dit Psalmien var. Psal-<br>mies (ibid.). | Lambert dit Tientellet (1376<br>Ch. 841).                              |
| Nicolas Salmier dit Salmy<br>(ibid.).  | Jean dit Tripuilhyet (1384<br>Ch. 880).                                |
| Jean de Salmier dit Salmijn<br>(ibid.).                                      | Huwes Vustingh (1384 Ch.<br>878).                                      |
| Jacquemair Pychotteal<br>(1488 Ch. 1095).                                    | Clament Vacherece (1409<br>Echev.)                                     |
| Colart Rigory (1300 Ch. 452).  | Pierre dit Waspadon) XIII <sup>e</sup><br>s. Ch.).                     |
| Goffinus Roleaz (1338 Ch.<br>620).   | Jakemes Wasit (1300 Ch.<br>452).                                       |
| Giles li Ruodes (1340 Ch.<br>629).   | Jean Tilman dit Waldoreal<br>var. Waldoreaux (Lef.).                   |
| Herman delle Simple(XIII <sup>e</sup><br>s. Ch.).                            | Jean dit Scodeaz (ibid.).  |

### De la falsification des noms.

Nous n'avons pas à traiter ici la question des substitutions de nom ou de la falsification des noms, c'est-à-dire des noms tronqués volontairement et intentionnellement par ceux qui les portent. Délit visé par l'article 231 de notre nouveau Code pénal, nous considérons ces matières comme un hors d'œuvre, ou mieux, comme n'ayant pas été comprises dans l'énoncé de la question mise au concours. Déjà Loiseau, dans son *Traité des ordres*, blâmait sévèrement cet abus et depuis, maint individu a entrepris une croisade en règle contre cette manie coupable, a flétrî cette faiblesse de l'humaine nature. C'est vainement qu'on s'est élevé contre cette fraude et longtemps encore, l'on pourra dire :

Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères  
Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères !  
De la plupart des gens c'est la démangeaison ;  
Et sans vous embrasser dans la comparaison,  
Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre  
Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,  
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux  
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

Voilà ce que l'immortel Poquelin, *dit* Molière, écrivait dans l'*Ecole des Femmes* et ce que nous remettent en mémoire trop de noms, qui nous tombent chaque jour sous les yeux.

Nous ne ferons non plus allusion à l'histoire de la pseudonymie et de ses manifestations chez les gens de lettres, les artistes, les auteurs et jusque chez les aventuriers ou soldats de fortune.

L'on s'est plu de nos jours — où cet usage est si fréquent — à soulever les masques prétendument impénétrables dont s'affublent tant d'individus, par de vrais dictionnaires de pseudonymes auxquels nous renvoyons.

Assurément, ces noms d'emprunt sont quelquefois justifiés par des causes diverses. Un nom quelconque n'est pas indifférent, quand il s'agit d'un homme appelé à occuper le public de sa personne, à attirer l'attention. Nous savons des noms dont l'euphonie a fait la fortune de ceux qui les portaient, dans les arts comme dans les lettres. Un nom qui sonne bien à l'oreille, qui se scande pour ainsi dire, s'impose à la mémoire et est pour beaucoup dans la notoriété qu'il acquiert à celui qui en est le possesseur. Personne ne nierait par exemple que le nom du peintre Alma Tadéma, celui du musicien Kéler Bela, et vingt autres n'emportent avec eux une vertu toute mnémotechnique.

### Du prénom ou nom de baptême.

Il n'est personne qui n'ait remarqué que les prénoms varient selon les pays, selon les époques, selon les circonstances. Eux aussi subissent l'empire, ou mieux la tyrannie de la mode. Tel nom qui a charmé nos mères nous fait rire et les titulaires s'en défendent ne pouvant s'en défaire. « Lorsque Racine fit *Esther* — dit Léon Gozlan, — les dames de la Cour s'empressèrent d'appeler de ce nom, fort peu chrétien pourtant, la plupart des filles dont elles furent mères. De là cette prodigieuse quantité de marquises Esther de ......., qu'on rencontre dans les mémoires du temps. Rousseau popularisa avec sa *nouvelle Héloïse* les noms de Julie et de Claire. Au dix-huitième siècle, une première fille s'appelait Julie, la seconde Claire. Baculard d'Arnaud eut la gloire de répandre, à la faveur de ses mauvais romans, les noms de Bathilde et d'Ursule. C'est à Laharpe qu'on doit toutes les Mélanies parisiennes. M<sup>me</sup> Cottin mit les Mathilde à la mode, et Chateaubriand eut le triste privilège de baptiser du nom d'Atala toutes les filles de portier. »

Sans nous mettre en veine de gouaillerie comme le romancier parisien, nous n'aurons qu'à rappeler, qu'à l'époque de la

République de quatre-vingt-treize, les noms de César, de Brutus, de Scevola furent en grand honneur; qu'à l'époque de M<sup>me</sup> de Stael, les Corinne pullulèrent; que sous l'influence de l'école romantique de 1830, les noms d'Arthur, d'Edgard, d'Alfred, de Céleste, d'Olympe — qui sont proches parents — et de Palmyre, furent très en vogue. Et aujourd'hui même, l'aristocratie française affecte de baptiser ses enfants des noms archaïques de Gaston, de Gui, de Gontran, d'Adhémar et d'Yolande.

Il y eut de même autrefois une foule de prénoms consacrés par l'usage et dont toute trace a aujourd'hui disparu. L'on trouvait ainsi au moyen-âge, en nos contrées, des noms de baptême à physionomies hétéroclites fréquemment employés. Nous en donnerons ci-après une liste alphabétique, à la suite des *dérivés*, sous le titre : *Prénoms usités*.

Au nombre de ceux que le temps a plongés dans l'oubli, dans notre pays, citons les noms de femme, *Epiphanie, Assomption, Pentecôte* (1) tandis que les noms d'homme empruntés aussi aux grandes fêtes de l'église : *Noël, Toussaint, Pâques, Pascal, Epiphane* (2), ont survécu. Du nom masculin *Amel* qui était très usité, le féminin *Amélie* seul est resté. Le nom de *Joseph* qui était très-rarement employé avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, devint très commun chez nous à partir de cette époque, et fut donné concurremment avec un autre ; probablement parce qu'en 1676 St-Joseph fut choisi pour patron tutélaire du pays de Liège. Avant que la réforme fut introduite à Genève, on y baptisait les enfants des noms étranges de : *Suaire, Sépulcre, Croix, Juge, Apôtre, Evangéliste, Ange* (3) qui est resté, et même de *Dimanche* (4).

(1) *Annonciade, Incarnation, Assumption* sont restés en usage en Espagne.

(2) *Tiéphaine*, au moyen-âge.

(3) Comparez *Séraphin* et *Séraphine*.

(4) Au sujet des noms adoptés par les Réformés, citons une particularité : De son troisième mariage avec Charlotte de Bourbon, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, eut six filles dont trois furent baptisées des noms patriotiques ; l'une de Catherine Belgique, la seconde Flandrine et la troisième Charlotte Brabantine.

Parmi le peuple, les prénoms étaient choisis de préférence dans la liste des saints dont le culte était habituel au pays, à la localité, là où ces saints étaient honorés, et cela contrairement au proverbe qui dit que les saints ne sont point adorés dans leur pays. Les *Lambert* et *Lambertine*, les *Hubert* et *Hubertine* sont — qu'on nous permette l'expression — endémiques à Liège et aux Ardennes, comme les *Popo*, les *Remacle* à Stavelot. De là aussi cette multitude de noms, propres à chaque ville du continent, et qui, pullulant en cet endroit, sont presque inconnus, paraissent insolites ailleurs.

L'habitude de donner aux enfants le nom de leur père ou de leur grand-père, était fort suivie. C'est ce qui — pour le dire en passant — a naturellement contribué à transformer beaucoup de prénoms individuels en noms de famille.

L'on cite ainsi des noms affectés à certaines familles :

Fouques aux seigneurs de Melle.

Geoffroy	id.	de Lusignan.
Gaucher	id.	de Châtillon-sur-Marne:
Guy	id.	de Laval.
Bouchard	id.	de Montmorency.
Anseau	id.	de Gerlande.
Just	id.	de Tournon.
Archambaud	id.	de Bourbon.
Perceval	id.	de Boulainvillier.
Morelet	id.	de Saveuses.
Anglemer	id.	de Ste-Beuve.
Fergaud	id.	d'Estissac.
Amaury	id.	de Montfort, etc., etc.

Ces noms constituaient en quelque sorte la propriété de ces familles. Elles se montraient jalouses d'en user exclusivement, prêtes à qualifier d'usurpation de nom, l'acte de ceux qui les auraient pris — accusation qui ne serait fondée, aujourd'hui, qu'autant que ce fut du nom patronymique qu'il s'agit. C'est cette prétention que posait la Marquise de Créquy, dans ses

mémoires (1), lorsqu'elle dit avec quelque peu de dépit et de morgue :

« Quand on n'a pas dans sa famille un nom de baptême attitré, je n'aime pas qu'on aille en chercher dans les traditions ou les généalogies des autres. Si vous n'êtes pas en droit de vous faire appeler Lothaire ou Lancelot, et si vous voulez des noms euphoniques, il y en a tant d'autres; et pourquoi ne pensez-vous pas à Louis, Valentin, Samuel, Gabriel et Raphaël? Si vous accouchez d'une fille, à qui vous vouliez donner un nom distingué, appelez la Geneviève; et si c'est d'un garçon, Denys, Germain, Remy, Landry, Séverin, Médard, Sulpice ou Merry. Laissez-nous les Foulque et les Jocelyn; ne cherchez pas vos noms dans les *Chroniques*, et prenez-en dans les *Litanies*. »

Chez les simples familles bourgeoises de notre pays, l'on voit souvent un nom de baptême se reproduire de génération en génération, et même, un prénom identique au nom de famille, ainsi nous trouvons le père s'appeler Wathy Wathy, le fils Augustin Wathy et le petit fils Wathy Wathy.

Dans un grand nombre de paroisses et surtout dans les paroisses rurales, les premiers registres furent tenus en langue vulgaire, mais dans le cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ils furent partout rédigés en latin. Non seulement le libellé de l'acte fut écrit en cette langue, mais encore on latinisa la plupart des noms de famille, surtout ceux qui, tirés des

(1) *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, T. VII, chap. XI. Au sujet des prénoms, qui sont en quelque sorte la propriété d'une famille, signalons un curieux ouvrage dont nous avons cité le titre dans la bibliographie, et où l'auteur s'est livré à des recherches sur les noms et prénoms qui portent malheur. Entre autres exemples du fatalisme des noms, il donne celui de *Jacques* : « Cinq roys du nom de Jacques ont fait croire à l'Ecosse qu'il y a dans les noms quelque secret fatal.... » Page 33 il parle du nom d'*Henry* et conclut en citant ces vers français d'un poète du temps :

Il ne faut plus nommer *Henry*s les Roys de France;  
La mort par deux cousteaux et un esclat de lance  
A tué trois *Henry*s : l'un joustant à cheval,  
L'autre en son cabinet ; le tiers en son carrosse....

noms de baptême, se prêtaient à cette transformation ; ces noms furent plutôt considérés par les prêtres baptisants comme noms patronymiques que comme noms généalogiques. C'est pour cela qu'on leur imposa la forme du génitif. On ne traduisit pas le nom de Simon Laurent par Simo Laurentius, mais par Simo Laurentii. Un certain nombre de noms de famille, comme nous l'avons vu, ont conservé cette forme latine.

Si l'on trouve parfois que le nom de baptême d'une femme s'est transmis à sa postérité comme nom de famille, c'est, ou que son fils était un batard, ou que restée veuve étant jeune, elle a été considérée comme le chef de la famille, comme le fondateur du lignage, que c'est sous son nom que ses enfants ont été désignés et qu'ils auront transmis ce nom à leurs descendants.

Mais revenons au nom de baptême proprement dit.

Nous avons rapporté que l'on donnait d'ordinaire aux enfants les noms de leur père et mère, de leurs grands-pères et grands-mères, ou encore de leur parrain et marraine (1). Pourtant l'on pouvait donner à son enfant le nom que l'on voulait. — Les noms de fantaisie étaient pour ainsi dire inconnus. Ce droit de baptiser l'enfant d'un nom à son choix, n'avait que nous sachions, jamais donné lieu à aucun abus. Malgré cela, Napoléon I<sup>er</sup> en jugea autrement. Il apporta à cette liberté des restrictions, en ce sens qu'il ne fut plus permis de donner à ses enfants d'autres noms que ceux qui figuraient dans les calendriers ou qui avaient été portés par des personnages connus de l'antiquité (2).

(1) Notons une particularité propre à nos campagnes. Les enfants ont parfois deux parrains ou deux marraines, en ce sens que si le parrain et la marraine véritables ne sont point époux et soient mariés, les enfants ont la coutume de donner abusivement le nom de parrain au mari de leur marraine véritable, quoiqu'il ne les ait pas tenu sur les fonts et de même, le nom de marraine à la femme du parrain véritable quoique cette épouse n'ait pas présidé au baptême.

(2) Loi du 1<sup>er</sup> avril 1803, « A compter de la publication de la présente loi, les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de

Cette loi est inconnue dans beaucoup d'autres pays. Dans les contrées où les traditions protestantes dominent, on a le droit de donner aux enfants le nom que l'on veut. Ainsi en Angleterre, aux Etats-Unis, la plupart des noms sont ou empruntés à ceux des grands hommes de la patrie, Nelson, Sydney, Washington, ou purement de fantaisie. La plus grande latitude est donnée aux pères et mères sous ce rapport. Nous n'en citerons que peu d'exemples. Un numéro du *Times* d'octobre 1877 renfermait deux noms féminins insolites : *Archysadalla*, wife of Middleton O'Malley, et *Anchoretta*. Une biographie toute récente du fameux Edison, le savant qui fixe les regards du monde entier, nous raconte qu'il a baptisé ses deux enfants des noms impossibles de *Dot* (point) et *Dash* (trait).

Nous avons dit que chaque pays, chaque nation avait ses prénoms préférés. En Italie, depuis l'indépendance, il y a eu foule d'enfants baptisés des noms de *Garibaldi*, *Torino*, pour les garçons, d'*Italia*, de *Roma*, d'*Indipendenza*, pour les filles. L'Espagne affectionne les noms de *Diégo*, *Salvador*, *Dolorès*, *Mercédès*, *Benita*, *Prétiosa*. En Turquie, le nom de *Mohammed* vient de Moïse, *Soliman* de Salomon, *Ibrahim* d'Abraham, *Jussuf* de Joseph, *Achmet* d'Isaac, *Salim* de Salomé et *Zaire* de Sarah.

En Russie où les pères de l'église ont le privilége de servir de patrons à la majorité des nouveau-nés, il y a trois noms caractéristiques : *Foi*, *Espérance* et *Charité* — *Vera*, *Nadège* et *Loubof*. La Roumanie enfin possède des noms spéciaux, tels que *Smaranditza* (1), que nous retrouvons ailleurs sous le vocable *Esmeralda*, et le joli nom de *Sultane*.

Nous venons de qualifier un nom de joli et c'est l'occasion

l'histoire ancienne, pourront seuls être reçus comme prénoms sur les registres de l'état-civil, destinés à constater la naissance des enfants et il est interdit aux officiers publics d'en admettre aucun autre dans leurs actes. »

(1) Citons comme rapprochement de ce nom de pierre précieuse Emeraude, celui de Marguerite latin.

pour nous d'aborder une question. Il y a dit-on de beaux ou de laids noms. Il serait, ce nous semble, bien difficile de déterminer la forme qui donne à ces noms le caractère de la beauté ou leur inflige celui de la laideur. Ces qualités dépendent presque toujours de certaine association d'idées qui se fait dans l'esprit. C'est parce qu'on les rapproche des individus ou des personnes auxquels ils furent appliqués (1). Montaigne avait déjà fait cette remarque quand il écrivait : « Chasque nation a quelques noms qui se prennent, je ne scais pourquoi, en mauvaise part. »

Ces noms sont devenus grotesques, injurieux même, vraisemblablement parce qu'ils furent portés par des personnages vulgaires ou ridicules qui ainsi leur ont fait perdre le prestige de leur inocuité.

Ils ont perdu leur signification purement étymologique pour ne laisser subsister dans l'esprit qu'une idée de mépris, de moquerie.

Ainsi *Nicaise*, *Nicodème*, servent à désigner actuellement un benêt, un sot; un *Gilles* dans la littérature dramatique est synonyme d'un bouffon (2).

*Agnès* s'applique à une fille simple et l'origine en remonte à Molière (3).

*Catin* et *Margot*, diminutifs de Catherine et de Marguerite, se prennent substantivement pour des femmes de mauvaise vie. « *Maquereau* vient de Macaire dont il est le diminutif. On lit dans Villehardouin, qu'un des ambassadeurs de Benoit IX, un Comte de Flandres, s'appelait Alard Maqueriaus. Il en est au surplus de ce nom comme de *Paillard* qui, suivant La Monnoye,

(1) Au nombre des noms que Voltaire trouve plaisants, il donne Cucufin, Cunégonde, Barbe, Loup, Pie, Gengoul, Bloise, Gilles.

(2) *Gilotin* était l'ancien nom des boursiers de Ste-Barbe.

(3) Et à propos de Molière nous pourrions ranger dans la même catégorie *Petro-nille* qui, au moyen âge, était *Ste-Perronelle* et qui s'est contracté plus tard en *Pernelle*.

n'est autre chose que *Pauliard* venant de *Paulart*, diminutif de Paul. » (Note de la Pucelle de Voltaire).

Et notre patois ne nous fournit-il pas, les noms de :

*Valtrou*, nom wallon de Ste-Wandru ou Valtrude, devenu une injure en notre dialecte, qui s'applique aux filles sottes, impertinentes, grossières ou viragos.

*Maion* et *Maroie*, diminutifs de Marie, signifiant l'un, une fille amoureuse, l'autre une commère, une babillarde.

*Magritte*, synonyme de femme méchante et acariâtre.

*Jacquelène*, pour une sotte et une niaise.

*Zabai*, d'*Ysabeau*, pour une gourgandine, etc., etc.

### Noms de famille provenant de prénoms.

C'est sur la deuxième catégorie des origines de noms, dans notre classification, c'est-à-dire sur les noms de famille provenant de prénoms que nous avons surtout porté nos recherches (1).

Les documents les plus anciens que nous puissions consulter étaient les Chartes, et parmi celles-ci, celles du Chapitre de St Lambert. Or, les noms que nous y trouvons cités, sont — au début — uniquement des prénoms. Cela est facile à comprendre car ils étaient portés alors par des personnages connus, jouissant d'une certaine notoriété, et on ne pouvait les confondre avec d'autres, puisqu'on ajoutait à ce prénom, leur titre ou fonction, et plus tard, leur profession, le lieu d'où ils étaient originaires, leur résidence, etc., etc.

Citons un exemple, puisé dans ces Chartes. Le n° 6 de l'an 1116 de l'Inventaire donne comme témoins : « Testes, canonici, Henricus, archidiaconus et decanus, Andreas, archidiaconus, Alexander, archidiaconus. »

(1) Nous nous plaisons à exprimer ici nos sincères remerciements à M. Schoonbrodt, archiviste de l'État à Liège, qui a eu l'obligeance de nous fournir des indications précieuses, et qui a mis à notre disposition les matériaux rassemblés sur cette question.

Les prénoms sont donc ceux, qui primitivement, sont exclusivement employés.

La liste de ces noms est, à cette époque, assez restreinte. Ainsi, ceux que l'on rencontre le plus ordinairement sont les suivants :

*XII<sup>e</sup> siècle.*

Alard, Almannus, var. Alman, Andreas, Alexander, Arnulphus, Albertus.

Bozo, Bastien, Barthelemy, Berthold.

Clerembault, var. Clerembalz, Conon, Conrad.

Dietwinus (Theodouin), Daniel.

Eustache, Engelram.

Francon.

Godescalcus, Gerardus, Gozo, Godefroid, Guillaume, Gilles.

Hemricus, Hillinus, Hartman, Hugues.

Johannes, Jofridus.

Lambertus.

Marward.

Philippe.

Reynerus, Renard, Rigault.

Stephanus, Steppo ou Stepon, Seppelinus, Siger, Silmon.

Thierry, Thomas.

Wedericus, Winand, Willermus, Walterus ou Walthère, Warnerus (¹).

*XIII<sup>e</sup> siècle (première moitié du).*

Almaric, Adulphe, Anselme, Arnold, Amand, Antoine, Arnulphe.

Bernard, Balduinus.

(¹) Si, parmi ces noms, les uns sont en français, les autres ont la forme latine, c'est, on l'aura deviné, que les chartes sont ou en latin, ou en langue romane. Et nous avons tenu à respecter l'orthographe des noms dans la forme où ils se présentaient à nous.

Clarambau, Conrard.  
Daniel.  
Eubert, Eustache, Everard, Ermesseus, Ermenfride.  
Fastré, Frédéric.  
Gerbodon, Gosuin ou Goswin, Gérard, Guillaume, Gilles,  
Giselbert, Gobillon, Guido, Gonthier.  
Hellin, Hesbert, Heruard, Hugues, Henri, Herbert.  
Immon.  
Jean ou Jehans, Jacques, Julien, Justine (f.).  
Liesbert, Louis, Lambert, Liégarde (f.).  
Mengold, Macuald.  
Nicolas, Nicholès.  
Osto, Othon, Ode (f.).  
Renaud, Raes, Rodulphe, Radulphe, Rigauld, Renier, Renard,  
Regnier, Renbald, Robert.  
Stellin, Sifride, Simon.  
Théobald, Théodoric, Thomas.  
Warnier, Werner, Wery, Wilhiaume, Wathier ou Wathir,  
Waleran, Winand.

*XIII<sup>e</sup> siècle (seconde moitié du).*

Arnold, Adam, Albert, Arnus, Amel, Alard, Ailid (f.),  
Annechous (f.).  
Bastien, Bovo, Bertrand, Béatrix (f.), Berentrade (f.).  
Christian, Corbels, Conrard, Corneille.  
Daniel.  
Eustache, Englebert, var. Engelbert, Elyas, Emso, Evrard.  
Ernou ou Ernul, Erentrude (f.).  
Florent.  
Gerard, Gilles, Godefroid, Guyon, Gobert, Gerricus, Godin,  
Guerlacus (Gerlaxhe), Gertrude (f.), Ghesa (f.).  
Henri, Hugues, Huart, Herman, Humbert var. Humbiers,  
Hanon, Hilla (f.).

Jean ou Jehan, Jacques, Jakemins, Jakemon, Juette (f.).

Katheline (f.).

Libert, Litius, Lambotte, Lowis.

Marcualdus, Macuald.

Nicolas.

Pierre.

Ruherus, Renard, Robin, Rasses, Renier, Rogier, Radu.

Simon, Sapience (f.).

Thiebauld, Theodoric, Thiris.

Udo.

Walrat.

L'on peut se convaincre par cette liste, qu'outre les noms empruntés à la hagiographie, il en est beaucoup qui ont une incontestable origine germanique ou franque, ou qui sont tels du moins par le radical. Nous n'avons pas à faire le relevé des noms empruntés à cette source. L'on peut consulter à cet effet l'ouvrage de Ritter, au chapitre IV<sup>me</sup>, qui, après Foerstemann, s'est occupé de signaler les noms de famille contenant des racines germaniques.

Nous allons produire par ordre alphabétique, les différents dérivés des noms primitifs, en nous appuyant sur les données fournies par les monuments écrits les plus anciens, notamment 1<sup>o</sup> *Les chartes de St-Lambert*, 2<sup>o</sup> *Les registres aux Echevins*, 3<sup>o</sup> *Les généalogies de Lefort*, faisant partie du dépôt des archives de Liège, enfin 4<sup>o</sup> *Le livre de Jacques de Hemricourt, Le miroir des nobles de la Hesbaye*.

Nous ferons suivre ces listes de la comparaison établie entre ces noms et ceux de la France en puisant dans le Glossaire de la Langue romane de Roquefort, et de l'ouvrage de Scott.

Fesons remarquer en ce qui concerne ces dérivés — formés par l'addition de suffixes au radical, — qu'il en est beaucoup qui ont été formés comme les diminutifs de la langue française (notre pays étant en effet de langue romane), et que la plupart des désinences ou terminaisons se retrouvent à chaque radical.

Tout le monde sait que la caractéristique des désinences *et*, *ot*, est, en français, celle du diminutif. Ritter a donné comme principaux suffixes diminutifs ou explétifs en français : — *el*, — *eau*, — *in*, — *on*, — *at*, — *ard*, — *aut*. Il a fait ressortir, aussi, très ingénieusement qu'on réunissait parfois deux suffixes diminutifs, que par là on obtenait une série de combinaisons : — *elin*, — *elou*, — *elat*, — *elot*, etc.; — *inel*, — *inon*, — *inat*, etc. « Toute la série des diminutifs simples ou doubles, dit-il, peut s'appliquer à chacune des formes diverses que revêt un radical et produire ainsi une suite considérable de dérivés. »

Dans notre pays, il faut noter la prépondérance de certaines désinences. Ainsi dans la partie Nord-Ouest de la contrée où l'élément flamand dominait dans la population, où il y eut mélange, fusion intime des deux races et des deux langues, l'on trouve les désinences *ken* ou *kin* (1) à la fin des noms. C'est ce qui explique ces suffixes *kin*, au lieu de *in*, *kinet* au lieu de *inet*, *kinon* au lieu de *inon*, à beaucoup de radicaux. Fesons remarquer encore que le suffixe *oul* paraît propre à notre contrée.

Il eût été certes à désirer que le caractère qui s'attache à chacune des désinences *et*, *ot*, *ard*, *oul*, etc., pût être déterminé, et conformément au vœu du savant rapporteur, que nous eussions pu dire si chacun de ces suffixes était, soit un diminutif, soit un péjoratif, soit un augmentatif. Mais il nous eût paru y avoir quelque témérité de notre part d'émettre une théorie, ou même une simple conjecture à ce sujet, alors que de plus experts en la matière ne se sont pas aventurés à établir un critérium (2). Nous ne croyons pas, du reste, à une formation intentionnelle ou rationnelle. Au temps où apparurent ces noms de personnes qui depuis, devinrent des noms de famille, le peuple ajoutait au radical tantôt l'un, tantôt l'autre de ces

(1) *Kin* est le diminutif du néerlandais *ken*.

(2) Voir Ritter, p. 42. Diminutifs et Explétifs.

suffixes usuels et habituels, connus de tous. C'était, pour employer l'expression de Ritter, une loterie où chaque radical recevait en partage un suffixe quelconque. Evidemment les terminaisons *et*, *ot*, révèlent à priori un diminutif. Mais qui oserait affirmer que les suffixes *ar*, *on*, sont essentiellement significatifs ? Nous préférions attribuer leur raison d'être à l'euphonie, c'est-à-dire que le choix de l'une ou l'autre avait lieu selon qu'elle s'adaptait plus ou moins bien au radical.

Dans ce travail de décomposition, pour ainsi dire, les premiers dérivés qui se produisent sont ceux formés par une particule explétive ; et à ce propos, nous ferons incidemment observer que ce ne sont pas de simples prénoms seulement qu'il se formait des diminutifs, que l'on en constate qui dérivent du nom de famille. Hemricourt nous en fournit des exemples : « Boyleawe de Gemppe, Biloteau ses fils; Boyloteau » fils dedit Boyleawe. De Johan Pyvo issit Johan Pivoteaz. » Ce sont là, vraisemblablement, des cas exceptionnels.

Beaucoup de dérivés ensuite ont été formés par aphérèse ou par apocope, c'est-à-dire par des noms, dans lesquels la première lettre ou syllabe, ou la dernière du radical a disparu; ou encore par métathèse. Ce retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au commencement ou à la fin d'un mot, cette interversion de lettres qui ressemble parfois à l'anagramme, se sont produits aussi bien dans les langues étrangères que dans la nôtre. Ainsi l'on trouve en anglais, *Bess* ou *Beth*, pour Elisabeth; en allemand, *Claus* pour Nicolaus; en russe *Sand* ou *Sacha*, *Choura* pour Alexandre, *Macha* pour Marie.

En ce qui concerne ces noms ainsi mutilés, il est bon de déclarer que nous n'avons pu songer à fournir la liste complète des dérivés qui sont devenus noms patronymiques et sont encore actuellement portés par quelque individu.

En recueillant ceux que nous avons trouvés au courant de nos investigations dans les documents anciens, nous n'avons eu d'autre but que de montrer le travail de formation.

Ajoutons encore que si dans la liste qui va suivre, l'on note ça et là des formes qui ne soient point appuyées d'un exemple, nous avons dû les produire néanmoins parce qu'elles sont celles de noms qui existent réellement, sinon dans notre pays, du moins dans ceux avoisinants. Il faut rappeler en effet que tous les dérivés cités n'appartiennent pas exclusivement au pays de Liège.

L'on nous permettra enfin de présenter encore deux observations. Plusieurs prénoms peuvent donner lieu à une double interprétation, et ainsi avoir une étymologie douteuse. Ainsi *Aubin* peut à la fois être une forme d'*Albin*, et désigner la condition d'un étranger venu dans le pays, d'un *aubain*. *Ernou* peut être une forme d'*Arnoul* ou signifier comme dans le patois normand, un mari dont la femme est infidèle, *Gautier* a la signification de bucheron en langue romane, et *Vautier*, qui a la même étymologie et se rattache à *Walthère*, signifie constructeur de voûtes. *Gillain* en vieux français est synonyme de fourbe, trompeur. *Hébert*, *Herbert* en normand signifie hôte, qui reçoit l'hospitalité, d'où par parenthèse est venu *héberger*. *Hennequin*, que nous croyons dérivé de *Jean* et que M. Stark fait venir du germanique *Hannicho*, a dans ce même patois le sens de *diable*.

En ce qui concerne la racine ou le radical, il y a quelques noms propres d'hommes qui, à l'instar d'un assez grand nombre de noms communs ou de substantifs de la langue française, offrent des *doublets*, c'est-à-dire des dérivation d'un même mot. Indiquons au hasard quelques-unes de ces bifurcations d'une même source qu'on trouvera, du reste, signalées à la fin de chacun de nos articles. Ainsi *Jacobus* a donné à la fois *Jacques* et *Jacob*; *Maximinus* a fourni *Mesmin* et *Maximin*; *Radulphus* a formé *Raoul* et *Rodolphe*.

Dans le même ordre d'idées, il nous faut mentionner la confusion qui s'est produite parfois, entre deux noms, par suite d'une quasi homonymie, ce qui déroutera les investigations

étymologiques. Nous appuyerons d'un exemple pour faire mieux saisir la portée de notre observation. L'on trouvera : « Julio dit Giliot; Stas fils Jonatas. » Or, quoi qu'on en puisse penser, Julio est ici dérivé de Gillé et Stas d'Eustache. Enfin, la traduction d'un dérivé, d'un diminutif formé soit par aphérase, soit par contraction, pourrait aussi être parfois le fait d'un copiste ignorant qui faisait suivre un prénom à forme inusitée, d'une interprétation à lui. Et il ne faudrait pas toujours, croyons-nous, accepter cette donnée comme étant d'une fidélité, d'une exactitude irréprochables.

### Noms dérivés des prénoms.

#### A

<i>Dérivés.</i>	<i>Exemples.</i>
Abier	Abier le Courroir (1323 Ch. 565).
Abiers (¹)	Abiers freire de Thiris (Hemr. 184), Abiers de Wannerode (Hemr. 31).
Abiert	Abiert de Sawehy (Hemr. 198).
Albier	Comte Albier de Mohaut (Hemr. 87).
Albiers, Albiert	Albiers ( <i>ibid.</i> ), Albiert ( <i>ibid.</i> ).
ALBERTUS	Albertus dit Albus (1338 Ch. 622).
Albert, Elbert	Albert dit Elbert <sup>br̄on</sup> de Palant (Lef.), Elbert <sup>cte</sup> de Limbourg (Lef.), Albert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Eubert	Eubert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Aubert	Aubert de Haynin (Lef.).
Albrecht.	
Abain.	Saint Abain à Namur (Hemr. 125).

(¹) On sait qu'en langue romane l's placé à la fin des substantifs indique qu'ils sont sujets, c'est-à-dire au nominatif, l'absence de l's indique qu'ils sont régime. On ne peut pourtant conclure des formes différentes que nous trouverons, que cette règle ait été toujours observée dans notre pays.

Albin, Aubin.  
Abinet, Aubinet.  
Abry, Aubry.  
Aubertin.  
Aubertine (f)      Aubertine Adrienne (Lef.).  
*Rqf.* donne les formes :  
Auber, Alber, Albret ; Aubert = Hubert et Albert.  
*Scott* : Aubry, Aubery, Alberic.  
*Allemand* : Alberich, Albrecht.

---

ADA (f)	Ada de Bronchorst (Lef.).
Ade (f)	Ade de Rumigny (Lef.).
Adilhe (f)	Adilhe filhe Johan de Champs (Hemr. 155).
Adille (f)	Adille Vannes (Lef.).
Adewich (f)	Adewich de Schouteete (Lef.) cmpr. Hadewige.
Adewine (f)	Adewine de Stryen (Lef.).
<i>Scott</i>	Ada vient d'Adalseinde par apocope.

---

Adam	v. Doem.
------	----------

---

Adelais	Adelais de Melun.
Adelaye	Adelise ditte aussi Ide et Adelaye d'A- vennes (Lef.).
Adelise	v. Adelaye.
Adelheide	Adelheide de Walcourt (Lef.), Adelheide de Brederode (Lef.).
Adelheyde	Adelheyde d'Egmont (Lef.).
AELI, Aelis	Aeli le Pottier (Lef.), Aelis Clous (Lef.), Aelis Filhe Lambert (Hemr. 46).
Aely, Aelys.	Damoiss. Aely (Hemr. 8) var. Aelys.
Aelix	Aelix de Chatillon (Lef.).

Aielis, Ailis	Aielis (1308 Ch. 485), Ailis de Mailly (Lef.).
Ailid	Ailid le Proidhomme (Lef.), Ailid d'Oultremont (Lef.), Ailid (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Ayli.	
Ely, Elys	Ely sereur à Idoul (Hemr. 188), Elys de Ramlotz (ibid. 265).
Alis, Alys	Alis abbesse de Liw (Hemr. 7), ly belle Alys (Hemr. 7).
Aleide, Aleyde	Aleide de Meisenbourg (Lef.), Aleyde d'Oultremont (Lef.), Aleyde ou Adelisse de Aa (Lef.) v. Else.
Alida	Alida Besemers (Lef.).

Aelison.

Toutes ces formes sont féminines. Cmpr. ci-après Adelard.

Rqf. donne les formes :

Aidelette, Aales, Aideloz, Alix ; Idelette = Adélaïde ; Alison, Aileite, Ailexe, Aileye, Alizon, Auly, diminutifs d'Alexis pour dénommer des femmes, — et Alisoens, Alixon, comme noms d'hommes, également diminutifs d'Alexis, — Aales, Aalis, Aelis, Alix = Adélaïde.

Scott : Adelaïde ou Délia, Adèle, Adélie, Adelina, Adeline, Alix ou Alixe.

Wallon : Aili.

Aghis (*)	Aghis d'Ans (Lef.).
Aghisse	Aghisse Abryon (Lef.); Aghisse de Warizoul (Lef.).
Aghuisse.	

(\*) Quelques-unes des formes que nous donnerons nous laissent perplexes sur leur genre; car de même que de nos jours, il y a des prénoms qui s'appliquent indifféremment aux deux sexes, Marie, Camille, etc., il existait autrefois des noms qui étaient portés par les hommes et les femmes tout à la fois. Nous citerons en notre pays *Ode*, *Josse*, et même *Anthone* et *Jake*, comme le prouvent ces exemples empruntés à Hemricourt. « N... eut 3 filles: ly ainsnée appellée Florence, ly seconde *Anthone*, ly tirce *Yolen*. » (Hemr., p. 73.) « Ly quarte fille Houwel de Champ est nommée dame *Jake*. » (Ibid. p. 99.) Ce que Salbray traduit du reste l'un par Antoinette, l'autre par Jacqueline. Il en est ainsi aussi pour *Aghis*.

Agnès (f)	Agnès marié à Henri de Berghes (Hemr. 34).
Angnes (f)	ladite Angnes (ibid.).
Augnes (f)	Augnes mariée à Renart de Casteal (Hemr. 76), faute pour Angnes.
Angniete (f)	Angniete mariée à Johan del Coir (Hemr. 174).
Anges (f)	Anges nonne à S. Ghiérlak (Hemr. 198), faute pour Angnes.

---

Adelard	Adelard de Segraedt (Lef.).
ALAR	Jehan Alard (1416 Echev.), Alar de Mons (1409 ibid.), Alar de Tilhece (Hemr. 185).
Alart	Alart de Senzelhe (Hemr. 75).
Alard, Allard	Alard (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Alardine (f)	Alardine de Herselles (Lef.).

---

ALVERT	Alvert de Mérode (Lef.).
Aluerte (f)	Aluerte de Stein (Lef.).
Aluerta, Alverta	Aluerta de Stein (Lef.), Alverta d'Orsbeck (Lef.).
Alveraïde	Alveraïde d'Orsbeck.
Doit probablement se rattacher à Albert.	

---

Amé	Amé de Sarebruck (Lef.).
AMEL	Amel Mylot de Velroux (Hemr. 205), Amel (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Ameil	Ameil de Goreux (Lef.), Ameil de Parfonriu (Hemr. 107 et 185).
Amele	Amele (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).
Ameile, Ameiles	Ameile de Parfonriu (Hemr. 185), Ameiles (ibid.).

Ameels.

Ameyle, Ameyles Ameyle de Mohiens (Hemr. 28), Ameyles  
(ibid. 185, 221).

Amélia (f) Melie Amélia dite Mabelia d'Arckel (Lef.), Melie  
de Velroux (Lef.).

Amand Amand (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Amelard, Melard, Milars, Milar de Voroux (Lef.).

Mylar, Mylars Mylar fils Lambert de Voroux (Hemr. 241),  
Mylars (ibid.).

Miles, Milet Miles de Mailly (Lef.).

Melon Melon d'Odeur (Lef.).

Amelot Amelot fil Warnechon de Mohale (Hemr.  
185).

Ameilos, Ameilot, Ameilos fil Gerart d'Antines (ibid.), var.  
Ameilot (ibid.).

Ameylot Ameylot fil Gerart d'Antines (Hemr. 185).

Amyot Amand dit Amyot d'Oumale (Lef.).

Melot, Melotte Melot de Pircheval (Lef.).

Milot Ameile de Velroux dit Milot (Lef.).

Mylo Mylo de Vellerous (Hemr. 275).

Mylos, Mylot Ameyles dit ly gros Mylos (Hemr. 238),  
Mylos (ibid. 221), Amel Mylot de Vel-  
roux (Hemr. 205).

Myloz Ly gros Myloz (Hemr. 238).

Rqf. Amie nom de femme pour S<sup>te</sup>-Amé.

Scott : Amélie d'Emilie, d'Amal Roi des Visigoths. — Cmpr.

Aimé, Aimée.

Anglais : Amy=Aimé.

---

Amphile (f) Amphile de Hollogne (Lef.).

Amfly (f) Amfly de la Neufville (Lef.).

Auffly (f) Auffly d'Oumale (Lef.).

Amphilie (f) Amphilie ditte Aufélie de Hollogne (Lef.).

Il n'est pas possible, croyons-nous, de voir autre chose qu'une  
homonymie fortuite entre ce dernier nom et Ophélie.

Anckaerts v. Hankar.

ANDREAS Andreas (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

André, Andrier André dit Andrier Boileau (Lef.), Andrier de Brahier (Hemr. 65).

Andrien André dit Andrien de Brialmont (Lef.).

Andries Andries Brakes (Hemr. 243).

Andriessen { formes flam.

Dries, Driesen }

Andrieu. André dit Andrieu Chabot (Lef.).

Drieu Drieu d'Humières (Lef.).

Andriu Andriu fils de Jehan Andriu (Lef.).

Andricas Pierre Andricas (1399 Ch. 917).

Andriane, Driane.

Drion.

Rqf. Andren, Drieu = Adrien; Andrien, Andreyen = André.

— Bas-Breton : Andreo, Andreu. — Provençal : Andriou.

Scott : St Agnel forme d'André.

Wallon : Andri. — Anglais : Adrian = Adrien, Andrew = André.

Annecken Anne dite Annecken de Rychel (Lef.).

ANSEA Ansea Rennechon de Spa (1446 Echev.).

Anseal Anseal de Waha (Lef.), Anseal de Lexhi (1374 Ch. 839), Anseal de Haley (Hemr. 130).

Anseaz Anseaz Houwart enfan Johan de Denville (Hemr. 187).

Anseau, Anseaus, Anseau d'Hamal (Lef.), Anseau delle Joye (Lef.), Anseaus de Thys (1340 Ch. 629).

Ansiaux Ansiaux de St Remy (1300 Ch. 452).

Ansay.

Anselmus, Anselme, Anselmus doyen de St Lambert (XI<sup>e</sup> s.  
Gille d'Orval apud Chapeauville), An-  
selme (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Anseillon, Ancillon.

Ansoult Ansoult de Torote (Lef.).

---

Anthone v. Thone.

---

Aoust, Awoust Aoust ou Adolphe de Charnoir (1340  
Echev.), Aoust de Charneux (Hemr.  
152). Aoust se rattacherait plus judi-  
cieusement à Auguste comme *Austens*.

ADULPHE, Adoulphe Adulphe delle Marche (Hemr. 61),  
var. Adoulphe (ibid. 103), Adulphe  
(XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

---

Arnold, ARNOLDUS Arnold (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Arnoul Arnoul de Thierdit Adoule (Lef.), Arnoul  
de Skendremale (Hemr. 213).

Ernoul, Yernoul Ernoul de Gaure (Hemr. 73), Yernoul  
Berrar (1368 Ch. 825).

Arnould, Arnouldin.

Arnous Arnoukin fils d'Arnous d'Aerschot (Lef.).

Ernou Ernou (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Ernous, Ernout, Yernous, Arnoul dit Ernous de Charneux  
(Lef.), Ernous (1328 Ch. 575), Yernous  
de Serainge (Lef.).

Arnout, Arnouts, Arnauts.

Arnu, Arnus, Arnul Arnu del Charnoir (1312 Ch. 494),  
Arnus (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. Ch.).

Ernul, Ernult Ernul fils Rasses de Warfeséez (Hemr. 11),  
Ernul (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Ernus, Ernut	Ernus sire de Momalle (Hemr. 50), Ernut de Louz ( <i>ibid.</i> 67).
Ernuldus	Ernuldus (907 Ch. 2).
Arnulphe Arnulphus	Arnulphe (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Arnulphus (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Aert, Art	Aert Raets (1467 Ch. 1048), Arnoul dit Art Nicolaï (Lef.), Arnoul dit Art de Hemricourt (Lef.), Arnoul dit Art de Corswarem (Lef.).
Aerens, Arents	formes flam.
Ernar, Ernair, Yernar,	Ernar de Roloux (Lef.), Ernar de Roulos (Hemr. 282), Ernair covreur de Stren (1409 Echev.).
Airkin, Erckin	Arnot dit Airkin (Lef.), Arnoul di Erckint de Forvie (Lef.).
Erikin	Arnoul dit Erikin de Forvie (Lef.).
Arnequin	Ernul ou Ernekin ou Arnequin de Seraing (Lef.).
Arnoukin	Arnoukin fils d'Arnous d'Aerschot (Lef.).
Erneken, Ernekin, Ernekins,	Yernekin Erneken de Seraing (Hemr. 231), var. Ernekin ( <i>ibid.</i> ), Arnoul dit Ernekin. Viron (Lef.), Erne- kins (1379 Ch. 858).
Ernekinet	Arnoul dit Ernekinet de Forvie (Lef.).
Ernon, Yernon	Yernon de Preit (Hemr. 309).
Erneton.	
Arnot	Arnot dit Airkin (Lef.).
Ernot	Ernot petit fis Rigaux de Graaz (Hemr. 206).
Ernotes	Ernotes issit de Renier de Fraipont (Hemr. 149).
Ernote	Arnoul dit Ernote Drughin de Jupille (Lef.), Ernote le Corduwanier (1376 Ch. 841), Arnoul dit Ernote le Berlier (Lef.).

Ernar, Ernair, Ernote peuvent aussi être considérés comme des métathèses de Renar, Renair, Renotte.

*Rqf.* Arnoul, Arnold, Arnolde, Arnould, Ernol, Ernold, Hernoux = Arnoldus ; Ernoul, Ernoult = Arnould.

*Scott* : Arnoul, Arnould, Arnulf.

Selon *Jeantin*, Arnoul, Raoul, Rodolphe, Arnulphus, Rodulphus, Radulphus sont complètement homonymes suivant les dialectes de tel ou tel pays. (*Chronique de l'Ardenne*, p. 251.)

*Wallon* : Arnol.

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Almannus var. Alman (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Almaric (XIII<sup>e</sup> s. Ch.) ou Amalric, cmpr. Ameil.

Abrahans de Warous (Hemr. 247), var. de queile Abraham (ibid.).

Alphard de Brederode (Lef.).

Artus delle Zwane (Lef.) doit se rattacher à Arnold, car l'on trouve dans Hemr. Art delle Zwane (228), qui est probablement le même personnage.

Asson dit Straban d'Inchy (Lef.), Johan Asson de Warous (Hemr. 318).

Aliaume de Niquet (Lef.).

Amiras issu de Gerars de Bierses (Hemr. 236).

Agnon de la Tour (Lef.).

Aynechons ly Bastars (Hemr. 332), var. Anechon (ibid. 334), peut-être diminutifs du précédent.  
Annechous (f) (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Austin de Modawe (Lef.), contraction d'Augustin.

Ascane d'Oultremont (Lef.).

Alcombert (Lef.).

Abelleet Radu (1378 Ch. 847)      |  
Abilhons le Fèvres (1327 Ch. 578)      | diminutifs d'Abel (¹).

*Féminins.*

Ave filhe Everar d'Ielhe (Hemr. 164 et 243).

Aveline de Melun (Lef.).

Avole de Reynrade (1396 Ch. 912).

Ailla de Westerholt (Lef.).

Alette de Renesse (Lef.).

Alithea de Alpen (Lef.).

Apollon de Guydechoven (Lef.).

Aesther cse d'Elberstein (Lef.).

Averoiture Hoecke (Lef.).

Aremburge de Montmorency (Lef.).

Aldonée de Braquemont (Lef.).

*Rqf.* fournit les prénoms suivants :

Agnel = André ; Aignel, Aignien, Aignens = St Aignan ;  
Alixandre = Alexandre; Ambriei = Ambroise; Arcout, Arcous  
= .....; Atevenes = Etienne; Aufons = Alphonse.

Et *Scott* : Aloys, Aloise, dérivés de Louis, Louise; Alphonse contraction d'Ildefonse ; Amaury altération d'Amalaric, descendant d'Amale ; Améric formé d'Emeric ; Archambaud ou Archibald; Ary forme d'Henry; Aymar ou Adhémar ou Adémard; Aymon ou Amon ou Heymon; Anaïs d'Anna, Anne, Anaïs, Nanine, Annette ; Angèle, Angélique, Angeline, Angelina ; Augusta , Augustine. *Wallons* : Aldigône = Aldegonde ; Ambrôse = Ambroise ; Apollône = Apolline.

B

Badevin      Badevin de Biersez (Hemr. 273).

Badewins      Badewins li Bochiers (1400 Ch. 920).

(¹) Nous trouvons dans une chronique de Liège : Le nommé *Labeie* ou autrement Abel dit Grosfils.

- BADEWIEN, Badewiens Badewien de Haynau (Hemr. 7),  
Badewien fil Warnechon de Mohale  
(Hemr. 185).
- Baduin, Baduwin Baduwin Paniot (Hemr. 39).
- Balduin, Balduinus Balduin Prieu de St Hubier (Hemr. 274),  
Balduinus de Molandinis (1234  
Ch. 107).
- Baldwin.
- Baudouin ou Baudovin.
- Bauduin Bauduin dit Bureal et Burquin de Huy  
(Lef.).
- Baudewin, Baudewyns Collar Baudewin (Lef.).
- Baudin, Baudins.
- Baldin Collar Baudewin dit Baldin de Hosden  
(Lef.).
- Baldric, Baldricus.
- Badris Badris et Boynant (Hemr. 144).
- Badrion.
- Badry Badry de Boins (Hemr. 168).
- Baudri, Baudry Bauduin dit Baudry de Boing (Lef.), Bau-  
duin dit Baudry de Roisin (Lef.).
- Beaudry Beaudry de Roloux (Lef.).
- Baduinet, Balduinet.
- Bauduinet, Baudinet.
- Badechon, Baldechon. Badechon dit Petit Flayon (1367 Ch.  
818).
- Bodechon Bauduin dit Bodechon de Thiribu (Lef.),  
Bodechon de la Vaux (Lef.), Bodechon  
de Kemexhe (1409 Echev.), Bodechon  
enfan de Badewien d'Aaz (Hemr. 204).
- Bodeson, Bodson peut être du flamand : fils de Bodo,  
aphérèse de Radbod.
- Bado, Badon Bauduin dit Bado Bozeau de Mozet (Lef.).
- Badelot.

Badout	Badout de Voroux (Hemr. 138 et 166).
Bodart.	
Boudens, Bauwens, Bouwens	formes flam.
Bodi, Body, Baudy.	
<i>Scott</i> donne les formes : Baudoïn, Baldwin.	
<i>Wallon</i> : Bâduin. — <i>Anglais</i> : Baldwin. — <i>Allemand</i> : Balde-rich, Balduin.	

---

Barbe (f)	Barbe dite Barbette de Boubay (Lef.).
Barbette (f)	v. le précédent.
Baerte	Baerte Oem (Lef.).
<i>Wallon</i> : Bâr, Bôr, Bâbe. — <i>Anglais</i> : Barbara. — <i>Allemand</i> : Barbara, Bärbel.	

---

BAREIS	Ameyles Bareis de Strailes (Hemr. 239).
Bareit	Bareit dont issirent N... et Baroteaz (Hemr. 304).
Baroteal	Baroteal de Beafropont (Hemr. 360).
Baroteaz	v. Bareit.
peut être aphérèse de Lambert.	

---

Berthol, BERTHOLD	Berthold Grusset (Lef.), Berthold (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Barthol Barthold.	
Berto	Berto de Horion (Hemr. 218).
Bierto, Biertoz	Bierto de Horion (Hemr. 321), Mess. Bier-toz (Hemr. 341).
Biertouls	Biertouls de Moliens (1378 Ch. 846).
Biertouz	Biertouz Bareit (Hemr. 310).
Berthoud, Berthout.	

Bietroul

Bertholet, Biertolet.

Bertolet              Borgeois de Liége nommé Bertolet (Hemr. 221).

Bietlette (f)

Berthelot              Bertrand Berthelot (1424 Echev.) par métathèse de Bertholet.

Bartels, Barthels      formes flam.

Bertels, Bertens        Id.

Bartholdi              Jean Bertholet dit Bartholdi (Lef.), Marie Bertolet dite Bartholdi (Lef.).

Bartholomé              Bartholomé de Résimont (Lef.) Prevost de St-Bartholomé (Hemr. 73).

Bertremeir              St-Bertremeir (Hemr. 207).

Bertremeit              Coliens Kumars cannone de St-Bertremeit (Hemr. 213).

Biertremeit              Saint Bietremeit (Hemr. 279).

Bertelmi, Biertelmi, Barthelemy, Barthelemy (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Berthelin, Bertheline (f) Bertheline dite Berthe des Prez (Lef.) peut être rattaché au radical Berthe.

Berteline (f)

Bielle (f)              Bertheline dite Bielle et Biellekine de Biellekine (f)              Bernalmont (Lef.).

V. Meessen, Tholet

Rqf. donne les formes :

Barthemens, Berthiemien, Bertremens, Burthemen, Berthémie, Berthemiex, Bretemeul, Burthemin.

Et Scott : Barthelemi, Barthelemy, Bartholomé, Berthold plus tard Bertaud.

Wallon : Bietmé fém. Bietlenne. — Anglais : Bartholomew, Bart. — Allemand : Burthel, Bartholomaüs.

---

Bastien	Bastien bresseur et citain de Liége (XIII <sup>e</sup> s. Ch.). SEBASTIEN dit Bastien Boyleawe (Hemr. 74) Bastien Boileau de Graaz (Lef.).
Bastiens	Bastiens Boyleawe sire de Graaz (Hemr. 76).
Bastin	Sébastien dit Bastin de Courtejoye (Lef.), Sébastien dit Bastin de Waroux (Lef.), Bastin de Bolzée (1424 Echev.), Bastin de Holgnoul (Hemr. 255).
Bastyns	forme flam.
Bastian	Sébastien dit Bastian de Boubay (Lef.).
Bastiaen	forme flam.
Rqf :	Bastian, Bastien.
Scott :	Bastien de Sébastien.
On trouve aussi Sebas, par apocope.	
Anglais :	Sib, pour Sébastien.—Allemand: Bastian.
<hr/>	
BEATRI (f)	Beatri filhe de Radout (Hemr. 190).
Beatry (f)	Dame Beatry femme Ernur de Charneur (Hemr. 215).
Beatrix (f)	Beatrix (XIII <sup>e</sup> s. Ch.)
Bealtris (f)	Bealtris de Jardiens (Hemr. 47).
Bealtry (f).	
Bietris (f)	Bietris filhe de sg <sup>r</sup> de Vremelle (Hemr. 72).
Beeltryzens	forme flam.
Rqf :	Bietrixatte de Beatrice, Beatrix.
Wallon :	Baitri.
<hr/>	
Bencelin	v. Wensel.
<hr/>	
BIERNAR	Saint-Biernar (Hemr. 99).
Bernard	Bernard (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Bernardi, Bornardi	Henri et Vincent, fils de Bornardi (1249 Ch. 217).

Bernardin      Bernard dit Bernardin d'Allamont (Lef.).

Bernadon, Bernardon.

Beeren, Beirens,  
Bernaerts, Beernaerts      } formes flam.

Scott : Bernard, Bernardin.

---

Bertran, Bertrand      Bertran de Hanut (Hemr. 79), Bertrand  
(XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Biertran, Biertrans      Biertran de Liers (Hemr. 104), Bier-  
trans de Liers (Hemr. 141).

Betrans      Betrans de Tilhice (Hemr. 85).

Wallon : Bietran.

---

Bier, Biert      Watier Biert de Seliens (Hemr. 225),  
aphérèse de Hubier ou de Lambiert,

Bierte      Godefrois Bierte (Hemr. 205).

---

Berar      V. Wederic.

---

Binet      Aphérèse d'Abinet, d'Hubinet ou de Lam-  
binet.

---

BOTAR, Botars      Botar de Riwechon (Hemr. 281), voir :  
Botars (ibid.).

Butoir      Butoir de Montferrand (Lef.), Butoir  
enfan Johans de Liers (Hemr. 141).

Butoyr      Butoyr de Limont (Hemr. 261).

Botier, Botiers      Botier d'Aaz (Hemr. 47), Botiers Chevalier  
(Hemr. 48).

Bottiers      Mess. Bottiers (Hemr. 48).

Botir      Botir d'Aaz (Hemr. 47).

Bottir      Bottir de Hour (Hemr. 131).

Bottin      Henry Bottin (1409 Echev.).

Botien	Henry Botien (Hemr. 207).
Botines	Libier dit Botines (1367 Ch. 818).
Boton.	
Botar, Botin, Boton	peuvent se rattacher à Lambert par aphérèse.
<hr/>	

BOUCHARD	Bouchard de Montmorency (Lef.), Bouchard de Poiru (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).
Buchar	Johan Buchar (ibid.).
Buchair	Johan Buchair delle Boverie (Hemr. 282).
Bucharl	Bucharl de Boverie (Hemr. 145) faute d'impression.
Borchard,	Borchard de Dobbelsteyn (Lef.).
Bucheles	Bucheles issit de Buchair (Hemr. 285).
Buchelos	Buchelos (ibid.).

Briard	aphérèse d'Aubriart, d'Albert.
<hr/>	

Brunink	Brunink de Wotrente (Hemr. 344).
Brunekin	Brunekin (Hemr. 281 et 457), Brunekin de Thys (Lef.) dim. de Bruno.

Burea	Burea de Boneffe (Hemr. 23).
Bureal	Bureal de Boneffe (Hemr. 68), Bauduin dit Bureal Burquin de Huy (Lef.).

PRÉNOMS USITÉS.

Masculins :	Bozo (XII <sup>e</sup> S. Ch.) Bovo (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Bocho (ly viez)	(Hemr. 238), Gerars Bocheaz (Hemr. 109).
Biernier le Ron (1424 Echev.).	
Blondeaz de Luxembourg (Hemr. 46)	— Blondel.
Beniamien le Gangeur (Hemr. 194) var :	Beniamines (ibid. 302).
Bechtolde Cratz de Scharffenstein	(Lef.).

Breton de Waroux (Hemr. 174).

Buenon de Skendremael (Lef. et Hemr. 210), Boemond dit  
Buenon de Looz (Lef.).

Boynant de Preit (Hemr. 278).

Barnage de Fontaines (Hemr. 171).

Féminins : Bata Troeffelaes (Lef.)

Babache del Lou (Hemr. 25) var. Babaiche (ibid. 211)

Babache de Low (Lef.).

Begge le Potier (Lef.)

Berentrade (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Bela de Vercken (Lef.), Bielgen dite Bela de Lymburgh (Lef.),  
aphérèse d'Isabelle. Belia de Kessel (Lef.), Bielle de Maes-  
tricht (Hemr. 211). Belinghe sereur al Ernut (Hemr.  
148), Dame Beline de Gemeppe (Hemr. 360).

Blanche filhe monss. Maleassireit (Hemr. 285).

Bonne de St<sup>e</sup>-Aldegonde (Lef.), Bonne Marie d'Engien (Lef.)  
de Bono.

Braem van Luttekenhuys (Lef.) aphérèse d'Abraham ?

Bérengaïre de Clèves (Lef.).

Bolswuina de Druiten (Lef.).

Badeloche d'Amsteel (Lef.).

Brie, filhe dedit Rawesien (Hemr. 311).

Rqf. contient les prénoms :

Baudour nom de St<sup>e</sup>-Clotilde, Baudour signif. réjouissance ;  
Beloun syncope d'Isabeloun diminutif d'Isabeou, Isabeau,  
Isabelle, dont on a fait Babé, Babet, Babeau, Babiche;  
Bené, Beneois = Benoit ; Beti, Betioine, Betie, Betion,  
Betionette = Elizabeth ; Blazi, Blaze, Blaise = Bazile.

Et. Scott : Baudry ou Baldric ; Bénédict dérivé de Benoit;  
Bénigne ou Béroing; St-Bon ou Bonet; Bibiane, Bibienne  
ou Vivienne.

Wallon : Bablene = Balbine; Brixhe = Brigitte.

C

Caerel, Carels.

**CARLE.**

Charlet, Charlot.

*Rqf.* contient les formes :

Chairles, Challe, Challon, Challos, Charlone, Charlot, Chairlot,  
Karl, Karle, Karles, Karlin, Karlon.

Et. *Scott* : Charles, Charlot, Caroline, Charlotte.

*Wallon* : Châles. En roumain Scarlat et Lascar, qui en est la  
métathèse ou l'anagramme.

---

**CRESTIAN**, **Crestians**      Crestians de Reneberch (Hemr. 27).

Crestine (f)      Crestine femme Johan Pyvo (ibid. 291).

Chrétien, Chrétienne (f), Christine dite Chrétienne de Croy  
(Lef.).

Christens      form. flam.

Christiaens      id.

Christian      Christian dit Keenekin delle Biest (Lef.).  
                  Christian (XIII<sup>e</sup> s. Ch.)

Christianssen      forme flam.

Christine (f)      Christine dite Chrétienne de Salme (Lef.).

Christyns.      form. flam.

Cristin.

Keenekin      v. Christian.

Kerstens, Kersters, Kerstiaen,      form. flam.

*Scott* : Chrétien, Christian.

*Anglais* : Chris, Christian. — *Allemand* : Christian,  
Kretsch.

---

Claes, Claeskens, Claeskin,      formes flam.

Klaes, Klaessen, Klaessens, Klaesken, id. id.

Clais, Claisse,      Clais Zeebouts (1467 Ch. 1048).

Claus, Clause.

Clauskin	Nicolas dit Clauskin de Pesesse dit Pesache (Lef.).
Clesse.	
Cleys	Cleys Oem (Lef.).
Cloes	Nicolas dit Cloes Rosseal ou Rousseau (Lef.), Nicolas dit Cloes Briffoz (Lef.), Nicolas dit Cloes de Cortenbach (Lef.), Nicolas dit Cloes de Hosden (Lef.).
Cloese	Wilheamme Cloese (1416 Echev.)
Cloeset.	
Cloeson.	
Cloeskin, Cloeskinet.	
Cloex, Cloez	Cloex de Mons (1452 Ch. 1035).
Clos, Close.	
Closon.	
Clossekin, Clossekins	Clossekins de Bennes (Hemr. 39).
Closset.	
Clous	Nicolas dit Clous Jamair (Lef.), Nicolas Clous dit Clouz de Herve (Lef.).
Clouse	Clouse de Hemricourt (1391 Ch. 899).
Cloussekin.	
Cloussez	Cloussez del Chivre (1383 Ch. 877).
Clouz	Nicolas dit Clouz delle Chivre (Lef.), Nicolas dit Clouz de Lonchin (Lef.).
Clouze	Clouze delle Chivre (Hemr. 79).
Cloys	Cloys Cleppere d'Otoncour (1368 Ch. 825), Cloys de Pulane (Lef.).
Clugnet	Nicolas dit Clugnet (1342 Ch. 633).
Kool	forme flam.
Colai	Nicolas dit Colai et Clouz de Herve (Lef.).
Colair	Nicolas dit Colair des Champs (Lef.).
Colar	Colar alias Nicolas de Bois (Lef.), Colar de Marils (Hemr. 64).
Colard	Colard dit Nicolas de Beaufort (Lef.), Nicolas dit Colard delle Porte (Lef.).

Colars	Colars de Marils (Hemr. 64), Colars de Arragonne (1339 Ch. 639).
Colart	Nicolas dit Colart d'Allamont (Lef.).
Collar	Collar Colchon (1458 Echev.), Nicolas dit Collar de Vervoz (Lef.), Nicolas dit Collar Berwier (Lef.), Nicolas dit Collar de Cippley (Lef.).
Collard	Nicolas dit Collard Flokelet (Lef.).
Collart	Nicolas dit Collart de Latine (Lef.).
Collardin	Jean Gulardin dit Collardin de Waroux (Lef.).
Colas, Colasse	
Colassart.	
Colassin.	
Colasson.	
Colaurt	Colaurt de Sohaingne (1410 Ch. 989).
Colay	Colay de Jemeppe (Hemr. 29), Johan Colay Damaing (ibid. 186), Colay de Pas de Wonk (ibid. 296).
Collay	Henris Collay (1367 Ch. 818).
Colaye, Coleye	Nicolas dit Colaye de Mailly (Lef.).
Colet, Colets	Colet de Houien (Hemr. 194), Colets delle Cour (Hemr. 294).
Collet	Collar fils Collet (1424 Echev.). Collet fils Collar (Lef.).
Coletus	Coletus (1234 Ch. 107).
Colette, Collette	Nicolas dit Colette Comhaere (Lef.), Nicolas dit Collette de Chaffour (Lef.).
Coletea	
Coletar, Colletar	Coletar de Vaz (Hemr. 317), Thonon Colletar (Hemr. 38), Nicolas dit Colletar de Gemeppe (Lef.).
Colletet.	
Colien, Coliens	Colien Bertrand (1368 Ch. 822), Nicolas dit

Colien de Fraipont (Lef.), Coliens  
Kamars (Hemr. 213).

Collien.	
Colienne (f)	Colienne de Neufforge (Lef.).
Colin, Colins	Nicolas dit Colin Zant (Lef.). Nicolas dit Colins Mathon (Lef.).
Collin	Nicolas dit Collin de Vinalmont (Lef.), Nicolas dit Collin de la Ruelle (Lef.).
Colyen	Colyen Payen de Warezées (Hemr. 35).
Coolen, Coolens,	Cools, Coels form. flam.
Collineal	Colin Collineal (1409 Echev.).
Colinet	Colinet fils Colin (Lef.). Nicolas dit Colinet de Brimen (Lef.).
Collinet	Jehan Collinet (1458 Echev.).
Colnet.	
Collebars	Collebars de Nyvelle (Hemr. 206).
Colignon	Nicolas dit Colignon de Favillon (Lef.), Nicolas dit Colignon de Marchin (Lef.).
Collignon	Nicolas dit Collignon Bozeau (Lef.).
Collingnon, Collengnon.	
Colon	Colon li mangon de Villeir (1335 Ch. 614), Colon Colay (1382 Ch. 871), Colon (1361 Ch. 696) s'en issirent : Lambu- che Colon, Colet Colon, et.... (Hemr. 300).
Colion	Collar dit Collon de Salvaster (1435 Echev.).
Colot, Coloz.	
Collous	Collous Collay (1367 ch. 818).
Colchon	Colchon Doreche (1409 Echev.)
Colson	par métathèse de Closon.
Colsonet.	
Colsoul.	
Klaezoon, Kluyskens, Kluskens,	form. flam.
Nik.	

Nykar	Jakemien Nykar de Huy (Hemr. 322).
Niklaes	form. flam.
NICOLAS	Nicolas (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Nicolay, Nicolet	Saint Nicolay (Hemr. 306).
Nicol	Nicol Fraipont (Hemr. 149), Nicol Quar-teaz (ibid. 321).
Nycol, Nycolle	Nicol Fraipont (Hemr. 149), Nycolle Sur-les. (Hemr. 211), Nycolle Fraypont (Hemr. 278).
Nicolaï, Nicolay.	
Nicholès	Nicholès (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Nicaise	Nicolas dit Nicaise d'Estrepy (Lef.).
Niquet, Nickel	form. flam.
Nicolon, Nicholon	Nicolon, var. : Nicholon (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Nicot.	

*Rqf*, donne les formes :

Cocole, Cocolas, Cocolette, Nicole, Nicolais, Niclos, Niclous,  
Colar, Collair, Collars, Coulas, Coulou,  
Colinas, Colinar, Colin, Colinette,  
Collette.

Et *Scott* : Colette altération de Nicolle.

*Wallon* : Nicolet. — *Anglais* : Nik, Nicholas. — *Allemand* :  
Claus, Niklas, Nickel.

---

CLAMEN	Clément dit Clarien var : Clamen Vache-resse (Lef.).
Clamenche (f)	Clamenche filhe Wathier (Hemr. 128).
Clamence (f)	Clamence serur Jakemars (Hemr. 188).
Clemence (f)	Clemence (Hemr. 188).
Clemenche (f)	Clemenche (Hemr. 184).
<i>Scott</i> : Clément,	Clémentin, Clémence, Clémentine.
Clarin	Clarin, fils Ameyle de Folongne (Hemr. 238).

Clarien.

Clarisse (f) Clarisse de Gaure (Hemr. 73).

Claeren, Cleerens. form. flam.

Cobus Aphérèse de Jacobus.

Coen, Coene Conrad ou Coene le Frison (Mélart, p. 155).

Coune Coune de Lonchins (Hemr. 182).

Cones Cones del Pont d'Avroy (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

CONO, Conon Cune dit Cono de Looz (Lef.), Conon de Menciberg (1188 Ch. 17).

Cune V. Cono.

Cuno Cuno de Heere (Lef.).

Conard Conard de Lonchins (1334 Ch. 607), métathèse de Conrad.

Counar, Counars Counars le Poinderes (1339 Ch. 626), Counars de Boyleawe (Hemr. 243).

Coynars Coynars Matons (1365 Ch. 809).

Cunar Cunar Matons (1349 Ch. 681).

Counoie, Counoye Counoie fis Breton (Hemr. 306), Counoye fis Mess. Breton (Hemr. 303).

Cunoye (f) Cunoye de Waroux (Lef.).

Coenchon, Coenechon.

Counechon.

Conrar, Conrars Conrar de Schoenevorst (Hemr. 27), Conrars d'Eslo (Hemr. 56).

CONRAD, Conrard Conrad (XII<sup>e</sup> s. Ch.). V. Coen. Conrard XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Chuonrad Chuonrad (1070 Ch.).

Conraets, Coenraerts, forme flam.

Conradon, Conrardon Conrard dit Conrardon de Biernawe (Lef.).

Conradin, Conrardin Csnrardin de Villeir (Hemr. 133).

Rqf. donne les formes : Conrairs = Conrard ou Conrad. — Coene, Coenon signifiant Antoine selon Borel et Etienne selon Rqf, qui le dit écrit dans Villehardouin : Coens, Coenes, Cuene, Cuenon. Evidemment il a confondu l'n et l'u et Villehardouin a dû écrire Coens et Coenes.

*Scott* : Conrad, Conradin.

*Allemand* : Conrad, Konrad, Kunz, Kurt.

Clarebout, Clarebaut.

CLAREMBAL, Clarembald Clarembal d'Atrive (Hemr. 15),  
Clarembald (Lef.).

Clarembaz Clarembaz (Hemr. 18).

Clarembau Clarembau d'Alta Ripa (1209 Ch. 27).

Clarembaut Clarembaut d'Isle (Lef.).

Clarembault Clarembault de Alta Ripa (1204 Ch. 24).

Claranbal, Clarambau Claranbal (Lef.), Clarambau (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Clerembalz Clerembalz (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Clerembault Clerembault de Hautesrives (1184 Ch. 15).

COCHAR Cochard de Hemricourt (1349 Ch. 680).

Kochar Cochard dit Kochar ou Cockelet d'Hemricourt (Lef.).

Kachar Kachar de Lymont (Hemr. 34).

Cochelet, Cockelet V. Kochar.

Cochoul, Cochoule Kachar dit Cochoule Polarde (Lef.).

Cochoun.

CORBEA, Corbeas Corbea sire d'Awans (Hemr. 271), Corbeas de Clermont (Hemr. 256).

Corbeaz Corbeaz d'Awans (Hemr. 177).

Corbeal Corbeal d'Awans (Hemr. 90).

Coirbeal Coirbeal de Hollengnoul (Hemr. 269).

Coirbeaz	Coirbeaz Cantes et Cannones (Hemr. 238).
Corbel	Corbel (XIV <sup>e</sup> s. Ch.), Corbel de Neuforge (Lef.).
Corbels	Corbels d'Awans (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Corbeau	Corbeau Boileau de Graaz (Lef.).
Corbiau	Corbiau de Hollegnoule (1430 Ch. 1028).
Corbellon	Corbellon de Harzé (Lef.).

---

CORNEIL, Corneille	Corneille (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Cornelle (f)	Cornelle de Crehen (Lef.).
Cornelis	Cornelis Oem (Lef.).
Cornet.	
Cornil	Cornil de Bausselle (Lef.).
Cornille (f)	Cornille de Harff (Lef.).

*Allemand : Cornelius.*

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins : St-Christophore (Hemr. 189).*

Carsille Marsilius de Palant (Lef.), Marsille dit Carsille de Palant (Lef.), Carsille (f) Hurt (Lef.), Karsilin de Palant (1379 Ch. 854).

Chisielle ou Chizielle (Lef.) compr. wall. Cicile pour Cécile.

Chelos de Donchére (1344 Ch. 639).

Costin de Hamal (Lef.).

Costan ou Costand (Lef.).

Coppin de Rahier (Lef.) de Jacobus selon V. Hoorebecke.

Clerchon de Puchey (Hemr. 295) = peut être diminutif de Clerc ?

Crochon de Vierney (Hemr. 297).

Coye de Boubay (Lef.), Coye de Biernawe (Hemr. 147, 149),  
Koye son frere (ibid. 149) = François?

Colmont.

Colors Hieromme (1371 Ch. 832).

*Féminins :*

Croisette de Brus (Lef.).

Conigon filhe Waltier (Hemr. 19) Conygon de Jouppleu (ibid.)

84) = Cunégonde. Cycilhe filhe Gilhe Gilhar (Hemr. 165) = Cécile.

Rqf. contient les prénoms suivants :

Catin, Catau, Cataut, Cathau, Cathaut, Catos, Catot, Catiche,  
Catin, = Catherine; Chapoli = Hyppolite; Chicon = Fanchon,  
Françoise; Chonne = Jeanne; Christou = Christophe;  
Claudaine, Claudenne = Claude; Cuny = Quirin; Chécile =  
Cécile; Clarissien = Clarisse.

Et *Scott* : St-Callixte, Calixte, Calliste ; St-Céran, Céraune ;  
St-Claude, Claudie, Claudien ; Claudine ; St-Clet ou Anaclet ;  
St-Colomban ou Colum ; Constant, Constance, Constantin ;  
St-Cosme ou Côme ; St-Cyr ou Quiric ; Cyriaque ; Claire,  
Clara, Clary, Clarisse.

*Wallon* : Katerenne, Tatenne, Tatine = Catherine ; Crespin  
= Crépin.

D

Daens, Dans, Dhans formes flam.

DANEAL Daneal de Palant (Hemr. 275 et 50), Daneal  
Voes (1363 Ch. 800).

Dannea Daniel dit Dannea et Danneau de Moustier  
(Lef.).

Daneaz Daneaz de Ghore (Hemr. 49).

Danees Danees de Seran (XIV<sup>e</sup> s. Ch.).

Daneau, Danneau Daneau de Bilsen (1316 Ch. 516) v.  
Dannea.

Danen, Danneels formes flam.

Daniel Daniel de Palant (Hemr. 27), Daniel de  
Voroux (1381 Ch. 869).

Danekin Daniel dit Danekin de Geesves (Lef.),  
Danequin (Hemr. 72) faute, doit se lire  
d'Anequin.

Danis ?

Donneau, Donea.

Donay.

Rqf. Daneaus = Daniel.

Anglais : Dan, Daniel.

---

Danis, DENIS.

Deniset (m. et f.) Deniset de Dammereez (1420 Ch. 1000)

Deniset filhe Wathy (Hemr. 184).

Denison.

Denixhe.

Nizet aphérèse de Deniset.

Allemand : Dyonisius, Dyonischen.

---

DESIER Desière de Latines (1384 Ch. 881).

Desière Desière le Blavier (1424 Echev.).

Desirée (f) Desirée de Warnant (Hemr. 183).

Desiron.

Cmpr. Dizier = Didier et *wallon* : Dizir = Disier.

---

Dirick v. Théodore.

---

Doem Adam dit Doem de Ghuideghoven (Lef.),

Doem dit Adam de Clermont (Lef.),

Doem ou Adam Colloise (Lef.).

Doeme Adam ou Doeme de Clermont (1400 Echev.),

Adam dit Doeme de Kerckem (Lef.).

Domekin.

ADAN Adan Saingnor d'Ouppey (Hemr. 69).

Adans de Chokirs (Hemr. 62).

Adam Adam de Berghes (Hemr. 170), Adam  
(XIII<sup>e</sup> s. Ch.). Cmpr. Dooms, Doms,  
qui viennent de Dominique selon V.  
Hoorebeke.

---

Doems, Donny, form. flam. de Donat,

Driane, Dries, Driesen, Drion v. Andrien.

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins* : Didier dit Didieu et Dieudonné de Waha (Lef.).  
Didette (f) de Nizet (Lef.).

Drumars de Denvilhe (Hemr. 187) paraît un sobriquet.

Druart Lochon (Lef.).

Dozin de Lattines (1366 ch. 816).

Dietwinus (XII<sup>e</sup> s. Ch.), Théoduin, v. Thiwins.

Dismas de Berges (Lef.) (¹).

Degenhart Haess (Lef.).

Dragonet de Joyeuse (Lef.).

Digne d'Oyembruge (Lef.).

*Feminins* :

Damyon de Juppille (Lef.). Dame Damyon (f) filhe Waltirs  
(Hemr. 152 et 273).

Damidde Ulricx ditte delle Croix d'or (Lef.), Damidde de  
Noirfalize (Lef.).

Dauphine de la Tour (Lef.).

Drutgma van Beick (Lef.).

Dioule filhe S<sup>gr</sup> Jakemon de Coir (Hemr. 250).

Rqf. fournit les prénoms suivants :

Dieudonei, Deudoneit, Théodat=Dieudonné (en wallon Doné,  
Donaye, Diudoné, Diudonaye). St-Dominien=St-Damien ; Doumenique=  
Dominique, en provençal Doumérghé,  
en italien Menico par aphérèse.

Et Scott : Déodat = Theodat.

(¹) Dismas est le nom du Bon Larron. Dispas était celui du mauvais larron.

E.

Elbert, Eubert	v. Abier.
Ely	v. Adelais.
ELSE	Else dite Elisabeth de Clèves (Lef.).
Elsge	Elsge de Nassau (Lef.).
Elsarde	Elsarde van der Gracht (Lef.).
Elsken	Aleïde dite Elsken de Mirbichl (Lef.) Elsken de Calckum (Lef.).

Enghel.	
ENGELBERT	Engelbert de Hacort (Hemr. 37), Engelbert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Englebert	Englebert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Englebert dalle Marche (Hemr. 22) méthathèse.
Englebiert, Englebiers	Englebiert dalle Marche (Hemr. 57), Englebiers (ibid.).
Enkebiers	Enkebiers de Juppilhe (1383 ch. 876).
Engelberthe (f)	Engelberthe de Jauche (Lef.).
Engelbertine (f)	Engelbertine d'Yve (Lef.).
Scott : Engelbert ou Engilbert.	
Wallon : Inglubert.	

EBERT.	
Eberhard	Eberhard d'Ingelheim (Lef.).
Euerhart, Everhart	Euerhard Quad (Lef.).
Everar, Everard	Everar del Lou (Hemr. 25), Everard (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Everart	Everart delle Marche (Hemr. 67).
Evrard, Evrart, Evrars	Evrard (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Evrart delle Marche (Hemr. 67), Evrars del Pont (1383 Ch. 877).
Everaur	Everaur de Floireseez (1425 Ch. 1005)

Erar	Erar de Montmorency (Lef.).
Eraerts	forme flam.
Everadin, Everardin	Everardin de Saint-Menger (1392 Ch. 901).
Everardine (f)	Everardine Surlet (Lef.).
Everadon, Everardon.	
Everneaz	et Everneaz ses freires (Hemr. 318).
Evrechon	Pierre dit Evrechon de Ster (1342 Ch. 633).
Everuwien	Saingnor Everuwien (Hemr. 313) d'Everwinus.

*Scott* : S<sup>t</sup> Everard, Evrard ou Eberhard.

*Allemand* : Eberhard, Ebert.

---

Eric.

Erica (f)      Erica de Manderscheid (Lef.) aphérèse probable de Frédérica.

---

Ernar, Ernair, Ernote      V. Aerens.

---

Estienne      V. Stephan.

---

EVA (f).

Eve (f).

Evelette (f)      Eve dite Evelette de Marchin (Lef.).

*Rqf.* Evain = Eve.

*Scott* : Eve, Eveline, Evelina.

#### PRÉNOMS USITÉS.

##### *Masculins.*

Eduwars d'Angleterre (Hemr. 55) var. Eduwart, Edwar d'Angleterre (Hemr. 114), cmpr. Edgard.

Egge, Eggericus, Ego, Egon de Cortenbach (Lef.).

Elyas mayeur de Liége (XIII<sup>e</sup> s. Ch.) d'Eloi, en wall. Elôie.

Emorianus de Fifes (1325 Ch. 524).

Emerich ou Emmericx d'Eltz (Lef.), cmpr. Emery, Améric,  
Amaury, Amalaric d'Emericus.

Ermesseus (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), cmpr. Hermès à Herman.

Engelhart de Blyoul (Lef.).

Engelram (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Emon de Reuschemberg (Lef.), cmpr. Aymon et le fém.  
Emme.

Emicon de Nassau (Lef.).

Emso (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Erménfroid d'Oyselet (Lef.).

Ebertin de Frentz (Lef.), cmpr. Elbert.

Ebles de Rumigny (Lef.).

Eduin de Walcourt (Lef.), cmpr. Edwin, Hédouin.

Féminins.

Engletine de Scharpenberg (Lef.), Engletinne de Scharpe-  
berg (Hemr. 287), cmpr. Enghel.

Entgen Boos (Lef.).

Enghine de Vianden (Lef.), Enghine Boyleawe (Hemr. 169 et  
243).

Eligia de Zulen (Lef.).

Ermedis des Prez (Lef.).

Emme de Namur (Lef.), Emme de Looz (Lef.), cmpr. Edme,  
Emma.

Emelotte (1322 Ch. 558).

Éveribige Oem (Lef.).

Eberswine de Gutterswyck (Lef.) d'Éverwinus.

Emerentiane Piassen (Lef.), cmpr. Emerance.

Ermentrude de Montferrant (Lef.), Erentrude (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Ermenfride (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Rqf. contient les formes :

Eisabeau, Isabeau, Isabelle, Babeau, Babet, Babon, Belon,  
Elisa, Elise, Elisse, Lise, Lison = Elisabeth.

Et Scott :

Edgard form. d'Édouard ; Edme ou Edmond ; St-Elme ou

Érasme; S<sup>t</sup>-Emeric ou Emery; S<sup>t</sup>-Eucher ou Euchare;  
Élise, Élisa, Élisabeth, Babet; Estelle, Stella.

F.

Fachar, Fassart Bunefache dit Fachar (1351 Ch. 696).  
Fachin, Fassin. Fasin del Morade (1312 Ch. 493) Fassin  
d'Oneux (Lef.).

Fachot, Façot.

Fassot, Fassotte.

Fasselet.

BUNEFACHE v. Fachar. Aphérèses de Boniface.

---

FASTRÉ Fastré de Corswarem (Lef.), Fastré (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Fastreis, Fastreit Fastreis de Wotranges (Hemr. 65), Fastreit de Bierlouz (Hemr. 28), Fastreit de Gieschen (1409 Echev.).

Faistreit Faistreit de Kemexhe (Hemr. 215).

Fastrard, Fastradus Fastré dit Fastrard de Ferme (Lef.).

Festraets form. flam.

Fastelot Fastré dit Fastelot de la Neufville (Lef.), Fastelot fils de Fastré de Termonde (Lef.).

---

Fedry Fedry de Wildre (Lef.).

FRÉDÉRIC Frédéric (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Ferri Ferri de Vilier (Hemr. 292).

Ferris Ferris et Maheus fils de Thibane (1307 Ch. 482).

Ferry Frédéric dit Ferry de Brandenbourg (Lef.).

Freris Amelot, Badewien, Freris (Hemr. 185) = Frédéric.

Freryse Fréryse de Mouhalt (1360 Ch. 770).

Frerickx, Fredericx, form. flam.

Frésart.

Fréson              peut s'expliquer aussi par le wallon  
                         frère.

Rqf. Ferri, Federi, Féderic, Fedri, Ferry, Fré=Frédéric.

Allemand : Friedrich, Fritz.

Flour              Flour d'Ardres (Lef.).

FLOREN, Florent   Florent dit Floris de Rifflart (Lef.),  
                         Florent (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Florens              form. flam.

Florence (f)       Florence filhe Johan de Grès (Hemr. 73).

Florinus.

Floris              Floris dit Florent Masscherel (Lef.), Florent  
                         dit Floris de Rifflart (Lef.).

Fleurice            Fleurice dit Florence de Glimes (Lef.).

Florekin            Collard Florekin de Ludes (1347 Ch. 661).

Scott : Fleury ou Floride — Florent, Florentin, cmpr. Flore,  
                         Flora.

Allemand : Florens. — Espagnol : Fior. — Roumain :  
                         Fiorika.

Fouques            Fouques de Fautreau (Lef.).

Foucaut            Foucaut de Joyeuse (Lef.).

Cmpr. Foulques.

Franc              François dit Franc de Bersele (Lef.).

France            François dit France de Meers (Lef.).

FRANCK, Frank   Francois dit Franck de Kersbeke (Lef.),  
                         Frank delle Roche (Hemr. 190).

Franke, Frankes   Franke de Kersbeyke (Hemr. 23), Frankes  
                         de Wesemales (Hemr. 13), Frankes de  
                         Crispeit (XIV<sup>e</sup> s. Ch.).

Francke            Francke delle Roche (Hemr. 149).

Frans	Istasse Frans (Hemr. 250).
Franckeles	Franckeles delle Vaux (1416 Echev.).
Francis.	
Francisci.	
Francisque	François dit Francisque de Croy (Lef.).
Franceu, Francheu.	
Franchoy, Franchois	Franchois d'Aigremont (Hemr. 172).
Franchoise (f), Franchoize (f),	Franchoise filhe Gilhe de Hemricourt (Hemr. 34), Franchoize filhe Gilhes (Hemr. 177).
Francar	Gilis Francar (1422 Echev.)
Franckar, Franckart	Gielet Franckar (1422 Echev.), Franckart (1312 Ch. 495).
Frankar	Frankar de Momelette (Lef.), Frankar de Momelette (Hemr. 35).
Franckin	François dit Franckin Jamar (Lef.) Franckin Corbeau (Lef.).
Fraickin, Fraikin	Johan Fraickin delle Naye (1428 Echev.).
Fraykin	Lambert Fraykin (Hemr. 207).
Franckinet, Frankinet	François dit Franckin et Frankinet de la Roche (Lef.), Franckinet de Ju-lémont (1424 Echev.).
Franquinet.	
Frankignoul, Franquignoule.	
Francon	Francon (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Frankon	Frankon (1310 Ch...), Frankon Braibechon (Hemr. 281).
Fraichons	Fraichons d'Oleye (1372 Ch. 837).
Francot	Francot frez Franckeles delle Vaux (1416 Echev.).
Franckot	Franckot de Spau (1422 Echev.).
Francote	Francote de Oscen, (1339 Ch. 623).
Francotte	Francotte li Clerc (1348 Ch. 671).
Francotea.	

Francoteau.

*Rqf.* Franchois, Franchoiz.

Scott : Francisque, Francis, Fran ois, Franck.

Wallon : Fran o , Fran ois, Chanchet. — Anglais : Franck, Francis. — Allemand : Franz, Fransiscus.

Frenay

v. Gaffroy.

Frongnut

Frongnut freire alle Voweit de Chayeneez  
(Hemr. 193).

Frongnes

Istasse Frongnes de Vileier (Hemr. 297).

Frongneteal

Gobiert Frongneteal (ibid. 198).

#### PR NOMS USIT S.

*Masculins.*

Folcold ou Foltard de Manderscheyd (Lef.) de Folcardus.

Forket.

Frambach Bock de Lichtenberg (Lef.), Lambert Franbax  
(Hemr. 99).

Frison de Nandren (Lef.).

*F minins.*

F licitas d'Oupeye (Lef.), Madame F licitas (Hemr. 70).

Flandrine de Namur (Lef.).

Frowina Meyer (Lef.).

Fulchen dite Fulgentia de Schwabmen (Lef.).

*Rqf.* contient les pr noms suivants :

Ferrand pour Ferdinand.

*Et Scott* : Fabrice et Fabricien ; Faust, Faustin, Faustinien ; Félix, Félicien, Félice, Félicia, Félicie, Félicienne, Félicité ; Fernand, Ferdinand ; F r ol ou Fargeau, Fortun  ou Fortunat ; Flore, Florence, Florentine, Florestine, Floride, Florisse.

G.

Gautier, Watier.	v. Walthère.
Gathy, Wathy.	
Ghielen, Ghielens, Gheilen	de Michel, v. Van Hoorebeke.
Ghilebiers, Ghilebier	Ghilebiers, Alexandre Ghilebier (Hemr. 103 et 253).
GHISELBERT, Giselbert	Ghiselbert (1393 Ch. 904), Giselbert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Gilbert, Gielbert	Gilbert de Duras (Hemr. 103).
Gillebert, Gillebiers	Gillebert, bourgeois de Saint-Trond (1238 Ch. 144), Gillebiers Dypembeyke (Hemr. 280).
Guillebert	Guillebert (Lef.).
Gislebert	Gille ou Gislebert, comte de Duras (Lef.).
Gisbert, Gisberthe (f)	Gisbert de Bronchorst (Lef.), Gisberthe de Sevenberghes (Lef.).
Gilhbier	Gilhbier de Gochincourt (Hemr. 279 et 107).
Gilheber	Gilheber enfan Johan de Seraing (Hemr. 279).
Gilhbar	Gilhbar de Greis (Hemr. 43).
Gilebar	Gilebar de Chok (1323 Ch. 569).
Gilbaud	Gilbaud de Mellet (Lef.).
Gilebin	Gilebin de Spasse (1308 Ch. 485).
Gilhebon, Gillebon	Gilhebon de Vivengnis (Hemr. 217), Gillebon de Vivegnis (Lef.).
GILH, Gilhe	Gilh de Hanut (Hemr. 290), Gilhe de Mes (ibid.).
Gilhes	Gilhes (ibid.) ( <sup>1</sup> ), Gilhes Draweaz (Hemr. 213).

(<sup>1</sup>) Remarquons que Hemricourt observe fréquemment la règle du roman pour les régimes et les sujets en ce qui concerne même les noms propres, ce qui donne lieu à cette différence d'orthographe dans la terminaison.

Giele, Gilles	Giele Surlet (Hem. 24), Gilles (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Gisle (f)	Gisle dite Giselle de Luxembourg (Lef.).
Giselle (f)	{ Gisala Frey (Lef.).
Gele, Geele, Geyle (f)	Gele de Heneffe (Lef.), Geele de Kenaxhe (Lef.), Geyle filhe Renier de Vellerous (Hemr. 242).
Gilis	Gilis de Honkelebaq (Hemr. 49), Gilis Francar (1422 Echev.).
Gillis	Gillis de Hennisdall (1430 Ch. 1008).
Gielis	Gielis le Bollengier (1422 Echev.).
Gielart, Gilar	Wilheam Gilar (1399 Ch. 917).
Gilar	Gille dit Gilart des Canges (Lef.).
Gillar, Gillart	Gillar ou Gillon delle Changes (1250 Echev.).
Giliar, Gilliart	Gilliart Noël (1464 Ch. 1042).
Gilhar, Gilhars	Gille Gilhar de Juppille (Lef.), Gilhar delle Cange (Hemr. 60), Sire Gilhars (ibid.).
Giluar	Giluar (1321 Ch. 548).
Gilwar, Gilewar	Gilwar (Rendages proclamatoires), Gilons Gilewar (1349 Ch. 681).
Gielewar.	
Giliaux, Gilliaux.	
Gillarder.	
Gilardin, Gillardin, Gielardin	Johan Gielardin (1409 Echev.).
Gilardon.	
Gilé	Gilé de Lavoir (Hemr. 194).
Gielet	Gille dit Gielet le Vilain (Lef.).
Gilet, Gillet	Gilet de Sorozez (Hemr. 142), Gille de Forvie dit Gilet Salmon (Lef.).
Gilhet	Gilhet de Gohain (Hemr. 220.)
Gelette, Gilette (f)	Gelette le Pottier (Lef.), Gilette de Revel (Lef.).

Gielot.	
Giliot	Julio dit Giliot et Gille de Waha (Lef.).
Juliot.	
Gilos, Gilot	Gilos del Mont (1348 Ch. 672), Gille dit Gilot (1317 Ch. de St-Martin).
Gylos	Jean Gylos var. Gilos Danixhe (1393 Ch. 906).
Guilleau, Guillot	se rattachent à Wilhemme.
Gilotea	Gille dit Gilotea de Fizenne (Lef.), Gille fil Gilotea (1409 Echev.).
Giloteal	Giloteal de Goreu (Hemr. 240).
Giloteaus	Giloteaus enclostrier (1347 Ch. 655).
Gilletto	Gilletto fils d'Hellin (1249 Ch. 214).
Gillotey	Gille dit Gillotey de Fizenne (Lef.).
Gilhotieu	Gille dit Gilhotieu de Biersez (Lef.).
Gilhotien	Gilhotien de Bierzes (Hemr. 235).
Gilotien, Gilotin	Gilotien de Chuxhan (1368 Ch. 820).
Giloton, Gilloton.	
Gilain	Gilain Goda (1466 Ch. 1067).
Gilhain	St-Gilhain (Hemr. 95).
Ghilain	Ghilain de la Tramerie (Lef.).
Gislain	Gislain de la Tramerie (Lef.).
Guillain	Guillain le Chyne (Lef.).
Gielon, Gelon	Thomas Gielon (1458 Echev.).
Gilon	Gilon (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Gille dit Gilon de Coir (Lef.), Lambert Grand Gilon (1347 Ch. 659).
Gilons	Gilons (1306 Ch. 479), Gilons Groeis (1344 Ch. 639), Gille dit Gilons Surlet (Lef.).
Gillon	Gille dit Gillon de Mailly (Lef.).
Gilonne (f)	Gilonne de Montejan (Lef.).
Gilhon, Gilhons,	Gille dit Gilhon de Coir (Lef.), Gille dit Gilhon Rygo dit Rigoles (Lef.), Gilhon Rygo (Hemr. 156), Gilhons Chabot (Hemr. 211).

Gillion	Gillion Otton de Trazegnies (Lef.), Gillion de Barbenchon (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Gylons	Gylons de Gygo (1365 Ch. 811).
Gielchon.	
Gilchon	Gilchon Rigo (Hemr. 213), Gilchon delle Nœvevilhe (Hemr. 78), Gille dit Gil- chon de Strée (Lef.).
Gilheçon	Gilheçon fis de Viez Thomas de Hemri- court (Hemr. 201).
Gilhechons	Gilhechons fis Thomas de Hemricourt (ibid. 128).
Gillechon	Gille dit Gillechon le Charpentier (Lef.).
Gilson, Gilleson.	
Gilkar	Gilkar de Wihogne (Lef.).
Gielkin, Gilhekien	Gilhekien de Ryanweys (Hemr. 94).
Gilekin, Gillekin.	
Gilkin	Gille dit Gilkin de Sparmont (Lef.), Gille dit Gilkin Polarde (Lef.), Gilkin de Ryanweis (Hemr. 229).
Gilkins	Gilkins de Buors (1366 Ch. 876).
Gillekens.	
Gilkine (f)	Gielette dite Gilkine Rahier (Lef.).
Gilkinet.	
Gilmar.	
Gilhman	Gilhman le Hallier (Hemr. 317).
Gileman, Gilemans	Jean dit Gilemans (1348 Ch. 670).
Rqf. Ginghes, Ginches	= Gilles ; Wales, Willes = Gilles.
Scott : Gilbert	ou Hildebert.
Wallon :	Gillis.
Anglais :	Gil pour Gilbert.
Genet v. Jan.	
Genin idem	

Geor      }  
Georges    } v. Joors.

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| Geert, Geerts, Gheerts  | form. flam.  |
| Gera, Gerat             | Gerat de Blehen (Hemr. 33).  |
| GERARDUS, Gerard        | Gerardus (XII <sup>e</sup> s. Ch.), Gerard (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).                 |
| Gerards                 | fils de Gerat (Hemr. 33).  |
| Gerats                  | Gerats freire Johan de Warsezée (Hemr. 360).   |
| Geeraerts, Gheeraerts   | form. flam.  |
| Gerald, Geraldy.        |  |
| Gerhard.                |  |
| Werar.                  |  |
| Geraud, Giraud.         |  |
| Geradi, Gerardi.        |  |
| Geradin                 | Gerard dit Geradin de Crochey (Lef.).  |
| Gerardin, Girardin      | Gerard dit Gerardin de Denville (Lef. et Hemr. 187).                                   |
| Geradon                 | Gerard dit Geradon de Villeir (Lef.).  |
| Gerardon                | Gerard dit Gerardon de Villeir (Lef.), Gerardon et Renechon ses enfants (1409 Echev.). |
| Gerardoule              | Gerard dit Gerardoule Viron (Lef.).  |
| Guerin, Guerlain,       | Gerelin.   |
| Gercken, Gerkin         | Gerard dit Gercken de Liers (Lef.).  |
| Gerckiens               | Gerckiens del Marche (1365 Ch. 809).   |
| Gierkien                | Gierkien del Marche (1371 Ch. 830).  |
| Gierkin                 | Gierkin ou Gerard del Marche (Lef.).   |
| Gerukin                 | Gerard dit Gerukin d'Elderen (Lef.).   |
| Gerkinet.               |  |
| Girodet.                |  |
| Gherit, Gheritte, Grist | Grist de Fraipont (Hemr. 150).   |
| Cmpr. Werar.            |  |

Rqf. : Girair, Grard, Guérard = Gérard.

Scott : Gerard ou Gerhardt — Guérin vient de Quirin (?).

Wallon : Gèra. — Anglais : Gerhard.

Gens flam. d'Eugène (Van Hoorebeke).

Gerlac Gerlac de Gulpen (Lef.), Gerlac de Coverna  
(1200 Ch. 283).

GUERLACUS Guerlacus (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Gerlach Gerlach Haussman (Lef.), Gerlach Schilling  
(Lef.).

Gerlache Gerlache de Roovere (Lef.).

Gerlaxhe Gerlaxhe de Beaufort (Lef.).

Ghierlak, Ghierlake Ghierlak de Bolan (Hemr. 96), Ghierlake  
de Monjardien (Hemr. 17).

Gyerlake Gyerlake de Bolan (Hemr. 17).

Gierlax Gierlax de Bolan (ibid. 29).

Gerricus v. Wederic.

Gevaerts flam. de Gervais.

Ghis, Ghiese Ghiese Boysman (1368 Ch. 825).

Ghesa (f) Ghesa (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

GUY, Guys Guy delle Soxhe (Hemr. 225), Guys de  
Fexhe (Hemr. 223).

Ghuys, Gui Ghuys de Longchamp (Lef.).

Ghysels, Ghysens form. flam.

Gysels, Gheysen id.

Vyts, Wyt Ghuis dit Wyt de Fizenne, var. Ghuy  
(Lef.).

Wydens.

Guido, Guidon, Wydo Guidon (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Ghisken Ghisken de Monteingnès (1368 Ch. 825).

Gisbert peut être ramené au radical Ghui.

Ghuiot	Ghuiot de Donkuerre (1330 Ch. 585).
Guios, Guiot (¹)	Guios de Pont (1320 Ch. 538).
Guyotte (f)	Guyotte de Brimen (Lef.).
Guyon	Guy dit Guyon d'Estouteville (Lef.), Guy dit Guyon de Charneux (Lef.), Guyon (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Guionne (f)	Guionne de Marquais (Lef.).
Ghinotte, Guinotte.	
Vuidar, Widar.	
Veith, With	de Vidus.
Scott : S <sup>t</sup> Gui ou Guy ou Guidon; S <sup>t</sup> Guy ou Guillot, ou S <sup>t</sup> Vite.	
<i>Allemand</i> : Guido, Veit.	
<hr/>	
Gafroy, Goffoy, JOFRIDUS	Jofridus de Foro (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Godefrois, Godefroid	Messires Godefrois (Hemr. 17), Gode- froid (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Goudefroid	Goudefroid (1504 Ch. du Val S <sup>t</sup> -Lam- bert).
Godefread	Godefread de Blehen (Hemr. 133).
Godefroide (f)	Godefroide Huyn (Lef.).
Godefrin	Godefroid dit Godefrin de Hodeige (Lef.), Godefrin de Lihe (1330 Ch. 586), Gode- froid dit Godefrin Dammesart (Lef.), Godefroid dit Godefrin le Vilain de Hombroux (Lef.), Godefrin le Vilain (Hemr. 317).
Godefrian	Godefrian delle Foliotte (1368 Ch. 822).
Godefrineal, Godefreneal.	
Gheurt	Godefroid dit Gheurt de Pousseur (Lef.).
Ghoert, Goert	Godefroid dit Goert de Vlodrop (Lef.).
Gode	Gode de Namur (Lef.).

(¹) Guillot se rattache à Wilhem.

Godet, Goddet	Ansea Goddet (1409 Echev.).
Godar	Godar de Brandenbourg (Lef.), Godar del Savenier (1353 Ch. 707).
Godart, Goddaert	Godart ou Goddaert de Rheede (Lef.). Godart dit Godefroid de Hauxeler (Lef.) Comp. Godart ou Gildard (Scott).
Gothard	Godefroid dit Gothard de Ketteler (Lef.), Godefroid dit Gothard de Brandebourg (Lef.).
GODESCALCUS, Godiscal	Godescalcus (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Godschale, Godechale	Godschale de Winssen (Lef.).
Godiscaul	Jehan Godiscaul (1442 Echev.), Godiscaul Hubin (1391 Ch. 897).
Godischoul.	
Godin	Godin (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Godinas.	
Godenoul	Godenoul d'Elderent (Lef.).
Godenule	Godenule del Pont (1361 Ch. 783), Godenule de Peyves (1362 ch. 790) Godefroid dit Godenule (1391 Ch. de St-Martin).
Godegnoul	Godegnoul Dathin (Lef.).
Godegnoulle	Godegnoulle Dodeur (1430 Ch. 1008).
Godengnoul	Godengnoul fils Wilhelme d'Odeur (Hemr. 226).
Goudegonoules	Goudegonoules fils id. id. (ibid.).
Gotgnoul	Gotgnoul (ibid.).
Goudekin	Goudekin (1507 Ch. du Val St-Lambert).
Godecken (f)	Godecken von Strunkede (Lef.).
Geutkin	Godefroid dit Geutkin de Presseux (Lef.).
Goskin	Godefroid, fils de Goskin (1422 Ch. de St-Martin).
Godeson	Godeson de Wihogne (1316 Ch. 516).
Goffar, Goffart	Goffart Vairet (1397 Ch. 897).
Goffaux.	

Goffet, Goffette	Goffette Bareit (1357 Ch. 742).
Goffin	Goffin sis Johannien de Mons (Hemr. 35), Goffin de Hemricourt (Lef.), Goffin de Preit (1416 Echev.), Goffin le Barbier (1323 Ch. 563).
Goffien	Goffien de Froidecour (Hemr. 170).
Goffiens	Goffiens sis Johannien (Hemr. 35).
Goffinet.	
Goffegnon	Goffegnon Davehu (Lef.).
Goffinon, Goffingnon	Goffingnon fils Hochet Goffin (1351 Ch. 484).
Frenay	aphérèse de Godefrenay.
Rqf. : Gieffroy, Geofroi, Geofroy, Giffroy, Giuffroy.	
Scott : St-Geoffroi ou Geofroy, St-Godefroi ou Godefroy ou Geoffroy,	
Wallon : Godefrin, Godefroi. — Anglais : Geffrey, Godefrey, Jef, Jeffery. — Allemand : Gotthard, Godefried.	
GOBERT, Govert	Gobert dit Robert de Louvain (Lef.), Go- vert de Reimerswal (Lef.), Gobert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Gobiers, Gobiert	Gobiers sis Gobiert de Dynant (Hemr. 195).
Goebel	Gobin dit Goëbel et Gobert d'Autel (Lef.).
Gobar, Gobart.	
Gobbar, Gobbaerts.	
Gouhart, Govart.	
Gobeau, Gobau, Gobaut.	
Goubau.	
Gobbelet.	
Gobin, Gobbin	Giele Gobin (1409 Echev.).
Gobelín	Gobelín de Papenhoven (1414 Ch. 995).
Gauvain	Gauvain de la Vieville (Lef.).
Gobillon	Gobillon (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).

Wolbertus (Gobert) dans Gilles d'Orval apud Chapeauville.  
Gobert aphérète de Dagobert.

Godgaf            Godgaf ou Dieudonné sire de Hers (Lef.,  
GODGHAFF, Gotgaff    Godghaff de Los (1458 Ch. 104).

Goudestoul (f)    Dieudonnée ditte Goudestoul de Bieste  
(Lef.).

Goustu (f)       Dieudonnée ditte aussi Goustu (Lef.).

Guillery          v. Wederic.

Guillot            v. Wilheame.  
Guilhamme        {

Gozo, Gosse      Gozo (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Gosuin, Gossuin    Gosuin (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Gossuin Daibes  
(1300 Ch. 452).

Goswin            Goswin de Brecht (Lef.), Goswin (XIII<sup>e</sup> s.  
Ch.).

Goeswin           Goeswin de Raesfelt (Lef.).

Gosuyn            Gosuyn dit Goliart (1338 Ch. 622).

Gosewien, Gossewien    Gosewien de Flémale (Hemr. 145),  
Gossewien de Coir (Hemr. 155).

Gossuwiens      Gossuwiens (Hemr. 175).

Goossen, Goossens    form. flam.

Goseal            Goseal Payen de Warezéez (Hemr. 189).

Gontier  
Gonthier        {  
Gontir  
Gontelet        {  
Gothier.

Guillaume	v. Wihelme.
Gustin	Aphérèse d'Augustin cmpr. allemand : Gustchen pour August.

PRÉNOMS USITÉS :

*Masculins.*

Gerbodon (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Grist et Ryssak issirent de Cannones de Fraipont (Hemr. 150).

Graf fis Johan de Richelle (Hemr. 294).

Goscelin de Lannoy (Lef.), cmpr. Gosse, et Josselin de Goslinus.

Grigaire (... Ch....) Grygon (f) filhe nommée damoiselle Grygon (Hemr. 128), wallon Grigau.

Gruaus (1326 Ch. 576).

Godivus (Renchon) (1365 ch. 811).

Geldolf fils de Johan de Tilhoul (1379 Ch. 858) Geldolf, Tay (Lef.).

Gerolf de Coudenhove (Lef.), cmpr Gerulphe.

Gaucher de Torote (Lef.).

Gauvain de la Vieville (Lef.), cmpr. Govart.

Gisenne de Gulpen (Lef.) se rattache à Gisbert.

Glaude Morlet (Lef.) id. à Claude.

Guignes Rostaing de Joyeuse (Lef.).

*Féminins.*

Godelive de Bentheim (Lef.) radical Gode.

Gelande Suys (Lef.).

Gomerine Maës (Lef.), var. Gomarine, de Gomer, Godemarus.

Greta Quad (Lef.), aphérèse de Marguerite.

Gaillarde de la Tour (Lef.).

Guda de Reiffenberg (Lef.), de Gudule ? Gudule ou Goule de Julie selon Scott.

Guta de Nassau (Lef.), cmpr. Jute.

Gertryud de Gauvre (Hemr. 73), Gertrude (XIII<sup>e</sup> s. Ch.),  
*Wallon* : Gètroc, Toutou.

*Rqf.* contient les prénoms suivants :

Gauteronne, féminin de Gauthier ; Gigout, St-Gengouls,  
St-Gengou (l'auteur ne signale pas Gangulphe, dont le *wallon*  
est Gingou), Glossine, St-Glodsinde = Ste-Glossinde ; Godi-  
chon, Godichone = Claude, Claudine ; Grigoire, Grigore,  
Grigorie, Gringore = Grégoire, *wallon* : Grigau.

Et *Scott* : Gaëtan ou Cajetan; Gilbert de Childebert; Gaston  
ou St-Vaast ou Védaste : Gustave, anagramme d'Auguste;  
*Wallon* : Gégau, Gingou = Gangulphe; Gennevire = Geneviève;  
Jiaspar = Gaspard.

H.

**Han, Hans IOHAN.**

Hanar                   Johan Hanar de Chayeneez (Hemr. 314).

Hanes                   Hanes (1306 Ch. 479), Johan dit Hanes  
                          dele Naye (1316 Ch. 518), Jean dit  
                          Hanes de Lavoir (Lef.).

Hanet                   Jean dit Hanet Gontier (1323. Ch. 565),  
                          Hanet de Lerins (1308 Ch. 485).

Hannes, Hannet       Hannet Dary (1380 Ch. 862).

Hanset, Hansez.

Hanssen, Hansenne, Hansens form. flam. cmpr. Janssen.

Hansoul, Hansotte.

Hannesin              Martin Hannesin (1408 Ch. 941).

Hannezan              Jean Hannezan (1318 Ch. 528).

Hannot, Hannotte.

Hannoteal, Hanoteau   Johan fils de Hanoteau de Fyez  
(1348 Ch. 672).

Hannoton              Jean Hannoton (1442 Echev.)

Hannotous             Hannotous Watelon (1371 Ch. 832).

Hanoset, Hanosset    Jehan Hanoset (1381 Ch. 867).

Hanosey	Johan Hanosey (1358 Ch. 756).
Hanozet	Johan Hanozet (1424 Echev.), Hanozet de Crisnée (1388 Ch. 891), Johan Hanozet de Moxhe (Hemr. 311).
Hanozey	Hanozey de Moxhe (1389 Ch. 892).
Hanckar, Hankar	Hankar de Waynees (Hemr. 75).
Hanquar.	
Hanekars	Hanekars dit le Biergiers (1348 Ch. 671).
Hackin, Haquin.	
Hanekin	Jean Hanekin dit Brodea de Marse (1316 Ch. 517), Hanekin dit Wicheronpreit (1323 Ch. 563), Hanekin de Chamont (Hemr. 184).
Hanechiens	Johan Hanechiens (1381 Ch. 866).
Hanekini	Jean Hanekini de Jandraco (1356 Ch. 735).
Hankien	Hankien Poulhemane (Hemr. 205).
Hankin	Hankin Spadrik (1377 Ch. 844), Hankin de Lemberg (Hemr. 175).
Hankins	Hankins Jambons (1353 Ch. 709).
Hankines.	
Hanskin, Hanskines.	
Hansken	form. flam.
Hannecheal, Hannecheaz	Hannecheaz cuzien à Wilhelme de Waroux (Hemr. 329).
Haneckeal	Johannes dictus Haneckeal (1299 Ch. du Val St Lambert).
Hanikeal	Jean dit Hanikeal (1317 Ch. de St-Martin).
Hankotte.	
Hanekoutte	Johans Hanekoutte (1358 Ch. 756).
Hankinoul.	
Hanemans	Servais Hanemans (1394 Ch. 914).
Hanepins, Hannepins	Jean de Jupille dit Hanepins (Lef.),

- Jean dit Hannepins de Jupille (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).
- Hanoy Hanoy et Rondeaz (Hemr. 283).
- Heins, Heintz, Heyns, Henssens  
Heysien, Heyne, Heynen, Henne, Hennen { form. flam.
- Henard, Henart.
- Henet, Hennet, Hensem.
- Henin, Hennin.
- Hennot, Hennotte Hennot fis Rennechon (1466 Echev.).
- Heymans.
- Heilman, Helman Heilman (Lef.), Helman de Sart (Lef.), peut-être une altération de Herman.
- Heneman, Henemant Heneman d'Ottoncour (XIII<sup>e</sup> s. Ch.) doit être rattaché à Henri selon V. Hoorebecke.
- Henneman, Hennemans Henneman de Sart (Lef.), Hennemans de Hanut (Lef.), même observation.
- Hayneman Hayneman de Schoenvorst (Hemr. 31 et 45).
- Heyneman Heyneman de Sconvorst (Hemr. 11), Heyneman de Sart (Lef.), Heyneman de Hanut (Lef.), Heyneman de Laictres (1430 Ch. 1008).
- Hyenemans Hyenemans d'Ays (Hemr. 46).
- Henkart, Henekar Johan Henekar de Mirmotte (1409 Echev.).
- Henkin Henkin Clouze ly Chasteur (Hemr. 225).
- Hennequin Jean dit Hennequin de Luxembourg (Lef.).
- Heynekin, Henekin Henekin Kune (Hemr. 148).
- Henkinet.
- Henemotiaul Henemotiaul fils Heneman de Fouelles (1388 Ch. 889).
- V. Jean.

*Wallon* : J'han, Jihan, Juhan, Jannesse, Hanesse, Jihenne, Juhenne, Jegenne, Tonton pour Jeanneton. — *Allemand* : Hans, Hanne (f), Hänschen, Hänsel.

---

Harbert	Harbert dit Hartart (Lef.).
Herbers	Herbers des Prez (Lef.).
HERBERT, Hesbert	Herbert dit Herbiers des Prez (Lef.), Herbert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Hesbert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Herbier, Herbiers	Herbiers de Preit (Hemr. 288).
Helbier	Helbier de Preit (ibid.).
Heribert, Heribaldus.	
Heitbert	Heitbert (1325 Ch. 567).
Herberte (f)	Herberte Huyn (Lef.).
Hebbrecht, Herbrecht.	
Herbrechte (f)	Herbrechte de Bronchorste (Lef.).
Hartart, Harthard	v. Harbert, Harthard de Palante (Lef.).
Hennebert	est une altération de Herbert.
<i>Anglais</i> : Hab	pour Herbert.

---

HELLIN, Hellipus, Hillinus	Hellin de Latinnes (Lef.), Hellin (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Hillinus (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Hellins	Hellins Noiron (1400 Ch. 920).
Helien	Helien de Bois (Hemr. 188).
Hellien	Hellien de Lattines (Hemr. 18).
Helliens	Helliens fils Iohan d'Awir (Hemr. 165).
Helyen	Helyen de Bois (Hemr. 188).
Hellincx.	
Hellinea	Hellin dit Hellinea de Latine de Cipley (Lef.).
Hellot	Hellot fils Helien (Hemr. 188).
Hellar, Heylard, Hilard	Heylard de Poucques (Lef.), Hilard de Thiennes (Lef.).

Elinckx, Linckx formes flam.  
Cmpr. Hadelin, en wall. Hâlin.

---

HENRICUS, Henri	Henricus (XII <sup>e</sup> s. Ch.), Henri (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Henry, Henrys	Henry de Rolouz (Hemr. 263). Henrys de Ghudeghove (Hemr. 25).
Henries	Henries de Rolouz (Hemr. 263).
Hendrick, Hendricx	
Heindricx, Heynderycx	formes flam.
Heins, Heintz, Heyns	
Henssens, Heynen ('), Hinsar	Hinsar de Villeir (1312 Ch. 495).
Henrici.	
Henrar	Henri dit Henrar le Pottier (Lef.), Henrar de Villeir (1312 Ch. 497), Henrar d'Aleure (Hemr. 306).
Hennard	Herman fi Henry Hennard (1416 Echev.).
Henriet	Henri dit Henriet de Roloux (Lef.), Henriet de Rolus (1382 Ch. 484), Henriet de Rolous (Hemr. 33 et 263).
Henreit	Henreit de Rolouz (Hemr. 263).
Henriquet.	
Henrecheas	Henrecheas de Chênée (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Henrekeas	Henri dit Henrekeas (1323 Ch. 568).
Henrion	Henry dit Henrion de Hosden (Lef.), Henrion au dial de Tourines (1351 Ch. 484), Henrion de Bourseul (Hemr. 32).
Hirion.	
Henroie	Henri Henroie des Prez (Lef.), Henroie le cuzien à... (Hemr. 174).
Henroye	Henroye del Preit (Hemr. 250).

(<sup>1</sup>) Cette forme se rattache à Hans=Jean et à Heins=Henri.

Henriot, Henrioul.

Henrot Colin Henrot (1379 Ch. 857).

Henrotte Henrotte Draweaus (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Henri dit Henrotte de Nouvice (Lef.), Henrotte de Noevis (Hemr. 218), Henri dit Henrotte de Bernalmont (Lef.).

Henroteal, Henroteas Henri dit Henroteas de Houières (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Henroteaul Henroteaul de Hollengneez (1436 Ch. 1022).

Henrotay.

Heruar, Heruard Heruar frère de Henries de Rolus (1308 Ch. 484), Heruard (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Hemiet Hemiet de Rolouz (Hemr. 294) faute typographique pour Henriet.

Rick, Ricuin.

Cmpr. Eric.

Ezzon et Hezzelin sont des corrélatifs d'Henri selon Jeantin (Marches de l'Ardenne I, 251).

*Scott* : Henri, Henrique, Henrique.

*Wallon* : Hinri. — *Anglais* : Hal pour Henry, Harry. — *Allemand* : Heinrich.

---

Heuskin, Huskin.

Heyskin.

HUSTIN André dit Hustin Pévereau (Lef.), Hustin de Clermont (Lef.), Hustin de Chier (Hemr. 155).

Hustien Andrier dit Hustien (Hemr. 199 et 304).

Hutin Hutin de Mailly (Lef.).

Hustinon Jean Hustin dit Hustinon de Gerbehaye (Lef.).

Cmpr. Justin.

*Scott* : Jusi, Juste, Justin, Justinien.

---

Homber	Homber de Freloux (1381 Ch. 869).
HOMBERT	Hubert dit Hombert de Mauhin (Lef.). Hombert de Biernamont (Hemr. 157).
Humbert	Hubert ou Humbert de Waha' (Lef.), Humbert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Humbiers	Humbiers (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Hombier	Hombier de Harsta (Hemr. 173).
Hombiers	Wilhelmes Hombiers (Hemr. 191).
Honbiers	Honbiert de Pas de Wonk (Hemr. 220).
Hombles	Hombles de Bernalmont (Hemr. 278, 282).
Homblet	Homblet de Bernalmont (Hemr. 285).
Honbles	Honbles de Bernalmont (ibid. 332).
Humblet	Humbert dit Humblet de Bertinhrs (Lef.), Humblet delle Vaux (1409 Echev.).
Hombretoie	Hombretoie fis Colay d'elle Pas (Hemr. 296).
Hombretoye	Hombretoye del pas de Wonk (Hemr. 191).
Houbiert	Abeit de S <sup>t</sup> Houbiert (Hemr. 126).
Hubier	Saint Hubier (Hemr. 187).
Huberty.	
Houba, Houbart.	
Hubar, Hubart	Hubar delle Fontaine (1416 Echev.), Hubar le Fevre (1458 Echev.).
Houbailhe	Houbailhe de Huy (Hemr. 319).
Hubaille	Hubaille Baré (Hemr. 74).
Houbea, Houbeau.	
Hubea, Hubau.	
Hubin	Hubin Baré (Hemr. 74), Hubin de Marbaise (1378 Ch. 847), Hubin ou Hubert qui est le même, Périlleux (Lef.), Hubert dit Hubin de la Malaise (Lef.), Hubin dit Hubert de Fanchon (Lef.), Hubert dit Hubin de Waha (Lef.), Hubert dit Hubin Chabot (Lef.).
Houbien	Houbien Bareit (Hemr. 74).

Houbin, Houbins	Houbin de Huy (Hemr. 307), var. Houbins (ibid.).
Hubinet	Hubert dit Hubinet le Perilleux (Lef.), Hubert dit Hubinet de Waha (Lef.), Hubert dit Hubinet le Pottier (Lef.).
Hubinon, Hubinot.	
Houbot, Houbotte.	
Hubot	Hubart dit Hubot (1416 Echev.).
Hubotte	Jean Hubotte (1454 (Echev.).
Huys, Huyssen, Huyssens	formes flam.
Huybrechts, Hubrichts	forme flam.
Rqf. Houlbert	= Hubert.
Wallon : Houbert, Houbiet, Houbet.	

---

Hughe	Hughe de Chalon (Hemr. 330).
Hugues	Hugues (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Hue, Hues	Hues de le Ghisnelle (1300 Ch. 452).
Huwe	Hughe dit Huwe de Crochey (Lef.).
Huwes, Huwez	Chevalier nomméiz Huwes (Hemr.), var. Huwez (ibid.).
Howe	Mess. Howe (ibid.).
Houwe, Houwes	Houwe d'Awir (Hemr. 8), Houwes d'Awir (Hemr. 5).
HUGO, Hugots	Hugo Vustine de Gratenhuys (1392 Ch. 903).
Hugonet	Guillaume Hugonet (1465 Ch. 1044).
Howar	Johan Howar (Hemr. 317).
Houwar	Hugo dit Houwar de Flemalle (Lef.), Hughe dit Houwar de Danville (Lef.), Houwar de Hemricour (Lef.), Houwar Houweaz (Hemr. 306).
Houwars	Houwars fis Thomas de Hemricourt (Lef.) 128).
Houwart	Houwart fil Gosewien de Flemalle (Hemr. 145).

Houweaz	Houwar Houweaz (Hemr. 306).
Huard	Huard de Bossut (1313 Ch. 502).
Huart	Huart évêque de Liége (XIII <sup>e</sup> s. Ch. et 1263 Ch. de Lille, S <sup>t</sup> Génois p. 975), Hugues dit Huart d'Autel (Lef.).
Huwar, Huward	Huwar de Warnant (Lef.), Huwar Houwe- neal (Hemr. 292), Huward (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Hauwet	Hauwet de Champ (Hemr. 51).
Houweis	Houweis de Champ (Hemr. 98).
Houet, Houwet	Houwet de Bassine enfant de Houwechon de Bassines (Hemr. 33).
Huet	Hughe dit Huet de Hacuer (Lef.), Huet de Gorey (Lef.).
Huwet	Huwet de Warnant (Lef.).
Houchon	Houchon de Bassien (Hemr. 221).
Houwechon	v. Houwet.
Huchons, Huechons	Huchons d'Aucourt (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Hughe dit Huechons de Bassine (Lef.).
Husson, Huwechon.	
Houweneal, Houweneaz	Henry Houweneal (Hemr. 38), Houweneaz delle Ruwallies de Soverentpont (Hemr. 235).
Huvenea	Henry Huvenea (Hemr. 274).
Huweneau, Huweneaus	Huweneau le Proidhomme (Lef.), Huweneaus del Puice de War- fezées (1348 Ch. 672).
Huwenial	Huwar Huwenial d'Isle (Lef.).
Huvenair	Arnut Huvenair (1361 Ch. 783).
Huwenere	Arnold dit Huwenere arpenteur (1314 Ch. 500).
Hughelin	Hughe dit Hughelin de Waha (Lef.).
Hugheins.	
Hugueman	Hugueman de Stienne (Lef.).
Rqf. Hue, Hues, Huet, Hugon, Huon,=Hugues.	

*Scott* : Hugo ou Hugues.

*Allemand* : Hugo.

---

**HEILLEWY (f).**

Hellewy (f)	Damoyselle Hellewy (Hemr. 51).
Helewy, Helewys (f)	Helewy, var. Helewys filhe Johan de Honirs (Hemr. 194).
Hellewi (f)	Hellewi de Moulant (Lef.).
Hellewis (f)	Hellewis de Courtejoye (Lef.).
Heluy (f)	Heluy d'Oumale (Lef.).
Heluid (f)	Heluid de Walhain (Lef.).
Helwide (f)	Helwide d'Elderen (Lef.).
Helluick (f)	Helluick d'Oumale (Lef.).
Helwige (f)	Helwige Turck (Lef.).
Heylwich (f)	Heylwich d'Oestrum (Lef.).
Herwis (f)	Herwis de Grennelet (Lef.).
Herwis (m)	Herwis de Grenneville (Lef.).
Hawy (f)	Hawy de Strel (Lef.).
Hawys (f)	Hawys de Boumale (Lef.).
Hauwy (f)	Hauwy beghine (Hemr. 233).
Halewin (m)	Halewin de Leyde (Lef.).
Halwinis (f)	Halwinis de Moilant (1353 Ch. 709).
Haelewyns (m).	
Halewine (f)	Halewine d'Egmont (Lef.).
Hadewich	var. Hadewige, Hadwige, de Wassenaer (Lef.).
Hadewide	Hadewide de Meruwede (Lef.).
Hadeuwide	Hadeuwide de Luxembourg (Lef.).
<i>Wallon</i> : Helwi = Hedwige.	

---

HERMAN	Herman Houné (Hemr. 54), Herman (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Hermans	Hermans d'Odeur (Hemr. 226).

Hermanne (f)	Hermanne de Juliers (Lef.).
Hermer	Hermer de Montmorency (Lef.).
Hermès	Hermès Bonhiver.
Cmpr. Ermesseus.	

---

Herpert	Herpert d'Isendorn (Lef.) peut être ramené à Herbert.
Herpin	Herpin de Laval (Lef.).

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Hartman (XII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Hapar de Bois (Hemr. 188), Happelos de Bois (son neveu)  
(ibid.), var. Happeloz (ibid.).

Honoreal d'Aleure (Hemr. 317) traduit par Honnoreau.  
Hanon (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Harreles de Clermodial (1312 Ch. 497).  
Harruwins de Waremme (1312 Ch. 497), cmpr. Everuwien  
(Hemr. 313) d'Erwinus.

Hervé de Melun (Lef.) d'Erwinus ?  
Hirodial (1329 Ch. 583), cmpr. Hérode.  
Hachet Brunel de Hallewin (Lef.) de Hacco.  
Hilcken de Nassau (Lef.).  
Herbrand de Hierges (Lef.) d'Herbrandus.

*Féminins.*

Hilla (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Haskine de Catz (Lef.).  
Hester de Vladeracken (Lef.), cmpr. Aesther.  
Hodierne de Rethel (Lef.), var. Odierne de Biernawe v. Ode.  
Hardovine de Laval (Lef.) d'Harduinus.  
Humaine de Juprelle (Lef.), Humaine de Masbor (Hemr. 285).  
Havoise de Montmorency (Lef.).  
Hildetrude (Lef.).

Hermingarde v. Irmgarde.

*Scott* contient les prénoms :

S<sup>t</sup> Hardouin ou Audouin ; Hilaire, Hilarien, Hilarion ; Honoré ou Honorat ; Hyacinthe ou Jacinthe ; Héloïse augmentatif de Louise.

I

IDA.

Ide Ide de Chiny (Lef.), Ide de Hemricourt (Hemr. 110).

Idde Idde de Velroux (Lef.).

Ydde.

Idain Ide dite Idain des Prez (Lef.).

Idelette, Ydelette ou Yvelette Ide dite Idelette de Donchierf (Lef.), Idelette dite Ide de Lonchin (Lef.), Idelette Proidhomme (Lef.), Idelette filhe Gilhe de Henricourt (Hemr. 34).

Idoul, Idoule Idoul sereur à Ely, var. Idoule (Hemr. 188).

Idulette Idulette de Wassemberg (Lef.).

*Scott* : Ide ou Ida.

---

Isabeal Dame Isabeal femme Johan de Langdris (Hemr. 12).

Isabial Damoiselle Isabial. (ibid.)

Isabeau.

Isabelle      {      Isabelle dite Isoude de Gavier (Lef.).

Isoude

V. Bela.

*Scott* : Isabelle d'Elisabeth.

*Wallon* : Zabai, Babelle, Bebelle.

---

IVE	Ive de Cortils (Lef.).
Ivens, Iwen	Iwen de Meadraye (XIV <sup>e</sup> s. Ch.), Iwen de Monferran (Hemr. 255).
Iuwens.	
Ivain, Iwain	Ive dit Iwain de Montferran (Lef.), Iwain de Reves (Lef.).
Iweins, Yeweins	formes flam.
Ywain	Gerard Ywain de Charlet (1382 Ch. 484).
Iwote	Iwote d'Okir (Hemr. 187).
Cmpr. Ida	vient d'Iwanus ?
Cmpr. le français	Yve, Yvon, Yvonnec.
Istas	v. Stas.

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Immon (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Isbrand de Merode (Lef.) d'Isenbaldus.

Iacop fil Gerard de Weiz (Hemr. 294).

Itier : Wautier dit Itier de Rethel (Lef.).

*Féminins.*

Irmgarde d'Eltz (Lef.), Irmgart de Wylich (Lef.), cmpr. Ermengarde et Hermingarde.

Ilse Schilling (Lef.), cmpr. le suivant Yselen de Sætern (Lef.), et le roman Yseult, Yseul.

Imagine c<sup>tesse</sup> de Limbourg (Lef.).

Isentruude de Breda (Lef.).

Iolente de Mascherel (Lef.), Yolen de Gaure (Hemr. 73), cmpr. et v. Ulant et le français Yolande.

Irlande de Joyeuse.

Scott contient les prénoms :

Ildefonse ou Alphonse ; Irma d'Ermine ou Irmine.

Wallon : Zidôr : Isidore.

J

JACOBUS.

Jacke	Jacke d'Abéez (Hemr. 110).
Jake, Jakes	Jacque dit Jake de Fosseux (Lef.), Jakes de Walhehain (Hemr. 111), Jakes Chabot (ibid. 25).
Jake (f)	Dame Jake filhe Houwet (Hemr. 99).
Jaque, Jacques	Jaque Chabot (Hemr. 25), Jacques (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Jakemme	Jakemme Chabot (Hemr. 25.), Jakemme Dangien (1420 Ch. 990).
Jakeme	Jakeme Chabot (Hemr. 37).
Jakemes	Jacque dit Jakemes Beaufort (Lef.), Jakemes de Bray (1300 Ch. 452).
Jakemez	Mess. Jakemez (Hemr. 246).
Jaqueme, Jaquemme	Jaqueme de Hemricourt (Hemr. 38).
Jacquenne.	
Jacquard.	
Jacquet.	
Jacquette (f)	Jacquette de Melun (Lef.).
Jacquier.	
Jaxxens	forme flam.
Jacquelar.	
Jacqueline (f)	Jacqueline d'Yve (Lef.).
Jacqmar	Jacque dit Jacqmar de Beaufort (Lef.).
Jacquemar	Jacque dit Jacquemar de Boumala (Lef.), Johan Jacquemar (1428 Echev.).
Jakemar	Jakemar Lorent (1464 Ch. 1042), Jacques dit Jakemar de la Vaux dit del Vaz (Lef.).
Jakemars	Jakemars de Chayles (Hemr. 245).
Jakemien	Jakemien d'Abéez (Hemr. 110).
Jackemiens	Jackemiens de Stockis (1306 Ch. 479).
Jakemin	Jacque dit Jakemin de Walewe (Lef.).

- Jackemins      Jackemins de Seel (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Jacqmin      Jacque dit Jacqmin de Rorive (Lef.).  
Jacquemen     Jacque dit Jacquemen et Jacqmer de Coir  
                  (Lef.).  
Jacquemin     Jacque dit Jacquemin de Lardier (Lef.),  
                  , Jacquemin le Germea (Lef.), Jacque  
                  dit Jacquemin Motet (Lef.), Jacque dit  
                  Jacquemin Thonnar (Lef.).  
Jacquemien.  
Jacquemer     v. Jacquemen.  
Jakemieule    Jakemieule le Courroir (1323 Ch. 565).  
Jacqueminet, Jacqminet    Jacque dit Jacqmin, Jacqminet et  
                  Jacqmar de Waha (Lef.).  
Jackemon, Jakemon    Jackemon (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Jakemon  
                  (1290 Ch. 287).  
Jaquemon      Jaquemon Chabot (Hemr. 214).  
Jakomon       Jakomon Chabos (Hemr. 59).  
Jacqueminon.  
Jakemot       Jakemot fil Jakemien Festeal (Hemr. 226),  
                  Jamar Jakemot (1364 Ch. 801).  
Jakemotte, Jackemotte    Jakemotte Karrobeit (XIV<sup>e</sup> s. Ch.),  
                  Jakemotte de Stokis (1322 Ch. 568),  
                  Jackemotte de Stockis (1306 Ch. 479).  
Jacqueminot.  
Jaco, Jacquot    Jacques dit Jaco de Verviers (Lef.).  
JACOB, Jacobs, JACOBUS.  
Jacopsen, Jacxens form. flam.  
Jacollet.  
Jacotot.  
Jadin, Jadinet.  
Jamar          Jean Jamar dit Jamair de Geneffe dit en  
                  après Jaymaert (Lef.), Jamar Robiers  
                  de Lerines (1382 Ch. 484), Jacques  
                  dit Jamar de Buresse (Lef.), Jamar de  
                  Hollengnoulhe (1362 Ch. 800).

- Jamaer, Jamair v. Jamar.  
Jaumart, Jaymaert Jaymaert dit Jamar (Lef.), v. Jamar.  
Jamin Jacque dit Jamin et Jacquemin de la Neufville (Lef.).  
Jamien Jacquemin dit Jamien de Brouck (Lef.).  
Jaminet, Jaminon Jaminet (Abry. Recueil héraudique, p. 391).  
Jaminot, Jamesin.  
Jamolet Jamolet le Mueale de Brechoux (1365 Ch. 811).  
Jamot, Jamotte, Jamottes Jamottes dit le Blessereaz (1381 Ch. 866).  
Jeumotte, Jaimot, Jaimotte, Jamoton.  
Motet Jakemien Motet le Cangeur (Hemr. 243) aphérèse de Jamotet.  
Cobus aphérèse de Jacobus.  
*Rqf* : Jaches, Jaikes, Jakes; Jakeme, Jakemes; Jaume. Et pour le féminin : Jacquomaite, Jai-comate.  
*Scott* : Jacob ou Jacques, Jacquot.  
*Wallon* : Jâques, Jauques. — *Anglais* : Jem, Jemmy, James, Jin, Joan. — *Allemand* : Jakob, Jokel.  
James en Anglais signifie Jacques, tandis que Jack est le diminutif de John, Jean.
- 

- Jan, Jans, Janssen, Jeanssen, Janssens, Jaussen, form. flam.  
Jean Jean (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Jehan, Johan, Johans, Jehan Jehans (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Johan de Braybant (Hemr. 12), Johans Galiot (Hemr. 71).  
JOHANNES Johannes (XII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Jhenne, Jenne (f) Damoiselle Jhenne (Hemr. 71), Jhenin ou Jenne du Maisnilh dite de Mesnly (Lef.), Jenne de Juncxis (Lef.).

- Jehenne, Johenne (f) Johenne filhe Wilhelme Prost (Hemr. 71).  
Johanne (f) Johanne (ibid.).  
Jehennars, Jenar Jehennars Daibes (1300 Ch. 452).  
Jeanet, Jeannet Jean dit Jeannet de Mailly (Lef.).  
Jenet, Genet Jean dit Genet de Sacquespée (Lef.).  
Jehennette (f).  
Jehenneson.  
Janin, Jennin, Genin Marie Jennin (Abry. Recueil héral-  
dique, p. 397).  
Jehanin, Jehanien Jehanin fils de Jehan Linart (1388 Ch.  
889).  
Jehin, Jeantin.  
Jhenin (f) Jhenin ou Jenne de Maisnilh (Lef.).  
Johamin Jean dit Johamin de Geesves (Lef.), Jean  
dit Johamin Barbesalée (Lef.), Jean  
dit Johamin le Carpentier (Lef.).  
Johanin, Johannin.  
Johanien, Johannien Johanien de Mons (Hemr. 204), Johan-  
nien de Mons (ibid. 35).  
Jehannon, Jenneson.  
Jennon (f) Jenne dite Jennon le Pottier (Lef.).  
Johanchon, Johannon.  
Johanion Johanion le Cavereur (1391 Ch. 897).  
Jazon Johan dit Jazon, platineur à Theux (Testam.  
d'Englebert de Presseux).  
Gennon, Genson.  
Janson.  
Jannaot Toussain Jannaot (1464 Ch. 1042).  
Jannot, Jeannot Jannot batard de Sandoux (1493 Ch. 1098).  
Jehannot, Johanot.  
Jenicot, Jenikot Marguerite Jenikot (Abry. Recueil héral-  
dique, p. 551).  
Jennot, Genot Jean dit Jennot de Blehen (Lef.), Jean dit  
Genot de Hodister (Lef.).

Johanchoul.

Gennesaux.

*Rqf.* donne les formes : Janin, Jan, Janet, Jannin, Janon, Jeannin, Joan, Jhoan, Jehan ; Jehannet, Jeannot, Jehannin, Jehannot, Jehennet, Johanneau; Juan, Juhan; Jehan. Et pour le féminin : Jehane, Janne, Jehannette, Jenne, Jenni.

Et *Scott* : Jean, Jannot ; Jeanne, Jenny, Jeannie, Jeannette, Jeanneton.

*Wallon* : Jihan, J'han, Jihenne. — *Anglais* : John, Johnny, Jack, Jane. — *Allemand* : Hans, Hänschen, Hänsel. — *Russe* : Ivan. — *Roumain* : Ion, Ionika, Ionitza.

Joors	form. flam.
Geor, Geoir	Saint Geoir (Hemr. 351) = Georges.
GEORGE	Saint Gorge (Hemr. 356).
Jeoris, Joiris.	
Joris	Joris Greener (1467 Ch. 1048), Joris Bronchorst (Lef.).
Jorans	Jorans des Prez (Lef.), peut-être d'Enioranus.
Jorian	Jorian d'Oestrum (Lef.).
Joirlet, Jorlet	Jean Jorlet (Abry. Recueil héréditaire, p. 566).
Joiriot	Georges dit Joiriot (Abry. Recueil héréditaire, p. 303).
Jorissen, Jeurissen.	} form. flam.
Gorissen, Jorgen.	
<i>Rqf.</i> Joire, Jore, Juers.	
<i>Wallon</i> : Geor, Geô.	— <i>Allemand</i> : Georg, Görgel, Georghen.

**JOESSE.**

Joos	Joos van Cranevelt (Lef.).
Joesse (f)	Joesse d'Acosse (Lef.).
Josse (f)	Josse de Forvie (Lef.).

Joassar, Jossar, Jossars   Gille Jossal (1400 Ch. 920), Jossars  
de Cellir (1400 Ch. 919).

Joyssart.

Joser

Joissert.

Josset (f)

Jossette (f)

Josselet

Josselette

Joisselren.

Joassain, Jossaint   Gilson Jossaint (1405 Ch. 930), selon Van  
Hooreb. vient de Joachim.

Josine (f)

Josinne

Jodoc

Judoc

Jodelet.

*Allemand* : Jost et Jodocus.

Voir au sujet de la confusion de Joos et Jost, Van Hoorebeke p. 190, une note étendue qui peut se résumer : Joos doit se traduire par Josse, Judocus, Jodocus. Et Joost par Juste, Justinus. Josse est le même que Joce, Jocelin. Une note de M. Galesloot insérée dans ses *Particularités sur Juste-Lipse* dit que Josse répond à Juste, et que Josine est le féminin.

Nous trouvons pourtant des exemples qui prouvent qu'au-trefois il y eut confusion. Voir ci-dessus Jodoc dit Justus. Enfin les Généalogies de Lef. donnent : Joseph dit Joost de Vladeracken.

JULIUS.

Julien	v. Juliet. Julien (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Julin, Julins	Julins de Herve (1357 Ch. 741).
Jouliens	Jouliens Gailhars de Stokis (Hemr. 195).
Juliane (f) Julyane (f)	Juliane de Bealfort (Hemr. 160), Damoyselle Julyane (ibid.).
Juliar.	
Jullinet	Gertrude Jullinet (Abry. Recueil héral- dique, p. 518).
Julio	Gile dit Julio de Waha (Lef.), Julio dit Gille et Gilio de Waha (Lef.), Julio dit Giliot et Gille de Waha (Lef.).
Juliot	Julien dit Juliot de Waha (Lef.).
Scott : Jules, Julien : Julia, Julie, Julianne ; Juliette, Julitte.	
Allemand : Julius, Julchen, Julian.	
Wallon : Julin = Julien ; Julette = Juliette.	

IUE

Le nom d'Ive peut se lire dans les anciens documents sous cette forme Iue.

Jouette	Jouette d'Ochain (Lef.).
Jouwette	Dame Jouwette mariée à Henry de Ghudeghove (Hemr. 29), Jouwette Duffey (Hemr. 315).
Juwette	filie nommée Juwette (ibid. et p. 15), Juwette d'Ouffey (Lef.).
Juette	Juette de Roxhelée (Lef.), Juette (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Jofridus v. Godfroy.

Jernot de Bachenge (Lef.).

Jobson (Hubert) (1537 Ch. 1124).

Jonatas (Hemr. 235), Stas fil jadit Jonatas (Hemr. 225).

*Féminins.*

Justine (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Junthe ou Juthe ou Judith de Luxembourg (Lef.), Jute de  
Manderscheid (Lef.).

Jolaine Josine d'Emines (Lef.).

Jetsia Oem (Lef.).

Jacomina Oem (Lef.). cmpr. Joachim.

*Rqf.* donne :

Jarman pour Germain.

Et *Scott* : Jovin, Jovien ou Jouin.

K.

Kachar v. Cachar.

Karsilin v. Carsille.

---

Kathrine, Katrine Kathrine de Fanchon (Hemr. 29), Katrine  
(ibid. 42).

CATHRINE (f) Cathrine fille Johan de Mes (Hemr. 42).

Katherinette.

Kathon.

Katheline, Kathelynen Katheline (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Katelotte Catherine dite Katelotte de la Broye (Lef.).

Kaye Catherine dite Kaye de Bohan (Lef.).

*Rqf.* Catin, Catau; Kateline, Katelène, Katerine.

Wallon : Cathèrene, Tatine, Tatène. — *Anglais* : Kate. —

Allemand : Käthe, Kätkchen.

---

Keenekin, Kersten v. Crestian.

---

Kinar, Kinet, Kinon Anne Kinar (Abry. Recueil héraldique,  
p. 549), Jehan Kinet (1529 Ch. 1121),  
Kinet enfant d'Idoul (Hemr. 488),  
Kineaz ses frères (Hemr. 146).

Sont des aphérèses de Henkinar, Henkinet ou de Gilkinet ou encore de Raskinet.

Kluskens v. Claes.

Koye v. Coye.

*Scott* donne : Kilian ou Kilien ou Chilian.

L.

LAMBERTUS Lambertus (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Lambers, Lambert Lambers dit Lambinet (1347 Ch. 655),  
Lambert de Harduemont (Hemr. 86),  
Lambert (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Lamberts, Lamberghs form. fl.

Lambier Lambier tier de ce nom (Hemr. 86).

Lambiert Lambiert de Harduemont (Hemr. 86),  
Lambiert Cossen (Hemr. 196).

Lambeur Lambeur (Abry. Recueil héraldique, p. 194).

Lamberte (f) Lamberte de Henry (Lef.).

Lambertine (f) Lamberte ou Lambertine de Ligne (Lef.).

Lamberti, Lambercy.

Lambar, Lambars Johan Lambar (Hemr. 241), Dadit Mylars  
issit Lambars (ibid.).

Lambin Lambin dit Chapin (1249 Ch. 219).

Lambien Johan Lambien (1378 Ch. 846).

Lambines Johan Lambines le Scladières (1339 Ch.  
623).

Lambinet Lambers dit Lambinet (1347 Ch. 655),  
Lambinet d'Oncour (1351 Ch. 484).

Lambinon, Lambechon Jean de Lambinon (Abry. Recueil  
héraldique, p. 572), Lambert dit Lam-  
bechon le Robier (Lef.).

Lambons, Lamblon Lambons d'Awans (1322 Ch. 558).

- Lambot Lambot (1391 Ch. 897).  
Lambotte Lorent Lambotte (1416 Echev.), Lambotte  
(XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Lambilhon, Lambillon Jean de Lambillon (Abry. Recueil  
héraudique, p. 222).  
Lambuche Lambuche (1323 Ch. 565), Lambuche  
Gaillard (Lef.), Lambuche ou Lambert  
(Hemr. 256), Lambuche d'Ilhe (Hemr.  
43).  
Lambure Lambure del Sart (1314 Ch. 507).  
Lambrecht, Lambrechts Jacquemin Lambrecht (1424 Echev.)  
Lambrecke Lambert dit Lambrecke (1320 Ch. St-  
Martin).  
Lamboret Jean Lamboret (Abry. Recueil héraudique,  
p. 178).  
Lambrette.  
Lambrecht Don Gilles Lambrecht (ibid. p. 434).  
Lambrexht Lambrexht d'Ophers (Hemr. 232).  
Lambekin, Lambekins Lambekin de la Malaise (Lef.), Lam-  
bekin d'elle Malaise (Hemr. 309),  
issit Lambekins fil Lambert de Ruling-  
hem (Hemr. 174).  
Lambekines, Lambekinet.  
Lambrekins Lambrekins li Fèvre (1348 Ch. 671).  
Lams, Lamsens, Lemmens { forms flam.  
Lems, Lemmen.  
v. Botar, Boton, Botin, aphérèses probables de Lambotor,  
Lamboton, etc.  
*Wallon* : Bertine, aphérèse de Lambertine ou Hubertine.  
*Scott* : Lambert ou Landebert.
- 
- LOREN Abbes de Saint Loren (Hemr. 9).  
Lorent Lorent dit Lens Borbaxhe (1409 Echev.).

Laurenty            Charles Laurenty (Abry. Recueil héraldique, p. 495).  
Lens                Lens (1339 Ch. 623), Lorent dit Lens (1409 Echev.)  
Lenssen, Lenssens form. flam.  
Laureyns, Laureys, Lauryssen formes flam.  
Lauwers, Lauwen form. flam.  
Lauwereyns        Lauwereyns Dardaene (1467 Ch. 1048).  
Louvrex, Loverix.  
*Scott* : Laurent, Laurentin ; Laure, Laurence.  
*Wallon* : Lorin. — *Anglais* : Laurence. — *Allemand* : Lorenz.

---

Linar              Jean Linar (1381 Ch. 867).  
Linard             Léonard dit Linard Jamar de Geneffe (Lef.).  
Lienars            Lienars de Dommartin (1348 Ch. 642).  
Lynar, Lynart    Léonard dit Lynar le Berwier (Lef.), Johan et Lynar (Hemr. 207), Saint Lynart (ibid. 196).  
Léonard           Denis Léonard (Abry. Recueil héraldique, p. 547).  
LÉONARDUS.  
Leonardi.  
Linet              peut être une aphérèse de Collinet.  
Linette (f)       Linette (Lef.), même observation.  
Linon.  
Linot, Linotte.  
Linotins           Linotins fils de Linard de Moxhe (1388 Ch. 889).  
Leeuws, Leuwen    { formes flam.  
Lenaerts, Leenders.  
Lendens, Lyneckenne (f.) = Léonardine.  
*Rqf* : Linand ; Locaye = Léocadie ou Léocade.

*Scott*: Léo, Léon, Léonard, Léonce, Léonide ; Léonore,  
Eléonore, Léocade, Léocadie, Léontine.

*Wallon* : Linâ, Linò. — *Anglais* : Léo. — *Allemand* :  
Léonhard.

---

LIBERT	Libert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Libier	Libier Suriaul (Hemr. 5).
Libiers, Libiert	Libiers dit le Polens (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Libiers de Warfezéez (Hemr. 5), Libiert Suriaul (ibid.).
Lybiert	Lybiert dit Libran (Hemr. 262).
Liesbert	Liesbert (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Lubert, Luitbert	Lubert d'Egmont (Lef.), Lubert de Heyden (Lef.).
Librecht, Librechts.	
Lybars	Lybars d'Oupengny (Hemr. 129).
Libores	Libier Libores (Hemr. 297).
Lybores,	Libiers Lybores (Hemr. 304).
Libran	Libert dit Libran de Roloux (Lef.), v. Lybiert.
Lebilhon, Lebillon	Lebillon de Thiribu (Lef.).
Libot, Libotte	Catherine Libotte (Abry. Recueil héral- dique, p. 403).
Lybotea	Wilhelme Lybotea (Hemr. 360).
Libotton.	
<i>Rqf</i> : Libert, Léobert ou Léobart.	

---

Lips, Lippens v. Philippe.

---

LODOVICUS.  
Louis, Lowis Louis (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Lowis (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Lowy, Lowys	Lowy de Viane (Hemr. 16), Lowys de Herkes (ibid. 25).
Loy, Loys	Loy d'Yernauwe (1403 Ch. 929).
Louet, Lowet	Lowet fis Lowet (Hemr. 145), Bastin Lowet (ibid. 297), Louis dit Lowet le Proidhomme (Lef.).
Lowette	Lowette le Proidhomme fils Louis dit Lowet le Proidhomme (Lef.).
Leis, Leiz, Loyeis, Loys	form. flam.
Louwys	Louwys de Harzee (Hemr. 245).
Louon, Loweson.	
Lowar	Lowar de Fouz (Hemr. 329).
Lodens, Lodewyck	form. flam.
Loys	pourrait aussi être aphérèse d'Eloi.
Rqf. Loyse, Loysette, Loyson	= Louise; Lise, Lisette dimin. de Louise.
Scott : Louis, Alloys, Ludovic;	Louise, Lise, Lisette, Louisette, Louison.
Anglais : Lewis. — Allemand :	Ludwig, Ludchen, Ludovika (f) Luise.

---

Loppin	Loppin de Tiole (1436 Ch. 1022).
Loupien	Loupien de Strée (Lef.).
Leupins	Leupins de Stréez (Hemr. 108).
Loupiens	Loupiens de Stréez (ibid.)
Cmpr. St Loup, St Leu ou le primitif Lupus, Loppo.	

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Lancelot delle Vaz (Hemr. 137), var. Lanceloz (ibid.), Ladislas dit Lancelot Roy de Naples et de Hongrie (1404), selon Van Hoorebeke Lancelotus signifie petit Laurent.

Lawars (ly viez) dont s'en furent Bastien Lawos et... (Hemr. 301).

Luge de Ludger.

Léopardin (1409 Ch. 963).

Luiche le Temple (1452 Ch. 1035). Cmpr. Luc et les dérivés flam. Luicx, Luyex.

Lotin de Bruges (1290 Ch. 287), aphérèse de Lancelotin.

Lion de Marbais (Lef.).

Lyburgh de Mérode (Lef.).

Lutter Quad (Lef.), peut être altération de Ludger.

Lamoral de Recourt (Lef.).

Livin Borlée (Lef.), de Liévin.

Litius (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

*Féminins :*

Liévine de Doerne (Lef.).

Liduine de Rougrave (Lef.), peut être Lidvine altération de Livine.

Linke de Hellemonde (Lef.).

Lucarde de Broich (Lef.), Lutgarde de Mérode (Lef.), = Ludgarde.

Liégarde (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Lize (Damoyselle) (Hemr. 203), Lyze (ibid. 205), empr.

Lisbeth aphérèse d'Elise.

Lisie de Manderscheid (Lef.).

Lecka de Varensberg (Lef.).

Lorichia de Cronberg (Lef.).

Liffert de Wylich (Lef.), Lifferte de Palant (Lef.), Lifferde de Leeraedt (Lef.).

Luscie none à St-Remy (Hemr. 99), Lucie (ibid. 190).

Léonor dit Linor Obert (Lef.).

---

*Rqf.* donne les formes :

Ladre, St Laidre, Lagre ; Laxaron, Lazaron, Ladre ; St Lehire = St Eleuthère ; Leufroy ; Lucatte féminin de Luc.

*Et Scott* : Luc, Lucas, Lucien, Lucain ; Luce, Lucie, Lucile, Lucienne, Lucinde.

*Wallon* : Ligî = Léger ; Popaul = Léopold ; Luceïe = Lucie.

M.

**MACAIRE**, Machair Macaire (XIV<sup>e</sup> s. Ch.).

Makaire Makaire delle Heys (Hemr. 80).

Makare Makare delle Heys (ibid. 110).

Makar, Makars Makar delle Heys (ibid. 152), Makars delle Hays (ibid. 145).

Machar Johan Machar (Hemr. 173).

Mackar Jean Mackar de Hozémont (Lef.), Giele Mackar (1409 Echev.).

Makairs Makairs d'elle Heys (Hemr. 189).

Macoir, Macoire Wery Macoir de Rocourt (Hemr. 183), Macoire de Noville (Lef.).

Malechar, Malechair Jacques dit Malechar de Huy (1348 Ch. 670).

Makkes form. flam.

*Wallon* : Macrawe = Macaire.

---

**MAHA** (f) Maha nonne delle Vauz (Hemr. 12).

Mahea, Maheal (f) Maheal de Bertinthers (Lef.), Maheal fille Johan d'Argenteal (Hemr. 40).

Mahaut (f) Mette ditte Mahaut de Hemricourt (Lef.).

Mehaut (f) Mehaut de Wassenaer (Lef.), Makede ou Mehaut de Trasignies (Lef.).

Mehault (f) Mehault de Bertinthers (Lef.).

Makede (f) v. Mehaut.

Mette (f) v. Mahaut.

Cmpr. l'anglais Maud contraction de Mawhood = Mathilde.

Rqf. Mahault. Mauhaud = Mathilde ou Mechtilde, qui est le féminin de Mathieu. Il donne aussi Mahaut, Maheult comme

signifiant Mathieu. Mahaut aurait donc le même radical avec le suivant.

---

- Maheus                    Ferris et Maheus fils Thibonet (1307 Ch. 482).  
Maihus                    Maihus de Remy (1330 Ch. 585).  
MATHIAS                  Mathias dit Mathieu de Mailly (Lef.),  
                            Mathieu dit Mathias Navea (Lef.),  
Matthæus.  
Mathei                    Marie Mathei (Abry. Recueil héraldique, p. 547).  
Mathier                   Mathier de Temproux (Lef.).  
Mathiers                  Johenne de Mathiers (1409 Echev.)  
Matthys                   Arnold de Matthys (Abry. Recueil héraldique, p. 348).  
Mattheeuws, Matheussens formes flam.  
Mathon                   Mathieu dit Mathon (1250 Echev.), Mathieu dit Mathon (Lef.).  
Mathons                   Mathons (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Matons                   Matons (1306 Ch. 479), Cunar Matons (1349 Ch. 681).  
Mathonet                  Mathon dit Mathonet (Lef.).  
Mathos                   Mathieu dit Mathos (1340 Echev.).  
Mathot                    Mathier dit Mathot (1595 Recès de la Cité),  
                            Mathot de Crotoir (1361 Ch. 781).  
Mathelin, Mattelin Mathelin de Mailly (Lef.), Mathelin de Beaufort (Lef.), var. : Mattelin.  
Matten, Mattens peut-être Materne en wallon Matair. form. flam.  
Mateneresse (f)        la 1<sup>re</sup> de ses femmes fut une des Mateneresses filie al viez Mathon (Hemr. 217).  
Matheline (f)            Matheline de Béziers (Lef.).  
Mathelon, Mathelons Mathelons de Teuvines (Hemr. 58).  
Mathelot.

Mahillon, Mathillon Mathillon d'Eynatten (Hemr. 254).

Matholet, Matonet.

Mathys form. flam.

Motar, Mottars Motar de Waroux (1327 Ch. 578), Mottars de Vorues (1306 Ch. 479).

Theis. Thies, Thys aphérèses de Matheis, Mathys, V. Thies.

Rqf. donne les formes :

Macé, Maci, Macias ; Maheus, Maheult, Mahi, Mahie, Mahiet, Mahieu, Mahieuhet, Mahiex, Mahitis, Mahiu, Mahui, Mahuris, Massieu, Matheu, Mathi, Mathiau, Mathiex, Mathion, Mathiot, Mathou ; Mathy ; Mathon, Maton. — Mathelin pour Mathurin.

Scott : Mathilde féminin de Mathieu.

Wallon : Mathi, Mathias. — Anglais : Matthew, Mat. —

Allemand : Matthias, Matthis, Matthäus, Mathes.

---

MAGHIN Maghin Lempereur (Lef.), Willemme Maghin (1454 Echev.).

Maghin (f) Maghin et Ysabeau sœurs (Lef.).

Magien Magien de Dynant (1378 Ch. 848).

Maghien (f) Dame Maghien (Hemr. 201).

Maghine (f) Marie dite Maghine de Fexhe (Lef.), Maghine le Meresse (Lef.).

Contraction de Maghelin ?

---

MARCUS, Marc.

Marcx, Maercx formes flamandes.

Mercx forme flam.

Marquet.

Marcette.

Marcotte, Markote, Markotte fille nomée Markote (Hemr. 314), Markotte de Chaynée (Lef.).

Marcotty.

Marcel.

Marcellin.

Marcelis Marguerite Marcelis (Abry. Recueil héraldique, p. 429).

**Marseilhon** Marseilhon (Lef.).

**Marsil** Marsil d'Ingelheim (Lef.).

**Marsilhe.**

**Marsilius** Marsilius de Palant (Lef.).

**Martial.**

*Rqf.* Macias = Martial ; Marsault = Marcel.

*Scott* : Marc, Marcel, Marcellin, Marcellien, Marcien ; Marcella, Marcelline.

*Wallon* : Market = Marc ; Marsulin = Marcellin.

---

**Margritte (f)** Margritte filhe Ernus d'Agymont (Hemr. 71).

**MARGARITE (f)** Margarite (Hemr. 221).

Margaritte Madame Margaritte Dame de Fontaine  
(ibid.).

Margerit (f) Margerit de Gaure (Hemr. 73).

Margriette (f) Margriette filhe de Gilhe Polarde (Hemr.  
107).

Magriette (f) Magriette filhe de Gilhe Polarde (Hemr.  
185).

*Rqf.* Margotte, Magritte, Margot, Margoton, Margue, Margueton, Marguette, Marguerette, Marguérite, Margueron.

*Wallon* : Garite aphérèse de Margarite, Daditte. — *Anglais* : Madge, Margaret, Margery, Marget, Meg. — *Allemand* : Grete, Gretchen, Margaretha.

---

**MARIA.**

Marie (f) Damoyss. Marie (Hemr. 225).

Mariée (f) nomée Damoyss. Mariée (Hemr. 225).

Marien (f) form. flam.

Maroie (f) Maroie filhe Henry de Lavoir (Hemr. 192),  
Maroie femme à Renart (Hemr. 12).

Maroy (f) Damoyss. Maroy (Hemr. 32), Damoyss.  
Maroye (ibid.).

Maron (f)	Damoys. Maron de Cheval (Hemr. 236), Maron de Flémalle (Lef.).
Marons (f)	Gérars et Marons sa femme (1312 Ch. 496).
Mariette.	
Maroitte (f)	Maroitte d'Olhain (Lef.).
Maroïette (f)	Maroiette de Streel (Lef.).
Marroyen (f)	form. flam.
Marion.	
Marotte	Catherine Marotte (Abry. Recueil héra- ldique, p. 368).
Marule (f)	Marule (Lef.).
Rqf : Mariole, Mariaule.	
Scott : Marien, Marin, Marius, Marie, Maria ; Mariette, Marianne, Marion.	
Wallon : Marèie, Maròie, Maïon pour Marion (1). — Anglais : Mary, Moll, Molly. — Allemand : Maria, Mariechen.	

---

Massar, Masset { v. Thomasse.  
Massin, Masson }

---

Marteal	Marteal petit fils du viez Marteas (Hemr. 148) Johan Marteal de Mirmotte (Hemr. 78).
Marteaz, Marteau	Henry Marteaz... Thiry Marteaz (Hemr. 78).
MARTIN, Martien	Saint Martien (Hemr. 93 et 172).
Martens, Maertens, Mertens	formes flam. Henry Marten (Abry. Recueil héraldique, p. 534), Elisabeth Mertens (ibid. p. 499).
Martinet, Martinon.	

(1) Le wallon fait un seul mot des composés Marie-Anne, Marie-Agnès, Maïanne, Maragnesse.

Tinus aphérèse de Martinus, peut être de Constantinus.

*Scott* : Martin, Martinien.

---

Meessen, Meus, Meeuws      } formes flam. de Bartholomeus.  
Meussen, Meussens      } Barbe Mewen (Abry. Recueil hé-  
Meawis, Mewis, Mewen      raldique, p. 452).  
*Rqf.* Mahut = Barthelemy ; et Tholomeu = Barthelemy.

---

Melart, Milar      }  
Melot, Milot      } v. Amand.

---

MICHEL                Marie Michel (Abry. Recueil hérédique,  
                          p. 569).  
Michiet                Michiet Sires de Hermalle (Hemr. 5).  
Michet                Mess. Michet trepassat (ibid.).  
Michier                Michier de Bearen (Hemr. 324).  
Michiez                Michiez et a femme Johanne (Hemr. 142).  
Michiel                Ledit Michiel (Hemr. 142).  
Mychiel               Jehenne sereur à Mychiel (Hemr. 71).  
Michelau, Micha.     .  
Michau, Michaul.     .  
Michahele            Michahele de Puchey (1331 Ch. 587).  
Michelan.            .  
Michelet, Miquelet.     .  
Michelot               Jean Michelot (Abry. Recueil hérédique,  
                          p. 128).  
Micholet               Gielet Micholet (1438 Echev.).  
Michiels, Michielsen, Michelsen      form. flam.  
Mikils.               id.  
Mikins                Mikins de Lembeke (XIII<sup>e</sup> s. Ch.)  
Miquelon.            .  
*Rqf.* Michot, Miché, Michelot, Micheux, Michieu, Micquel,

Mikel, Michalon, Michaut, Michaux, Michelin, Michelon,  
Miquéau, Miquiel; Mikieix, Mikieus. Féminin : Michon.

*Scott* : Michelle, Micheline.

*Wallon* : Michél, Michi.— *Anglais* : Mich, Michaël.

Minet aphérèse de Jaminet.

Moens, Monar  
Monet, Monon } v. Simoens.

Mohet v. Jacke.

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins* :

Marward (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Monulphe (Ch....) En wallon : Monnhou.

Meuris de Maurice *Rqf.* Marris.

Menars (Hemr. 56).

Gilles dit Mobiert (1320 Ch. 542), Mombier d'Awans (Hemr. 101) traduit par Humbert.

Marnette (Piron) (1443 Echv.), compr. Marinette.

Missars (1326 Ch. 576) aphérèse de Remi ?

Matouflet de Lannoy (Lef.), compr. Manteuffel.

Macuald var : Marcualdus, (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Mengold (XIII<sup>e</sup> s. Ch.). Wallon : Mégeau.

Menson d'Egmont (Lef.).

*Féminins*.

Metza de Vonsheim (Lef.), Metza Zopf. (Lef.).

Mena de Rougrave (Lef.). Aphérèse de Philoména.

Mette de Geeues (Lef.).

Maralla de Rossem (Lef.).

Mabélia Oem (Lef.), Mabille de Brabant (Lef.), Mabilhe (Hem. 325). V. Amélia au mot Amé et cmpr. l'anglais Mabel.

Meya de Meroode (Lef.), peut être de Bartholomeia.

Mélisende de Gomignies (Lef.).

Miralde de Joyeuse (Lef.), peut être aphérèse d'Esméralda.

Rqf. fournit les prénoms :

Maard, Maart = Médard ; Magdaléon, Madelon, Magdalon = Magdeleine ; Maileliatte = Mélanie ; Mamin, Mamy = Maximin ; Marchien = Melchior ; Masme, Masse, Maxme = Maxime ; Maubert = Albert ; Max, Maxencien = Maxence ; Mémin = Maximin ; Morises = Maurice.

*Et Scott :*

Maur, Maury, Maurice ; Max, Maxence, Maxime, Maximin, Maximien, Maximilien ; Merri, Merry, Médéric ; Madeleine, Madelaine, Magdelaine, Madelon ; Marguerite, Margot ; Maxime, Maximilienne.

*Wallon :* Marcou = Marculphe ; Mehtelle = Mectilde ; Médâ = Médard.

N.

Nik.

Nicole

V. Claes.

---

Nasset, Nassette aphérèse d'Athanase.

Nélis, Nélissen id. de Cornélis.

Niel id. de Daniel.

Niquet id. de Dominique.

Nisard, Nizet id. de Denis. Gertrude Nizet ou Nizar. (Abry. Recueil héraldique , p. 134).

Notet, Nutin, Nuyts aphérèse d'Arnold.

---

Noee Jehan Noee (1381 Ch. 869).

NOEL Jean Noël dit Noihe de Haccourt (Lef.).

Noihe v. le précédent.

Noyhé Johan Noyhé (Hemr. 218).

Natalis Natalis de Brabant (Lef.).

*Scott* : Natal, Natalis, de Noël.

*Wallon* : Noïé. — Anglais : Noah.

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Nogir de St-Servais (Hemr. 172) = Notger.

Nittard de Manderscheid (Lef.).

Nevelon de Pierrefons (Lef.).

Nanekin de Hodege (Hemr. 340), Nannekin de Gotchem (Hemr. 232). Var. Nannekins, peut être aphérèse de Ferdinand.

*Féminins.*

Nesa de Setterich (Lef.). d'Agnès.

Nya de Loe (Lef.) aphérèse d'Antonia.

Rqf. a les formes :

Nichase, Nichaise, Nigaise = Nicaise; Nillon, Ninette, Nanette, Nanon, Ninette, Ninon = Anne.

*Et Scott* : Némèse, Némésien ; Nérée (1), Nérestan.

*Wallon* : Nanette et Nanesse = Annette et Agnès.

O.

Obert                   Libert Obert dit Obiert (Lef.).

OBIERS                Obiers evesque de Liège (Hemr. 5).

Obiert                Obiert de Huy (Hemr. 29).

Obrecht               Catherine Obrecht (Abry. Recueil héral-  
                         dique, p. 484).

---

Orban                v. Urban.

---

OULRI, Oulry       Oulry delle Fontaine (Hemr. 38), Jacquemin  
                         Oulry (1458 Echev.), Oulry de Hem-  
                         ricourt (Lef.).

(1) Es anagramme de Renée.

Ouris	Ouris de Kawester (Hemr. 147).
Ourit	Ourit fil Wilhelmes ly Favereaz (Hemr. 148).
Ovris	Faute typographique pour Ouris (Hemr. 147).
Oury	Oury (ibid.), Oury de Boubais (Hemr. 77), Oury de Frongeau (Lef.).
Ourys	Ourys de Davypont (Hemr. 153).
Owry	Owry de Bonbays (Hemr. 147).
Ulric.	
Ulrichts, Ulrix	formes flam.
Ulry	Ulry de Boubais (Hemr. 315).
Scott :	Uldaric ou Udalric ; Voldaric ou Ulric.
Allemand :	Ulrich.

---

OSTE	Oste de Walehen (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).
Ostes	Ostes de Walehen (Hemr. 137).
Otte, Ottes	Ottes Sires delle Terre de Warfusée (Hemr. 5).
Outtes	Outtes de Warfusée (Hemr. 5).
Othon, Otton (¹)	Otton de Warfesées (Hemr. 7) Othon (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Otto	Ottar dit Otto de Brialmont (Lef.).
Osto	Osto (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Oston	Oston de Crainhem (Lef.), Oston de Ber- tinchamp (Hemr. 112).
Oosten	forme flam.
Ottar	Ottar de Marsines (Hemr. 36) v. Otto.
Ottars, Ottart	Ottars de Pailhe (Hemr. 320), Ottart de Brialmont (Lef.).
Oteles	Oteles (1316 Ch. 516).

(¹) Voyez la note p. 14 au sujet de la forme *Otes* sujet et *Othon* régime *Ode* et *odon*.

Otelet	Otelet de Viele (1309 Ch. 488).
Otteles	Otteles fil Everar d'Ielhe (Hemr. 163).
Ottelet	Ottar dit Ottelet de Résimont (Lef.), Otto dit Ottelet d'Isle (Lef.), Ottelet s <sup>gr</sup> d'O- songne (Hemr. 126).
Ottanie (f)	Ottanie de Wassenaer (Lef.), faute pro- bable pour Ottavie.
Otilie (f)	Otilie de Manderscheid (Lef.), Otilia en allemand se traduit en français par Otilie.
Otteline (f)	Otteline de Harghen (Lef.).
Ottebon, Ottebons,	Ottebon de Kennicourt (Lef.), Ottebon de Hemricourt (Hemr. 93), Ottebons de Hemricourt (Hemr. 201).
Outbon	Outbon fil Thomas d'Hemricourt (Hemr. 199).
<i>Rqf.</i> Othoin, Othoine, Othon signifiant Antoine.	
<i>Anglais</i> : Otho. — <i>Allemand</i> : Otto.	

---

ODE (f)	Ode ou Oderne (1320 Ch. 542) Ode (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Oede (f)	Oede femme de Johan de Mes (Hemr. 12), Oede de Bierses ( <i>ibid.</i> 236).
Oude (f)	Damoysselle Oude (Hemr. 182), Oude de Moylenacke (Lef.), Idelette dite Oude Coene.
Odeu	Odeu de Trovegnies (Lef.).
Odet	Odet de Foix (Lef.).
Oudart	Oudar de Renty (Lef.), cmpr. Otar.
Oudelle, Oudelette (f)	Marie et Oudelette (Hemr. 42).
Odile (f)	v. Otilie.
Odille (f)	Odille de Bertholf (Lef.).
Odiliane (f)	Odiliane de Palant (Lef.).
Odon.	

Odrau	Odrau de Rohengnée (Hemr. 137).
Oderne	Ode ou Oderne (1320 Ch. 542).
Odierne	Odierne de Biernawe (Lef.) v. Hodierne.
<i>Scott</i> : Odon, Odes, masculins et Odile, Odille, Othilie, féminins. <i>Wallon</i> : Adile = Odile.	

---

Oger	Oger de Fexhe (Hemr. 205).
Ogier	Ogier fil Ogirs de Fexhe (Hemr. 49).
Ogirs	Ogirs fils Lambert de Fexhe (Hemr. 48).

---

Olivier	Olivier (XIV <sup>e</sup> s. Ch.), Olivier de Melen (Hemr. 49).
Olivir	Olivir de Melen (Hemr. 143).
Olivirs	Olivirs fil du précédent ( <i>ibid.</i> ).

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Olifard de Launay (Lef.).  
Olout de Swanenburgh (Lef.), cmpr. Olaüs.

*Féminins.*

Ozielle, Ozille de Roloux (Lef.), Ozilhe de Rolloux (Hemr. 33),  
Osille Monjoie (Lef.).  
Oriane de Cruning (Lef.),  
*Rqf.* Ouffran = Vulfran.  
*Scott* :  
Octave, Octavien ; St' Omer ou Audemar ; Octavie, Octavienne ;  
Olga ou Aldegonde.

P

Pol, Paul	Saint Pol (Hemr. 165).
Poul	Saint Poul (Hemr. 213).
PAULUS	est aussi forme flam.
Pauli, Polis.	

**Paulin.**

**Paulet, Poulet.**

**Pauwels, Pauwelsen** formes flam.

*Rqf.* Paul, Paulin, Pol.

*Scott* : Paula, Pauline.

*Allemand* : Paulus, Paul.

---

**Peers, Peirs, Peerens** formes flam.

**PETRUS, Petre.**

**Peeters, Pieters**

**Piers, Pierssen** { formes flam.

**Pietre, Pietres** Pierre dit Pietre de Kemexhe (Lef.), Pietre de Brouk (Hemr. 34 et 49), Piron dit Pietre (1340 Ch. 629), Pietres de Herbais (Hemr. 265).

**Piettre** Piettre de Kemexhe (1447, Echev.).

**Piette** Piette de Brouk (Hemr. 46).

**Pierre** Pierre (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

**Pire, Pires** Pire de Blehen (Hemr. 28), Pires fis Thomas Royer (Hemr. 35).

**Pyre** Pyre de Thynes (Hemr. 204).

**Petra (f)** Petra Schenck (Lef.).

**Petri, Petry** Jeanne Petri (Abry. Recueil héréditaire, p. 501), Petry (Rendages proclamatoires).

**Pierry, Perry** Perry de Renesse (Lef.).

**Pera, Perar, Perin, Perrins** Gilos Perrins (1348 Ch. 671).

**Perrine (f)** Perrine de Launoy (Lef.).

**Pierar, Pierard** Pierre dit Pierard de Hanoy (Lef.), Pierre dit Pierard Houy ou Huyet (Lef.).

**Pierars, Pierart** Pierars fils de Piereal (1348 Ch. 671), Pierre dit Pierart le Carpentier (Lef.).

**Pierrars** Pierrars Gorisse (1300 Ch. 452).

**Pirar** Pierre dit Pirar le Blavier (Lef.), Pirar de Surice (Hemr. 36 et 187).

Pirard	Pierre dit Pirard d'Anthinne (Lef.), Johan Pirard (1449 Echev.), Pierre dit Pirard de Harroy (Lef.).
Pirart	Pirart Colle de Namur (Hemr. 194).
Piereal, Pireal	v. Pierars.
Pirau, Piraut.	
Piraур	Piraур de Féchereux (1425 Ch. 1005).
Pirea, Pireas	Gerars Pireas (1348 Ch. 671).
Pirnay.	
Pirnea, Pirneau	Johan Pirneau de Grivegnée (1422 Echev.).
Pireneal	Pireneal Drughien (Hemr. 196).
Pireneas	Pierre dit Pireneas de Moumelette (Lef.).
Priar	Métathèse de Pirar.
Piret, Pirlet, Pirquet, Pirket	Jean de Piret (Abry. Recueil héraudique, p. 456).
Purette (f)	Purette des Prez (Lef.).
Pirnet	Pierre dit Pirennet (1358 Ch. S <sup>t</sup> Martin).
Perrette (f)	Perrette de Maillart (Lef.).
Pernette (f)	Pernette de Crechevel (Lef.).
Pirik, Pirck	Johan Pirck d'Oise (Hemr. 194).
Perkin.	
Perkinne (f)	Perkinne de Nettine (Lef.).
Pietkin, Piettrekin.	
Pirkin, Pirckin, Pirekin	Pierre dit Pirkin de Chestrevin (Lef.), Pirekines de Fexhe fils Pirekins (Lef.).
Pirekines	v. le précédent.
Perot, Pierrot.	
Pierlos, Pierelos, Pierlot	Pierlos de Horion (1326 Ch. 575), Pierelos de Lamalle (1360 Ch. 767), Pierlot de Soignée (Abry. Recueil héraudique, p. 239).
Pirelo	Pirelo de Vinalmont (1360 Ch. 766).
Pirelos, Pirelot	Pirelos de Chippeley (1400 Ch. 920), Pirelot de Flosteur (Hemr. 227).

Pirlo, Pirlot	Pierre dit Pirlo le Pottier (Lef.), Pierre dit Pirlot Huwenial (Lef.), Pierre dit Pirlot de Horion (Lef.), Pirlot de Fanchon (1409 Echev.).
Pirloz	Pirloz fis Rassekin Watir (Hemr. 184).
Pirot	Pierre dit Pirot de Noirfalize (Lef.).
Pirotte	Pierre dit Pirotte Groulard (Lef.), Pirotte Thoreal de Lonchins (Hemr. 183).
Peron, Pieron	Pieron de Balanches (Hemr. 214).
Peronne (f)	Peronne de Cotereau (Lef.), Peronne de Haccourt (Hemr. 197).
Peronnette (f)	Peronnette de Lalaing (Lef.).
Piron, Pizons	Pierre dit Piron de Vervoz (Lef.), Pierre dit Piron le Cockin (Lef.), Pierre dit Piron d'Heur (Lef.), Collar Piron (1424 Echev.), Piron de Ramey (Hemr. 39), Pizons le Robier (Hemr. 209).
Prion	Métathèse de Piron.
Pironet.	
Pierson	Pierre dit Pierson d'Allamont (Lef.).
Pirchon	Pirchon dit Piersant de Hun (Lef.), Pirchon Larmoyer (1424 Echev.).
Pirechon, Pirechons	Pirechons (1339 Ch. 626).
Pirosset	Pirosset (Rendages proclamatoires).
Pirson.	
Pirosson	Pirosson de Theux (1443 Echev.).
Piroton.	
Piersant	v. Pirchon.
Pinchar, Pinchart	Pinchart de Berloz (Lef.).
Pinkar, Pinckart	Pinckart de Gavre (1433 Ch. 1014), Pinkar de Frexhien (Hemr. 72), Pinkart de Frezien (ibid.).
Pynkar	Pynkar enfant de Barrnvilhe (Hemr. 248).
Rqf. Parson, Pere, Perrin, Perron et Peratte (f);	Pernelle,

Peronelle, Perrenelle, Perronnelle = Pétronille, qui lui-même vient de Pierre.

*Scott* : Perrine est le même que Petronille, qui se contracta en Perronelle.

*Wallon* : Pire.— *Anglais et allemand* : Peter.

---

Parotte                      aphérèse de Gaspard.

---

Philips, Phlips, Flips    formes flam.

PHILIPPUS                  Philippus major (1234 Ch. 107).

Philippe (f)               Dame Philippe fille de Falcomont (Hemr. 116), Philippe (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Philippe (f)               Dame Phelippe (Hemr. 115).

Phelippar, Phelippart    Johan Phelippar (1458 Echev.), Philippe dit Phelippart d'Ochon (Lef.).

Philippar, Philipars      Philippar d'Isier (Lef.), Philipars d'Isier (Hemr. 324).

Philippart                 Philippe dit Philippart Lochon (Lef.), Philippart de Haccourt (1422 Echev.).

Phipelars                 Henry Phipelars (1371 Ch. 832) par métathèse.

Philippial                 Philippial le Cok (1405 Ch. 930).

Philippeau.

Philippens                Heleine Philippens (Abry. Recueil héraldique, p. 539).

Phelippet, Philippet     Philippe dit Philippet de Limont (Lef.).

Phelippin, Philippin.

Philippine (f)            Philippine de Juliers (Abry. Recueil héraldique, p. 126).

Philippon, Philippon.

Philippot                 Philipot de Meliens (Hemr. 194).

Philippotte (f)           Philippotte de Diest (Lef.).

Lipkens                    }  
Lips                        } forms flam. par aphérèse.  
Lippens                   }

*Anglais* : Phil, Philip.— *Allemand* : Philipp.

POLAIN, Polen	Symon dit Polen (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).
Pollen	Johan le Pollen (1409 Echev.), Johans ly Polens (Hemr. 235) (1).
Polein.	
Pollard, Pollart	Jaminon Pollard (1409 Echev.), Catherine Pollart (Abry. Recueil héraldique, p. 502).
Polarde	Johan Polarde (Hemr. 106).
Polereau	Pollereal fil M <sup>r</sup> Johan le Pollen (Hemr. 148).
Ponche, Pons, Pont.	
PONTHUS	Ponthus de Lalaing (Lef.).
Ponchar	Ponchar Luzerier (Hemr. 43).
Ponchart, Ponsart	Ponchart Dazin (1408 Ch. 943), Benoit Ponsart (Abry, p. 471).
Poncet, Poncelet, Poncellet	Catherine Poncelet (Abry. Recueil héraldique, p. 483), Poncellet Grart de Mibermont (1548 Ch. 1130).
Ponchin, Poncin, Ponsin	Antoine Ponchin (1470 Ch. 1067), Ponchin dit Poncin le Febvre (Lef.).
Ponchon, Ponson	Johan Ponchon de Retinne (Hemr. 148).

PACKE, Pacque	Packe dit Pasqueal de Hemricourt (Lef.).
Pâque, Pasque	Pasque dit Pacquea (Lef.).
Pacquea	Pasque dit Pacquea Loen de Kemexhe (Lef.).

(1) Le Pollen paraît être plutôt un sobriquet ; on trouve en effet dans Lefort : Jean surnommé le Pollen de Hollogne.

Pakeal, Pakeaz	Jehan Pakeal (1327 Ch. 572), Pakeaz de Momelette (Hemr. 241).
Paqueaul	Pakeal dit Paqueaul de Dommartin (Lef.).
Pasquea	Jamar Pasquea (1424 Echev.).
Pasqueal	Packe dit Pasqueal de Hemricourt (Lef.).
Paschal, Pascal, Paschale (f)	Paschale v. Paquette.
Paschase (f)	Paschase dite Paske Gouvernar (Lef.).
Pakial.	
Pacquai, Pacqueay.	
Pakette, Paquette (f)	Pakette (Hemr. 61), Paquette de Fiennes (Lef.), Paschale ditte Paquette de Beaucieu (Lef.).
Pasquier, Pacquier.	
Pasquet.	
Paschiers	forme flam.
Paquot, Pasquot	Adile Pasquotz (Abry. Recueil héraldique, p. 547).
<i>Rqf</i> : Pascas, Pascaz, Pasche, Pasches, Paskes = le jour de Pâques.	
<i>Scott</i> : Pascale, Pascaline.	

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Porrus dit Poureu de la Broye (Lef.).
Percheval fis Gerars de Vilhe (Hemr. 131), Pirecheval le Viez de Vilhe ( <i>ibid.</i> 212).
Printe de Warencelles (Hemr. 233).
Peregrin de Renesse (Lef.).
Provich de Rennenberg (Lef.).
Panées fis Renier de Vellerous (Hemr. 237), Paneez de Bierses (Hemr. 240), Bocho Paniot, neveu du précédent ( <i>ibid.</i> 238).
Pangnon de Riwal (Hemr. 303), Pangnos de Riwal ( <i>ibid.</i> 306), Marie Pagnon (Abry. Recueil héraldique, p. 190), Paignon d'Oupeye ( <i>ibid.</i> 147).

Prommekien de Wotrenge (Hemr. 262).  
Pholien en *wallon* : Phoïain.  
*Féminins.*  
Pholiennne (Lef.).  
Plena de Schönborn (Lef.).  
Pavis de Mailly (Lef.).  
Plectrude (Lef.).  
Pentecoste le Veilhet de Rouveroit (Lef.), Pentecoste de  
Fletenges (Hemr. 192).  
*Rqf.* a les formes :  
S<sup>t</sup> Paer, Pair = S<sup>t</sup> Paterne ; Privé = Privat.  
Scott : Prudent, Prudence ; Potentienne ou Pudentienne.  
*Wallon* : Petrinelle = Petronille.

Q

Quentin.  
Quintine (f)      Quintine de Jauche (Lef.).  
Quentinette (f)    Quentinette d'Olhain (Lef.).

---

Quoilin              forme wallonne de Quirin.

R

Rabod              Rabod de Crainhem (Lef.).  
**RADEBOD.**  
Rembot, Rembaut, Reymbouts form. flam.  
Rombaut, Rombauts.  
Rombout            Rombout de Voght (Lef.).  
ROMBALDUS, Renbald    Renbald (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).  
Raba (f)            Raba Catherine de Wachtendonck (Lef.),  
                      Raba de Wylich (Lef.) cmpr. Romuald.

---

RAS	Ras (1308 Ch. 484).
Race	Race de Cheele (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Raes, Raesse	Raes de Warfusée (Hemr. 5), Raes dit Erasme de Rivierre (Lef.), Raes dit Erasme de Lochon (Lef.), Raes (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Rasse, Rasses	Rasse alle barbe (Hemr. 6), Rasses (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Rausse	Rausse de Warfusée (Hemr. 5).
Rassein	Rassein (1339 Ch. 624).
Rausin	Rausin de Thier (1351 Ch. 696).
Ravesin	Ravesin Polarde (Hemr. 216).
Rawesin	Rawesin Polarde (ibid. 217), Rawesin dit Rausin Guillaume de Vileir (Lef.), Gobbar Rawesin (1456 Echev.).
Rawesines	Rawesines fis Henry Zutemine (Hemr. 202).
Rawesien	Rawesien de Thier (Hemr. 31).
Rauwesien	Rauwesien de Tier (Hemr. 311).
Rauwesin	Rauwesin Polard (Lef.).
Rasson	Rasson de Chantemerle (1327 Ch. 578), Rasson alle Barbe (Hemr. 8), Rasson de Warfuzée (Hemr. 217).
Raeskin, Raesquin	Raes dit Raesquin et Raeskin d'Ans (Lef.).
Raskien	Raskien de Brouke (1382 Ch. 871).
Raskin	Raes dit Raskin le Berlier (Lef.), Raes dit Raskin le Cornut (Lef.), Raes dit Raskin de Brus (Lef.), Raskin de Sorines (Hemr. 184).
Raskins	Raskins de la Fosse (1348 Ch. 672).
Rasquin	Raes dit Rasquin de Vervoz (Lef.).
Rassekins	Rassekins delle Fosse (1348 Ch. 674), Rassekins fis de Henry de Ghudeghove (Hemr. 29).

Rassekin	Rassekin fis Johan d'Awir.
Rauskin	Raes dit Rauskin de Hemricourt (Lef.).
Raskinet, Rasquinet.	
Rauskinet	Raes dit Rauskinet de Hemricourt (Lef.).
Rysack, Rysak, Ryssak	Rysack de Fraipont (Hemr. 150), Lydis Ryssak ( <i>ibid.</i> ), Rysak ( <i>ibid.</i> ).
Wallon : Râse, Erasme.	

**RADULPHUS.**

Radulfe	Radulfe (Abry. Recueil hérédique, p.7).
Râdulphe	Radou dit Radulphe de Haccourt (Lef.), Radulphe (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Radoulphé.	
Rodolphe, Rodulphe	Rodulphe (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Radou, Radoul	Radou le Blavier (Lef.), Renier Radou (1455 Echev.).
Radout, Radoux	Radout fis Adans de Chokirs (Hemr. 62), Radoux dit Radelet de Strel (Lef.), Radoux des Prez (Lef.).
Radu	Radu (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Radult.	
Radus	Radus de Preit (1312 Ch. 497).
Radelet	Radoux dit Radelet des Prez (Lef.), Rade- let fis Everar d'Ielhe (Hemr. 163).
Raduaert	Adam dit Raduaert (1320 Ch. 545).
Roels, Roelens, Roelofs	Roelof Tay (Lef.), formes flamandes.
Raoul.	
Ranwoul	Ranwoul de Sanson (1309 Ch. 488).
Rayvelkien	Rayvelkien de Brouk (Hemr. 49).

Nous avons déjà signalé la remarque de Jeantin, à savoir que les mots Raoul, Rodolphe, Arnulphus, Radulphus, Rodulphus étaient complètement synonymes, v. au mot Arnold.

*Rqf* : donne les formes Herauld, Harauld, Harolt, Herault, Hérauz, Hérold comme signifiant Raoul.

*Scott* : Raoul, Rodolphe, Radulf, Rudolf.

*Anglais* : Ralph, Rodolphus. — *Allemand* : Rudolph. — *Roumain* : Radou.

---

**RAIMOND**, Raimund.

Raimundi.

Rémont.

Raymundine (f) Raymundine d'Eltz (Lef.).

---

Regnier Regnier (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

**REYNERUS** Reynerus (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Reyniers forme flam.

René Renier dit René Schellart (Lef.).

Rener.

Renier Renard dit Renier de Bergh (Lef.), Renier Sgr de Denéez (Hemr. 36), Renier (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Renirs Renirs d'Oupengny (Hemr. 129).

Reinhard, Reinhart Renier dit Reinhart Beissel de Gimmenich (Lef.).

Reinkard Renier dit Reinkard Beissel de Gimmenich (Lef.).

Reinald Renald de Westerbourg (Lef.).

Reginald, **REGINALDUS** Renard dit Reginald de Bléhen (Lef.).

Raynar.

Renart Renart fis Libiers Soreaz (Hemr. 9).

Renard Renard (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Renard dit Renier de Bergh (Lef.), René ou Renard de Mérode (Lef.), Renard Wilde (Hemr. 49), Renard (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Renast	Renast d'Abeez (Hemr. 35).
Regnard.	
Renewar	Renier dit Renewar de Fléron (Lef.), Renewar de Fraipont (Hemr. 228).
Rennewar, Rennewart	Rennewar de Stembert (Lef.), Renier dit Rennewar de Fléron (Lef.), Rennewar dit Renard de Weyme (Lef.), Thiry Rennewar (Hemr. 155), Rennewart (1391 Ch. 897).
Renualz	Renier dit Renualz de Strée (Lef.).
Renuars	Renuars de Pont d'Avroi (1356 Ch. 735).
Renwart.	
Renewis (f) Rennewis (f)	Renewis d'Ochain (Lef.), Dame Renewis (Hemr. 25).
Renera (f)	Renera d'Isendoorn (Lef.).
Renardi	Bauduin Renardi (Abry. Recueil héraudi- que, p. 468).
Raynaud, Raynaut..	
Regnaud, Renaud	Renard dit Renaud de Rovel (Lef.), Renaud (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Reñauld, Renault, Renaut.	
Regnaudin.	
Reynold	Renard dit Reynold de Bergh (Lef.).
Reynoul	Reynoul de Montfort (Lef.).
Renost, Renot, Renotte	Johan Renotte (1416 Echev.), Renotte sis de Renechon (1323 Ch. 568).
Reyns, Reintjens, Reyntkens, Rynckens	formes flam.
Renelet	Renelet le Cler (1323 Ch. 568).
Rennechea, Rennecheal	Rennechea et Rennecheal, Renne- cheal fils Renechon de Jupille (Lef.).
Rennecheel	
Renchon	Renier dit Renchon d'Ayneffe (Lef.), Renier dit Renchon de Montferrant (Lef.), Renchon d'Oreilhe (Hemr. 53).

Renechon	Renier dit Renechon de Börlée (Lef.), Renechon de Wandres (Hemr. 192).
Rennechon	Renier dit Rennechon Honoreit (Lef.), Rennechon dit Rennewer Honore i (Lef.), Rennechon le Foymen (Hemr. 107).
Rennechons	Rennechons de Warleige (Lef.).
Renenchon	Renenchon li Cheirpentier (1372 Ch. 837).
Reynechon	Reynechon enfan Johan d'Oreille (Hemr. 356).
Reneçon	Reneçon de Tilhuet (1323 Ch. 568).
Renneçon	Renneçon dou Four (1339 Ch. 623).
Renson.	
Rennechonet, Rensonet	Rennechonet fils Rennechon de Börlée (Lef.), Rennechonet fils Ren- nechon (1466 Echev.).
Raynelkin, Renekin	Renard fil Renekin (1441 Echev.), Re- nekin de Riwechon (1318 Ch. 528).
Renkin, Renkins	Renier dit Renkin de Strée (Lef.), Renier dit Renkin de Brialmont (Lef.), Renkin de Kermexhe (Hemr. 317), Renkins de Montengnées (1381 Ch. 866).
Rennekin	Renard dit Rennekin de Strée (Lef.), Ren- nekin de Fooz (XIV <sup>e</sup> s. Ch.), Renier dit Rennekin de Vrolo (Lef.), Renard dit Rennekin de Petite Montegnée (Lef.).
Renquin	Renquin de Horion (Lef.).
Reynkin	Reynkin Urban (1403 Ch. 929).
Renquinet, Rennequinet.	
Ernote, etc., métathèse de Renot.	
<i>Rqf.</i> Reynald, Renauz ; Renier ; Regnal, Regnald, Regnalt.	
<i>Scott</i> : Regnier, Raynier ; Reinold ou Reinhold.	
<i>Anglais</i> : Reynold. — <i>Allemand</i> : Reinhold, Reynhard.	

RICHALD, Richalt.	
Richard, Richart	Richard dit Rigaut de Thys (Lef.).
Reicart, Ricard.	
Ricaut	Ricaut von Staple (1467 Ch. 1048).
Richardet.	
Riga, Rigas	Riga enfant Lowy de This (Hemr. 281), Richard dit Rigas de Haccourt (Lef.).
Rigat, Rigaz	Rigaut ou Rigat (Hemr. 47 et 48), Rigaz enfant Henry de Fexhe (Hemr. 48).
Rigald	Richard dit Rigald ou Rigaul de Hemricourt (Lef.), Rigaut dit Rigald de Fexhe (Lef.).
Rigals, Rigalt	Rigals de Hodeige (1322 Ch. 558).
Rigau	Richard dit Rigau de Hemricourt (Lef.).
Rigaul	Rigaul delle Roche (1428 Echev.), Rigald ou Rigaul de Hemricourt (Lef.).
Rigauld	Rigauld dit Richard d'Awans (Lef.), Richard dit Rigauld de Stappel (Lef.), Rigauld (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Rigault	Rigault delle Vaz (Hemr. 185), Richard dit Rigault de Geneffe, (Lef.), Rigault (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Rigaut	Richard dit Rigaut de Melendit (Lef.), Rigaut le Rostiz (1408 Ch. 496), Rigaut fis Henry de Fexhe (Hemr. 47).
Rigo	Rigo de Montengnée (1312 Ch. 496), Gil- chon Rigo (Hemr. 456 et 213).
Rigouts, Ruyssens	form. flam.
Rigoles	Rigoles de Geneffe (1320 Ch. 538).
<i>Anglais</i> : Dick, Dicky, pour Richard. — <i>Allemand</i> : Reichenhard, Richard.	
<i>Wallon</i> : Richâ.	

Rick, Riecx      form. flam. de Henri.

**ROBERTUS.**

Robert      Robert (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Robier      Robier petit fils Johans de Lardier (Hemr. 65).

Robiers, Robiert      Robiers de Thiliers (Hemr. 29), Robiert de Thilirs (ibid. 12), Pirons le Robiers (Hemr. 209) (1).

Robar.

Robrechts, Robs.

Robert*i*.

Roubaud, Roubeau.

Robette      Robette de St-Loren (Hemr. 207), Robert dit Robette de St-Laurent (Lef.).

Robeau, Robaud (2).

Robin, Robins      Robert Robin (1455 Echev.), Robin (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Robin de Visé (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Robins de Meliens (Hemr. 301).

Robinet      Robert dit Robinet de Mailly (Lef.), Robert de Bracquemont dit Robinet (Lef.).

Robinete      Gerars li Robinetté (1300 Ch. 452).

Robron.

Robechon, Robeson      Robert dit Robechon Persant de Warnant (Lef.).

Robertson, Roberson.

Robekin, Robekins      Robert dit Robekin de Rosu (Lef.), Robekins (1326 Ch. 576).

Robekien      Robekien de Rozut (Hemr. 262).

Robikin      Robert dit Robikin de Viron (Lef.).

Robbens, Robyns      form. flam.

(<sup>1</sup>) Peut-être Piron le Voleur, du roman Robeur.

(<sup>2</sup>) Contraction possible de Rombaud.

*Scott* : Rigobert ou Robert ; Rupert ou Ruprecht.

*Anglais* : Bob pour Robert. — *Allemand* : Ruprecht.

---

ROGERUS.

Roger, Rogier      Rogier de Bixte (Hemr. 104), Rogier  
(XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Rogir, Rogirs      Rogirs de Holongne (Hemr. 195).

Rogiers              form. flam.

Rutger, *Ruherus*    Rutger ou Rogier de Botzelaer (Lef.), Ru-  
herus (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Rutgeers              form. flam.

Rudiger.

Rogeri                Rogeri (Rendages proclamatoires).

Rogelet                Rogelet fils de Rogier (Lef.), Rogelet fil  
Rogier de Richelle (1409 Echev.).

Rogron.

Rutten, Ruyts        form. flam.

*Scott* : Roger ou Rudiger.

*Anglais* : Hodge pour Roger. — *Allemand* : Rudiger.

*Wallon* : Rogi, Rogére.

---

Roch.

Rochet, Roquet.

Rochart, Rocart, Roquart,

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Fastré Rondeal (1320 Ch. 538), Rondeaz de Lamines (1312  
Ch. 497), Rondeaz fils Libier Crepon  
(Hemr. 283).

Rollans cannone de St-Poul (Hemr. 324) de Rolandus.

Roufar de Mons (Hemr. 235), Rouffar de Mons (Hemr. 275),  
cmpr. Rufin.

Rifflar dit Ruflard de Flandres (Lef.), Rifflar le Bastard  
(Hemr. 15).  
Renclot de Limont (1323 Ch. 568).  
Rolman de Byland (Lef.), Roelman de Arendael (Hemr. 150).

Romain de Schouteete (Lef.), cmpr. Roman.

Reymold de Sœtern (Lef.), cmpr. Romuald.

Randon de Chateauneuf (Lef.).

*Féminins.*

Richilde (Abry. Recueil héraldique, p. 21).

Randonne de Joyeuse (Lef.).

Regina de Meroode (Lef.), de Reine.

Regelinde de Lorraine (Lef.).

Roland de Henry (Lef.).

Rolendinne Lennepe (Lef.).

*Scott* contient les prénoms :

Rodrigue ou Roderic : Regina ou Reine ; Rose, Rosa, Rosalie, Rosalba, Roselinde, Rosemonde, Rosette, Rosita, Rosine, Roswie.

*Wallon* : Rimeie, R'mé = Remi.

S.

Sente (f)	Sente le Pottier (Lef.), Sente de Marchin (Lef.).
Sanders	form. flam.
Sandre	Wathieu Sandre (Abry. Recueil héraldique, p. 211).
Sandron	Alexandre dit Sandron (Lef.), Sandron li Jovene (1408 Ch. 941).
Sandrine (f)	Sandrine de Doyenweert (Lef.), tous par aphérèse d'Alexandre.
Santkin	form. flam.
Alixandre	le pape Alixandre (Hemr. 9).

ALEXANDER      Alexander (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Le Roumain : Sander, pour Alexander.

---

SERVATIUS.

Servaix      Johan Servaix (1424 Echev.).

Serveix      Serveix dit le Grand Servais (ibid.).

Servot, Cervot      Servot fis Idoul (Hemr. 188).

Xherveal, Xherveaz Badewien Xherveal (Hemr. 292), Xherveaz de Bernaw (Hemr. 147).

Wallon : Serva.

---

SIGER      Siger dit Sohier d'Enghien (Lef.), Siger de Trazegnies (Lef.), Siger (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Seger      Seger de Heusch (Lef.).

Zeger      Zeger de Salmier (Lef.).

Sohier      v. Siger.

Soyhier, Soyer      Soyhier de Saint Pol (1382 Ch. 484),  
Soyhier fis Johan de Gaure (Hemr. 73).

Soisiers      Soisiers de Borsiet (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Sohet.

Sosset.

---

SIMON, Symoh      Simon (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Silmon      Silmon (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Simons, Simoens      form. flam.

Symons      Symons, petit fils Johan de Lardier (Hemr. 65).

Simonar      Simonar de Cimes (1327 Ch. 578).

Simoneau, Simonau.

Simonet, Monet.

Simonin, Monin.

Simonis      Gilles de Simonis (Abry. Recueil héraldique, p. 443).

Simonon.

Simar, Symar      Simon dit Symar (1320 Ch. 542).

Simeth.

Moens, Moenens, Moons form. flam. par aphérèse.

Monar      Monar de Yvon (1351 Ch. 696), Monar  
Dyvo (1353 Ch. 709), Simon dit Monar  
(1317 Ch. St-Martin).

Mones, Monet      Simon dit Mones (1347 Ch. St-Martin),  
Mones d'Odoir (1314 Ch. 507).

Monien      Monien (1391 Ch. 897).

Monon, Moneton      Simon dit Moneton (1337 Ch. St-Martin).

Anglais :      Sim pour Simon.

---

Stas      Eustache dit Stas de Falle (Lef.), Eustache  
dit Stas de Hosden (Lef.), Stas de Riele  
(Hemr. 124), Stas fil jadit Jonatas  
(Hemr. 225).

Staes      Eustache dit Staes du château de Slins  
(Lef.).

Stasse      Eustache dit Stasse de Falle (Lef.), Eus-  
tache dit Stasse de Hosden (Lef.),  
Stasse Chabot (1430 Ch. 1008), Stasse  
Drughiem (Hemr. 152).

EUSTACHE      Eustache (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Istace, Istasse      Istace de Pousseur (Hemr. 288), Istasse  
de Many (ibid.).

Ystas      Eustache dit Ystas de Strailes (Lef.),  
Eustache dit Ystas le Berlier (Lef.).

Ustasses      Ustasses de Libiers de Villeirs (1335 Ch.  
614), Ustasses Frongnus (ibid.).

Wistasse      Wistasse de Strellez (1430 Ch. 1008).

Istausse      Istausse de Seraing (Hemr. 26).

Ystaus      Ystaus Dolée (1416 Echev.).

Ystausses      Ystausses de Villeir (1399 Ch. 917).

Stassa	Colart Stassa (1466 Ch. 1047).
Stassar, Stassars	Johan Stassar (1409 Echev.), Stassar de Pousseur (1353 Ch. 707), Johan Stassar (Hemr. 165), Stassars (ibid. 173).
Stassair	Johan Stassair de Nedreez (1420 Ch. 1000).
Stassaint	Johan Stassaint (1405 Ch. 930).
Stassien, Stassin	Eustache dit Stassin de Beynne (Lef.), Stas dit Stassin Viron (Lef.), Eustache dit Stassin de Viernay (Lef.), Stassin de Cheveneux (1456 Echev.), Stassin Drughin (Hemr. 78).
Stassins	Stassins d'Enghien (1349 Ch. 696).
Stassines	Stassines de Landres (1353 Ch. 707).
Stassinet	Eustache dit Stassinet de Beynne (Lef.), Stas dit Stassinet de Viron (Lef.), Stassinet de Mirmorte (Hemr. 204).
Stasson, Stassoul.	
Staskin	Eustache dit Staskin de Peronne (Lef.), Stas dit Staskin Viron (Lef.), Staskin d'Oulbeke (1409 Echev.).
Taskin.	
Tassart	Tassart de Masny (Lef.),
Tasset.	
Tassoul.	
<i>Rqf. a les formes : Huistace, Gace, Guace, Uistace, Vace, Vis-tace, Vitace, Wace, Witace ; Wistace, Eustases, Wistases, Witasse, Ystace, Ystouce = Eustache.</i>	
<i>Wallon : Stasse = Eustache.</i>	

Stephan, STEPHANUS Stephanus (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Stephen, Steffen.

Steven, Stevene Stevene del Salchis (1399 Ch. 917).

Stevenne	Stevenne de Lantins (1409 E·hev.).
Stevens	form. flam.
Stevin, Stevins.	
Stienne	De Stienne (Abry. Recueil héraldique, p. 278).
Stiennélet	Guillaume Stiennélet (ibid. p. 265).
Stephani	Catherine Stephani (Abry. Recueil héraldique, p. 502).
Stewart	Bertholet Stewart (ibid. p. 376).
Stevenar, Stevenard, Stevenart	Stevenar Stevenard Stevenar de Lies (1391 Ch. 897).
Stevenair.	
Estivenart.	
Thénard.	
Stevenien.	
Thevenin, Tefnin.	
Stienon, Estienon.	
Stevenot.	
Thévenot.	
Stevenotte (f)	Stevenotte le Veneur (Lef.).

*Rqf.* fournit les formes nombreuses que voici :

Estèbe, Estève, Esteines, Esiphène, Esteerne, Estenes, Estenvenot, Estephane, Estephe, Estephene, Esteule, Estevenans, Estevenes, Esteveni, Estevenin, Estevenon, Estevenot, Esteveny, Estevi, Estieine, Estienne, Estievenes, Estone, Estphane, Stevenin, Stevenon, Thevenin, Thévenot ; — Quene, Cuene ; Tiennot ; Steinne, Stephane, Stephaine. On trouve même St-Ail pour St-Etienne. Au féminin : Estefanie, Estenvenette; Stephanette, Estphanie, Estepne, Estevenie, Estiennette ; Tiennette, Tiennon.

Et dans *Scott* :

St-Etienne, Stephane, Stéphen, Stéphanie, Fanny.

Wallon : Stienne. — Anglais et Allemand : Stephen.

SCOCHAR	v. Stockar.
Stochar	Stochar de Forvie (Hemr. 83).
Stochair	Stochair de Forvie (Hemr. 18).
Stokar	Stokar de Forvie (Hemr. 130).
Stockar	Stockar dit Scochar de Blehen (Lef.).
Schocelet	Stockar dit Schocelet de Forvie (Lef.).
Schochelet	Stockar dit Schochelet de Forvie (Lef.).

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Steppo ou Stepon (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Sauwien de Pas de Wonk (Hemr. 295), Sauwiens (ibid.).

Sacré.

Salmon.

Stielle Stellin (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Severien Reno (1399 Ch. 917).

Sifrid ou Siffrid de Clèves (Lef.), Sifride (XIII<sup>e</sup> s. Ch.) = Siegfried.

Salentin de Nesselrode (Lef.), cmpr. Saladin.

Snellan d'Estrepuy (Lef.).

Silkin des Prez (Lef.).

Seppelinus (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Sasbold de Vooght (Lef.).

Sauce de Lalaing (Lef.).

Scobant de Sevenberghes (Lef.).

Sweder de Zulen (Lef.).

*Feminins.*

Swedera de Zulen (Lef.).

Sayye (Damoiselle) (Hemr. 220).

Schwanne baronne de Palant (Lef.), Suzanne dite Schwana de Harff (Lef.).

Samie de Petersheim (Lef.).

Soete Van der Dussen (Lef.), de Sotère.

Sibille de Sorée (Lef.), Sibille de Gaure (Hemr. 73).

Sabine d'Egmont (Lef.), cmpr. Sabin ou Savin.

Sapoule et Johanna sœurs (Hemr. 185).

Sapience (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

*Rqf.* a les prénoms :

Saintrie = St Héric ; Scholaiste = Scholastique ; Sebaistie = Sébastien ; Siporien, Syphorien = Symphorien ; Soiberg, Soibert, Soyebert = Sigebert.

*Et Scott :*

Sabin ou Savin; Salvien, Salve, Sauve, Salvator ; Saturnin ou Sernin ; Sevère, Sévérian, Severin, Servan ; Silas, Silvain ; St Spire ou Exupère ; Sidonie de Sidoine ; Stella, d'Estelle.

T.

THÉOBALDUS.

Théobald	Théobald (XIII <sup>e</sup> et XIV <sup>e</sup> s. Ch.).
Thiebauld	Thiebauld (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Thiba	Thiba d'Anis (1381 Ch. 869).
Thibaz	Thibaz fis Johan de Lardier (Hemr. 62).
Thibal	Thibal fils Thibaul (Lef.).
Thibau	Thibau Surles (Hemr. 64).
Thibaul	Johan Thibaul (1416 Echev.), v. Thibal.
Thibaut	Thibaut Proidhomme (Lef.), var. Thiba, Thibaut issit de Johan de Langdris (Hemr. 30).
Thibauz	Mess. Thibaut esquevin de Liège (Hemr. 30).
Tibaut	Tibaut de Lardier (Hemr. 304).
Thibanet	Maheus fils Thibanet (1307 Ch. 482).
Scott	: Théobald ou Thibaud ou Thibaut ou Thibauld.
Wallon	: Thibâ. — Anglais et Allemand : Théobald.

Taskin      { v. Stas.  
Tasset      }

Théodore ou THÉODORIC	Théodoric (XIII <sup>e</sup> s. Ch.)
Thieri, Thierry Thierri (XII <sup>e</sup> s. Ch.), Thiery dit Théodore de Beaufort (Lef.).	
Thiri, Thiris	Thiri Sangnor de Seraing (Hemr. 10), Thiris (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Thiry	Thiry de Cheval (1409 Eehev.).
Thiriar, Thiriard, Thiriart.	
Thieret.	
Thiriette, Thierette (f)	Thiriette de Maersen (Lef.).
Thirion	Thiri dit Thirion d'Ayneffe (Lef.), Thiry dit Thirion de Jamblinne (Lef.), Thirion le Bidelot (1409 Echev.), Thirion de Seraing (1356 Ch. 735), Thirion de Rimont (1321 Ch. 548).
Thiryon	Thiryon le Bresseur (1409 Echev.).
Thieron.	
Thirionet.	
Tilkin	Thierry dit Tilkin d'Oborne (Lef.).
Dirick, Diericx	Théodore dit Dirick de Crisgnée (Lef.).
Diercx, Diercxens	{ form. flam.
Dietrich.	
Rqf, Toldée, Toldre	= Théodore.
Scott : Thierri ou Dietrich ou Théodorie ou Théodore.	
Wallon : Téodore, Tiodore, Tiry pour Thierry.	

Thénard  
Thevenin, Tefnin { v. Stephan.  
Thevenot

Thies	Mathieu dit Thies d'Anthine (Lef.).
This	Mathieu dit This de Brialmont (Lef.).
Thyes, Theys,	Heilewigis dite Theys (1338 Ch. 622).

Thiskin	Thiskin (Rendages proclamatoires).
Tiskin	Tiskin ( <i>ibidem</i> ).
Thyskin, Thysken	Mathys dit Thyskin (1567 Nouvelles acquettes).
Theysken, Theyssen,	form. flam.
Aphérèses flamandes de Mathieu,	v. Mathieu.

---

THOMAS, Thomasse Thomas Saingnor de Dyeste (Hemr. 160),  
Thomas (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Thomasset.

Thomassin, Thomesin.

Toumsin.

Thomassien, Thumassien Thomassien de Jehaing (Hemr. 160), Thumassien fils de Massonck de Johain (1380 Ch. 861).

Thomson, Tompson Thomas dit Thomson de Justlenville (Lef.).

Toumson.

Thomé Agnès Thomé (Abry. Recueil héraudique, p. 474).

Et les aphérèses :

Massar, Massars Massars de Scovémont (1339 Ch. 623).

Massart Massart de Lien (1416 Echev.), Massart de Pontilehache (1405 Ch. 930).

Massau, Masseau.

Masset Masset de Grenneville (Lef.), Thomas dit Masset Polarde (Lef.), Thomas dit Masset Berwier (Lef.), Thomas dit Masset Woot de Trixhe (Lef.), Thomas dit Masset Navea (Lef.).

Massillon Louis de Massillon (Abry. Recueil héraudique, p. 399).

Massin Christine Massin (*ibid.* p. 367).

Masson	Masson Beymon (1408 Ch. 941), Masson Massar dit Massotte de Limont (Lef.).
Massonck	Thumassien fils de Massonck de Johain (1380 Ch. 861).
Massonet.	
Massotte	v. Masson.
Massoul.	

Comparez pour ces aphérèses, celle qui existe aussi en italien : Masaniello pour Thomasio Aniello.

*Rqf*, Thomes, Thumas.

*Wallon* : Thouma, Thoumasse, Thômé. — *Anglais* : Tom, Tommy.

---

Thone, Anthone 3 filles li deuxième Anthone (Hemr. 73),  
féminin.

ANTOINE Antoine (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Thonar, Thonnar Antoine dit Thonar li Blavier (Lef.),  
Thonar fil Thonar de Lonchiens (Hemr. 39), Thonnar (Hemr. 274), Antoine  
dit Thonnar de Berleur (Lef.).

Thonars Thonars de Foz (XIV<sup>e</sup> s. Ch.), Thonars de  
Mons (Hemr. 275).

Thonart, Thonnart Antoine dit Thonart le Blavier (Lef.),  
Thonart de Mons (Hemr. 275).

Tonars Tonars de Gemeppe (Hemr. 299).

Tonnars Tonnars de Berloir (1312 Ch. 497).

Thonaur, Thoneau Thonaur d'Avister (1425 Ch. 1005).

Thonet, Tonet Anthoine dit Tonet d'Aleur (Lef.), Tonet  
d'Aleure (Hemr. 306).

Thonette Antoine dit Thonette (1317 Ch. St-Martin).

Antonette, Anthonette (f) Antonette d'Egmont (Lef.), Antho-  
nette de Boot (Lef.).

Thonin.

Thonon	Antoine dit Thonon de Gémeppe (Lef.), Thonon, cousin germain de Thonart (Hemr. 298 et 38).
Tonnon	Antoine dit Tonnon de Hanefé (Lef.).
Thonoule.	
Rqf. Anthone, Anuce, Toinot, Thoinot ; Toni, Thoinot ; <i>Féminin</i> : Toinon, Thoinon, Toinotte.	
Scott : Antoine, Tony, Antony, dérivés d'Anton fils d'Her- cule ; Antoinette, Toinon, Toinette, Antonie, Antonine.	
Wallon : Antône, Tône, Tonette. — Anglais : Anthony, Tony.	

---

Tholer, Tholet, Tollet	aphéreses de Bertolet, Barthélémy.
Toset	aphérese de Baltoset, Balthazar.
Tiel	de Dietrich.
Tinus	de Martinus.
Truyen	de Gertrude.
Tryne	Catherine dite Tryne de Neufforge (Lef.).

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Thayen Van Ordingen (Lef.).  
Tossen (Wilhelme), (Hemr. 196), = Toussaint.  
Thiwins de Bavière (XIV<sup>e</sup> s. Ch.), = Théoduin v. Diet-  
winus.

Tercelet de la Barre (Lef.).

Tristen de Rahier (Lef.), Tristant de Fraipont (Hemr. 79),  
var. : Tristans (ibid. 149).

*Féminins.*

Thoule.

Timana de Wassenaer (Lef.).

Tymonne de Wassenaer (Lef.).

Thamar de Montmorency.

Tetburge (Lef.).

*Scott* : Timoléon, Timothée.

U.

**Ulry** v. Oulri.

---

Urbain.

**URBAN** Pierre Urbain dit Urban (Lef.), Rennekin  
Urban (1454 Echev.).

Urbaens form. flam.

Orban Urban dit Orban de Cerf (Lef.).

*Anglais et Allemand* : Urban.

---

**Ustasse** v. Stas.

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Udo (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Uttin de Bernimolin (Lef.), cmpr. le flamand Huytten.

Ursion de Melun (Lef.).

*Féminins.*

Ulze de Malbource (Lef.).

Ulante Huijn (Lef.), var. : Ulandt (ibid.), Ulant d'Eynatten  
(Lef.), cmpr. Yolande.

*Scott* : Uldolphe ou Ludolphe.

V.

**Véric** v. Wérar.

**Voës** aphérèse de Servais.

**Vuidar** { v. Ghis.  
**Vyts**

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Vairon de Gehaing (Hemr. 232), Vayron de Jehaing (*ibid.* 217).

Veraichons de Rennes (1312 Ch. 496).

Vachos de Rennes (Hemr. 288).

Volckard Oens (Lef.), cmpr. Foltard ou Folcard.

Viglius Oem (Lef.).

Vranck v. Wranck.

Vrint, de Eleutherius ?

Viteur var. Victeurs (Hemr. 106 et 13) = Victor.

*Féminins.*

Véronne de Ramelot (Lef.), *wallon* Vérone pour Véronique, cmpr. Vroonen flam. et Uranie.

Vincente le Sénéchal (Lef.).

Vierne d'Anduze (Lef.).

*Rqf.* a les formes :

Valent, Valant ; Vérone, Véronne = Véronique ; Viaud, Vaut = Vital ; Vitor, Vitour = Victor ; Voullentin = Valentin.

Et Scott : Valentin, Valentinién ; Valère, Valéri ou Walarik ou Gularic.

Victor, Victorin, Victorien ; Valère, Valérie, Valérienne ; Victoire, Victorienne, Victorie, Victorine.

*Wallon*: Vincin, Vicin = Vincent.

W.

Walran, Waleran Walri fils de Walran (Lef.), Waleran de Borne (Hemr. 57), Waleran (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Walleran, Wallerans Wallerans de Lemborch (Hemr. 46), Walleran de Borne (Hemr. 117).

Walerain, Warins Walerain de Borne (Hemr. 116), Warins de Lavoir (1323 Ch. 569).

Walerande (f)	Walerande de Heym (Lef.).
Walraf, WALRAVIUS	Walraf (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Walrave	Walrave de Brederode (Lef.), Walrave Draeck (Lef.).
Walrawe	Walleran dit Walrawe comte de Mœurs (Lef.), Walleran dit Walrawe de Boetz-welaer (Lef.).
Walraven.	
Walravine (f)	Walravine de Voorst (Lef.).
Walri	Walri fils de Walran (Lef.).
<hr/>	
WALTERUS	Walterus (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Walthère	Walthère (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Walthère, Wa-thieu et Guillaume d'Athin (1448 Ch. St-Martin).
Gualtère	Gualtère d'Egmont (Lef.).
Walters	form. flam.
Waltier, Walthier	Waltier de Fléron (1408 Ch. 941), Waltier de Moge (Hemr. 12).
Wathier	Wathier de Rochefort (Lef.), Wathier Dauven (Lef.), Wathier (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Watier, Watiers	Watier de Momale (Hemr. 41), Watiers (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Wauters, Wauteres	Wauteres (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Wauthier, Wauthiers	Wauthier Dauven (Lef.), Wauthiers Cirode de Mahaut (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Wautier	Wautier de Rochefort (Lef.), Wautier (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Woot	Walthère dit Woot de Trixhe (Lef.).
Wotre	Wotre de Horpalle (Hemr. 226 et 296).
Woutre, Woultre	Woutre de Score (1368 Ch. 825).
Woeter, Wouter, Wolters	Wouter van Kerkem (1467 Ch. 1048).

Wathieu	Wathieu de Haultepenne (Lef.), Wathieu fils de Walthier des Bois (Lef.).
Walthi	Walthi de Moges (Hemr. 39).
Walthirs	de dit Walthirs de Moges (ibid.).
Waltir, Waltirs	Waltir de Moges (ibid.), Waltirs de Mou-male (Hemr. 83).
Watir, Watirs	Watir de Hodege (1322 Ch. 558), lyquéis Watirs de Hautepenne (ibid. 83).
Wathir	Wathir (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Wathi, Wathy	Wathi de Momale (Hemr. 12), Wathy de Haultepenne (Lef.).
Watis, Gathy	Watis Wotule (1365 Ch. 809).
Wautir, Wautirs, Gauty	Gilons le Wautirs (1351 Ch. 676).
Gauthier, Gautier, Messire Gauthier ou Walthier S <sup>fr</sup> de Barze	
	(Lef.).
Gathier, Gathy.	
Gaton, Gauton, Gatoie.	
Gothier.	
Gontier	Gontier Conrar (Hemr. 274), Gontier de Heere (Lef.), Jean dit Hanet Gontier (1323 Ch. 565).
Gonthier	Gonthier Mailbar (1400 Ch. 919), Wauthier sire Gonthier ou Gauthier sire de Berlo (Lef.).
Gontir, Gontirs	Gontir Conrar (Hemr. 360), Gontir d'Oumale (Hemr. 132), Gontirs Conrar (Hemr. 242).
Waltelet	Waltelet enfan de Watir de Moges (Hemr. 184).
Wathelet, Watelet	Wathelet de Haultepenne (Lef.), Watelet fil Thyrion de Martea (1409 Echev.), Watelet (Hemr.).
Wautelet, Gontelet	Wautier dit Wautelet de Beaurieu (Lef.), Wautelet fils Henri de Cotevisart

(1351 Ch. 484), Gontier dit Gontelet  
d'Oumale (Lef.).

Wasson.

Watin, Watrin.

Watrikin.

Watho Wautier dit Watho de Gerbehaye (Lef.).

Wathou Wautier dit Wathou Sauvage (Lef.).

Wathoul, Watoule Wathoul de Moulin (Lef.), Wautier dit  
Watoule de Noville (Lef.), Watoule de  
Jupille (XIV<sup>e</sup> s. Ch.).

Wotoules li Wotoules sont issus de Wilhelme de  
Joupilhe (Hemr. 307).

Wotule Wotule (XIV<sup>e</sup> s. Ch.).

Rqf. Gauteronne féminin de Gauthier.

Wallon : Wâthi, Gâti.

Anglais : Wat, Walter.— Allemand: Walther et Günther.

---

Warnar, Warner Warnar de Monjoie (1408 Ch. 941).

WARNERUS Warnerus (XII<sup>e</sup> s. Ch.).

Werner Werner (XIII<sup>e</sup> s. Ch.).

Warnier, Warniers Warnier (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), Collar Warnier  
(1409 Echev.), Warnier de Daveles  
(Hemr. 15), Warniers (1326 Ch. 575).

Warnir, Warnirs Warnirs de Lavoir (1348 Ch. 674).

Warnald Warnald de Zuyle (Lef.).

Warnan Warnar dit Warnan de Brughestein (Lef.).

Warny.

Warnot Thiry Warnot (1458 Echev.).

Warnotte Warnier dit Warnotte Briffoz d'Oussey  
(Lef.).

Warnechon Warnechon de Mohale (Hemr. 185).

Garnier.

---

Wensel	Wencelau dit Wensel van Botzelaer (Lef.).
Wensele (f)	Wensel dit Wessela de Botzelaer (Lef.).
WINCELAS	Wincelas de Braibant (Hemr. 17).
Wencelau	Wencelau van Botzelaer (Lef.).
Wincelaus	Wincelaus de Luxenborch (Hemr. 47).
Wynchelaus	Wynchelaus de Braybant (Hemr. 96).
Wenceslas.	
Wencelin	Wencelin ou Bencelin dit Pakeul (Lef.).
Wencelien	Wencelien de Braybant (Hemr. 57).
Wessela	v. Wensel.
<i>Rqf</i> : Wingeslin.	

---

Wederic, WEDERICUS	Wery dit Wederic des Prez (Lef.), Wedericus (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Wedericx, Wederix	form. flam.
Weric, Veric	Veric (1317 Ch. St-Martin).
Wericus, Wiricus	Wericus (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Wiricus d'Elderen (Lef.).
Gerricus	Gerricus (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Weris, Werit	Weris (XIII <sup>e</sup> s. Ch.), Werit de Preit (Hemr. 322).
Werri	Werri (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Wery, Géry	Wery Daibes (1300 Ch. 452), Wery delle Coir (Hemr. 35).
Werys	Werys ly Bailhiers de Chayeneez (Hemr. 193).
Weuris	Weuris Patras de Tys (1340 Ch. 629).
Wirich, Gierich, Wyrick	Wirich de D'Haun (Lef.).
Willeric, Guillery	Willeric dit Weric (XIV <sup>e</sup> s. Ch.).
Werar	Werar de Briamont (Hemr. 64), Werar de Brialmont fils Wery (Lef.).
Et peut-être Gérar et Bérar.	
Werart	Werart Anseal Berart (1371 Ch. 831).

Werion	Pierre Werion (Abry. Recueil héraldique, p. 536).
Werot	Werot le Baillif (Hemr. 65), Werot ly Bailhyer (Hemr. 65).
Werotte	Wery di Werotte de Met (Lef.), Werotte fil Colar de Mes (Hemr. 197).
Wereveal	Wereveal bourgeois (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Cmpr. Werner et Guernar.	

---

Wihelme	Wihelme petit fil de Makaire (Hemr. 207).
Wilhelme	Wilhelme de Pepenge (Hemr. 12).
Wilhemes	Wilhemes de Pepenge (Hemr. 11).
Wilhemme	Guilleme ou Wilhemme (1504 Ch. du Val-St-Lambert).
WILLERMUS	Willermus (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Willem, Willemme Jean Guillaume dit Willem delle Chaucie (Lef.).	
Willems, Willemse	form. flam.
Wileam, Wilheame	Wileam Malclers (Hemr. 11).
Wilhiaume	Wilhiaume (XIII <sup>e</sup> s. Ch.).
Willyam	Willyam dit Wilkins d'Ypre (1368 Ch. 825).
Guilhelme, Guilleme	Guilhelme de Pepenge (Hemr. 290), v. Wilhemme.
Guillaume	Guillaume (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Guilhamme	Guilhamme del Hietetelles (Hemr. 73).
Willi	Willi Stassar (1325 Ch. 572).
Wilhemet, Wilmet, Guillaumet	Guillaume dit Wilhemet de Dave (Lef.), Guillaume dit Wilhemet de Crochey (Lef.).
Wilhemette (f)	Wilhemette fille Hombretoye (Hemr. 191).

- Wilhmette, Guillemette (f) Damoys. Wilhmette (Hemr. 182),  
Guillemette de Maillart (Lef.).
- Wilhelmemette (f) Guillaumette Wilhelmemette fille  
Alexandre (Hemr. 192).
- Wilhemar, Wilhemars Wilhemars issit de Thomas de Hem-  
ricourt (Hemr. 128).
- Wilhmar Wilhmar de Hemricourt (Lef.), Wilhmar  
de Tomboir (Hemr. 127).
- Willemar, Wilmar Henry Willemar (1468 Echev.).
- Wilhemot Guillaume dit Wilhemot de Boubay (Lef.),  
Wilhemot fil Noir Henry (1448 Echev.).
- Willemot, Wilmot Guillaume dit Willemot de Pottier  
(Lef.).
- Wilhemote Wilhemote fil Wilhelme de Warous  
(Hemr. 317).
- Wilhemotte Wilhemotte fils de Godefrin (1371 Ch.  
830).
- Willemotte, Wilmotte.
- Guillaumin, Guillemot.
- Guillot Guillaume dit Guillot de Waha (Lef.).
- Guillotin.
- Wilkar Guillaume dit Wilkar d'Awans (Lef.),  
Wilhelme Wilkar d'Awans (Hemr.  
835).
- Wilkair Wilhelme Wilkair (Hemr. 294).
- Wilkin Wilkin de Mery (1420 Ch. 1000) Wilkin  
Dathin (Lef.).
- Wilkins Willyam dit Wilkins d'Ypre (1368 Ch.  
825).
- Wilko Wilko de Schwartzenberg (Lef.).
- Rqf. Willaume, Willerme,  
Wallon : Guillame, Guiame et Wilmin pour Guillemin. —  
Anglais : Bill, Billy, Will, William. — Allemand : Wilhelm.

WINAN, Winans	Winans de Pusoir (1323 Ch. 563), Winans de Rode (Hemr. 151).
Winand	Gerard Winand (1409 Echev.), Winand (XII <sup>e</sup> s. Ch.).
Weynans	form. flam.
Wynans, Wynand	Wynans de Rode (Hemr. 53), var. : Wynan (ibid.).
Winandi.	
Winkin, Winckin	Winkin fil de Renewar (Hemr. 228), var. Winckin (ibid.).
Winekin	Winand dit Winekin de Wayme (Lef.).
Winekens	Winekens de Mériwe (1383 Ch. 876).
Winnemar	Winnemar de Bodelwein (Lef.).
Wenemaer	Wenemaer de Bodelwein (Lef.).

---

Wistace v. Stas.

---

Wyden, Wyt v. Ghis.

---

Waflars	Waflars de Momale (Hemr. 90).
Wafelar	Wafelar de Momale (Hemr. 121).
Waufflars	Waufflars de Momale (Hemr. 11).
par métathèse de	
Wolfart	Wolfart de Reimerswal (Lef.).
Wolfard	Wolfard de Brederode (Lef.).
Wolff	Wolff Guillaume Quad (Lef.), par apocope.
Cmpr. Walraf et Wolfers.	
Scott : Vulfran,	Wulfran.

---

PRÉNOMS USITÉS.

*Masculins.*

Wigiers de Luones (1376 Ch. 518).

Wranck van den Bosch de Hougarde (Lef.), cmpr. Frank.

Wolfgang de Weingarten (Lef.), cmpr. Volfang et Wolfgang.

Godefroid dit Wilhresias (1329 Ch. 583).

Weygand de Nassau (Lef.), Wigand de Dieuheim (Lef.).

Winther de Reiffenberg (Lef.).

Wilprand Germinetzky (Lef.).

Willibald (XIII<sup>e</sup> s. Ch.), = cmpr. Guillibaud.

*Féminins.*

Walburge de Manderscheid (Lef.), Walpurge de Westerbourg  
(Lef.). Saint Walbeur (Hemr. 214),  
wallon Wâbeur.

Wivine de Rycke (Lef.), cmpr. flam. Wyvekens.

Waelwyck de Sevenberghes (Lef.).

Rqf. Wanelon, Wannelon pour Ganelon.

X.

Xhervea v. Servaix.

Y.

Ydde, Ydelette v. Ida.

Yernar, Yernoul, etc. v. Arnold.

Yolen v. Iolente.

Ysabeau v. Isabeal.

Yselen v. Ilse.

Ystace v. Stass.

Ywain v. Ive.

Z.

Zeger v. Siger.

N. B. Nous croyons devoir répéter ici que nous n'avons pas eu la prétention de fournir une liste complète des dérivés, des diminutifs provenant de prénoms. Mais seulement de faire constater la manière dont il a été procédé à leur formation en notre contrée, et cela en l'appuyant des données recueillies dans les documents manuscrits ou imprimés les plus anciens que nous puissions consulter.

Pour ce qui concerne les dérivés flamands, nous renvoyons à l'ouvrage de M. Van Hoorebeke, p. 178 et suivantes (<sup>1</sup>).

L'on pourra aussi consulter avec fruit le travail de M. Ritter dans lequel figure une liste curieuse de noms propres formés par aphérèse et analogues à ceux que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur.

(<sup>1</sup>) L'auteur paraît confondre parfois les termes grammaticaux d'aphérèse et d'apocope notamment p. 190 et 193.

A propos de la formation des noms de famille de ce pays, nous devons ajouter à la bibliographie qui figure en tête de notre opuscule, *Études historiques sur les coutumes féodales, par le comte Ernest d'Hane-Stenhuysse*, Gand, 1863 (Ch. II.).

---

Liste de quelques noms puisés dans le livre d'Adresses de la ville de Liège

Par DE BRUYNE-MARCHOT.

Abrial		Baar, en langue franke est
Abry		synon. de <i>vir</i> homme.
Albert	{ d'Albert.	Babe.
Alberthy		Bachelet { Bachel en langue ro-
Albrecht		Bachelot mane.
Alexandre		Badat
Alvin		Badot
Anders		Badon { de Baudouin.
André		Badoux
Andriassens	{ d'André.	Bailleux
Andrien		Baillot { Bailli.
Andries		Bailly
Angélique		Baiwir = Bavière.
Angenot		Balthazar
Ansay		Baltus
Ansiaux ou Anciaux	{ d'Anselme	Barbanson = Brabançon
Ancion ou Ansion		Barbier profession.
Antoine		Baré.
Antonias		Barnabé
Antony		Baron dignité.
Arnaud		Barthe
Arnold		Barthels
Arnoldy		Barthélemy
Arnould		Bartholomé
Aubin		Bastens
Augustin		Bastin Sébastien.

Baudelot		Bertou,	Barthélemy.
Baudoin		Bertrand.	
Baudon		Bidlot,	sobriquet.
Baudry		Binet,	aphérèse de Lambinet.
Bauduin		Bioul.	id. de Lambiouil.
Beauduin		Blaise	
Bayard		Blanpain,	sobriquet.
Bayaux		Bodar,	de Baudoin ?
Bayet		Bodet,	idem.
Beaujean,	sobriquet.	Bodewin,	idem.
Beaumont		Bodeson,	idem.
Beauprez		Body,	idem.
Bontemps		Boileau,	sobriquet.
Bécasseau,	sobriquet.	Bota,	idem.
Bechet,	id.	Bondroit,	idem.
Becker		Bonfils,	idem.
Beckers		Bonhomme,	idem.
Becquart,	sobriquet.	Bonjean,	idem.
Begasse,	id.	Bonjour,	idem.
Beghin		Bonne,	idem.
Beghon		Bonnefoi,	idem.
Begond		Boniver,	idem.
Belleflamme		Bontemps,	idem.
Bellefontaine		Borgnet,	idem.
Bellefroid		Borguet,	bourgeois ?
Benedick		Boscheron,	bûcheron.
Benedicte		Bossu.	
Benin,	sobriquet.	Bothiez,	profession.
Benjamin		Botie,	
Benoit		Bottin,	
Berger	profession.	Botty,	
Bernard		Bouché,	
Bernay		Boucher,	
Berryer,	profession.	Bouchez,	

Boudry,	de Baudouin.	Cabolet,	sobriquet wallon.
Bouhon,	sobriquet wallon.	Cailloux	
Bouhy,	idem.	Cumberland	
Boulanger		Cambresier,	d'origine.
Bounameaux,	sobriquet.	Cambresy,	id.
Bourgeois		Canoy,	sobriquet wallon.
Bourguignon,	d'origine.	Capelle	
Bourseau,	sobriquet.	Capitaine,	sobriquet.
Bouvier,	profession.	Carlier,	profession.
Bouvy,		Caroly,	Charles.
Bovy,		Caron,	profession.
Boverie		Carpay,	sobriquet wallon.
Boveroulle		Carpeaux	
Bovier,	profession.	Carpentier,	profession.
Boxho,	sobriquet.	Carrière,	de lieu.
Brabant,	d'origine.	Castaigne,	de lieu.
Braconier,	profession.	Castille,	d'origine.
Bradfer,	sobriquet.	Catalan,	d'origine.
Brahy,	profession (wallon).	Cayet,	sobriquet wallon.
Braibant,	d'origine (wallon).	Cazy,	id.
Brasseur		Chaland	de Charles.
Brassine,	de lieu (wallon).	Challe	
Brayeur,	sobriquet (id.).	Chalon	
Bréban,	d'origine (id.).	Chanelon,	profession.
Briart,	d'Albert par aphérèse.	Chapelle,	de lieu.
Bricteux,	profession(wallon).	Charbonnier,	profession.
Brixhe,	sobriquet (id.).	Charles	
Brouha,	id.	Charlier,	profession.
Brouwir,	id.	Charlin,	de Charles.
Buissonnet,	de lieu.	Charpentier,	profession.
Bure,	de lieu.	Charron,	id.
Burgers,	bourgeois.	Chatorier,	id.
Bustin,	aphérèse	Chaudheid,	de lieu (wallon).
Cabartheux,	profession.	Chaumière,	id.

Chaudy, enseigne (wallon).	Collette	
Chaumont, de lieu.	Colleye	
Chêne, de lieu.	Collignon	
Chêneux, de lieu.	Collin	
Chrétien	Collinet	Nicolas.
Christiane	Collo	
Christophe	Collon	
Claes	Colson	
Claessen	Colsoul	
Claessens	Compère,	sobriquet.
Claude	Conard	
Clément	Counotte	
Clerbois, de lieu.	Conrad	
Clérin	Conraets	Conrad.
Cloes	Conrard	
Close	Conrardy	
Clossen	Constant,	sobriquet
Colset	Copin	
Colson	Copine	
Cochard	Coppé	Copin, prénom.
Cochaux	Coppeneur	
Cochotte	Coppoy	
Coenen,	Coq	
Cohnen,	Coquay	sobriquet.
Coignoul,	Coquette	
Coirbay,	Couquelet, Couplet.	
Colard	Corbesier	
Colen	Corbisier	
Colin	Corbusier	profession.
Collard	Corvisier	
Collardin	Corneille	
Collet	Cornélis	prénom.
	Cornélissen	

Coulon,	(wallon).	Debrassine
Coune		Debruge, d'origine.
Counen		Decamps
Counotte		Dechamps
Courard		Decortis (wallon).
Courier,	profession.	Decourtis
Courtois,	sobriquet.	Decroupet, (wallon).
Cousturier,	profession.	Defawe, (wallon).
Cousin,	sobriquet.	Deflandre, d'origine.
Couturier,	profession.	Defraigne de lieu.
Couvreur		Defraigne, Defresne. id.
Couvreux	profession.	Defrance, d'origine.
Couvroy		Degey, (wallon).
Cox,	profession.	Degueldre, d'origine.
Crahay,	cmpr. Corbeal (wall.).	Dehareng, enseigne.
Crampon,	sobriquet.	Dehaes d'ori-
Crespin		Dehasse gine (Hasselt).
Croisier,	profession.	Dejardin de lieu.
Culot		Dejonc
Cuvelier,	profession.	De Keyser dignité.
Dagneaux		De Koninck
Dallemagne,	d'origine.	De Labrassine, (wallon).
Damoiseau		Delaite, de lieu (wallon).
Damhay		Delamotte, de lieu.
Daniel		Delaval, de lieu.
Daniels		De Lavaleye, de lieu.
Danis		Delbeuf, d'enseigne.
Dardenne,	d'origine.	Delbrouck, de lieu.
Dartois,	d'origine.	Delbrouwire, id. (wall.).
Davignon,	d'origine.	Delchambre, id. id.
Davreux,	d'origine.	Delchevalerie, dignité id.
Debonnier		Delcommune, de lieu (wall.).
Debouny	(wallon).	Delcour, id. id.
		Deleval, id.

Delforge,	de lieu (wall.).	Demolin,	(wallon).
Delfosse,	id.	Demonceau,	de lieu.
Delhaisse		Demoulin	
Delhaize		Denis	
Delhasse	{ de lieu (wall.).	Depireux	(wallon).
Delhausse		Depoitier,	d'origine.
Delhaxhe		De Posson,	d'enseigne.
Delhaze		Depré,	de lieu.
Delheid	{ de lieu (wall.).	Depret,	id.
Delhez		Deprez,	id.
Delhougne,	id.	Derihou,	id.
Deliége,	d'origine.	Derive,	id.
Delloye,	enseigne.	Deroua,	roaz (wallon).
Delnaye,	(wallon).	Derouaux,	id.
Delooz,	d'origine.	Deruisseau,	de lieu.
Delpérée,	pierire? (wall.)	Desavoye,	d'origine.
Delpier,	de lieu.	Désir	
Delpierre,	id.	Désiré	
Delplanche,	id.	Desiron	
Delruelle,	id.	Despa, Desart, etc.	de lieu.
Delsa	{ id.	Detaille	
Delsaux		Detheux	de lieu.
Delsemme	id.	Dethier,	(wallon).
Deltour	id.	Dethiou,	id.
Delvaux	id.	Detienne,	id.
Delville	id.	Detrixhe,	id.
Delvoye	id.	Devaux,	de lieu.
Delwaide (?)	id.	Devigne,	id.
Demalte		Deville,	id.
Demaret	id.	Devos, Devosse,	sobriquet
Demarteau, cmpr. Delsemme.		flamand.	
Demeuse,	d'origine.		

(<sup>1</sup>) Tous les noms commençant par Del, qui est mis pour de le ou de la, sont probablement wallons.

Dewaide,	(wallon).	Dumont,	de lieu.
Deweze,	id.	Dumoulin,	id.
Dirick	{ = Théodore.	Duparquet,	id.
Dirix	{	Dupont,	id.
Dispa,	(wallon).	Duprez,	id.
Docteur,	profession.	Dupuis,	id.
Donnay,	(wallon).	Durieux,	id.
Dosserais,	profession (id.).	Dutilleul	{ id.
Doutrepont,	de lieu.	Dutilleux	{ id.
Doyen,	dignité.	Dutrieux,	de lieu cmpr. Detry.
Dossin	{	Duval,	id.
Dozin	prénoms.	Duvivier,	id.
Dressens	{	Eberhard,	prénom.
Dresens	{	Elias,	id.
Dressen	{	Eloi,	id.
Dreye	{	Emmanuel,	id.
Dreze	André	Englebert,	id.
Drion	{	Erade	{
Drisket	{	Erate	prénom.
Drissen	{	Erhard	{
Drossart,	dignité.	Erard	{
Dubois,	de lieu.	Erkenne	id. ?
Dubuisson,	id.	Ernotte	= Rener.
Duchateau,	id.	Etienne,	prénom.
Duchesne,	id.	Even,	cmpr. Ewen.
Duflot	{	Everaerts	{ prénom.
Dufoin	id.	Evrard	{
Dufrance,	du en wallon	Fabri,	profession.
= de		Fagnan	{
Dufresne,	de lieu.	Fagnoul	de lieu.
Duguet,	charge.	Faisant,	sobriquet.
Dujardin,	de lieu.	Falisse	{
Duménil,	id.	Falize	de lieu.
Dumonceau,	id.	Fallisse	{

Fallize	de lieu.	Franket	François.
Falloise		Frankignoul	
Fassin	= Boniface.	Frankin	François.
Fastré,	prénom.	Frankinet	
Fauconnier,	profession.	Frankinoul	François.
Favechamps,	de lieu.	Franquenne	
Fayette,	sobriquet.	Franquet	François.
Fays,	de lieu.	Franquinet	
Férir	= Frédéric.	Franquoy	François.
Féron,	profession.	Frans	
Fievez,	empr. fief.	Fransen	idem.
Fincoeur,	sobriquet.	Franssen	
Fisson	?	Frantze.	François.
Fissette		Frédérick	
Flamand,	d'origine.	Frederix	sobriquet.
Fleuriaux	?	Frésart	
Fleuryaux		Fréson	sobriquet (wallon).
Florian		Froumy,	
Fontaine,	de lieu.	Fumel	id.
Forgeur,	profession.	Fumelle	
Foulon,	id.	Gabriel	François.
Fournier,	id.	Gadisseur,	
Fourny,	de lieu.	Gaillard,	id.
Fraikin		Galand,	
Francis		Galoppin,	Waltère.
Franck		Garit,	
Franckart		Gaspard	François.
Francken		Gathoye	
Franckson	François.	Gathy	Waltère.
François		Gauthier	
Francottay		Gazon,	prénom.
Francotte		Gendarme,	profession.
Francq		Genet	de Jean.
Fränen		Genicot	

Genin	de Jean.	Gilles	Gilles..
Génon		Gillet	
Genot		Gilliard	
Genotte		Gillion	
Gentil,	sobriquet (¹).	Gillis	
Geoffroy		Gillon	
Georges		Gillot	
Geradon		Gilot	
Geraerts	Gerard.	Gilsoë	
Gérard		Gilson	
Gerardy		Gilsoul,	
Gercken		Giltay	
Gerlaxhe,	prénom.	Gilman	Gildeman ?
Germay	sobriquet.	Gilmar	empr. Wilmar de Wil-
Germeau		lem.	
Germeyns		Gérard	
Gérôme		Girouard	Gerard
Géry, = Wery, Wederic.		Giroul	
Ghilain		Giroule	
Gielen		Giroux	
Giélis	Gilles.	Gobert	prénoms
Gihoul		Gobiet	
Gilbert ?		Godart	
Gilet		Godefroid	
Gilis		Godfrin	Godefroid.
Gilissen		Godfroid	
Gilkinet		Goffard	
Gillard		Goffart	
		Goffette	

(¹) Dans notre pays le travail était depuis longtemps considéré comme moyen de s'élever, de fonder un lignage, c'est pourquoi dans le dialecte wallon le mot *gentil* qui étymologiquement veut dire homme de race, de lignage, signifie en même temps *laborieux*; c'était l'inverse des autres pays où la qualité de gentilhomme s'acquérait plutôt par l'oisiveté.

Goffin		Halkin	= Jean.
Goffinet	{	Hamaide,	(wallon).
Goffinon	{	Hamaitre,	id.
Gonthier		Hanay	
Gorlier,	profession.	Hane	
Gosin		Hanikenne	
Gosselin	{	Hannay	
Gosuin	{	Hannecart	
Gothier,	Gauthier, Waltère.	Hanneuse	
Goujon,	sobriquet.	Hannikenne	
Govienne,	id. (wall.).	Hannot	
Graindorge,	id.	Hannotte	
Grandjean,	id.	Hanon	
Grandmaison,	id.	Hanoul	
Grandmont,	de lieu.	Hans	
Grandry,	id.	Hansen	
Grégoire,		Hansetz	
Grisard,	sobriquet.	Hanson	
Grodent,	id.	Hanzoul	
Gros,	id.	Hanssens	
Grosfils,	id.	Haquin	sobriquet.
Grosjean,	id.	Hardy,	sobriquet.
Guérin	{	Havard,	
Guerette	prénoms.	Hellin,	prénoms.
Guerrier,	profession,	Hencart	
Guibert		Hendrick	
Guillaume		Hendrickx	{ Henri.
Guilleaume	{	Henet	
Guilmain	{	Hennekenne	
Guillemin	{	Hennen	
Guilmot		Hennequin	
Gustin	aphérèse	Henn	
Hakin =	Jean.	Hennicot	
Halin =	prénom Hellin.	Hennus	
		Heneul	

Henrard.		Houa	Hughes.
Henri		Houard	
Henrion		Houet	
Henrotay		Houbaer	
Henrotin	Henri.	Houbart	
Henrotte		Houben	
Henroz		Houbiers	
Henry		Houbotte	
Hens		Houchard	
Hensenne	Jean.	Houssa	Sobriquet.
Hensez		Houssard	
Henssens		Huet = Hughes.	
Herben		Hubar	
Herbia	Herbert.	Hubens	
Herbiet		Hubert	Hubert.
Herbillon		Huberty	
Herman.		Hubin	
Hermans		Hubinon	
Heuse	Justin.	Humblet	
Heuskin		Husson == Hughes.	
Heuseux		Innocent sobriquet	
Heyne	Jean.	Isaac	
Heynen		Jacob.	
Hillaire		Jacquemart	
Hislaire		Jacquemin	
Honay		Jacquemotte	
Hône	?	Jacques	
Honin		Jacquet	Jacques.
Honnay		Jacquier	
Honoré		Jamagnes	
Hosay	sobriquet (wallon).	Jamain	
Hoto	Othon.	Jamar	
Hotte		Jamin	

Jaminet		Jorion	
Jame		Joris	
Jamolet		Jorissenne	Georges.
Jamotte		Josse	
Jamotton		Josselet	
Jamoule		Jolet	
Janne		Joliet	sobriquet.
Jansen		Joly	
Jansenne		Julez	
Janson	Jean.	Julien	
Janssen		Julin	
Janssenne		Jullien	
Janssens		Kaket.	
Jantzen		Kampinair,	d'origine.
Jaspar		Kempennaire,	d'origine.
Jeangout	= Gangulphe (wallon).	Kinable	
Jeanjean.		Kinard	
Jeanne		Kinet	aphérèse de
Jeansen		Kinon	Henkin.
Jehin, Jehain		Kinot	
Jehotte		Labbé (¹).	
Jennekens	Jean.	Labeye	
Jenot		Labye	
Jeniau.		Lachaussée	
Jenissen.		Lacomble	(wallon).
Jerosme		Lacroix.	
Jeunehomme,	sobriquet.	Ladam = L'adam.	
Joassart		Lafalize,	(wallon).
Joassin		Lafleur	
Joiret	Georges.	Lafontaine	
Joinris		Lagasse	(wallon).
		Laguesse	id.

(¹) Tous ces noms indiquent évidemment l'article, précédant un nom commun ou de lieu, ou un prénom.

Lahaut,	de lieu.	Lavallée.	
Lahaye,	id.	Lavigne,	enseigne.
Lainé,	sobriquet.	Laviolette.	id.
Lajoie.	id.	Lavoye.	
Lallemand	d'origine.	Lazare.	
Lamarche.		Lebau	
Lambert		Lebay	{ (wallon).
Lamberty		Lebeau	
Lambertz		Lebèque.	
Lambin		Lebert = Libert.	
Lambinon		Leblan,	sobriquet.
Lamborelle	Lambert	Leblanc,	id.
Lambotte		Leblon,	id.
Lambrecht		Leboulengé,	profession.
Lambrechts		Lebrun,	sobriquet.
Lambrée		Leburton	= d'origine.
Lambrette		Lecapelin,	profession.
Lamotte.		Lecarlier,	id.
Lamour,	enseigne.	Lecat,	sobriquet.
Lange,	enseigne.	Lechat,	id.
Lanhay,	(wallon).	Leclercq,	profession.
Lapaille.		Lecocq	= profession.
Lapiere.		Lecomte.	
Laporte.		Le cornu,	sobriquet.
Larbalette,	sobriquet.	Lecoste	= costre, pro-
Lardinois,	d'origine.		fession.
Larivière.		Lecrenier,	profession.
Larmoyer	profession.	Ledain,	sobriquet.
Larmoyeur		Ledosseray,	profession (wall.).
Larose,	enseigne.	Ledouble,	sobriquet.
Laruelle.		Ledoux,	id.
Latour.		Leduc,	dignité.
Laurent		Lefebvre,	profession.
Laurenty		Lefèvre,	id.
Lauwers	Laurent.	Lefils,	sobriquet.

Lefranc,	d'origine.	Lepourceq,	sobriquet.
Legay,	sobriquet.	Leprince,	id.
Legentil,	voir Gentil.	Lequarré,	id.
Legrain.		Le Rousseau,	id.
Legrand,	ssbriquet.	Leroux,	id.
Legraye,	(wallon).	Leroy,	id.
Legros,	sobriquet.	Lesuisse,	id.
Lehime,	enseigne (wallon).	Levaux,	id.
Lejeune,	sobriquet.	Levier,	id.
Lejoly,	id.	Levieux,	id.
Lekeu,	profession.	Lhoest,	id.
Lelarge,	sobriquet.	Lhoist,	id.
Lelièvre,	id.	Lhomme,	id.
Lelong,	id.	Lhôte,	id.
Leloup,	id.	Libert	
Lemaire,	dignité.	Libon	
Lemaitre,	id.	Libotte	Libert.
Lemal.		Libotton	
Lemarcotte,	sobriquet.	Liebrecht	
Lemoine,	id.	Liégeois,	d'origine.
Lemonnier,	profession.	Lienard,	prénom.
Lemouche,	sobriquet.	Lieutenant	sobriquet.
Lemoyné,	id.	Linotte.	id.
Lempéré		Lognard,	d'origine.
Lempereur	id.	Lombard,	id. ou de profession.
Lenoble,	id.	Lohest,	métathèse Lhoest.
Lenoir,	id.	Loppart,	enseigne.
Leusseux		Lorio,	dit Laurier.
Lentz	Laurent.	Loua	
Léonard.		Louant	
Lepage,	sobriquet.	Louette	Louis.
Lepape,	id.	Louis	
Leporcq,	id.	Lourtie.	
Lepot,	id.	Louvrier.	

Loxhay,	(wallon).	Marielle	Marie.
Lucassen		Mariotte	
Lucion	Luc.	Marique	
Lukin		Marquet	
Lurson,	sobriquet (wall.).	Marsille,	
Lynen.		Marteau	
Maclot,	sobriquet (wallon).	Martens	
Maghin		Martial	
Magis		Martin	
Mahiels		Martiny	
Mahieu	Mathieu.	Massard	Martin.
Mahy		Massart	
Maka,	de lieu.	Massau	
Malchair,	sobriquet.	Massaux	
Malcorps,	id.	Massuy	
Malhaxhe ?	de lieu (wall.).	Masset	
Malherbe.		Massillon	
Malmendier,	d'origine.	Massin	
Malpas,	sobriquet.	Masson	
Maniquet, cmpr. Maneken (pis)		Massun	
(potiquet).		Matelot	
Mansion,	de lieu.	Mathaiwe	
Maquet		Mathelot	
Maquinay	Macaire.	Mathias	Mathieu.
Maquoit		Mathieu	
Marcellis.		Mathonet	
Marchand,	profession.	Mathot	
Marchandise.	id.	Mathys	
Marchot		Mathyssen	
Marck	Marc.	Maurissen.	
Marcotty		Mazy,	
Maréchal		sobriquet.	
Marésal	profession.	Médard.	
		Mélard = Ameil.	
		Melon,	
		id.	

Mélotte	=	Ameil.	Mordan	sobriquet.
Melchior			Mordant	
Mercenier,	profession.		Moreas	id.
Mercier	id.		Moreau	
Merlin			Morel	
Merlot			Morian, enseigne (wallon).	
Mérote			Morisseau = Maurice.	
Méry			Mostard, sobriquet.	
Mertens.			Mottard	Jacques.
Meunier,	profession.		Motte	
Meuris			Mottet	
Meuron			Moureau, sobriquet.	
Micha			Mouton, enseigne.	
Michaux			Moxhet	sobriquet
Micheels			Moxhon	(wallon).
Michel		Michel.	Muraille, de lieu.	
Michels			Natalis, prénom.	
Michiels			Navarre, d'origine.	
Michotte			Nélis	Corneille.
Mignon,	profession (wall.).		Nélissen	
Missaire			Neuprez.	
Misson			Neuret, sobriquet (wallon).	
Missotten.			Nicolaï	Nicolas.
Monami,	sobriquet.		Nicolas	
Monier,	profession.		Nicolay	
Monard			Nicolet	
Monet,			Nizet = Denis.	
Monin			Noblet, sobriquet	
Moniquet		Simon.	Noël	Noël.
Monis			Nollet	
Monnet			Nolli	
Monon			Nols	
Monoyer,	profession.		Nossent, innocent.	
Monseur,	sobriquet.		Nottet = Noël.	

Oger	{	Petit,	sobriquet.
Ogis		Petitbois.	
Olivier.		Petithan,	sobriquet,
Orban = Urbain.		Pétry	
Ory = Ulrich.	{	Peyrat	Pierre.
Othe		Peyrot	
Otto	{	Philippart.	Pierre.
Oudoux = prénom.		Philippe.	
Oury = Ulrich.		Philippet.	
Painsmay, Pince-maille.		Philipel.	
Papier	{	Pholien.	
Papy		Picard,	d'origine.
Paquai	{	Piedbœuf,	sobriquet,
Paquay		Piérard	
Paque	{	Piercot	
Paquet		Pierlot	
Paquot	{	Pierre	
Parent.		Pierry	
Parez, sobriquet.		Piersotte	
Parmentier, profession.		Piette	
Pasque	{	Pirard	
Pasquet		Pirau	
Pastor, profession.	{	Pire	
Paul		Piret	Pierre.
Paulissen	{	Pirkenne	
Paulus		Pirlet	
Peeters		Pirlot	
Perard		Pirnay	
Perat		Pirnotte	
Perée	{	Piron	
Peret		Pironnet	
Perin		Pirot	
Peterken		Pirotte	
Péters		Pirson	

Piroton	Pierre. sobriquet (wallon).	Receveur,	profession. sobriquet.
Pirsoul		Redouté,	
Piters		Reinartz	
Piton,		Reinhardt	
Polain		Remacle.	
Polet		Remy	
Polis		Renard	
Poncelet		Renardý	
Poncin		Renaud	
Ponsard		Reners	
Ponson	Ponce.	Renette	Renier.
Portal.		Renier	
Portier.		Renkin	
Postula.		Renotte	
Poulain.		Renoz	
Poulet.		Renson	
Prégardien.		Rensonnet	
Preud'homme.		Renwart	
Prévost.		Richard	
Prévot.		Richelin	
Prévotez.	Riga.	Riga	Robert.
Provost.		Rigaux	
Prion métathèse de Piron.		Rigo	
Prud'homme.		Rigot	
Puissant,		Riguel	
Quintin,		Robar	
Quérin		Roba	
Quoilin		Robert	
Radoux = Rodolphe.		Roberts	
Raimond.		Robirts	
Raoult.	Raes.	Robinson	Roch.
Rasir,		Robyns	
Raskin		Roche	
Rasquinet		Rochet	
Rausin		Rochus	
		Rock	

Roger		Simonon.	
Rogier	{.	Simons.	
Roland		Sœur.	
Rolin	{.	Sohier	profession.
Roloux		Sohy	
Ronday,	sobriquet.	Sohyr	
Rosa		Soleil.	
Rose	{.	Soliveau.	
Rossius		Souris.	
Rouffart	{.	Soxhelet	(wallon).
Roufosse	sobriquet.	Soyeur,	profession.
Roussart.		Spinet.	
Rousseau	{.	Spineux.	
Roux		Staes	
Royen,	de lieu.	Stas	
Royer,	profession.	Stassart	Eustache.
Russon,	prénom.	Stasse	
Sablon.		Stassens	
Sacré.		Steffens	
Salkin ?		Stéphany	
Salme	{.	Stéphens	Étienne.
Salmon	Salomon.	Stévert	
Sarazin,	d'origine, sobriquet.	Stéven	
Sauvage,	sobriquet, enseigne.	Stévens	
Sauveur,	id.	Stiennon.	
Serrurier,	profession.	Stordeur,	profession.
Sergent.		Strivay.	
Seau.		Sybille,	prénom.
Selis,	aphérèse Marcelis.	Tabury,	profession.
Servais.		Taillard.	
Serwier,	profession (wallon).	Taskin	Eustache.
Simon		Tasset	
Simonet.		Tassier	Eustache.
Simonis.		Tasst	
		Tassin	

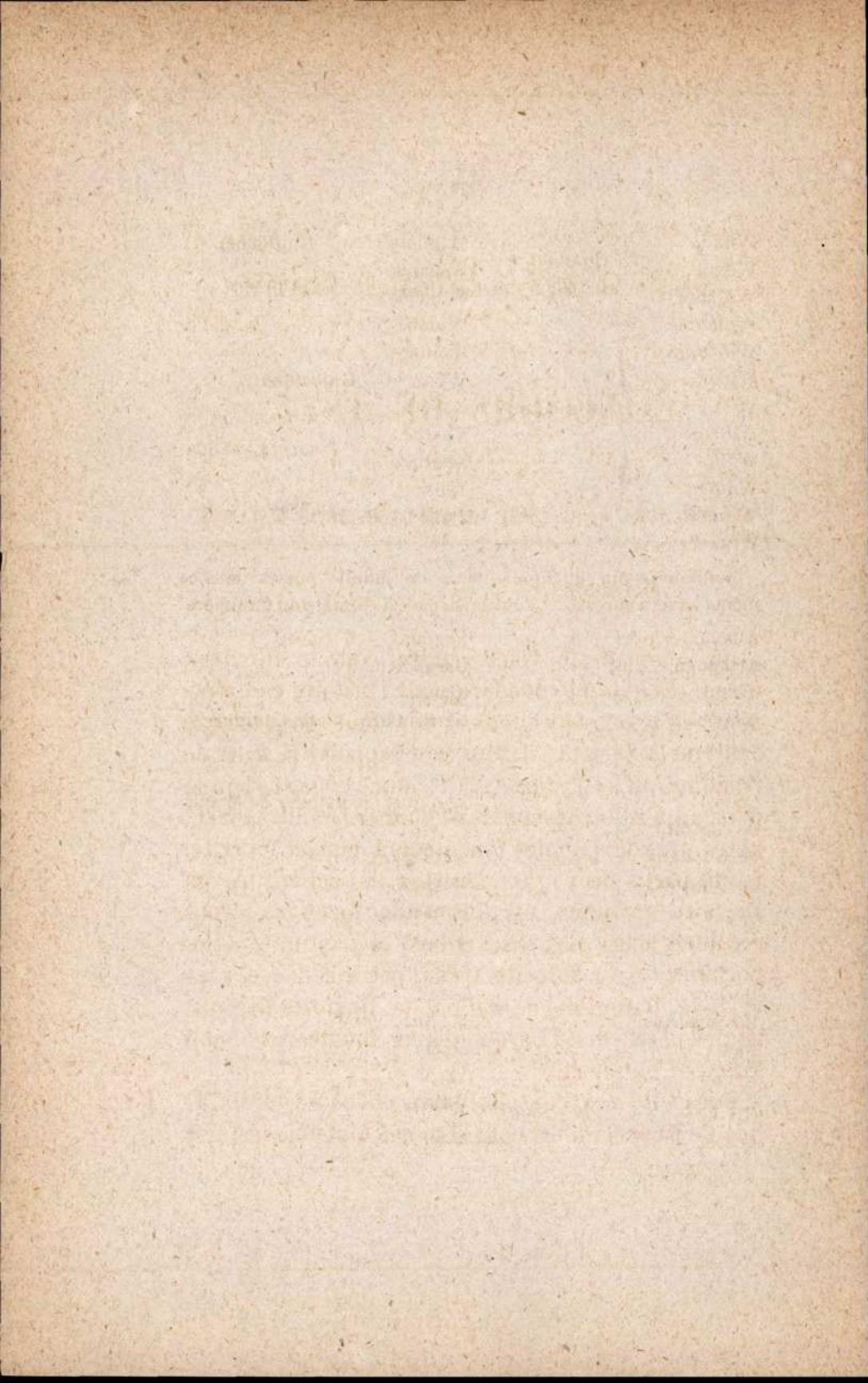
Teheux,	profession.	Troisfontaines	de lieu.
Terry		Troisponts	id.
Théodore		Urbain.	
Thierry		Vaillant,	sobriet.
Thibreau		Vallée,	de lieu.
Thibessard		Van der.... ou Van .... (¹)	
Thiou (wallon).		Varlez,	profession.
Thiriard		Vautier	= Gauthier.
Thiriart	Thierry.	Verger,	de lieu.
Thirion		Vigneron,	profession.
Thiry		Vignis,	de lieu.
Thomas		Vignoul.	
Thomasse		Villiot	= Guillaume.
Thomassin		Villers,	de lieu.
Thomson		Vincent.	
Thonard		Voituron,	profession.
Thonet		Warlet.	profession.
Thône	Antoine.	Warnant	
Thonnard		Warnier	Werrer.
Thonon		Warnotte	
Thonus		Walthéry.	
Thuillier,	profession.	Wathelet	
Thys	Mathieu.	Watelot	
Thyssen		Watrin	
Tihon,	d'origine.	Wauters	Gauhier.
Tilkin	= Thierry.	Wauthy	
Tilman,	d'origine.	Wauthelat	
Tixhon,	id.	Werixhas,	de lieu (wallon).
Tiskin	= Mathieu.	Werotte	
Toby.		Werson	
Tontor	profession.	Wêrtz	Weric.
Tosquinet		Wéry	
Toussaint			

(¹) Noms d'origine flamande.

Wilkin	prénom.	Wilmotte	Guillaume.
Wilgot		Winand	prénoms.
Williaux.		Winandy	
Willaume		Widon	
Wilieaume		Wouters	
Willem		Wyot = Guillaume.	
Willems		Xavier.	
Willemesen		Xhardé	
Williot		Xhardez	
Wilmart		Yans	sobriq. wallon.
Wilmet		Ziane	
Wilmont			Jean.

Donnons enfin quelques noms de famille puisés dans ce même livre d'adresse et dont la forme est étrange ou étrangère.

Alfanus.	Fagnus.
Artagnan.	Gardedieu.
Attout.	Kaket.
Babylone.	Kampinaire = de Campine.
Califice.	Kridelka.
Castus.	Lamour.
Cocus.	Maniquet, métathèse de Maqui-
De Caritat.	net.
De Guaita.	Mardaga.
Del Marmol.	Monami.
Demain.	Paternotte.
De Miranda.	Sarolea.
De Molinari.	Sépulcre.
Dernier.	Simul.
De Sartorius.	Soliveau.
Dieu.	Souka.
Dortu.	Verju.
Erpicum.	Vivario.



SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

---

## CONCOURS DE 1877.

---

### II<sup>e</sup>. CONCOURS. — HISTOIRE DE QUELQUES MOTS WALLONS.

MESSIEURS,

Au moment de vous rendre compte de deux mémoires qui ont concouru pour l'histoire complète de quelques mots wallons, il nous faut renouveler le deuil de la Société ; il nous faut rappeler la mort de l'homme qui, à l'étranger, était comme l'incarnation, la personnification des études wallonnes. Grandgagnage, notre président, notre fondateur à jamais regretté, faisait partie de ce jury. Sa voix si décisive n'a pu s'y faire entendre, et plus d'une fois nous avons reconnu, dans nos discussions, la légitimité, l'importance de son autorité. C'était par excellence, vous le savez, le philologue wallon, le linguiste liégeois, auquel d'ailleurs l'Europe depuis longtemps aimait à rendre hommage.

Privés de ses conseils aussi pleins de cordialité que de science, nous nous sommes toutefois inspirés

de ses traditions, de ses exemples. En suivant le criterium auquel il nous avait accoutumés, en faisant comme lui la part de la sévérité et de l'indulgence, en tenant compte, comme notre maître à tous, de la situation réelle de la philologie liégeoise, nous avons l'espoir de n'être pas demeurés trop infidèles à ses enseignements.

Le premier mémoire soumis à notre examen a pour épigraphe : « le wallon doit s'écrire conformément à sa prononciation. » L'auteur a étudié les mots suivants : *hanst, eklussî, stoké, faié, souwer, pierset, sainette, péion, salonte, bar, moron, esdoumî, varier, diloûhe, rèhandî, pûni, rivès, bardouhe, plonhe, tapon, ènohî*. En général ce sont des vocables assez difficiles et d'une étymologie chanceuse. Si l'auteur n'a pas toujours réussi, s'il a quelquefois forcé l'analogie, il a du moins répondu, par de sérieuses études, au vœu du généreux anonyme qui a constitué ce prix extraordinaire de philologie locale. Nous regrettons que le concurrent n'ait pas assez tenu compte du vieux français, comme, par exemple, pour *faié* où ce passage de Villon lui eût été bien utile :

« *Triste, failly, plus noir que meure.* »

Quant à *diloûhe*, il eût dû profiter de la suggestion que le dictionnaire de Grandgagnage donne pour *délouhez*. On arriverait ainsi au latin *diluvium* délugue, *ruine*, qui serait une meilleure explication

que *dolere* ou *lugere*. Enfin, le mémoire n° 1 nous a paru souvent trop affirmatif, trop catégorique.

Au contraire le mémoire n° 2, avec devise : *Dulce patrio sermoni operam dare*, semble plus méthodique, plus prudent, plus circonspect. Il est vrai que les mots choisis pour l'étude, l'investigation philologique : *râii, respouner, riglati, rilignî, roubiesse, è savenne, soroge, sper, sûtî, sârcô, wahai*, n'offrent pas tous des difficultés également redoutables au lexicographe. Mais on peut dire que le traitement que le concurrent applique, l'analyse qu'il poursuit, les exemples qu'il accumule en bon ordre sur chacun des points qu'il rencontre, aboutissent à une véritable expérimentation philologique. Or, en ces matières, l'opération, quand elle est sagelement conduite, constitue par elle-même déjà un bon résultat. Si l'on ne résout pas toujours le problème, les calculs qu'il occasionne sont souvent très instructifs. A tout prendre, quand les pièces du procès sont loyalement fournies, loyalement expliquées, chacun garde la liberté de son jugement, *judicium integrum*. Tel est, par exemple, le cas pour l'article concernant *rilignî*, dégeler. L'auteur est très réservé dans ses hypothèses ; il n'ose pas même supposer un verbe *relinire* ou *relenire* dans le sens de s'amollir, se fondre, se dégeler.

Il ne se contente pas non plus du latin *reliquare*, qui, sans doute, signifie *fondre*, et par suite, *dégeler* ; mais dont la forme s'accorde assez mal des permutations qu'exige une filiation étymologique. Ces

scrupules nous plaisent et nous font oublier volontiers ce qu'il y a d'un peu élémentaire dans certaines déductions philologiques, par exemple, à propos de *responuer*.

Il résulte de ce que nous venons de dire que les mérites de ces deux mémoires se balancent et que les deux concurrents nous ont paru dignes du prix, et dignes aussi de l'impression, sauf révision pour quelques détails.

Liège, le 13 mai 1878.

*Les Membres du Jury :*

J. DELBOEUF,  
GRANDJEAN,  
J. STECHER, *rapporiteur.*

---

La Société a donné acte au Jury de ses conclusions dans la séance du 22 mai 1878. L'ouverture des billets cachetés a fait connaître que M. le docteur Jorissenne, de Liège, est l'auteur du mémoire n° 1, avec la devise : *le wallon doit s'écrire* etc., et M. A. Maréchal, de Liège, étudiant, celui du mémoire n° 2, devise : *Dulce patrio*, etc.

---

# HISTOIRE

DE

## QUELQUES MOTS WALLONS

Par G. JORISSENNE.

---

Le wallon doit s'écrire conformément à sa prononciation, non avec les lettres et l'orthographe françaises, mais avec les lettres et l'orthographe wallonnes.

**Hansf ou Hanser.** — (1) Verbe neutre. — 1<sup>e</sup> Respirer 2<sup>e</sup> haletez, respirer fréquemment, souffler comme quand on a couru et qu'on est hors d'haleine (d'après Cambresier, qui écrit *hanci*). — En patois de Lille : *ancher*, respirer ; en rouchi *ancher*, essouffler, respirer avec peine. — D'où en liégeois *hanson*, subst. masc., respiration (cpz. l'it. *ansazione*, respiration) ; et *hansiège*, subst. masc., coup de piston d'une pompe, cité par Grandgagn. d'après Simonon. En it. *ansare*, *ansiare*, respirer avec peine, haletez, être essoufflé ; en esp. *ansiar*, désirer ardemment ; ce dernier sens paraît un écart à première vue ; mais Diez remarque (au mot *asma*) que l'it. *ansimare* sign. haletez et désirer avec ardeur, comme aussi l'esp. *anhelar*, par une même image logique. Placardi (dict. italien) donne également

(\*) J'avais choisi de préférence quelques mots nouveaux pour les dictionnaires wallons, tels que *hanson*, *enohi*, et ceux que le savant auteur du Dictionnaire Etymologique de la langue wallonne n'avait pas encore étudiés ; il eût été difficile de trouver mieux que Grandgagnage.

ment le sens de haleter et celui de désirer ardemment au mot *ansar*. — Du latin *anxius*, anxieux, qui dérive lui-même de *angere* (ἀγχω) serrer, étrangler, suffoquer. Ducange cite le verbe *anxiari*, avoir l'esprit anxieux, tiré de *Fragn. hist. franc. tom. 8 Collect. histor. franc. pag. 301* : *Noli anxiari propter paucitem militum etc.* C'est l'origine formelle de *hansi*, *ansiare* etc., à part le h aspiré que le wallon seul a ajouté, comme le français l'a fait pour hausser, huître, huile, hermite, hérisson etc., qui dérivent respectivement de *altiare*, *ostrea*, *oleum*, *eremita*, *ericio* (diminut. de *ericius*) etc.

**Eklussf** — dialecte de Verviers. — Adjectif. — Impotent, goutteux, podagre, cul-de-jatte, se rapporte probablement au roman *enclus* (Ducange et Roquefort) enfermé, renfermé, moine, cloîtré, solitaire. De *inclusus*, comme le fr. *perclus* vient du lat. *perclusus*. Le verbe *claudere* ou *cludere* ne pouvait donner en fr. ou en wallon que *esclure*, avec l'accent sur l'u ; mais l'anc. fr. possède *escluser*, retenir, fermer ; dès lors le wallon *eklussi*, qui a l'accent sur i, était possible.

**Stoké** ou **Sitoké** — Adjectif. — 1<sup>e</sup> Raide 2<sup>e</sup> ankylosé 3<sup>e</sup> foulé (en parlant des articulations). En roman, *estocqué*, *étocqué*, enfant attaqué du rachitis, qui ne peut grandir, dont la croissance est arrêtée ; individu d'une fort petite taille (Voy. Roquefort). — Cpz. le wallon *stokesse*, *stokisse*, homme trapu, petit, mais robuste. — Du flamand *stok* et de l'allemand *stock*, bâton.

C'est le même mot que le participe *stoké* du verbe wall. et nam. *stoker*, heurter, choquer, pousser rudement. Rm. 2 donne *stoké* dans le sens de luxé : *avu on bress' stoké*, avoir un bras démis. Ce dernier sens, qui est dérivé, n'est pas connu à Liège. — Cpz. le dial. Malm. *stoki* (heurter, au sens intransitif), le R. *étoquer* (heurter) et enfin le verbe *astoki* Malm. trébucher.

**Faié**, adjectif. — 1<sup>e</sup> Mauvais, en mauvais état, qui ne vaut rien 2<sup>e</sup> Maladif, malingre 3<sup>e</sup> Qui est d'humeur difficile; namur.

id. 1<sup>o</sup> qui n'a pas de valeur 2<sup>o</sup> indisposé, malingre ; rouchi *faé*, flétrî, *faié* (se dit du bois dont le tissu est altéré), *failleur*, faible, en mauvaise disposition ; nam. (1) *failli*, amaigri ; patois de Rennes *failli* 1<sup>o</sup> amaigri 2<sup>o</sup> fané, flétrî d'après Lemière de Corvey (mém. de la soc. des antiq. de France, t. 6). On lit, dans Villon (Grand Testamént) :

Triste, *failly*, plus noir que meure.

*Failly* a bien ici le sens de flétrî.

Le rouchi porterait à ranger ces mots à côté du roman *faé*, du latin *fatatus*, d'où l'auvergn. *fadas* et le fr. *fée* ; mais l'i de *faié* ne pourrait s'expliquer. *Failli* remet sur la voie, et le fr. *faillir*, le prov. *fahir*, *faillir*; le catal. *falir*, *fallir*, l'anc. portug. *falir*, *fallir*, l'ital. *fallire*, auxquels il faut le comparer, conduisent au latin *fallere*. Toutes les langues romanes ont changé l'e bref en e long, puis en i; l'e est resté dans nos wallons et dans le rouchi. Quant au changement de ll en i, il est naturel (ex. : bouie, de *bulla*). Le grec *σφαλλειν*, le latin *fallere* et l'all. *fallen*, tomber, diminuer, périr, etc., ont pour racine commune le sanscrit *sphal*, vaciller.

**Souwer.** — Verbe trans. et intrans. 1<sup>o</sup> Sécher 2<sup>o</sup> essuyer. — Nam. intrans. Sécher. — Le fr. *suyer* n'existe pas, et le wallon seul y correspond avec le sens de essuyer, sécher; car, autre le mot *souwer*, cpz. l'expression luxemb. *à suée*, à l'abri, à couvert, à sec; en France, la locution correspondante : *à l'essotte*, à l'abri, s'emploie en Bourgogne, mais le mot est composé. — *Souwé*, pris adjectivement, signifie 1<sup>o</sup> froid, sec 2<sup>o</sup> caché, malin, fin, rusé, flegmatique, froid, hargneux (ce dernier sens d'après Forir). Rapprochez de ce mot les termes normands *souin*, homme caché, dissimulé, *souton*, homme adroit, dissimulé, *suétiner*, épier. — Doit-on y rattacher le tournais. *soieu*, qui s'applique à une personne agaçante, ennuyeuse, qui vous fait

(1) Je cite ce mot d'après Littré, dans son dictionnaire.

sécher sur pied, selon l'expression vulgaire, ou faut-il, comme je le pense, le rapprocher de *soier*, afr., scier ? — Diez, à propos d'essuyer, compare les formes simples it. *sugare*, anc. esp. *sugar*, pr. *sucer* (*sucer*), aha. *sūgan*, et lat. *sucus*, fr. *suc* (*jus*), it. *suco*, *succo*, *sugo*; esp. *suco*, *xugo*, pr. *suc*; puis il dérive *d'exsucare* (*exsuccare*) l'it. *asciugare*, l'esp. *enxugar*, le pr. *eisugar*, le berr. *essuger*, le fr. *essuyer*, le val. *usucà*, *uscà*; il cite encore l'it. *asciutto*, l'esp. *enxutto*, le pr. *eissug* (*eissuc*, d'après Littré); le berr. *essuy*, le fr. *essui* subst., tous dérivés de *exsuctus*; enfin l'it. *prosciugare*, dessécher, *prosciutto*, *presciutto*, port. *presunto* (*jambon*), de *per-exsuctus*, (*viande*) desséchée.

J'ajouteraï, avec Gggg., le nam. *souwène* (temps sec, chaud); le pic. *essu-tème*, *suteume* et *essu* tout court, l'expression de Malmedy *souhon* (<sup>1</sup>) saison où il convient de sécher les cuirs; et le wallon *souwerèie* (séchoir).

**Pierset.** — Subst. masc. — Pinçon, ecchymose produite par un coup de marteau, une compression violente sur un doigt, un orteil. — Du vieux fr. *pers*, *pars*, au féminin *perse*, bleu tirant sur le noir, bleu très foncé, bleu azuré; couleur livide, noirâtre (Roquefort, glos. de la langue romane). En Bretagne, dit Legonidec, *pers* désigne encore le bleu céleste et ce qui est blême, livide, meurtri. On dit vulg. : faire des bleus. — Cpz. le wallon *pierset*, le rouchi *perchèle*, *percèle*, le montois *persette* qui servent à désigner le bluet; le dial. de Malm. qui a *piersi*, teindre en bleu. Le v. fr. et le pr. *pers*, comme l'it. *perso*, le bas latin *persus*, *perseus* remontent à un mot plus ancien, et n'en sont que le raccourcissement : le mot *persicum*, pêche; car, c'est par comparaison avec la couleur de ce fruit que les objets bleu violacé ont reçu ces appellations (<sup>2</sup>). *Piset* est un dimi-

(<sup>1</sup>) Souhon, dit Gggg. (t. II), n'est peut-être qu'une autre forme de sâhon (saison).

(<sup>2</sup>) C'est dans ce sens que Brachet donne comme doublets pêche et pers; mais je ne trouve pas cela tout à fait correct; il y a quelque chose d'illogique à tirer

nutif, et le montois *persette* montre qu'il faut le terminer par un t. L's se prononce comme un z, et il conviendrait peut-être de substituer cette lettre à l's.

**Sainette.** — Subst. fém. — Trainasse, renouée, sanguinaire, fausse sénille, polygonum aviculare L. — En patois de Toulouse : *sannouso* (m. signif.) : Voy. Tournou, Flore de Toulouse. — J'avais cru voir ici un diminutif de *sain* (d'où le franç. *sain-doux*) qui dérive du bas-latin *sagimen*, transformation du latin *sagina*, graisse de porc. La renouée est mangée par les pourceaux, d'où le nom de hièle di pourçai et passe pour les engraiser. Cpz. le montois *traine de pourciau*, renouée, littér. trāinasse de pourceau. Cpz. aussi, quant à la forme du mot, l'espagnol *sainete*, morceau friand, friandise, assaisonnement, etc., d'où intermède, entr'acte sur la scène. Nota. Dans quelques localités wallonnes, on dit *chaînette* au lieu de *sainette*, par altération du mot et en souvenir, sans doute, du synonyme *cintnouk*, littér. cent noeuds ; ce qui fait comparer la plante à une chaîne. — Dans le t. 2 du dict. étymol. de Grandg., on trouve cette autre tentative d'étymologie : « On peut comparer les deux noms franç. correspondants (ap. Nemnich II, 1027 m) : sanguinaire, fausse sénille. Tous ces mots sont des dérivés de *sang* (cpz. les formes wall. *saini*, pic. *sainer* = saigner). Le R. Sayète (renoncule scélérate) paraît être une corruption du même mot. »

Faut-il suivre MM. Grandg. et Scheler dans cette voie ? Pour la dénomination de *fausse* sénille, c'est un nom de seconde main, par comparaison avec la sénille (*chenopodium liospermum* L. d'après Littré) ; elle doit donc être écartée. Il reste le mot sanguinaire ; il peut servir à établir une analogie. J'y ajouterai encore un mot : c'est le provençal *sanguino* (m. signif.).

simplement ces deux mots de *persica* ou *persicum* (v. dict. des doublets, supplément, p. 12), et, en réalité, les gens de France n'ont pas tiré deux mots hors d'un seul et même mot latin, soit *persus*, soit *persicum* ; donc il n'y a pas doublets.

Si enfin je rapproche le toulous. *sannouso* du gascon *sannou* (sanglant) :

Estendut sul terren tout *sanneus*

(Jasmin, *La semaine d'un fils*)

je crois que *sain* peut bien être l'origine de sainette. En languedocien, saigner se dit *sanna* (v. de Sauvages, Dict. lang.-franc.); ce qui explique *sannouso*.

Quant à sayète, je pense qu'il est plus que téméraire de le comparer à sainette; sa signification et sa forme l'en éloignent tout à fait.

**Pelon.** — Subst. masc. — Morpion. Du bas-latin *pedionem*, diminutif de *pedis*, pou. Le composé français dérive de *mordens*, qui mord et de *pedionem*. Cpz. ital. *pedione*.

Synon. wall. : *moūni*.

**Salonte.** — Adject. — On dit *sâ salonte* pour désigner le saule marceau, *Salix capræa* L. — De même à Mons *sau salinque*. Le rouchi est *sallende* et s'emploie comme substantif. — De *sâ*, saule, et de *lentus*, flexible, souple. *Lente* ou *lante* en rouchi signifient encore « humide assez pour être souple ». Voy. Hécart. L'allem. (*ge-lenk*, souple, flexible, a la même origine, et explique la forme en *inque* du montois). — Quant à *Sâ*, qui est devenu bref dans *salonte* et *salinque* (sans doute, à cause de la syllabe *lin, lon*, longue aussi) il dérive du lat. *salicem*. Cpz. le rouchi et le picard *sau*, le lillois *sau*, *saulx*, *sauche*, *sulx*, les expressions du patois des Vosges *sauce*, *sausse*, l'espagnol *salce*, *sauce*, *sauz*, *saz*, l'ital. *salcio*, le val. *salce*, etc.

Synon. : *minon-sau*.

**Bar.** — Subst. masc. — Bourdaine ou bourgène, *Rhamnus frangula* L. — Synonyme : *neür bar*. — En rouchi *purcaur*; bas-latin *bourdena*. Au mot *bourdaine*, Littré remarque que *bourdena* et *bordenale* en bas-latin (v. Ducange) ont aussi le

sens de bois, fût, et que ces mots on peut-être un même radical avec *bourdon*, bâton, qui dérive de *burdo*, âne ou mullet. Mais le mot *bár* (branche) qu'on trouve en breton, en cymrique, en gadhélique, etc., le bas-latin *bargus* (rameau), le gothique *barkos* (branche) et les mots wallons analogues *bor*, *bour*, *bur*, *beur* (tronc) montrent qu'il s'agit d'un tout autre radical. — Le rouchi semble formé de *bur* et *caure*, signifiant tous deux branche, tronc. — Cpz. encore le wallon *blanc bar*, troëne, ligustrum vulgare L.; les mots fr. *bourg-épine*, nerprun; *bourrée*, fagot de branchages, le wallon *bois d'broque*, bourdaine; *noire broque* (Ardenn.) m. signif.; et l'allemand *zapfenholz* = littér. bois de broche; enfin le flam. *pylhout* = littér. bois à flèches.

**Moron.** — Subst. masc. — Rotule. — On ajoute quelquefois *moron de gno*; nous verrons plus loin si c'est un pléonasme. *Moron d'li spale*, ou *moron di spale*, omoplate. M. Grandgagnage est d'un avis différent et traduit moron par muscle, d'où *moron di spale*, muscle deltoïde, suivant en cela l'opinion de Simonon. Si l'on considère que *moron* a pu venir du latin *molam*, dont l'o est bref comme dans *moron*, et qui signifie 1<sup>e</sup> moulin 2<sup>e</sup> meule 3<sup>e</sup> rotule; qu'ensuite le rouchi *moulète*, rotule, n'est qu'une forme diminutive d'un mot dérivé de *mola*, on sera porté à se ranger à l'avis de Hubert, Hock, Forir et autres auteurs, qui donnent le sens de rotule à *moron* pris absolument. Grandgagnage a proposé une autre étymologie, d'après le sens qu'il attache à *moron*; il le tire de *murem*; mais d'abord les latins n'ont donné, comme il le dit lui-même, le sens de muscle qu'au diminutif *musculus*; ensuite l'u de *murem* est long. Je ne veux pas taire une analogie que Grandgagnage aurait pu invoquer. Le mot *mustai*, qui dérive de *musculus* sans conteste, a eu d'abord pour signification muscle (du jarret) et n'a gardé que le sens dérivé : tibia (os principal de la jambe). Mais, en définitive, ce n'est peut-être qu'un jeu du hasard.

J'ajouterai que moron, avec le sens de muscle, ne peut aucun-

nement s'appliquer au genou ; et je conclus que *moron dè gno* est un pléonasme.

Pour la forme du mot, cpz. encore à *perron* (en wallon *perron*, afr. *peron*, *peiron*, *pierron*) probablement diminutif de *perre*, et dérivé du latin *petra* — et à *perron* ou *pèron*, *pilori*, etc. que MM. Gggg. et Scheler donnent comme diminutif de *pilier* : contracté de *peleron*, *pelron*.

**Esdoumi.** Dialecte de Malmedy. — *Etourdir*, engourdir. — *Etuni*, engourdir, se dit en parlant d'un membre, et *détuni*, dégourdir (Voc. de la Meuse, par Cordier). — Cpz. le roman *estomis*, *estommis*, abattu, étourdi, accablé, découragé ; *estoumir*, *estormir*, *estourmir*, *estoumer*, *estormer*, alarmer, émouvoir, troubler, mettre en rumeur, en désordre, étourdir, etc. — De l'all. *sturm*, *sturmen*. Cpz. encore l'it. *stormire*. *Esdoumi* est une forme dérivée du roman ; le wallon possède encore *storné* et *estorné*, sourd, assourdi, qui ont subi l'influence du mha *sturn*, et de *stornen*, frapper de stupeur.

Synonymes : *estèner*, *estoner*, que M. Grandgagnage compare à *attonare* et qui signifient étourdir par un coup violent, par un grand bruit, etc.

**Varier.** — Verbe neutre. — Divaguer, avoir le subdelirium, délirer avec conscience de son délire. *Ji varièie* signifie je divague, je me sens divaguer, mes idées sont troublées. *Varié*, *èie*, adjectif, signifie *troublé*, délirant; *ji so varié* a les mêmes significations que *ji varièie*. — En Berry, *évarié* se dit d'un malade en délire et tenant des discours sans suite. En Roman *varier* signifie disputer, contredire; *varier quelqu'un*, le faire changer de sentiment (Roquefort, gloss. de la langue romane).

Trois noms et un seul Dieu, qui nel croit il varie  
(*Enfants Haymon*, vers 765.)

Se tu de chou point ne varies.

(*Mirac. mss. B. M. V. lib. 2*, cité par Ducange.)

Le berr. *évarié* fait penser au wallon *èwaré*, égaré, hagard, fou; mais il existe en berr. *gairer*, garer, et *égairer*, *engairer*, égarer, etc.; ces verbes montrent assez que ce rapprochement est faux; il convient, avec le savant auteur du Dict. étym. de la lang. wallonne, de rapprocher *égarer* et *èwarer*; j'y rapporterai donc le berr. *égairer*. Mais *évarié* correspond, au contraire, au wallon *variè*, et viendrait selon Littré (Hist. de la langue française, p. 165) d'un mot bas-latin *evariatus*; le wallon et le roman dérivent simplement du latin *variare*, changer, varier.

**Diloûhe**, subst. fémin. — 1<sup>o</sup> Malaise, accablement, découragement; 2<sup>o</sup> jérémiaide, lamentation; 3<sup>o</sup> déconfiture, débâcle, débandade. M. Grandgagnage écrit *dilouhe*. On pourrait l'écrire *dilouxhe*, à la façon de l'ancien wallon. — D'où : *d'lôûhi*, *diloûhi*, qui est abattu, sans force physique ou morale. — Cpz. *delaou*, subst. fém., douleur, chagrin, regrets (en patois montagnard du Jura); *délau*, en Romand, chagrin. — A *diloûhi* correspond le namur. *dilouji*. Boiste donne (Dict. universel) *doulouzé*, triste, chagrin, inquiet, pensif, d'après le Parnasse des muses. — Pour arriver à l'étymologie de *diloûhe*, il faut citer et analyser le verbe *diloûht*, accabler de fatigue, affaïsser, disperser? (voy. *Forir*) et si *diloûhi*, se lamenter (voy. *Gggg.*). Boiste donne le vieux fr. *doloser*, verbe neutre, plaindre, fatiguer, tourmenter, inquiéter. Le rom. offre *doloser*, *douloser*, *dolouser*, *doulouser*, *duluser*, plaindre, et leurs réfléchis *se doloser*, etc., s'attrister.

Roland li ber le pleuret, s'il duluset  
(Chanson de Roland).

Ducange, au mot *dolorare* dit : Aliud Provinc. Lat. ex. Cod. 7657 : *Dolorare*, doleo, dolor, prov. dieuler vero, *doloir*, *doloser* et *doulouser* = dolere, conqueri, vulgo se plaindre..... Lit. remiss. ann. 1460, in Reg. 192. Chartoph. reg. ch. 64 : Le suppliant se dolosoit et plaignoit souvent de ce qu'il ne povoit estre paié de trois escus. — Christ. Pisana in Histor.

Caroli V, p. 3, cap. 71 : Car perte de si excellent prince n'est  
wie merveilles, se elle est *doulousée*. — Mirac. mss. B. M. V,  
lib. 1 :

Moult se *doulouse*, moult se plaint.

Roquefort, au mot *doulouser*, renvoie à *douloir*. Ces mots ont même signification, mais non même origine. Le dernier vient de dolere, et je tire l'autre du latin *lugere*, pleurer, précédé de *de*; ce mot serait formé comme *deplorare*, désespérer, etc. *Ge* étant long a l'accent tonique ; aussi avons-nous *duluser*, *dilouhi*, etc. (<sup>1</sup>)

**Réhandi.** Verbe. — 1<sup>e</sup> Réchauffer; 2<sup>e</sup> restaurer (Forir). A Verviers *réhadi* ou *rihádi* (s'), se réchauffer. A Malmedy : *rèhondi*, chaud par sa situation. — Rouchi, *récandir*, réchauffer. Du latin *candere*, brûler, etc., d'où le v. fr. *candir*, chauffer à blanc, et le namur. *chandi*. Je rapprocherai encore de ces mots le lux. *chandie* ou *chandëie*, suée, crise, peur (voy. Dasnoy, Dict. wallon-fr.). Cpz. *forhandi* (*su*) à Malmedy et à Spa, se donner un échauffement, un rhume. Roquefort donne *eshendir*, animer, exciter, encourager, aider : Je trouve *eshandi*, chauffer un fer au rouge sombre, dans le Vocabulaire des Serruriers, par M. Jacquemin.

**Punf.** — Verbe actif. — 1<sup>e</sup> Empester; 2<sup>e</sup> infecter. Ardenn. *poiner*, m. s.; à Malmedy *pougni* (d'où *pougnant*, qui porte infection, galeux, etc.); afr. *puir*, puer; prov. *pudir*, it. *putire*; rouchi et lillois *puir*. Du latin *putere*, grec ποειν, ποθεῖν, pourrir.

(<sup>1</sup>) Grandgagnage se demande, dans son Dictionnaire, si *délouhes* subst. employé au pluriel seulement et signifiant écoulement des eaux dans la terre ou le gravier, est le même mot que *diloâhe*. La signification des mots romands, français, etc., est uniforme; cela doit nous fixer sur le sens primitif de *diloâhe*. Dès lors, *délouhes* paraît être d'autre origine et dériverait, comme la Commission qui a examiné mon mémoire le propose, de *diluvium*, déluge. Mais je ne puis admettre cette étymologie pour *diloâhe*. L'analogie des deux mots liégeois a prêté au calembourg et c'est la peut-être la cause du sens dérivé débâcle, débandade que l'on donne à ce dernier.

Pour l'intercallation de n dans *punî*, cpz. le fr. *punais*, le pic. *punasse*, le piém. *punas*, et le prov. *putnais*, qui signifient tous : puant, qui sent mauvais. « On reconnaît, à l'aide du provençal, le radical *put* de *putere*, et, en conséquence, on le ramène à une forme fictive *putnacem*, comme *pugnax* de *pugnare* » (Littré, Dict.) (¹).

**Rivès.** — Subst. masc. — Aiglefin ou aigrefin, *gadus eglefinus* L. Ce n'est pas le merlan, comme le dit Courtois, ni le carellet ou la limande, comme l'affirme Forir; c'est le *schellfish* des Islandais, le *schelvisch* des Flamands. Or, je trouve *rinvés* dans une ordonnance de 1555, *rinvés de tonnes* (*ibid.*) *rinvets* (cri du perron de 1558), *rinvís* (en 1632); cela rend l'étymologie *rein-fisch*, poisson du Rhin, assez probable; non que ce poisson se pêche dans le Rhin, à moins qu'à l'embouchure de ce fleuve en Hollande, mais surtout parce qu'on l'expédie des bords de ce fleuve.

**Bardouhe.** — Subst. fém. — Aveline, grosse noisette. Dérivé de *Bartnuss*, littér. noisette de Lombardie, par suppression de l'n, le t se faisant surtout sentir dans la prononciation. Les ss deviennent h dans *neuhî* également. Cpz. le flam. *baerenoot*. Nota. Cette noisette se nomme aussi *lombârdisse*.

(¹) Il est à regretter que le mémoire de M. Dory n'ait pas été publié plus tôt. Je n'aurais pas eu à faire mon article, qui n'ajoute presque rien à ce que l'on connaît, et j'aurais complété le mien avec les données de M. Dory. (V. p. 257 du *Bulletin de la Soc. de litt. wallonne*, 1876.) Je ne connaissais pas l'asfr. *empunaisier* (*empuantir*) cité dans le *Gl. de Carp.* — M. Grandgagnage ne veut pas se ranger à notre opinion. Il prétend d'abord que le sens unique de *pânt* est infecté, sans idée de mauvaise odeur; mais quelques lignes plus loin (*Bulletin*, p. 250), il dit que, selon son appréciation, celui qui se sert du mot dans le sens en question, entend faire simplement une application du verbe *punir*. Ce qui revient simplement à dire que le wallon possède deux mots : *pânt* : empêcher, infester et *pânt*, punir, infester. Je suis de cet avis aussi, contrairement à M. Dory; celui-ci a eu tort de citer : « *ine tére punéie*, terre infestée de mauvaises herbes »; cet exemple l'a entraîné dans la mauvaise voie. D'autre part, je ne vois pas plus que M. Dory pourquoi les formes *pougnî* et *poiner* seraient un obstacle à l'étymologie proposée.

**Plonhe.** — Dialecte verviétois. — Subst. fém. — Indisposition, maladie, incommodité légère, *locale* — maladie courante. A Malmedy *plôhe*, petite fièvre, indisposition, particulièrement : petite maladie régnante. Cpz. le roman *plague*, *plage*, plaie, blessure ; all. *plage*, tourment, peine, fléau; aha. *plaga* rupture, fracture ; mha. *plag*, *pflac*, coup, coup mortel; nha. *plâge*, blessure ; néerl. *plaag*, même sens que l'a. *plage*; lat. *plaga* et grec  $\pi\lambda\gamma\gamma\eta$ , coup, blessure, affliction, malheur.

**Tapon.** Dialecte verviétois. — Subst. masc. — 1<sup>o</sup> Gonflement de la luette, kion ou cion; 2<sup>o</sup> hypostophile, chute de la luette. C'est le même mot que *sap*, luette, chute de la luette, etc.; mais l'un dérive du flam. *tapken*, broche, l'autre de l'all. *zäpfchen*, petite broche, luette (radical *sap*, tampon, broche, vha. *zapf*). — On dit : *l'tapon dihindou* ou *toumé* (chute de la luette). Les paysans *rimettît l'tapon*, en tirant sur trois cheveux déterminés au haut de la tête, ou en pratiquant un massage à *l'sainée* (endroit où l'on saigne).

*Tapon* correspond au fr. *tampon*.

**Enohf et s'ènohf.** — Verbe. — S'engouer. — On dit : *vo m'avez fait ènohf*; *ji m'a-si-ènohf*. M. Gggg., mal renseigné, contre son ordinaire, écrit *s'elohi* d'après une communication verbale. — Luxemb. *anocher* (s'), s'embarrasser le gosier en mangeant trop vite, s'engouer, s'étrangler ; au Berry *enosser*, gêner la respiration, suffoquer ; Boiste donne *enossé*, qui a un os dans la gorge; Wailly écrit *enôssé*; vfr. *enosser*, = 1<sup>o</sup> Mettre un os dans la gorge; 2<sup>o</sup> étrangler, étouffer. M. Jaubert qui donne aussi le mot *ennoincer*, forme corrompue évidemment de *enosser*, régulière dans le centre de la France, cite la traduction d'Esopé :

Unq leus qui fut de male part,  
Glout et enfruns et de male art,  
*S'enossa* par mésaventure.

(Ysopet, fable 1, liv. II.)

Jean de Meung :

Et de la male mort *l'ennosse*.

et le Pescheor de Pont-sur-Saine, fabliau du XV<sup>e</sup> siècle :

Quar pleüst ore au vrai cors Dié  
Que un chien en fust *enossé*.

*Enosser* se dit encore à Genève pour engouer. Le roman *enosser* signifie perdre la vie, tuer, mourir, s'étrangler avec un os dans la gorge. Ex. :

Ainsi chevirent de leur oste,  
Ne l'ont autrement *enossé*, etc. (in Roquefort.)

Cpz. : *s'ennouer*, *s'engouer*, s'étouffer en avalant. (Cordier, vocab. de la Meuse.) Roquefort dérive naïvement de nocere le mot *enosser*. Il vient de *in* (dans) et *ossare* inus., mais qui existe dans *exossare*, désosser, enlever les os.

J'y rapporterai encore, et ceci est intéressant, le namur. *enoucheté*, empessé, affairé ; car de l'idée de suffoquer à l'idée d'être affairé, empessé, il n'y a qu'un pas ; la forme *oucha*, os, s'est traduite régulièrement dans *enoucheté*; tandis que *ohai* apparaît dans *ènohî*. — Jaubert cite le mot *ennoui* (ébahî, étonné, stupéfait) et la forme *ennouer* en est probablement l'origine; le sens figuré dérive logiquement ici, comme dans *enoucheté*, du sens propre.

— Synonyme wallon : èkrouki et s'èkrouki.

ESSAI  
ÉTYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE  
SUR  
QUELQUES MOTS WALLONS  
PAR  
A. MARÉCHAL.

Dulce patrio sermoni operam dare.

I. **RÄII**, déraciner, arracher, du latin *radicare*, pour le composé *deradicare*, déraciner. Jean d'Outremeuse emploie aussi bien *déraiier* que *raiier*. Le provençal (v. Raynouard : Lexique roman), à côté de *desraygar*, *desrazigar*, *esraigar*, dit aussi simplement *radicar*.

Räii s'est formé de *radicare* par suite de la chute du *d*, qui s'est produite aussi dans le vieux français *rais*, de radicem, prov. *raitz* : rai-care, qui se trouve en prov. dans les composés *araigar*, etc., a donné räi-i comme *pre-care*, *pri-i-i*, *ne-c-are*, *nè-i-i*, etc. L'i intermédiaire, qui se prononce comme le iote allemand, peut être considéré comme une consonne de liaison ou comme représentant le *c* latin, le *g* provençal.

Le sens propre de räii s'est conservé dans beaucoup de cas. räii ine abe (v. les exemples ci-dessous), räii des ch'vès, räii on dint ; et l'expression consacrée pour faire la cueillette des pommes de terre est en wallon « räii âs crompires » : les gens

occupés à ce rude travail ayant d'ordinaire grand appétit, on dit proverbialement « magni comme on râieù », litt. manger comme un arracheur (de pommes de terre), c'est-à-dire manger comme quatre. (Dictionn. des spots : v<sup>e</sup> râyeu). Puis du sens de déraciner, le mot râïi a pris par extension celui d'*arracher*, ce qui s'explique aisément. Le mot français que nous venons de souligner est tout à fait dans le même cas : ar-racher, de ad-radicare (prov. a-raigar).

Voici des exemples du mot, rangés dans l'ordre chronologique :

Fin du XIV<sup>e</sup> siècle : Et lendemain les at *raiés* (et le lendemain David a *arraché* les verges qu'il avait plantées en terre). Jean d'Outremeuse, 1<sup>er</sup> vol., p. 323, collection des chroniques belges.

Et quant Eustause veit qu'ilh avoit perdu ses dois enfans, si fut si corochiés qu'il commenchat ses cheveals à *déraier* et luy battre et férir, Ibid. p. 517.

I brohier, III grant aigle et I lyon li voloient les oux *raier* et creveir. J. d'Outremeuse, 3<sup>er</sup> vol., p. 126.

Tiestes, piés et bras de leurs corps detrenche et *raie*. J. d'Outremeuse, Geste de Liége, liv. I, v. 2224.

Là veissies chevias à II mains *deraiier* (c'est-à-dire, là vous auriez vu les femmes au désespoir s'arracher les cheveux à deux mains). Ibid. liv. II, v. 2274.

1755           *Raiieu d'gros dints, bârbi d'cité,*  
                  *Ess don vnou cial po nos blamé ?*

1<sup>re</sup> réponse de Calottin à loigne  
anteur de supplément, dans le *Bull.*  
de la Soc. wall., 4<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> p<sup>ie</sup>, p. 17.

1757           *Ji t'kirâieret, jit' kitrâgn'ret, ji t'râieret t'pai.*  
                  (*Voyège di Chaudf.* Acte I, sc. 2, p. 8,  
                  éd. Capit. et Bailleux.)

Aoi, ji m'ès *raireut* les oûyes.  
(*Li ligeois ègagi.* Acte I, sc. 1<sup>e</sup>)

1758

Ji n'sé qui m'tint  
Qui ji n'sipeie  
Tot' ces vierlett', tot' ces usteyes  
Qui crinet à m'rāyi les dints.

(*Les Hypocondres*. Acte II, sc. 6.)

1845

On gran ap rāyi ju avou l'vin.

(Simonon : *Poésies en patois de Liège*.  
Liège, Oudart, p. 155.)

Gr'y a vos miniss' qu'ovret turtos à l'mî  
A v'risèmer les scherdons, les ourteies  
Qui v's ont costé tant de l'pône à râti.

(F. Bailleux : *Passé-timpes*, p. 21.)

1856

Eun' dissére in' pâpîre et s'resokteie après,

L'aut' sitind ses deux bress' qu'on direut qu'on l'zì râie.

(F. Bailleux : *Fâves da Laf.* ès ligeois,  
liv. V, fable 6.)

Dans les auteurs modernes, les ex. de ce mot abondent.  
Inutile d'en citer davantage. Notons toutefois, pour l'expression  
proverbiale, ce vers de M. Jos. Willem, dans *Nanette et Simon*,  
fin (1876) :

J'a faim comme on *râieux*; habeie qu'on s'mette à l'tâve.

**II. Responuer**, cacher. Anc. wall. *reponre* ou *responre*  
anc. fr. *Reponre*, *repondre* et *reponner*, cacher, ensevelir  
(Roquefort) du lat. *reponere*, mettre de côté, à l'écart. Disons  
d'abord que l's de ce mot a été introduit pour rendre la pro-  
nunciation plus coulante, ce qui arrive fréquemment devant c  
(k) et p : espêchi, aspoï, rescouler, rescontrer, rascoï, riscom-  
piñser... Dans nos vieux chroniqueurs, on trouve la 3<sup>e</sup> pers.  
sing. du prés. indic. *repont* (non *respont*, pour éviter la confu-  
sion avec le verbe répondre) — le parfait *responit* et le partic.  
*respons*, *repons*, *repon*, fém. *response* (le masc. aussi se présente

sous cette forme), d'où l'adv. *responsement*, en cachette. On trouve aussi le participe *repus* ou *repuis*, qui est la forme usitée dans l'anc. franç. (du latin *repostus*) (\*).

Aujourd'hui ce verbe a complètement abandonné la 2<sup>me</sup> conj. pour la 1<sup>re</sup> (nous suivons Diez qui n'admet que 3 conj. dans sa Gramm. des langues rom.), changement favorisé par le parfait : tous les verbes wallons ont adopté de bonne heure un parf. formé du radical verbal plus la termin. *a*, qui était d'abord caractéristique de la 1<sup>re</sup> conjug. Dans une pièce de 1632, on lit :

Veïant touer les pauv' tixhon,  
Ji m'respouna dri on bouxhon.

*(Choix de chans. et poésies wall., par Baill. et Dejardin, p. 37.)*

Ce parfait a fait naître un verbe *respouner*, qui avait, sur l'anc. verbe, l'avantage de ne pas se confondre avec *responde*, et qui partant a fini par l'éclipser. Aujourd'hui, l'on dit au prés. indic. : *ji responne*, nos *respounans*; au parf. *ji respouna*; au partic. *respouné* (V. les exemples ci-après) : De là le subst. *respounette*, cache, cachette, et l'expression : *jower àx respounettes*, jouer à cache-cache.

N. Le verbe simple *ponre*, pondre (du lat. *ponere*) a eu un sort un peu différent : l'infin. est *ponre* ou *pouner* (*Forir* : Dictionn.). La forme nouvelle n'a pas évincé l'ancienne, elles existent côté à côté. Au prés. on dit : li poïe *pond* (V. Dehin. Fâves da Laf. liv. IV, fab. 22.). Le parfait est *pouna* (Simonon : Matante Sâra, str. 11). Le partic. est *ponou*, la termin. *ou* s'ajoutant au rad. pour former le partic. passé dans les verbes de

(\*) Que faut-il penser du partic. *espon*, *esponse* (caché) et de l'adv. *esponcement* (secrètement) qui se rencontrent ça et là dans Jean d'Outremeuse et J. de Stavelot? Ils ne viennent prob. pas du lat. *exponere*, qui a un sens opposé. Mais ils sont mis pour *escons*, *esconsement* (fréquents, dans le sens de *abscons*, *absconsement*, du lat. *abs-condere*, ex-condere; où le *c* s'est changé en *p* par suite d'une confusion avec *respons*.

la 2<sup>de</sup> conj. : vind-ou, crèh-ou, qwèr-ou, mett-ou ; toutefois ces formes ne sont pas primitives, on a dit auparavant : *quis* (de *quaes(i)tus*), *mis* (de *missus*), etc. De même on a dû dire *pons*, comme on disait pour le composé *respons*. Or cet anc. partic. s'est conservé en wall. sous la forme *pou*, qu'on trouve dans Dehin (Châr et Panâhes : Les feumes et l'secret).

## **EXEMPLES :**

Fin du 14<sup>e</sup> siècle. PRÉSENT. Promier y fut Turnus qui pais ne soy repont (c'est-à-dire en 1<sup>er</sup> lieu, il y avait là Turnus le brave, qui ne se cache point). J. d'Outremeuse. Geste de Liége, I, 786. Item. v. 18504.

PARFAIT : Li I s'enfuit en la cusine, si soy *responit* Bens.  
J. d'Outr. Myreur des histors, vol. V, p. 225.

Autres exemples : *ibid.* II, 367, II, 254.

PARTICIPE. Et poront entreir ens ès maisons des holengiers et queire le pain en tous lieu, se ilh etoit absconseit ne *repons*.  
Ibid., V, 298.

Ih en mandoit en I pochon de terre *repon* desos sa kotte.  
Ibid. V, 278.

Si suyrent la traiche (de sanc) qui les menat droit à lieu où  
ly juys avoit l'ymaige response. Ibid. II, 254.

Autre exemple : ibid. V, 74.

**ADVERBE.** Li alteit des apostles... en queile ilhs celebront reponsement (c'est-à-dire sur leq. ils officierent en secret), I, 76.

Autre exemple : V. 271.

## EXEMPLES MODERNES .

- |      |  |
|------|--|
| 1632 | <i>Responna</i> (dans le passage du Salazar Liégeois cité plus haut).  |
| 1845 | Poquoi t' <i>responn'</i> -tu ? (Simonon, poésies, p. 157.)<br>I s' <i>responne</i> . (Idem, p. 158, str. 77.) |

- |      |   |
|------|---|
| 1851 | <p>Li raine aveut raison,<br/>     Ca l'orai, qu'esteut li mon foirt,<br/>     Si responua d'vin les bas fonds. (<i>Fâves da Laf.</i> II, 4.)</p> <p>I responua l'âgne d'on costé,<br/>     Lu d'ine aute.... (Ibid. II, 18.)</p> |
| 1857 | <p>Les jôn's ouhais sont <i>responués</i><br/>     Dizo l'é'l' di leû mère. (Defrecheux, <i>Tot hossant.</i>)</p>   |
| 1856 | <p>La d'sus i prind des cep', les mettent âx invirons<br/>     D'in' bôm' qu'aveut l'air d'ess' tol' prette<br/>     Po siervi âx leups d'<i>responnette</i>. (<i>Fâves da Laf.</i> VI, 1.)</p>                                   |
| 1872 | <p>Nos hestî-st à tahai<br/>     Comme l'ouhai ;<br/>     Quéqu' feie âx <i>responnette</i><br/>     Les cachette<br/> <i>Responuit</i> des heureux<br/>     A zel deux. (Aug. Hock. <i>Oeuv. compl.</i>, tome II, p. 282.)</p>   |

**III. Riglati**, briller, reluire, étinceler. Anc. wall. *glatir* et *reglatir*. Cette dernière forme a prévalu sans doute parce qu'elle exprime mieux, grâce à la particule *re*, la réflexion, le chatoiement de la lumière. Cpz. *rilüre* qui a le même sens, le franç. *resplendir*, anc. fr. *reflambier*. *Glatir* vient évidemment du flam. *glad*, uni, poli. Kiliaen le traduit par *laevis*, *politus*... *nitidus*. Cp. all. *glatt*, *glanz*, éclat, *glänzen*, briller.

## EXAMPLES :

Fin du 14<sup>e</sup> siècle ....Un angle *glatissant* (un ange tout brillant) s'en vint à la chapelle où li corps (de S<sup>r</sup> Lamb.) fut gisans. J. d'Outrem. Geste de Liège, I, 10320.

Elle *glist* del propre sanc l'evesque (c'est-à-dire la crosse brille du sang de l'évêque dont elle est teinte). Ibid., 10374.

....Si trovat II grants chirges ardans al chief et as piés de son maistre, si *reglatissans* qu'il ne savoit comprendre la fachon.  
J. d'Outr. Myreur des histors, II, 327.

En cel nuit trespassat ly abbest de Blise, et s'apparut en vision à l'evesque, mult joieuse de fache et *reglatissant* de vesciments celestines desqueis elle estoit enlumynée. . Ibid. II, 360.

Date incert.... D'lez nos cavaïs *r'glattihans*. (Li Bataïe di Dommartin, dans le choix de ch. par B. et D., p. 169.)

- 1620      Bai jou vo fé *r'glaty* Lige ensi k'or klinkan.  
              Ode à Mathias Navaeus (*Bull. de la Soc. wall.*, 1<sup>re</sup> année, p. 136).  
1675      Ont-i paou qu'i n'âie freux s'tiesse  
              Qu'on li a mettou l'bonnet d'deux pèces  
              Avou des pièles et des diamants  
              Qui *r'glatihet* dri et d'avant ?  
              Pasqueille plaisir entre Piron et Pentcoss....  
              (*Bull. de la Soc. wall.*, 2<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> partie,  
              p. 31.)  
1757      Oh ! louk' ces âbarronnes  
              Comme ell' *r'glatihet*.  
              *Li ligeois ègagi*, act. II, sc. 5.  
1822      Qwan des rutès jalaies  
              Mi r'boutit ès l'coulaie  
              D'on bon *r'glatiuant* feu...  
              Simonon, *li Cöpareie*, str. 9.  
1825      Atoù d'on bai feu *r'glatiuant*...  
              Id., *li Spére*, str. 5.  
              A s'*r'glatiuant* caroche...  
              Id., *li Märtico*, str. 5.  
1846      Les épeies risdondit so les hèp' des mangons,  
              Et les flamiah' di feu *r'glatihit* d'à lon.  
              J.-J. Dehin, *li Mä St-Martin*.  
1847      Racoh'tans l'feu, broûlans nos veyès cohes,  
              Et passans l'sise à bai *r'glatiuant* feu.  
              Le même, *li plaisir dell' tavienne*,  
              dans *Châr et Panâhes*.  
1856      Adon l'Belgique fout libe, et l'honneur dè païs  
              *Riglatiha r'trimpé* divins l'songu' di ses fis.  
              Ad. Stappers. Concours de poés. wall. 1856.

1857

Dè l'liberté li saint' loumire  
A l'fin portant so l'pays r'glatihat.

N. Defrecheux, *Les Wall. dè païs d'Lige.*

IV. **Riligni**, dégeler. Anc. wall. *relingner*; à Mons *relinquer* ou *erligner*. Sigart (Dict. du wallon de Mons) tire ce mot du lat. *regelare*, m. signif., par l'intermédiaire d'un dérivé *regelinare*. Mais il faudrait dans ce cas admettre une métathèse, et il est probable que *regelinare* aurait donné en wallon *rigealner*, comme *gelare* a donné *gealer*. Nous croyons plutôt que le verbe wallon vient du subst. *relin*, dégel, qui existe à Mons (Sigart) et dans la Flandre française (Vermesse, Dictionn.). Ce mot *relin* est identique, pour la forme, au franç. *relent*, anc. adj. dont l'étymologie est contestée : d'après les uns c'est l'idée de *mauvaise odeur* (lat. *redolens*), d'après les autres celle d'*humidité* qui domine dans ce mot. Nous partageons cette dernière opinion avec Littré qui le tire du lat. *lentus*, visqueux. Le *relin* c'est donc le temps humide, le dégel : d'où notre verbe *riligni*.

Il vaut mieux assigner au mot wall. cette origine que de le tirer du lat. *re-liquo* qui convient au sens, mais non à la forme.

EXEMPLES:

Fin du 14<sup>e</sup> siècle. En cel ain fist si grand jalée que onques ne *relingnat* dedans V mois. J. d'Outr. *Myreur des histors*, V, 418.

1<sup>re</sup> moitié du 15<sup>e</sup> siècle. Et durat celle galée plus de X semaines. Et quant ilh *relingnat*, les hurouz des glachons furent si hisdeusement grans.... J. de Stavelot, p. 113, dans la Coll. des *Chron. Belges*. (Cet auteur écrivait de 1442-1447.)

Vers 1825

Ainsi les hérôs,  
Qwan r'lègn' tot d'on còp  
Après n' très longu' jaléie,  
A pont si k'héret....

Simonon, *les Creux d'Vervis*, str. 40.

V. **Roubiesse**, brusque, rude, étourdi. Anc. wall. *rubieste*, *roubieste*. Anc. fr. *rubeste* (V. Roquefort, Glossaire), que Théod. Müller a rétabli dans la chanson de Roland, au vers 1862 (3<sup>e</sup> chant, v. 425 de l'éd. de Génin).

Tere de France, mult estes dulz païs,  
Oï desertet a tant *rubeste* exill !

F. Génin, dans ses notes, explique ce mot par l'ital. *rubesto*, sauvage, cruel, dont il cite deux exemples du 15<sup>e</sup> siècle. Il le tire, avec raison, du latin *rubus*, buisson, et compare le baslat. *rubius* ou *rubeus*, sauvage; l'esp. *rubio*, bête fauve. Du sens de « sauvage » est venu en v. fr. le sens de *terrible*, *cruel* — et en wall. celui de *rude*, *brusque*. Le mot *sauvage* (propr. qui vit dans les bois) a pris de même le sens figuré de rude, farouche. Par contre l'adj. *doumiesse* qui s'est dit d'abord d'un animal *domestique* (\*), a signifié ensuite *docile*, seul sens qu'il ait encore aujourd'hui.

N. La termin. latine *estus*, *esta*, donne régulièrement en wall. *iesse*: honiesse, fiesse, tiesse.

EXEMPLES :

14<sup>e</sup> siècle. Puis regardat aval le trahitre *roubieste* (le traître farouche). J. d'Outr. Geste de Liège, I, 10088. Tous furent traiençis li murdreours *rubieste*. Ibid., 11674. Ursiciens olt nom et ne fut mie *robiestre*. Ibid., 5112.

1757                    Aie ! aie ! louke à ti, qu'ës-s'*roubiesse* !

Ti m'vins dè foler so mi aguèce.

*Voyège di Chaudf.*, III, sc. 1.

(M. Bailleux traduit en note par *maladroit*; c'est plutôt sauvage, étourdi.)

(\*) Et se instituat que ly peuple mangnast dedont en avant le chair de porcheal savaige et *domieste*, J. d'Outr. *Myreur...* II, 33.

Commencement du 19<sup>e</sup> siècle.

L'aut' qu'esteut on pau pus *roubiesse*  
Happéve eun' des pus flâw' po l'tiesse.

Dumont « *Mathi l'ohai* » dans le choix de  
ch. de Bailleux et Dejardin, p. 136.

Adv. **Roubiessemint.**

1858            On chesseu tro spitan qu' pétardiae *roubiesmin*...

(c'est-à-dire qui tire coup sur coup et sans viser, à l'étourdie).  
M. Thiry, *Ine Copenne so l'mariège* dans les Bull., 2<sup>e</sup> année,  
p. 335.

**VI. È savenne**, sur le dos. Dans l'expression « noït è savenne » nager sur le dos (Forir, Dict. Liégeois-Franc.). Dans J. d'Outrem. on lit très fréquemment l'adj. *sovin*, couché sur le dos (anc. fr. *souvin*, du lat. *supinus*) et le verbe *soviner*, renverser (du lat. *supinare*).

**SOVIN.** Et on lutteit tant que Pynabel at Thiri geteit sur l'herbe *sovin*. *Myreur des histors*, III, 163.

Et(y ot) maint homme abattus a terre mort *sovin*. *Geste*, I, 5589.

Homme et cheval abat *sovens* sur la gaudine. *Ibid.*, 10836.  
Cpz. les vers 7099, 11068, 11729, 17596.

**SOVINE.** (Les 2 combattants) ont leurs corps ambdois *sovinez* sour le culs des chevaux.... *Myreur*, I, 136.

Cuy il attent à cop, à terre le *sovine*. *Geste*, I, 7049.

Cuy qu'il attende al cop, mors l'abat et *sovine*. *Ibid.*, 3896.  
Cpz. les vers 8865, 10841, etc.

La locution adverbiale formée de la prépos. *en* et de l'adj. fémin. se rencontre dans J. d'Out. : *en sovine*, identique au wall. mod. è *savenne* : « li dus (dans un accès de folie), qui tout nus coroit parmy cheste fesseur (c'est-à-dire sur le parquet humide), chait *en sovines*. » *Myreur*, V, 225.

La permutation de a bref et de o bref est fréquente : bou-namme (litt. bonhomme), manöie, et à Verviers : scale (école), camme (comme), etc.

VII. **Soroge**, beau-frère, dans tous les sens de ce mot, à savoir 1<sup>e</sup> mari de la sœur, par rapport au frère ou à la sœur de celle-ci 2<sup>e</sup> frère de la femme par rapport au mari ou du mari par rapport à la femme 3<sup>e</sup> deux hommes qui ont épousé les deux sœurs. — Vieux fr. soroge, sororge (Roquef.). On trouve en anc. wall. *seroge, seroige, soroge*; par exemple dans Hemricourt (qui écrivit de 1353 à 1398), comme on doit s'y attendre, le Miroir des Nobles de la Hesbaye n'étant guère qu'une longue généalogie :

*Seroge*, mari de la sœur, p. 328, éd. Salbray (Guerres d'Awans et Waroux).

*Soroige*, frère de la femme, p. 157, 349.

*Soroges*, maris de deux sœurs : « Mess. Botir d'Az, quy estoit *soroge* al Saignor de Hermalle, car ilh et ly Sires de Hermalle avoient (c'est-à-dire pour femmes) les dois sereurs de Saignor de Haneffe..., » p. 342. Ce mot est également fréquent dans J. d'Outr. (*Myreur des histors*, V, 368, 372, 438, 464, 527) et dans J. de Stavelot, p. 95, p. 528 : « son *seroige*, le duc de Melant, qui at sa sour.... » p. 443 : « les dois seroiges » en parlant de deux damoiseaux qui avaient épousé deux sœurs.

Ducange donne *serorgius*, *sororis maritus*, à côté de *sororius* et *sororinus*. C'est visiblement un dérivé de *soror*.

Aujourd'hui le mot *soroge* tend à disparaître au profit de *bai-fré* qu'on trouve déjà dans li Mâlignant, de Hénault, acte II, sc. 1 (1789).

VII. **Spér**, revenant, fantôme. Anc. wall. *espir* (anc. fr. idem, v. Roquef.), qui a tous les sens du fr. *esprit* et vient comme lui du latin *spiritus*. J. d'Outremeuse emploie comme synon. *espir* et *esperit*. Dans le « Myreur des histors » V, 387,

on lit à quelques lignes d'intervalle : le Saint-Esperit et le Saint-Espir. *Espir* se disait des esprits malins et des revenants, seul sens qu'il ait conservé.

Quant à la finale wallonne ér, ére, correspondant au franç. ir, ire, elle est fréquente : Cp. *sospér*, ji *sospére*, *léré* (lire), *céré* (cire), ji *tére*. *sére* (= sire : *les sér' di Moumâle*. Choix de chans. par B. et D., p. 169).

N. A Malmedy, on emploie la forme *spírr*, qui se rapproche plus de l'ancienne ; à Verviers *spèrr*.

EXEMPLES :

14<sup>e</sup> siècle. Et les fist faire (c'est-à-dire Brunehaut fit faire ces chaussées) par les males *espírs*, enssi com Virgile faisoit à son temps. J. d'Out. Myreur II, 225.

Si apparut à li I *espíer* priveit (= familier) qui avoit pris I corps humain. Ibid. III, 123. Cf. ibid. III, 71.

N. *Espíer* est pour *espír*, comme on trouve *desíer*, *plaisíer*, pour *desír*, *plaisír* dans le même auteur.

Et deveis savoir qu'elle avoit le corps enssi noire com gaiete et monstroit bien qui li mals *espírs* l'avoit ochis. Ibid. V, 199.

(Date incert.) Ji r'vairet à *spér* po v'tenter. Choix de chans. par B. et D., p. 5.

1797 Vos ravisez des *spéres* (proverbialement = vous êtes maigres, décharnés, hideux), ibid. p. 25.

1825 I racont' des histoires  
Di diál', d'égrimancien, d'sorci,  
Di macral' et di *spér*.

Simonon, 7<sup>e</sup> pièce : *li Spér*.

1844 Et s'nos vix pér' riv'nahit mäie à *spéres*,  
I nos dirit : « Ah ! misère, c'est co pé ! »  
J.-J. Dehin. *Li bësece et l'pantalón travé*.

1852 « Qui estez-v' » dimand'-t-i, prindant s'feume po on *spére*.  
*Fâves da Laf.*, III, 7.

- 1854 Divin les âb' sins foës qui s'dressit comm' des *spères*,  
Li bîh' qui huzinéve aveut l'air dè gëmi.  
Defrecheux : *Les orphilins*.
- 1857 I tronle di sogne ou bin li r'moird l'anôie  
Et l'mâl-acquit, c'est on *spère* à ses rins !  
A. Hock : *li Contintmint dans les Bulletins...*, I, 421.
- 1875 Ni fouh' qui po on joû, fans les rivni à *spères*.  
DD. Salme : *les sots d'Lige*, p. 6.

Le dicton populaire « fais comm' li spér, rimette-lu wiss qui t'l'as pris » est longuement expliqué dans le Dictionnaire des spots, v° spér et la légende à laquelle il fait allusion y est racontée en vers par Defrecheux.

IX. **Sûti**, spirituel, intelligent, sensé. Anc. wall. *subtis*, anc. fr. *subtil*, *sobtil*, *sotil*, *soutix*. Du latin *subtilis*, fin. Le wallon n'a conservé que le sens fig. : fin, spirituel, d'où en général : *sensé*.

Pour l'*l* final qui disparaît, dès le 14<sup>e</sup> siècle, cp. les subst. *corti*, *forni*, *avri*, *fi...*, le pronom *i* et l'adject. *ginti*. Dans J. d'Outr. ces mots se terminent tantôt par *is*, tantôt par *ilh*, mais la 1<sup>re</sup> forme a prévalu.

Le fém. est *sûteie*, anc. wall. *subtilhe* (pron. *ll* mouillées). Toujours la term. *ilhe* de l'anc. wall. devient par la suite *eie* : *feie* = *filhe...* L'adj. *ginti*, de *gentilis*, est tout à fait dans le même cas que *sûti* et fait au fém. *ginteie* (fr. *gentille*.)

La chute du *b*, qui est postérieure au 15<sup>e</sup> siècle, a été compensée par l'allongement de la voy. *u*.

EXEMPLES :

Seconde moitié du 14<sup>e</sup> siècle. S'en demorat un fis maintenant vivans nomeis Alixandre ly Proydons, quy est sages et *subtis* et bon coustumirs delle loy. Hemricourt, p. 317.

N. Le voisinage du mot sage (savant) montre bien que le sens de *subtis* est identique au sens moderne.

Idem. Adont ly dis Mess. Renars quy sages et *subtes* estoit... Hemricourt, p. 55.

N. Il y a là sans doute une faute de copiste, il faut lire *subtis*.

Fin du 14<sup>e</sup> siècle Sages fut et *subtis*, grant sens olt en sa tieste. J. d'Outr. Geste de L. I, 5113.

Cp. les vers I, 15383 et II, 7776.

Et n'avoit plus saiges ne plus *subtilhe* femme en paientie. J. d'Outr. *Myreur*, V, 283.

Date incert. Ji seret pus *suteie* divin m'vyesse. (Choix de chansons de B. et D. : Noël, p. 22.)

1757      Elle (les feumm'reies) toûn'rît l'tiesse à pus rûsé ;

Don *sûti* ell' frit on niceise.

(*Voyège di Chaudf.*, II, 4.)

On p'tit (galant) fait trop l'*sûti*.

(*Ibid.*, II, 5.)

Des pus *sûtis* ill' fet des sots.

(*Li fless' di Hoûte si plout*, I, 1.)

1758      A ine décision si *sûteye*,

Ma foi, ji rik'noh' li bon ton.

(*Les Hypocondes*, III, 2.) Voir *ibid.* III, 7.

Vers 1830    Seûy *sûti* ou seûy sot,

I nos fât r'merci l'bon Diu tos.

(Simonis, dans le choix de chansons de B. et D., p. 96.)

1845      I rindet l'peûp' par trop *sûti*.

(Bailleux : *Passe-timbs*, p. 5.)

1851      Qwand ci v'na l'tour di l'éléphant,

Tot *sûti* qu'il esteu, i d'ha ottant d'biestreies.

(*Fâves da Laf.*, I, 7.) Cf. *ibid.* I, 21; V, 4, 5.

X. **Sarcô**, caveau, souterrain d'église où l'on met les morts. (V. *Forir*.)

Ancien français *sarcou*. Déjà dans la chanson de Roland :

En blancs *sarcous* fait metre les seigneurs

(Ed. Müller, v. 5692; éd. Génin : v. 429,  
chant V.)

Le vieux français avait aussi *sarqueu*, devenu aujourd'hui cercueil. Dans J. d'Outr. (¹) on rencontre deux fois l'expression *sarcul de pire* avec le sens de caveau. Tous ces mots viennent de l'all. *sarg*.

Exemple moderne :

A c'ste heur, quell' différinc' ! tot loukant ces vix meurs,  
Ossi tris' qu'on *sârcb*,.....

(Defrecheux : *les RWènes dè chestai d'Saive.*)

XI. **Wahai**, cercueil. Raynouard (Lexique roman, V, 469) cite un passage où *vaysel* sign. cercueil. Le simple *vas* avait souvent en vieux français le sens de tombeau.

L'ancien wallon avait le mot *vasseal*, du latin *vascellum*, dim. de *vas*, urne cinéraire. Le *v* latin passant au *w* wallon n'est pas rare : comparez *wapeur*, de *vaporem*; *wé*, de *vadum*; *waime*, de *vagina*; *wasse*, de *vespa*....

A Malmedy, on dit *vahai*, ce qui est visiblement la forme primitive, car dans Jean d'Outremeuse, le mot se présente toujours avec un *v* initial. A partir du 17<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus que *wahai*.

Ce mot s'avance à l'ouest jusqu'à Charleroi, où l'on dit *vassia* (V. Sigart).

A Thuin déjà on emploie un autre mot : *luja*; à Mons, *lusiau*.

#### HISTORIQUE.

14<sup>e</sup> siècle. Ilh resuscitat et salhit fours de son *vasseal*. (J. d'Outr. : *Myreur*, II, 388.) Cf. même page la forme *vassel*.

Et ensi morut Machomes. Après fut Machomes mis en un *vassèl* de cristal, et chis *vassel* fut mis en une tralhie gaulle de fin fier.... (Ibid. II, 297.) Cf. *vasseal*, ibid. II, 117 et 483.

1654

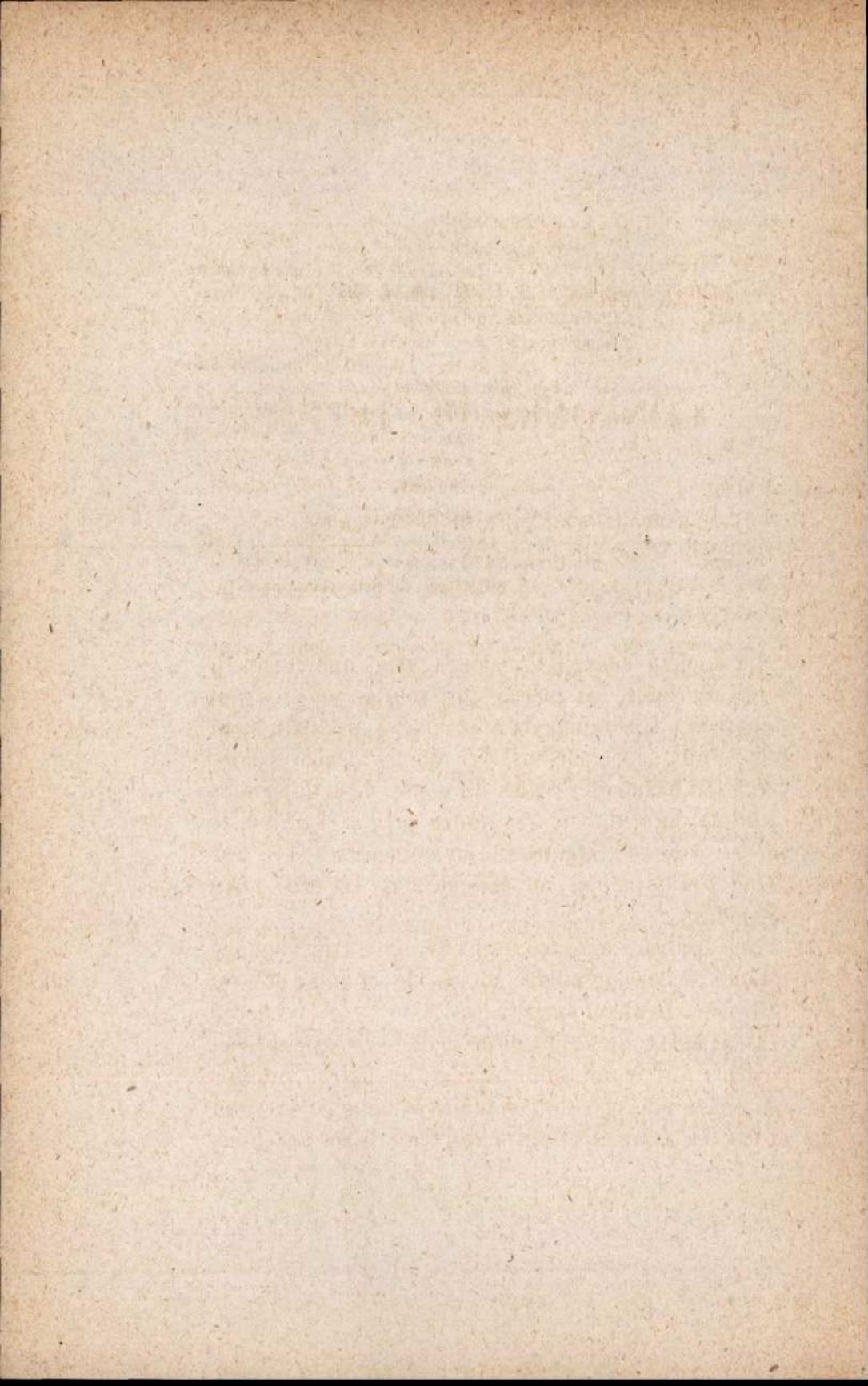
Les moirts, di terre on les accoûve

Qwand on l's a bouté ès *waxhai*.

(Choix de chansons wall. par B et D., p. 98.)

(¹) *Myreur des histors*, II, 361.

- 1700 I n' étiou', si moirt et si laid  
Qui l'Lázare esteut ès wahai.....  
(*Les aiues di Tongue*, dans le choix de  
B. et D., p. 156.)
- 1847 Ca, sins l'tavienn qui sèreut-c' di noss' veie ?  
L'homm' s'anôiereut et s'chòk'reût è wahai.  
(J.-J. Dehin : *Li plaisir del' tavienne*, dans  
*Châr et pandâhe*.)  
I nos fât beûre on to p'tit clâ d'*wahai* (c'est-à-dire un petit  
verre de genièvre.) (Ibid. *Apologie di  
m'camérâde Chanchet*.)
- 1867 Sémans des violette,  
So l'tére di s'*wahai*.  
(Aug. Hock : OEuv. compl. t. I, p. 289.)
- 1875 .... Vos hapriz voss' *wahai* so vos reins et cori pus lon.  
(DD. Salme : *les Sots d'Lige*, p. 87.)



SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

---

CONCOURS DE 1877.

---

RAPPORT SUR LES 14<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> CONCOURS.

MESSIEURS,

La Société accueille toujours avec une bienveillance marquée les pièces qui, tout en nous offrant de curieux spécimens de notre patois, se distinguent par l'étude conscientieuse des mœurs locales et l'observation exacte des règles du genre. C'est donc sous ce triple point de vue que notre jury a examiné les pièces qui se rapportent au concours n° 14 : *une scène populaire* ; et au concours n° 12, *une pièce dramatique*.

En réponse au concours n° 14, on n'avait envoyé qu'une scène populaire mêlée de chants ; elle est intitulée : *Brûte et eune*.

Deux balayeuses ont une prise de bec en pleine rue. *Nènèie* croit avoir soufflé le galant de *Gètrou*, nommé *Chanchet*, pompier de son métier. Chanchet survient et fait des avances à Gètrou, qui feint de les accepter,

pour se moquer ensuite de lui. Nènëie se fâche. Chanchet est accablé d'invectives par les deux drôlesses Il va endosser son habit de pompier, et revient avec l'intention de leur chercher querelle afin de pouvoir les *empoigner*; on lui dit mille sottises, et il se borne à leur dresser procès-verbal.

Comme on le voit, l'action, qui commençait d'une façon assez vive et semblait remplie de promesses, se termine en queue de rat

C'est écrit dans du pur wallon ; malheureusement c'est trop nature; c'est du réalisme outré : un tissu continual de platiitudes et de personnalités, où le sel, lorsqu'il apparaît, ne consiste qu'en équivoques très malsonnantes. On pourrait résumer cette poésie par un mot : c'est une injure, une invective prolongée dans le ton le plus trivial.

L'auteur semble avoir confondu le comique grossier avec le bas-comique, et a perdu de vue le précepte de Boileau :

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Le bas-comique est peut-être celui des trois genres de comique qu'il est le plus difficile de traiter : il faut tenir un juste milieu entre deux écueils : on risque de faire parler le peuple d'une façon peu naturelle, ce qui n'est de mise que lorsqu'il s'agit de ridiculiser un travers, ou bien l'on tombe dans la farce populacière. Molière, qui a réussi dans les trois genres, ne manie guère, dans une seule et même

pièce, le bas-comique, à l'exclusion des autres ; la plupart du temps, il l'introduit comme contraste avec le comique noble ou avec le comique bourgeois. Tel est le cas pour la brouillerie et la réconciliation de Mathurine et de Gros-René dans le dépit amoureux. Mais jamais, sauf de très rares exceptions, il n'oublie cette loi suprême : le bas-comique est susceptible de délicatesse et d'honnêteté, ce qui ne l'empêche pas de faire rire, bien au contraire.

C'est la règle à laquelle s'est astreint l'auteur de la pièce n° 1 envoyée en réponse au 12<sup>e</sup> concours. Elle est intitulée : *Li conseïe delle matante*.

C'est une comédie d'intrigue mêlée de chants.

• L'exposition est très bien faite, elle nous transporte en plein dans le sujet

La scène s'ouvre par un entretien entre *Marie*, blanchisseuse, mariée depuis peu à un tailleur du nom de *Joseph*, sa tante *Jôget*, tripière. *Jôget* gourmande sa nièce de ce qu'elle ne porte pas les chausses ; elle lui conseille de chercher à maîtriser son mari, et surtout de tenir les cordons de la bourse. *Joseph* s'apprête pour aller reporter un habit chez une pratique. *Marie*, excitée par sa tante, essaie du système, mais assez maladroitement, car elle aime son mari, et ce n'est qu'avec répugnance qu'elle entre dans les idées de sa tante. *Joseph*, sans doute frappé du changement d'allures de sa femme, surprend le complot, et sans faire semblant de rien, il lui demande quelque argent. On lui en donne en maugréant. Il

part furieux, se promettant, à part lui, de faire chanter sa femme sur un autre ton.

Marie commence à s'apercevoir qu'elle joue gros jeu ; sa tante essaie de la rassurer, puis s'en va, annonçant qu'elle va revenir avec une autre fripière, nommée *Garite*, qu'elle donne comme un exemple de ce qu'une femme devient quand elle ne tient pas la bride haute à son mari. Marie, apprenant qu'elle *met*, comme on dit, *de côté*, lui fait part du projet qu'elle a de louer une maison pour agrandir son petit commerce et celui de son mari, et la prie d'être leur caution auprès du propriétaire. Mais la tante fait la sourde oreille.

Survient un voisin nommé *Pierre*, ancien prétendu de Marie. Fidèle à son premier amour, il aime à venir causer avec elle, et afin d'avoir un prétexte pour la voir souvent, il lui a donné sa pratique ; c'est elle qui le blanchit, c'est Joseph qui l'habille. Elle, douce et bienveillante, l'accueille avec bonté, mais Pierre veut lui faire un doigt de cour, et au moment où, malgré ses protestations, il veut l'embrasser, arrivent *Jôget* et *Garite*, apportant, l'une un panier de hardes à racommoder, l'autre une tarte qui doit assaisonner la partie de caté. Les deux vieilles, moins scrupuleuses que Marie sur la fidélité conjugale, la traitent de mijaurée. Pierre saisissant la balle au bond, s'insinue adroitement dans les bonnes grâces de *Garite*, qui est un peu sur sa bouche, offrant un splendide contingent de vin et de

dessert ; bref, il manœuvre si bien, qu'on l'invite de la partie

Il part pour aller faire ses emplettes. Cependant Marie, à l'idée d'être surprise par son mari, est sur des épines ; mais la chose entre dans le plan de la tante, elle fait taire les scrupules de sa nièce, affirmant que c'est un excellent moyen de mettre son mari sur un bon pied.

Pierre de retour, on se met à table ; on dit des joyeusetés, les deux vieilles deviennent tendres, et Pierre espérant que l'entraînement deviendra général, se met à l'unisson, et embrasse Marie. Les deux vieilles exécutent un pas de danse, lorsque Joseph rentre tout à coup, un peu lancé. Il se prend d'abord à Pierre, qu'il injurie et met dehors pas les deux épaules. Puis il reproche amèrement à sa tante de porter, par ses mauvais conseils, le trouble dans un ménage bien uni ; elle s'en va en grommelant et en menaçant. La vieille Garite, dans la bagarre, a soin de ne pas oublier un quartier de tarte qui restait.

Il s'ensuit une scène d'explications ; Joseph apprend à sa femme que, au lieu de porter l'habit chez le client, il est allé pour s'étourdir et faire un coup de tête, boire à crédit dans un estaminet avec le mari de Garite, et qu'il a laissé l'habit comme gage. Il l'accable de reproches : Marie revenant sur sa sotte équipée, jure ses grands dieux qu'elle l'aime et fait sa soumission. Toute cette scène est traitée avec un sentiment exquis. Au moment où les deux époux

scellent leur réconciliation dans un embrasement, Pierre, Jôget et Garite reviennent successivement, les deux premiers pour faire la paix ; la vieille promet de ne plus mettre le doigt entre le bois et l'écorce, et elle remet à Joseph le bail de la maison qu'elle a louée pour lui. La toile tombe au moment où Garite rapporte l'habit de Joseph, que son mari l'a obligée d'aller dégager en payant ce qui a été bu. Joseph passe l'éponge sur tout ce qui s'est passé.

L'idée, comme on le voit, n'est pas neuve. Si je ne me trompe, c'est entre autres, le sujet d'une comédie de Monier : *la Belle-Mère*. Il est parfaitement légitime de transplanter ainsi un sujet, spécialement un sujet dont la donnée est de tous les temps et de tous les lieux.

Nous aurions du reste mauvaise grâce d'en faire un crime à l'auteur, à l'époque où l'adaptation est si bien à la mode dans presque tous les pays. Le moyen de se plaindre, en effet, si, grâce à elle, l'auteur nous présente un tableau vif et coloré de mœurs liégeoises : l'appropriation est parfaite. C'est surtout dans le développement du personnage de la fripière que l'auteur s'est distingué ; c'est bien là, la *vivaresse* liégeoise : amoureuse de son indépendance, aimant la gaieté à sa façon, goguenarde, fière de son métier, un peu forte en gueule, tenant tête aux hommes, mais excellent cœur au fond, et revenant à elle, dès qu'elle s'aperçoit qu'elle a dépassé la mesure. Garite, son amie, est un autre type qui a aussi son mérite.

Vieille, égoïste, gourmande, presque abêtie par les mauvais traitements, et regrettant ses anciennes amours, elle forme un contraste piquant avec Jôget ; notons que malgré son abrutissement, elle a des échappées d'esprit, mais d'un autre genre d'esprit, quand son égoïsme ou sa gourmandise l'inspire.

Le développement de la fable se fait très naturellement, nous n'excepterons qu'un petit détail qu'il sera facile de modifier : il n'est pas vraisemblable que la tante arrive avec le bail tout prêt d'une maison louée ; elle doit se borner à promettre de cautionner son neveu.

A part ce détail, les scènes se succèdent sans la moindre gêne, et la pièce semble très propre à être mise au théâtre. L'intérêt est soutenu ; il y a de l'entrain, de la gaieté, de la verve, beaucoup de bonnes saillies, d'ingénieux quiproquos et des jeux de mots très facétieux. On ne peut lire cette pièce sans rire plus d'une fois de bon cœur.

Les morceaux de chant sont très bien tournés ; le chant de la viwaresse notamment est très gentiment troussé, il est vif, gai et pétillant d'esprit.

La pièce est écrite dans le patois de Liège ; le wallon est presque partout d'une grande pureté. Notons toutefois linge (pour *drap, bouwëie*), di novai (pour *eco ine feie*) ; ji réiteure ; tailleur (pour *coturi ou parmèti*) ; tambour (pour *tabeur*) ; très-bin (pour *foirt-bin*) ; j'a ine peure po l'seù (le wallon dit *ine pomme ; poire*, en ce sens, est français). Telles

sont à peu près les seules taches que nous ayons à constater. L'auteur connaît à fond notre patois ; les dictions populaires, les expressions proverbiales, les tournures imagées, les locutions originales se présentent naturellement sous sa plume. Voici deux façons de parler qui pourraient enrichir le dictionnaire des spots : *Li vëie macrale pinse-t-elle qui ji r'vinsse delle picot ?* (S'imagine-t-elle que je suis un imbécile ?) — *Delle vëie piscrosse, d'abord, mettans l'jaive è caroche.* (Préparons-lui d'excellent café; j'a l'boque è caroche) est une locution usuelle à Herstal, pour je fume un très bon cigare, je bois ou je mange quelque chose de très bon.) Le langage est toujours parfaitement naturel, et la versification est exempte de ces imperfections que nous n'avons que trop souvent l'occasion de signaler dans nos concours.

Comme on l'a vu, la comédie, qui appartient au genre populaire, contient un enseignement moral ; le comique qui est encore ici le bas-comique, est exempt de grossièreté ; nous avons relevé un seul passage un peu cru, que l'auteur pourra aisément faire disparaître. Bref, l'auteur, à ce détail près, reste toujours dans les conditions de coloris, de franche gaieté et de plaisanterie honnête, qui constituent le grand mérite de ce genre de pièces.

La deuxième pièce a pour titre : *Li mariage d'à Liza.* *Liza*, fille de *M. Delvigne*, aime un honnête ouvrier du nom d'*Emile*, à qui elle est fiancée. Le père, se dédisant, veut lui faire épouser *M. Delhez*,

un bourgeois qu'il croit dans l'aisance, et il oblige d'abord sa femme à entrer dans ses vues. Aussi, quand le riche prétendu se présente, on lui fait mille caresses. Mais la servante *Dadite*, une Dorine au très petit pied, ne peut s'empêcher de montrer son hostilité à l'endroit du nouveau poursuivant. Inutilement Liza proteste qu'elle ne peut l'aimer, et Emile rappelle à M. Delvigne ses promesses. Ils font entrer la mère dans leurs sentiments, et ils corrompent François, domestique de M. Delhez, lequel avait des obligations à Emile ; il prouve à la famille que son maître est un panier percé, un homme taré. Le père veut éconduire M. Delhez ; il se venge à l'instant en tirant sur Emile un coup de pistolet qui blesse le père.

Il tue ensuite, ou croit avoir tué le domestique, et s'introduit peu après dans la chambre où Emile soigne le blessé. Au moment où M. Delhez verse du poison dans le verre placé près de la chaise, sur laquelle Emile s'est endormi, accablé de fatigue, François apparaît revêtu d'un linceul. Gustave Delhez en est tellement épouvanté, qu'il tombe en démence. François s'évanouit. Par mégarde on lui donne à boire la potion empoisonnée. Dadite vient nous apprendre que Delhez, arrêté par la police, s'est tué d'un coup de poignard. François meurt en faisant promettre à M. Delvigne de donner sa fille en mariage à Emile. Le pauvre domestique, transformé en patriarche mourant, donne aux deux amants les

plus sages avis sur le moyen d'être heureux en ménage.

L'auteur nous prévient que sa pièce est un drame wallon en vers. Malheureusement ce n'est pas un drame, à proprement parler ; la pièce débute par deux actes de comédie, auxquels succède un drame échevelé, et elle finit d'une façon mélo-dramatique. Le wallon n'est pas du wallon; ce n'est le plus souvent que du français très incolore habillé à la wallonne. Et quant au vers, qui est de dix syllabes, il nous semble d'une facture assez maladroite ; il n'a ni cette allure dégagée, ni cette variété de coupes qui en sont une des conditions essentielles. C'est le cas où jamais de dire avec Nodier : à cela près, la définition est bonne.

A ces défauts, ajoutons la pauvreté des idées et des sentiments, noyés dans un flux de fadaises et de futilités, et, brochant sur le tout, un langage emphatique et maniére, qui ne sert qu'à faire ressortir le vide de la pensée. On chercherait en vain, dans cette pièce, ce qui constitue l'essence même du genre, la force comique.

Telles sont, Messieurs, les considérations qui ont guidé le jury dans l'examen de ces trois pièces. Il a en conséquence l'honneur de soumettre à vos délibérations la décision suivante :

Il estime que l'unique pièce envoyée en réponse au 14<sup>e</sup> concours, et qui est intitulée *Brute et Eune*, ne mérite aucune récompense ; il constate toutefois

que l'auteur connaît très bien le wallon. Quant aux deux pièces du 12<sup>e</sup> concours, il croit que celle qui a pour titre *li Consèie delle matante*, réunit, sauf quelques petites taches qui devront disparaître, toutes les conditions requises pour l'obtention d'un premier prix ; et la seconde, intitulée *li Mariège d'à Liza*, est absolument dépourvue de toute espèce de qualité, partant elle ne mérite aucune distinction.

Liège, le 14 mai 1878.

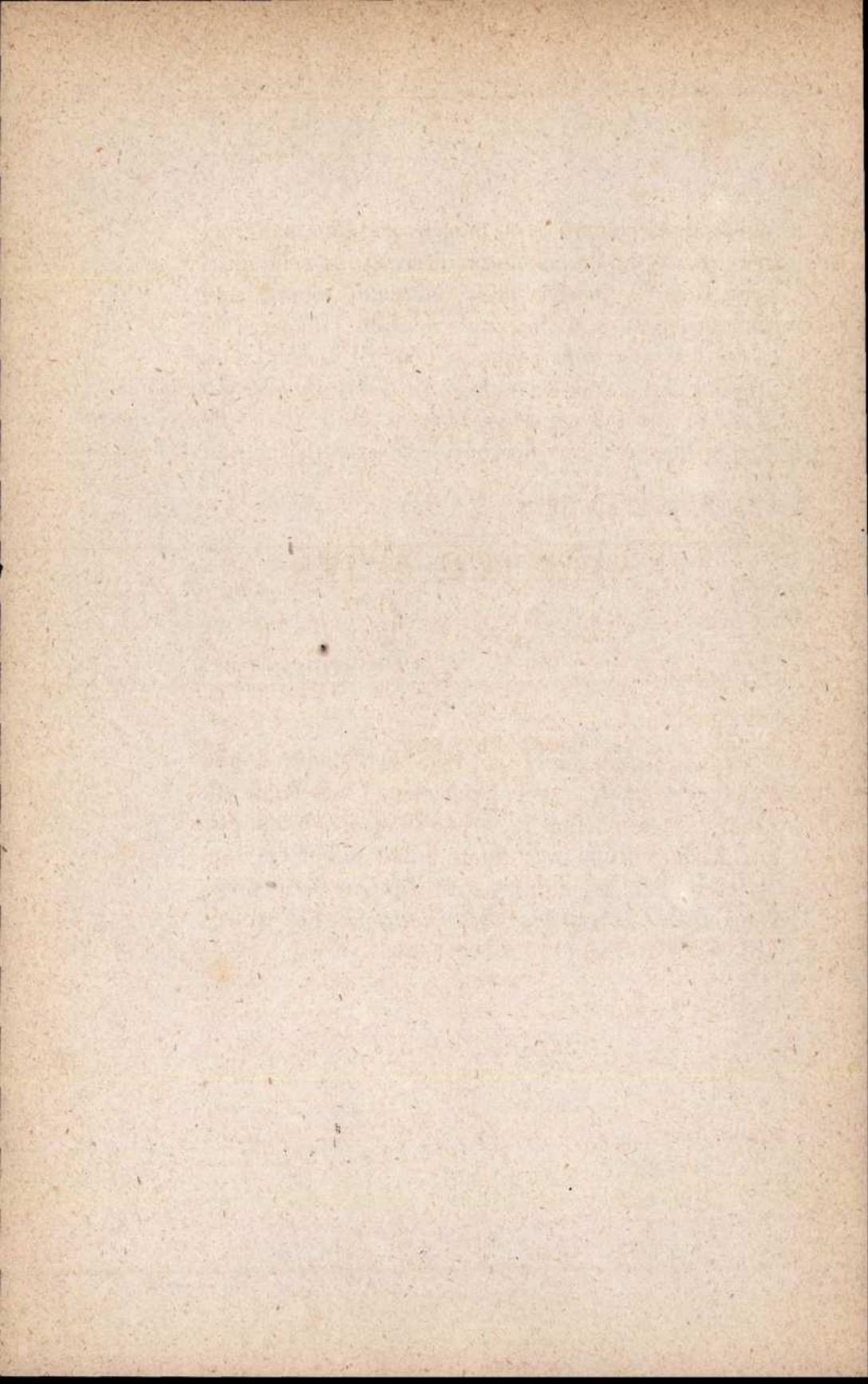
*Le Jury :*

ALVIN,  
HOCK  
et DORY, rapporteur.

---

Dans sa séance du 22 mai 1878, la Société a donné au Jury acte de ses conclusions. L'ouverture du billet cacheté portant la devise : *Leyans broûler çou qui n'eût nin po nos autes* a fait connaître que M. Alexis Peclers, de Liège, est l'auteur de la pièce couronnée : *Li consèie delle matante*. Les autres billets ont été brûlés séance tenante.

---



# LI CONSEIE DELLE MATANTE

Comèdeie èn in acte, mèleie di chant,

PAR

**Alexis PECLERS.**

## **PERSONNÈGES :**

**JOSEPH**, tailleur, jònne marié.

**PIERRE**, jònne homme, wèsin.

**MAREIE**, bouw'resse, feume da Jôseph.

**JOJET**, viwaresse, matante da Mareie.

**GARITTE**, id. camèrade da Jojet.

(N. B. Ces deux derniers rôles peuvent être remplis avantageusement par des hommes.)

*Li sceine si passe à Lige, di nos joús.*

# LI CONSEIE DELLE MATANTE

Lèyans brouler çou qui n'cùt  
nin po nos autes.

Li théâtre riprusinte ine chambre : tâve, chêires, commode etc., à gauche ine tâve di ristindresse, à costé in tâve et ine bance avou dè linge en partieie ristindou. Poite d'intreie à fond. Poite à dreute dinant so ine aute chambe (*int'doviète à lever dè rideau*).

## SCEINE I.

JOJET, assiowe, MAREIE, ristindant.

JOJET.

Nèveuse, ji v's el l'a dit !... l'a-j' dit ! j'èl rèitèure :  
Kwand c'est qu'on est marieie, i fât qu'on d'vinse pu deure.  
Tant qui v's estiz jônne feie, ji v's a todi consi  
Di li mette l'aiwe à l'bok po louki d'ladawi !  
L'a-j' consi !... mais vola kwate meus qu'il est vost homme  
Et v'sèriz bin s'siervante !

MAREIE.

Pa c'est comme il atome ;  
L'âmatin, s'il a l'timps, quéqu' feie i vint fer l'feu.

JOJET.

I fât què l'fasse tofér !

MAREIE.

Si j' volèv, i m'aidreut  
A poirter mes bouwaie.

JOJET,

Fez les y poirter tote !

MAREIE.

Ji n'sâreus nin portant li fer poirter mes cotte !

JOJET.

I fât poirter l'cou-d'châsse ou çoula n'iret nin.  
Èl fat-i !... ji l'a fait, sûrmint, mi, j'el sés bin !  
Èl sés-j' bin !

MAREIE.

Mais, Matante...

JOJET.

C'est' ainsi ! Li dimègne  
Qui fév' ?

MAREIE.

Pa, ji m'pormônné avou lu.

JOJET.

C'est bon sègne.

MAREIE.

Li londi, par exemple, i r'prindret quéqu' s'aidant  
Po jower s'pârt à mache.

JOJET.

A-t-i l'clé dè ridant ?

MAREIE.

C'est sûr, i n'a qu'ine bouse po nos deux.

JOJET.

Quell' bouhalle !

I pouh'ret les cense foûs comme l'aiw foûs d'ine nèçalle !  
Pouh'ret-i !

MAREIE.

Kimint fer ?

JOJET.

Tote seûle vos wâdrez l'clé.

MAREIE.

S'i li fât des aidant ?

JOJET.

Qui vinss' vis les d'mander !

A hippe vos li dôrez çou qu'il âret mèsâhe  
Et vos v'frez rinde li resse !

MAREIE.

Et si n'est nin binâhe ?

JOJET.

I s'y fret ! s'y fret-i !

MAREIE.

Taihiz-v', ji creus qu'i vint !

JOSEPH (*di l'aute chambe*).

Mareie ! ji n'trouve nou col ! wiss' sont-i ?

JOJET (*sofflant Marcie*).

J'nne sés rin.

MAREIE.

Bin sia j'el sés bin, (*haut*) n'a-t-i nouk so l'finiesse ?

JOSEPH.

Nenni.

MAREIE à *Jojet*.

J'el's a rouvi.

JOJET.

C'n'est ni jama ni fiesse :

Qu'i n'mette nouk.

JOSEPH.

Bin haie done !

MAREIE.

N'mettez nouk !

JOSEPH.

Kimint, nouk !

MAREIE.

Pa mettez vost échèrpe !

JOJET.

Et qu'i faise on gros nouk !

## SCEINE II.

*Les meime, JOSEPH intrant ès purette.*

JOSEPH.

Jans, n'chipottans nin tant ! d'nez-m' on col ! Tins, matante !

JOJET.

Ji créh di v's oï braire ! crèh-ju !

JOSEPH (*à part*).

Bin vola n'kante !

S'él polév dè mons crèh à n'pus poleûr intrer !

(Haut, à Mareie) Volév m'ahessi, vos ?

JOJET.

Pusqu'elle n'a nouk, rotez !

JOSEPH.

Matante, ji n'mi hére māie qui d'vins çou qui m'compette.

Ji n'veis d'mande nin s'i v'mâque loïen, cotte ou cowette,

Fez pareie avou mi ! Di m'feume si j'veux n'saquoi,

Voss' nacène n'a qu'y fer ! Mareie, savéz-v' bin quoi,

Aboutez-m' çou qui m'fât sins fer pus long messège.

JOJET.

Qué mâtourné cagnesse ! Corège, Mareie, corège !

MAREIE (*prindant on col qu'elle a ristindou*).

C'est qui... tinez vormint, vocal onk qui v's iret !

C'est voss numéro.

JOSEPH.

Quoi ?

MAREIE.

Mettez-le, il est tot net.

JOSEPH.

Ji n'poite qui des montant : cila n'est nin da meune ;  
C'est comme eisse chimih cial : mes nouv' sont pus commeune !

MAREIE.

Pa, mettez cou qu'ji donne.

JOJET.

Elle a raison portant.

L'a-t-elle ! mâlâtieie homme.

JOSEPH (*prindant l'col*).

G'est bon ! nos 'nnè r'jas'rans.

Et mes botte, wiss sont-elles ?

MAREIE.

Disos l'soume ou d'sos l'tâve,

JOSEPH.

Sont-elle circie ?

MAREIE.

I s' pout.

JOJET.

Mon Diu ! qu'il est haïave,

L'esti.

JOSEPH.

Wiss est m'crawatte ?

MAREIE.

Doviez li p'tit ridant...

Louki vos estez càse qui j'a hati mi d'avant !

JOSEPH.

Et mi qui m'a d'hombré po qu'l'ovrège fourih prête,  
A câse di vos torate à train ji fret berwette (*i rinteure èl chambe*).

SCÈNE III.

MAREIE, JOJET.

MAREIE.

Est-i possible asteur ! volla broulé d'novai !

JOJET.

Vost' homme ?

MAREIE.

Nenni, li d'avant..., si c'esteut co l'panai !

JOJET.

Ca voss-t' homme a sùrmint li cervai qui li broûle,  
L'a-t-i...

MAREIE.

'N'si bonne pratique !

JOJET.

Mi j'en a l'tiesse qui hoûlle,

Hoûlle-t-elle... Mais wiss va-t-i ?

MAREIE.

Qui sés-je !

JOJET.

I n'èl dit nin ?

MAREIE.

Ji pinsév qui v'jasiz dè jònne homme qui j'rictinds.

JOJET.

Ji parole di Jôsephe.

MAREIE.

I n'diret rin, j'espére,

Il est si binamé !

JOJET.

Vost' homme ? ji k'mince à l'hére !

Kimince-ju...

MAREIE.

S'i barbotte, ji remplaç'ret si d'vent.

JOJET.

Qué d'vent ?

MAREIE.

Qui j'a hati.

JOJET.

Po n'chicheie, qué cancan !

MAREIE.

C'est qui j' pièdreus l'pratique.

JOJET.

Da Jòseph ? n'a nou risse !

MAREIE.

Nenni : da Moncheu Pierre.

JOJET.

Pierre ? ji n'sos nin rouvisse.

N'el sos-je nin !... n'est-ce nin lu qui v's a volou hanter ?

MAREIE.

Sia, mais n'fât rin dire.

JOJET.

Vis a-t-i v'nou r'trover ?

MAREIE.

Li pauv' coirps est tot seu, poquois li freus-j' li mowe ?  
I s' fait r'moussi d'Joseph et c'est mi qu'èlribewe.

JOJET.

Mais Jòseph wiss va-t-i, po miner tant d'arège ?  
Vormint !

MAREIE.

Vès Chaudfontaine.

JOJET.

C'est sùrmint po d'l'ovrège ?

MAREIE.

C'est' on vix camèrade, j'ô bin, qu'est bin marié,  
Et tot çou qu'a mèsâh, à Joseph èl fait fer.  
I va li sayï n'frac. I fât quéquès pratique  
Ainsi, ca c'est pouieux dè keuse po les botique.

JOJET.

J'èl rikmandret ! j'veuret ! ji knoh des richès gin,  
Mais vos l'divez maistri, maistrihez-le ès tot temps.  
Surtout po les aidant ! sèyiz dame ès voss' chambe,  
Divant qu'i n'vis allow jisqu'à broïon d'vos jambe !

MAREIE.

Ji sàierè.

JOJET.

Sayiz, v'dis-je.

JOSEPH (*qu'a houté à l'kwène di l'ouhe*).

(à part) Nos sàierans 'n'gotte turtos.  
Li veie macralle pins'-t-elle qui ji r'vins del picot ?

SCEINE IV.

*Les meime, JOSEPH (moussi, avou on paquet).*

JOSEPH.

(*Haut*) Vom'là prête ! nin sins pônné, ca si ji rote à mi'âhe,  
J'a souwé po coiri tot çou qu' j'aveus mèsâhe :  
Li hovlette, mi crawatte, mes botte, jis qu'à m'chapai !  
Ine aut'e feie, di mes hârd, appontiz mix l'hopai.  
Ès l'mohonne, ès purette, ji châss'rè des savatte,  
Mais j'veus sôrti tot frise et sins nou ploumion d'watte.

(*So l'timps qui chante, Jojet fait sègne à Mareie dè prinde li clé  
jus dè ridant.*)

COUPLET

Air du Vaudeville.

On tailleur, i n'fât nin qui s'cache :  
On deut veie qu'est bin agadlé ;  
I fât, comme on p'tit pache di mache,  
D'èl tesse àx pid qu'seuie ripressé.  
A l'diéreine mode, i fât s'mousseure,  
C'est l'ésègne dè bon coturi,  
S'i s'meskeut chimihe ou châsseure      | bis.  
On dit qui c'n'est qu'on halcoti.

(*Pârle*).

Habeie, on pô des cense ? (*i va à ridan*) tins, wiss av' hèré l' clé ?

MAREIE.

Qui v'fât-i ?

JOSEPH.

D'nez-m' li clé ?

MAREIE.

Li clé, ji l'a westé.

JOSEPH.

Jans, n'chipottans nin tant ! j'ènnè va nin sins cense.

MAREIE.

Tinez, prenez c'franc-là.

JOSEPH.

Ji vas sûr fer bombance !

On franc ! Pa c'est à hippe si j'aret po l'convoy !

MAREIE.

Voss camèrâde, bin sûr, vis fret prinde ine saquo !

JOJET.

Po l'convoy, si j'tins bin, c'est vingt sept cense et d'meie,

Vos avez baicôp trop, av' trop.

MAREIE.

C'est portant vraie !

JOJET.

Vos d'vriz rapoirter l'resse, èl divriz-v' rapoirter.

JOSEPH.

Ji rapoirtrè deux francs, savez, po v'continter !

(à part) Qui freus-je bin po m'vingi? (*ennè va tot r'elapant l'ouhe*).

### SCEINE V.

MAREIE, JOJET.

JOJET.

Arveie ! laid mâlhonnête !

Il est d'arège cagnesse, l'est'-i... J'wage qu'i v'mâltraite ?

Èl wage-ju !

MAREIE.

Pa, nenni ! Les aut'feie kwand 'nn'èva  
I m'abresse, ouie j'a sogne qu'i n'seuie èvòie mâva.

JOJET.

I fât l'mette so bon pid, fât-i l'mette..., po n'aute feie  
I s'erest- affloyi ! vos serez maisse, mi feie.

MAREIE.

Et s'i n'm'aimév pus donc ?

JOJET.

Li meune m'aima co mix  
Kwand ji l'ava maistri, m'aima-t-i mix, l'pauv vix !  
I fév çou qu' ji volév, ca tote les nute, j'èl songe,  
Et songe-ju ! qui n'l'a-j' co !

MAREIE.

(à part) N'est-ce nin li r'moird qu'è l'ronge ?

JOJET.

I fât bin s'fer 'n'raison, ci n'est nin to plorant  
Qui nos l'rârans.

MAREIE.

C'est vraie !

JOJET.

Savéz-v' bin quoi, mi èfant,  
Ji m'vas r'trover Gariotte : à l'vindichon so l'plèce,  
Elle ach'teie po nos deux. Elle est à l'vette houm'resse,  
Y est-elle ! Ca sins mi ji n' sés nin çou qu'elle freut,  
Li pauv' âme ! fâte di si homme, çou qu'elle gangne, i ll beut,  
Li beut-i ! V'là çou qu' c'est kwand c'est l'feume qu'est li p'tite,  
Et si vos n'y waitiz, vos ravis'riz Gariotte !  
El ravis'riz-v' !... Dihez, si nos fans quéqu' hasârd,  
Nos r'pass'rans.

MAREIE.

Sav' bin quoi, si n'esteut nin trop tard,  
Vinez beûr li cafè.

JOJET.

Justumint ! çoula m'va !  
Nos rapoirtrans 'n'doreie, Gariotte n'aime qui coulà.

MAREIE.

Elle n'est nin si minâbe po n'magni qu'dèl doreie !

JOJET.

On s'pâgne li pan, d'abôrd ! et pis li pauv' souweie  
Es s'mohonne si meskeut, s'meskeut-elle ! c'est poquoi  
Qu'è cachette di s'laid māie, elle gastaie in' saquoi.  
Mi ji sos m'maisse, el' sos-je !... poquoi m'ireu-je m'eskeure  
Tot fant qui j' gangne di l'or et qui, po l'seu, j'a n' peure ?

CHANT.

Air di rondo.

Qué bai mestî, qui l'mestî d'viwaresse !  
On r'vend po nou, çou qu'on ach'teie po vix,  
Vos n'creuriz nin, n'creuriz-v nin qu'on ahesse  
Les riche, les pauve, les borgeu, les ovri !

Ine belle madame, po r'glati d'vins n'riche sise,  
Voreut s'trumer des novais falbala ;  
Moncheu qu'fait s'louffé dit qu'ça c'est des bêtises,  
Elle mi vind n'rôbe po continter c'vir'-là !

To gangnant l'dob, ji r'vends so l'côp l'toilette  
A l'cisso qui gangne àheiemint des aidant ;  
On bâbo pâie po plaire à l'damzulette,  
Leie, to s'fant gâie, trouve on pus bai galant.

C'est ine mène d'òr, cess-lal po l'viwaresse,  
Si l'flâw' saison kichesse ôrreie et v'lours,  
C'est à tot prix qu'i fât qu'on les ahesse :  
Ça vint dèl flûte, ça 'nn'ervast à tambour !

Si quéqu' marchand vout mette li clé d'so l'ouhe  
C'est l'viwaresse d'abôrd qu'èl sitoïdret,  
Wiss qui les aute vinet trover l'dilouhe,  
C'est approme là qui n's avaus fait noss chet.

On monte ou bin on dismonte les manège ;  
On r'mousse les gin, kwand on n'les dismousse nin,  
On r'tape à nou des hervai foûs d'usège,  
Pa, si j' volév, ji m' rajönnih'reu bin !

Po les poupâs, j'a des bance et des fahe,  
Po les vix homme, des fauteuie ribourés.  
Les gin sposés, quéqu' feie ji les rabahe,  
Mais les galant, j'a l' tour di les r'monter.

A l' pauv' crapaude, qui par sameine mi pâie,  
Ji donne couleur, toupet, rôbe, enfin tot.  
Vos v' ritournez, kwand vos l' vèyez si gâie,  
Mais n' loukiz nin çou qu'elle a mettou d'sos.

Qué bai mesti, qui l'mesti d'viwaresse !  
On r'vend po nou çou qu'on ach'teie po vix !  
Vos n'creuriz nin, n'creuriz-v' nin qu'on ahesse  
Les riche, les pauv', les borgeu, les ovri !

PIERRE (*qu'a int'doviér li poite sins ès veyou*).

(*A pârt.*) Quéllès ram'teuse qui c'est qui tote ces viwaresse !  
Ni seret-ce mâie à m' tour ? dihez donc, veie lâgn'resse !

(*i s'rîsèche*).

JOJET.

Qui d'hèv'?

MAREIE.

Mafwè j' comprinds qu' vos mettéss' di costé.

JOJET (*à pârt*).

Qui j' sos tarame ! èl sos-jé, di m'avu tant vanté ?  
(*Haut.*) Taihiz-v', allez, taihiz-v' ! vos n'sâriz ! po l'jou d'ouie  
Les gin vis herri bin tos les deugt d'vins les ouie !  
Les herri-t-i !... c'est comme po les billet d'lombârd :  
On piède tot les rach'tant, puss qui d'fer des hasârd !  
Pièd'-t-on puss, dai, vormint !

MAREIE.

C'est qui... j'âreus volou...

Vis d'mander....

JOJET.

J'ènn' a nin !

MAREIE.

Di quoi ?

JOJET.

J'a bin oïou !

J'ènn' a nin ! jans, ji rote, i m' fât r'trover Garitte !

MAREIE.

Arveie ! jisqu'à cafè.

JOJET.

Ji n' sâreus v'ni si vite !

N'èl sâreus-je !

MAREIE.

Jans, sia ! ji m' vas mette l'aiw so l' feu,  
J'y mettrè d'el cannelle, à v' ralèchi les deugt.  
Mais divant d'ènn' aller, houtez-m' !

JOJET.

Pus târd, mi feie,

Ji n'a nin l'timps ! n' l'a-j' nin !

MAREIE.

Ji n' vis d'mande qu'on conseie.

JOJET.

Oh ! ci n'est nin des cense !

MAREIE.

Bin nenni ! houtez bin :  
Nos nos avans marié qui n' n'avi cäsi rin ;  
Joseph n'a wèr d'ovrège et mi, to fant l' bouw'resse,  
C'est ès meime pont qu'on d'meur so des chambe, sins ahesse.

I nos fâreut n' mohonne po nos acalandé;  
Mi j' prindreus des ovrir', Joseph poreut hâgné.  
Jondant d'cial, à louer, si trouve ine bonne mohonne.  
On d'mande on respondant, mais nos n'avans personne;  
Ma tante... si v'respondiz?

JOJET.

Nosseine! avou quoi done?  
Dimanez bin pâhule! sins prinde tant d'ambichon;  
Et houtez bin m' conseie: seyiz maisse di vost' homme!  
I n'a qu'ainsi qu'on pout raspâgni n' pitite somme.  
N'a-t-i qu'ainsi, vormint.... ârveie! jisqu'à r'passer.

MAREIE.

Arveie, matante!

JOJET.

Arveie (*elle sort*).

### SCEINE VI.

MAREIE, *seule.*

MAREIE.

Ji n' sés câsi k'mint fer.  
I s'pout qu'elle a raison! elle s'y k'nohe, mi matante!  
Ji sâierè. Jôseph m'aime, i fât pôr qui j' l'eschante!  
Si n'a rin dit po l'franc, c'est qu'i s' lairet miner...  
Et m' matante qui m'r'fuse! leie qu'a portant po fer!  
Kimit done l'andoûler, s'elle a des streutès poche?  
Del veie piscrosse, d'abôrd, mettans l' jaive è caroche!...

(*Elle int'eure es l'aute chambe.*)

### SCEINE VII.

PIÈRRE, *int'doviant l' poite, puis intrant.*

PIÈRRE.

Là! qu'j'arawe, personne cial! elle va bin sûr riv'ni...  
Vola n'hapaie ès poise qui ji d'vins chamossi!

J'a d'abôrd awaiti qui l'homme fourih' èvôie,  
Et pis li veie macralle qui jâse comme ine cânöie....  
Çou qu'e'est qu' l'amour portant! comme çoula v'rind vigreux!  
È l' plèce d'ine feume, i m' sônné qu'i m'è fâreut bin treus!  
Et j' n'a nolle!... il est vraie qui j'ârè bin vite eune,  
Et qui sôret po l'bon bin tote ètire da meune.  
Mais ji sos si blamant, j'a sûr ou hopai d'cour!  
Qu'intè deux, di Mareie, ji r'cuire èco l'amour.  
Ji l'aimév et j' l'aime co ! s'elle m'a rindou mes miche,  
J'a co bon dè châssi les ch'mîh' qu'elle mi ristriche.  
Volcial!

### SCEINE VIII.

PIÉRRE, MAREIE.

MAREIE.

Ah ! moncheu Piérre !

PIÉRRE.

Bonjou, nozé poïon.

MAREIE.

J'a r'bouwé voss paquet, volcial es l'amidon ;  
J'ârè tot ristindou po pus târd, à l' vespreie.

PIÉRRE.

Ji n'vins nin po çoula, mi bouw'resse binameie !

MAREIE.

Est-ce po voss pâtalon ? c'est qu' Joseph est à lon.

PIÉRRE.

Kwand ji v' veus, ji rouveie chimihe et pâtalon.  
Po v' trover cial tote seule, làvâ ji fév' l'awaite,  
Leyiz-m' on po r'hanter, volà çou qu' ji sohaite !

MAREIE.

Main j' sos marieie, asteur.

PIÉRRE.

In' gin si belle qui vos  
Pout continter deux cour qu'elle a fait div'ni sots.  
D'abord, j'esteus l'prumi.

MAREIE.

Poquoi m'av' leyи prinde?

PIÉRRE.

M'av' dimandé conseie, ni poliz-v' nin ratinde?

MAREIE.

Vos n' m'ariz nin sposé.

PIÉRRE.

Pa j' sos co prête à l'fer,  
Et to v' pressant si foirt, vos avez mā toumé.  
Vost homme n'a d'keûr di vos : vos n'estez qui s' siervante!

MAREIE.

Bin coula n' sèret pus, ca ji houtré m' matante.

PIÉRRE.

Elle jâse trop longtims, leie, c'est mi qui fât houter;  
D'abord, qui ji v's abresse, vos, qu' j'a si foirt aimé,  
Vos, qu' j'aime todì! (*I vout l'abressi*)

MAREIE.

Bojiz-v', ji n'aime nin qu'on m' cafogne !

PIÉRRE.

J'el frè si douç'mint dai ! Marcie, n'ayiz noll' sogne.

MAREIE.

COUPLETS.

(Air : *L'amour què qu' c'est qu' ça?*)

Bojiz-v', moncheu Piérre, bojiz-v'!  
Bojiz-v', moncheu Piérre,  
Poquoi donc mi bâh'rîz-v' ?  
Çoula n' sèreut nin clère,  
Poquoi donc mi bâh'rîz-v' ?  
Bojiz-v', moncheu Piérre.

PIÉRRE.

Jans, j'el veus bin, Mareie,  
Vos n' m'avez mâie aimé;  
C'est ine si p'tite bêcheie  
Portant qu'vos m' rèfusez,  
Awet, qu' vos m' rèfusez.

MAREIE.

Kwand j'monta l' maison d'veie,  
A l'cok'mâr j'aveus dreut.

PIÉRRE.

Raison d'pus, belle Mareie,  
Fous dè stî, d'nez-m' on peus !

MAREIE.

Bojiz-v', moncheu Piérre, bojiz-v' ! etc.

PIÉRRE.

C'est on pèchi dè hére,  
Leyiz-m' frâterniser.

MAREIE.

Si vos v' mariiz, compére,  
Voriz-v' bin ess' trompé ? (bis)

PIÈRRE.

Ça n' fait rin d' sur li môde,  
Kwand c'est qu'on n'è sét rin.  
Jans, binameie crapaude,  
Mi chantréz-v' jisqu'à d'main :

(*Essonne.*) Bojiz-v', moncheu Piérre, bojiz-v' !  
Bojiz-v', moncheu Piérre,  
Poquoi donc mi bâh'riz-v'?  
Çoula n' sèreut nin clére,  
Poquoi donc mi bâh'riz-v',  
Bojiz-v', moncheu Piérre.

(*I court après po' l'abressi, so c' temps là Jojet et Garitte intret,  
elle pörtet ine bance di hârd d'homme et Garitte ine doreie.*)

SCEINE IX.

MAREIE, PIÈRRE, JOJET, GARITTE.

JOJET.

Là! qui féz-v' donc vos aute? est-ce âx pousse qui v'jowez?  
Est-ce âx pousse.

GARITTE.

C'est pus vite âx respounette, allez!

MAREIE.

Vola comme on jâs'reut.

PIÈRRE.

Jans, ni fez nin l'bèghène,  
Quelle friche, on p'tit bâhège.

MAREIE.

Qui v' passe divant l'narène.

GARITTE.

Çoula n' vât qu'on r'souwège, èdon Jojet?

JOJET.

J' creus bin ;

Bâhège est on léchège, ci n'est qui l'gosse d'on chin,  
N'est-ce qui l'gosse.... Jans, Garitte, mettez l'doreie so l'tâve...  
N'oïez-v' gotte?...

CARITTE.

Si j' beus l'gotte ?

JOJET.

Mon Diu, qu'elle est haïave

Avou s' mèhin ! l'est-elle !

GARITTE.

Jojet, vos savez bin

Qui j' n'ò gotte d'ine oreie.

JOJET.

Awet, j' n'y tûsév nin.

Haïe, mettez coula là, dôrleine... Jans donec, Mareie,  
Alléz' coiri l'cafè : di magni ji m' rafeie,  
Mi rateie-ju.

MAREIE.

J'y vas, j'en a fait bin dè bon (*elle sôrt.*)

## SCEINE X.

LES MEIME, mons MAREIE.

PIERRE, à part.

Si ji m' fèy inviter, mais kimint m'y prende donc?  
(Haut.) Vos avez là n'doreie qu'est bin appétihâve,  
On âreut l'aiwe à l'bok rin qu' del louki so l' tâve.

GARITTE.

Di c' t'oreie là j' n'ò gotte.

JOJET.

Nos magnans l'fin hagna,  
Ine saqui, c'est ainsi ! mais po si pô qu'i 'nn'a,  
No n' sâri pâtragé, n'el sâri-n' !

GARITTE.

Est-ce noss' fâte ?

PIÈRRE, à part.

Tins, ci còp cial elle ô ! quellès veiès pançâte.  
(Haut) Oh ! si j'hârdév' voss pârt, seûl'mint d'on p'tit fistou,  
Ji r'pâiereus n' saquoï d' bon.

JOJET.

Garitte, avéz-v' oïou ?

GARITTE.

Awet!... Si c'est ainsi, qu'i vinss' magni n'bècheie.

JOJET.

Nos n'estans nin bouf'tresse, mais nos vori bin veie  
Çou qu'vos nos aboutrez, el vori-gn' veie !

PIÈRRE.

Eh bin,

Ji m'vas coiri so l' còp quéquès boteie di vin.

GARITTE, si frottant les mains.

Nos nos frans roge ès vinte !

JOJET.

Jondez-y quéque affaire

A crohi, po Garitte.

PIÈRRE (à part).

Di bouf'tresse, elle fet l'paire.

(Haut.) Ji prinds des kwate mendiants, ji cours et r'vins tot  
[ dreut. (i sort). ]

SCEINE XI.

GARITTE, JOET.

GARITTE.

A-j' bin oïou, Jojet, va-t-i prinde kwate bribeus ?  
Qu'est-ce qui coula vout dire ?

JOET.

Qui t'es d'arège, dôrleine !  
C'est des sakoi qu'on crohe, les croh-t-on !

GARITTE.

Eie, quelle geine !  
Avou mes mâvas dint !

JOET.

Ci n'est rin, j'les magn'rè !

SCEINE XII.

*Les meime, MAREIE, appoistant l'cafè.*

MAREIE.

Voléz-v' on pô m'aidî ? vo m'cial avou l'cafè !...  
Moncheu Piérre est évoie ? bin j'ennè sos binâhe !

JOET.

I r'vairet, r'vairet-i !

GARITTE.

Ni fât-i nin qu'i v'bâhe ?  
Et qui nos fasse gaster !

MAREIE.

V'a-t-i rivni po l'bon ?

JOET.

Bin c'est sûr ! kwand j'el dis.

MAREIE.

Si Joseph rivint donc.

GARITTE.

Por mi j'sèreus battowe.

JOJET.

Taihiz-v' donc vos, Gariotte !

Vos pinsez qu'on v'ravisse et comme vos qu'on nos k'pitie.

Mareie n'a d'keûr di s'i'homme ! n'a-t-elle keur !

MAREIE.

Bin, portant...

JOJET.

I fât l'mette so bon pid, fât-i l'mette !.. haie, magnans (*elle s'assi*).

### SCEINE XIII.

*Les meime, PIERRE, avou des boteie et des sèchai.*

PIERRE.

Vom'là ! j'a bin corou ! mais vos gostrez çoula !

JOJET.

Oh ! C'est dè fin cachet ! ji m'y knoh, mettez-le là !

PIERRF.

A-j' ine plèce ?

GARITTE.

Vinez cial ! ji v's a vudi n'copette.

Jojet, qu'i m'rivint bin !

JOJET.

Est-ce qui çoula v'compettie ?

Vis competit-i, vormint.

PIERRE, *s'assiant adlé Garitte.*

(A part.)

Veie macralle, qui m'houk cial !

GARITTE.

Assiez-v' ! taihiz-v' ! loffez!... qué cafè ! qué régal !  
C'est damage di mes dint, ji gosteie mā l'doreie.

PIÈRRE.

On bolgi brévèté deut 'nnè fer tote macheie.

GARITTE.

Di tote makeie ?

PIÈRRE.

Macheie !

GARITTE.

C'est m'deur costé, paret.

JOJET.

Fez-l' râî ! j'l'a co dit.

GARITTE.

Râyi mi oreie, Jojet ?

JOJET.

Voss' dint, dôrleine, a-j' dit !

GARITTE.

S'i fallév qui j'râiahe

Tot çou qui m'geine, allez !

JOJET.

Vos n'râyeri nin voss tahe,

Nos l'savans bin !

GARITTE.

C'est l'dint, l'oreie ou les dognons,

Kwand i plout, l'rômâtisse.

PIÈRRE.

Râyi tot, v' sârez bon.

GARITTE.

Et pis, Jojet l'sét bin, ci n'est nin qu'j'èl kijâse :  
In homme qu'est ine èplâce.

JOJET.

Awet çoula, 'n'èplâce.

PIÈRRE.

Mettez-l' so vos bâbâ.

GARITTE.

Kimint, l'mette âx lolâ ?

PIÈRRE.

So vos mâ ! veie sourdôte.

GARITTE.

Awet c'est m'pus grand mâ,  
C'est lu qui m'a sègnî.

MAREIE.

N'avéz-v' mâie fait 'n'nouveine ?

JOJET.

I n'a des Notru-Dame po tot...

PIÈRRE.

Meime po l'fiv-leine.

JOJET.

Po l'mâ d'homme, i n'a nolle, j'èl sâreus,  
C'est l'feume qui deut leie meime èl rimette è bon pleus,  
Ji v'l'a todi préchî, Garitte, et c'est d'voss' fâte !  
Est-ce di voss' fâte !

PIÈRRE.

Amen ! à voss' santé ! l'vin s'gâte !

TURTOS.

A voss' santé !

PIÉRRE.

Mareie, vos n'buvez nin m'sonne-t-i ?

MAREIE.

C'est qui j'tuse à d'tote sôrt.

JOJET.

Buvez po v's estourdi :

Loukiz mi !

PIERRE, à Mareie.

Jans, vudiz-le !

GARITTE.

Ji sos vûde, Moncheu Piérre.

PIÉRRE.

Ji v'vas rimpli.

GARITTE.

Brave coirps ! ji sins m'cour qui d'vent tère.

Ni trovéz-v' nin, Jojet, qui Piérre ravisse Servâ,

Mi bai prumi galant ?

JOJET.

Li pére di voss' poupâ ?

Nenni, ji creus pus vite qu'i ravisse mi pauvre homme

A k'minç'mint qu'j'el hanta. C'est l'meime tiesse. C'est approme

Kwand i m'ava sposé qu'i cangea, l'pauv' laid coirps !

Cangea-t-i !

GARITTE.

Ça s'comprind, vos l'tourmettiz trop foirt !

JOJET.

Oh j' l'a maistri çoulà ! l'a-j' maistri !

GARITTE.

Finâl'mint,

Jojet, vos m' ravisez, vos r'grettez voss' jõnne timps.

1<sup>er</sup> COUPLET.

(Air : *La grand'mère de Bérenger*).

Mes èfants, qui j'esteus donc belle,  
A saze ans, kwand Servâ m' hanta !  
Ouie, to m' riloukant, ji m' troubelle  
Et ji r'grett'rè todì ç'timps-là.

RESPLEU.

Amour et jònnesse,  
Plaisir et baité,  
Fât-i qui l'viesse  
Vis fasse révoler.

JOJET.

2<sup>me</sup> COUPLET.

Avou s'galant, frisse et nozeie,  
A cabasse on 'nn'allév' tot reud,  
S'on rivnév on pô cafougneie,  
On s'aimév co mix tos les deux.

(essône) Amour et jònnesse, etc.

GARITTE.

3<sup>e</sup> COUPLET.

A l'Alleie Vette, è Fond-Pirette,  
So les hièbe on allév poch'ter.

JOJET.

On glettév tant dai qu'ouie on r'grette  
Li pus p'tit pas qu'on àie dansé !

(essône) Amour et jònnesse, etc.

GARITTE.

4<sup>e</sup> COUPLET.

On n'aveut qui l'amour es l'tiesse,  
Ouie on est pleinte di tos mèhin.

JOJET.

On n'a pus nou lu qui v'rabresse  
On est disseuleie es tot temps.

(essôonne) Amour et jônnesse,  
Plaisir et baité  
Fât-i qui l'viesse  
Vis fasse rèvoler !

GARITTE.

(Pârlé.) A voss' santé!... Ji broûle! Ji m'rissins di m'jonne timps!  
(A Piérre.) Vinez, mamé Servâ! qui ji v'bâhe!

PIÈRRE.

J'èl vous bin!  
(I l'abresse.)

A vos, matante Jojet.

JOJET.

Vinez ! Ji r'veus m' pauvre homme !  
(I s'abresset.)

C'est l'meime gosse ! Est-ce li meime !

GARITTE.

C'est Servâ qui ji r'home !

PIÈRRE.

A vos, Mareie !

MAREIE.

Bojiz-v' !

PIÈRRE.

Èco n'feie.

JOJET.

Léyiz-v' fer !

Vos ârez bon ! l'âréz-v' !

GARITTE.

Jojet ! j'voreus danser !

(Les deux veie danset in avant deux, Piérre abresse Mareie.)

GARITTE.

Oh ! Jojet so mi aguesse ! waie ! waie !

SCEINE XIV.

*Les meime, JOSEPH (on pô k'pagn'té).*

JOSEPH.

Bin vola n'belle !

Qué bazâr est-c' coucial ! Ji veus trinte-six chandelle !

JOJET.

N'avéz-v' mâie rin vèyou ? tinez, v'nez beure on côp.

JOSEPH.

Vos m'allez lèver l'camp !

JOJET.

Taihiz-v' ! Vos estez sô !

L'estéz-v' !

MAREIE.

Jôseph !

JOSEPH.

Bogiz-v' ! Nos nos jás'rans torate !

(A Pierre.) Qui féz-v' cial vos ?

PIÈRRE.

Ji vins...

JOSEPH.

Vos v'nez cial po v'fer batte !

MAREIE.

I vint r'coiri ses ch'mihe.

PIÈRRE.

Wiss' sont-elles ?

MAREIE.

Volès-là !

PIÈRRE.

Richôkiz-li s'paquet ! Haie ! Pus vite qui coula !

(*Il apogne les linge qui Mareie ramasse.*)

MAREIE.

Jans ! Vos cafougniz tot !

JOSEPH.

Lu-meime, ji v's el cafogne

S'i n' trafteie nin touz d'cial !

MAREIE.

Jôseph !

JOSEPH.

Bojiz-v' ! trèfogne !

PIÈRRE.

Lèyiz-m' vis expliquer...

JOSEPH (*mostrant l'poite*).

L'explicâtioñ, vollà !

Tins, prinds tes vix panai ! T'âres 'nsitronnaie, va !

(*It apète les ch'mit' après Piérre, qui les ramasse tot s'sdvant.*)

### SCEINE XV.

*Les meime, mons PIÈRRE.*

GARITTE, (*à part*).

Il est co pé qui mi homme.

JOJET, (*à Joseph*).

Vos pierdez surmint l'tiesse !

Et pierdez-v' ! Po ç'côp-là !

JOSEPH.

Mi prind-on cial po n'biesse ?

JOJET, (*mostrant Mareie*).

Rindez-li pus vite compte di tote vos commichon ..

JOSEPH.

Ji frè çou qui m'plairet ! Veie macralle ! Vix poison !  
Ca j'ènn' a po d'seu l'tiesse di tos vos talmahège !  
Mi manège toune à chin d'vins tos vos calmousège !

JOJET.

C'est vos qui toune à chin tot v'nant fer l'arègi !  
Ine veie brave feume comme mi, qui v' vairez mâltraiti !  
Chunisse qui vos estez ! l'estéz-v' !

MAREIE.

Douç'mint, matante !  
*A pârt.) Lu qu'esteut si pâhule ! On n'si k'nöh' kwand on hante.*

GARITTE.

Si j'ô bin di m'ioreie, vos v' mâvlez sins savu !  
Vola n'bance si hopeie qui nos 'nnè poli pus  
Di v' l'apoirter.

JOJET.

Des hârd, à câse di lu rach'teie  
A peud d'ôr, li capon ! C'est d'l'ovrège po n'hapeie  
A ravaudi, loukiz ! ènn' èst-c', dis-je !

JOSEPH.

Ax mèneus !  
A meur des Câne ! Poiriez des ovrège si pouieux !  
Ji n'keuse nin des clikotte !

JOJET.

Loukiz, vos âriz l'rogne  
Di naw'reie ! Si voss' feume n'è prindév' nin bonne sogne,  
L'âriz-v' !... Vinez Garitte !.. Mareie, vos li frez fer !  
C'est à vos qui j'pâierè !

*(Garitte mette ès s'poche on boquet d'doreie qui d'manév').*

JOSEPH.

Voléz-v' vis respouner

Fous d'mes ouie et haper notru dame di Galope  
Avou voss' bance d'ensène, ou v's allez pochi n'hope !

JOJET.

Allez calin ! moudreu ! coide à pinde qui v's estez !

GARITTE.

Jojet, vos r'vièrsez l'bance !

JOSEPH.

Veie toursiveuse, rotez !

Ou ji v' vas rasuler ! (*I tape après zel les hards toumeie*).

JOJET.

J'vas trover l'commissaire !

Y va-je !

JOSEPH.

Allez-à diale !

## SCEINE XVI.

MAREIE, JOSEPH.

MAREIE.

Mon Diu donc quélle affaire !

Jòseph ! Qu'avéz-v' vèyou ?

JOSEPH (*mostrant l'tâve*).

Vola çou qu'j'a veyou !

Et 'n'feume qui s'lait k'pôiter dè prumi vârin v'nou !

MAREIE.

Pa j' riév comme les aute, et lu, c'est ine pratique.

JOSEPH.

Kwànd v's ârez co des s'faite ji v' frè sinti del trique !

Ou ji v' sipeie so l' tiesse tot l' manège comme çoula !

(*I casse ine ossiette*).

MAREIE.

Ji trônné divins mes cotte et ji m'sâv' po ç'côp-là !

JOSEPH.

Halte ! c'est mi qu'ènn' èva. Vos, mettéz-v' à l'ovrège.  
D'nez-m' li clé dè ridant. Haie ! Sins fer nou messège !

MAREIE (*dinnant l'clé*).

Qu'alléz-v' fer ?

JOSEPH.

Vos l'veurez ! Ji prinds tos les aidant  
Et ji m'vas d'ner n' perrique à riv'ni bin poirtant.

MAREIE.

Mi cour ènn' èva tot ! Joseph, ji v's ènnè preie,  
Ni fez nin des biestreie ! Houtez donc vosse Mareie !

JOSEPH.

Ah vos m'varez maistri ! M'abouter quéqu' patârd !  
Et podri vos bouftrez ! Halte paret ! Ji vous m'pârt !

MAREIE.

Ji v' wârdév on boquet, ji creus qu' Gariotte l'a pris ;  
Jans, rapâptéz-v' Joseph, fans comme nos fi todi !

JOSEPH (*à part*).

L'affaire iret-elle mix tot m'sôlant ? J'ènnè dote !

(*i s'assi tot brognant*).

MAREIE.

Avéz-v' fait bon voyège ? Allév-t-elle bin l'capotte ?

JOSEPH.

Ji n'è sés rin !

MAREIE.

Vormint, l'av' rappoirté ?

JOSEPH.

Nenni !

MAREIE.

Wiss est-elle ?

JOSEPH.

È l' candliette.

MAREIE.

Quelle candliette ?

JOSEPH.

Dè crédit !

MAREIE.

Av' avu quéqu' displis, Jôseph, racontez-m'él ?

JOSEPH.

Li displis provint d'vos ! D'abôrd, i fât qu' ji m'mèle  
Dè r'coiri çou qu'i m'fât po 'nn' aller ! C'est ainsi  
Qui j'a mâqué l'convoi d'on tot p'tit coron d'fi !  
Et, pâr di mâle houmeur di vos airs di maîtrise,  
J'a bu voss' pouieu franc ! J'en' n'aveus nin po 'n'sise,  
Kwand j'touma so Linâ....

MAREIE.

L'homme d'à Garith ! mon Diu !

Qui beut çou qui s'feume gangne, po l'batte kwand il a bu.

JOSEPH.

Noss' compte esteut d'jà grand, nos n'avî pu des cense,  
I m'dit qu'i va r'coiri di quoi fer pâr bombance :  
Vola qu'i n'rivint nin ! Si bin qui, po l'bouquet,  
È gage, j'a d'vou lèyi mi mâtourné paquet !

MAREIE.

On a wârdé s'paquet ! mon Diu, quelle avinteure !

JOSEPH.

Et çou qui j'veins r'trové, ji n'l'âreus polou creure,  
Si ji n'l'aveus véyou ! m'honteuse qui v's estez !...  
Ji vikév bin pâhûle, tot binâh' d'ess' marié.

On s'êtindév' si bin, qu'on n'aveut qu'ine seule bouse ;  
Ji crèyév tote mi veie passer des heure bin douce !...  
Nos fi des si bais plan so li d'fin qu'nos hanti !  
Vos jásiz comme in ange : c'esteut po m'adawi.  
Ji pinsév, tot bonace, qui j'aveus trové 'n'pielle,  
L'ange a pierdou ses élé ! i d'vint l'diale dèl quarelle !  
C'est l'bonheür rèvolé ! (*i s'dresse to bouhant so l'tave*) fez donc  
[çou qui v'plairet !  
Por mi j'ärè 'n'crapaudé ! et viv' li câbaret !...

MAREIE (*qui chouille*).

Taihiz-v' donc, fré Jóseph ! loukiz, vos m'findez l'âme !  
Voléz-v' qui m'vicâreie si passe divins le lâme.  
Ji n'a màié aimé qu'vos, tot comme ji v'l'a juré !  
Ji n'dimande qui l'accoird et vos serez houté !  
Kwand vos n'y èstiz nin, si l'tave esteut dresseie,  
C'est qui m'matante payiv ! et.... fât-i qu'ji v's èl deie ?  
Ji jairiv so l'doreie...

JOSEPH.

Jairi ?

MAREIE.

Paç' qui...

JOSEPH.

Poquoi ?

MAREIE.

Paç' qui... vos d'vairiz bin... li pére d'on p'tit valet !

JOSEPH.

Est-ce bin po l'bon, Mareie ? Dihez donc, sèreut-ce vraie ?  
Oh ! qui v's avez bin fait !... ji cours coiri n'doreie !

MAREIE.

A c'st heur', j'en n'a pus d'keûr... portant ji jaireie co.

JOSEPH.

So quoi ?

MAREIE.

J'a grande èveie... d'èss' rabresseie di vos.

JOSEPH.

Vinez, poion, vinez ! (*i s'abresset, on bouhe à l'poite*). Intrez.

### SCEINE XVII.

*Les meime, PIERRE.*

PIÈRRE.

N'a-t-i nolle geine ?

(*A part.*) On r'mette les cache ès fär, i n'mi fret pus nolle sceine.

JOSEPH.

Qui v'fât-i co donc vos ?

PIÈRRE.

Po m'bouweie, ji sos v'nou,  
Tot l'hopai ni sâreut èss' pus mâ ristindou.

MAREIE.

Vos n'pâierez nin.

PIÈRRE.

Di pus, to comptant, po l'ravette  
C'est' in chimih' qui m'mâque, on col et des manchette.

MAREIE, *à part.*

C'est vraie !

PIÈRRE.

C'est qui, vèyéz-v', ji m'va bin vite marier  
Et divins çou qu'i m'fât, j'aime bin d'èss' bin monté.

JOSEPH.

Divins l'grande confrèrcie vos sériz m'camèrâde.

PIÉRRE, loukant Joseph.

Là ! d'nez-m'on pô veyi ?

MAREIE, à part.

Vocial ine aute âbâde !

JOSEPH.

Qui loukiz-v' ?

PIÉRRE.

Voss' chimih', c'est da meune ! et l'golé...

JOSEPH.

Po rire sùrmint ! Marcie ?

MAREIE.

Ji m'a mutoi trompé,

J'esteus tote estènneie...

PIÉRRE, à part.

C'est on tour di bouw'resse.

MAREIE.

Ji jairiv !

JOSEPH.

So li ch'mih' (*à part*) Qui c'est drôle, ine grossesse !

(Haut.) A c'est heur', j'èl va disfer.

PIÉRRE.

Wârdez-l' pâr jisqu'à d'main.

Ouie vos m'prindrez mèseûr po m'mouseûr.

JOSEPH.

C'est foirt bin.

(A *Mareie*.) Rikminci-li s'bouweie, si c'est ainsi, Mareie.

PIÉRRE, à *Mareie*.

Ji v'rapoitrè m'paquet.

SCEINE XVIII.

*Les meime, JOJET, avou on papi.*

JOSEPH.

Tins ! vol'rical co leie !

JOJET.

Avéz-v' passé voss' fougu', dihez, sope à lessait ?  
L'avéz-v' passé, vormint ? Ji sos biesse d'ess' bonne, dai,  
El sos-je, di v'pardonner.

JOSEPH.

Ji n'tins nin qu'on m'pardonne !

MAREIE, à Jôseph.

Elle a payi l'doreie !

JOJET.

J'èl dis co : j'sos trop bonne.  
Et pis j'aime trop Mareie, ji n'a pus qu'leie so l'terre,  
Ji vous qu'elle seuie hureuse ! èl vous-je.

JOSEPH.

Vos nos frez hére

A foice dèl bin consi !

JOJET.

Ji n'mi mél'rè pus d'rin.  
Mais j'n'a qui l'rattrait d'cial : èl rouvi, ji n'pous nin !  
N'èl pouss-je ! Èt po v'prover qui c'est s'bonheûr qui j'euire,  
Vola l'bail dèl mohonne qui voss' Mareie désire !  
Vola-t-i l'bail (*elle donne li papi à Jôseph*).

JOSEPH.

Kimint ! vos avez respondou ?

JOJET.

J'a respondou, payi, fait tot çou qu'j'a polou,

L'a-j' fait ! qui diréz-v' co ?

JOSEPH.

Ji n'a pus rin à dire

Qui dè bin v'rimerçj.

MAREIE.

Ji dirè mes priire

Por vos, mameie ma tante ! mais vo m'dihiz portant  
Qui v'n' aviz nin des cense.

JOJET.

Taibiz-v', allez, mi éfant !

C'est vraie, elle sont bin rare ! mais nos avans des nahe  
Dai, nos aute viwaresse, qui valet mix qu'des tahe !  
Valet-elles mix !

### SCEINE XIX.

*Les meime, GARITTE (avou l'paquet da Jôseph).*

GARITTE.

C'est mi! (*elle tins s'tiesse.*)

PIERRE.

Tins ! l'erapaude da Servâ !

JOJET.

Qu'av'v' donc, Gariotte, qu'avéz-v' ?

GARITTE.

Oh ! ji n'sins nin mes mâx !

Linâ m'a d'né 'n'peigneie, to m'riprochant co n'feie  
L'èfant qu'Dièw m'avoya kwand j'esteus co jònne feie.  
Ci n'est qui l'jalos'reie paç' qu'ènn'as-t-avu nouk  
Et pis d'on grand còp d'pid qui n'esteut wèr di souk,  
I m'èvoya rabatte li cròie di tote ses dette,  
To m'fstant r'prinde on paquet qui fât qui ji v'rimette.

JOSEPH.

C'est l'frac dai! Li brave homme!

MAREIE, à Joseph.

Brave homme, qui l'a battou?

JOSEPH.

Qwand on s'mareie comme leie, on n'ratind nol an'chou.

JOJET.

Taihiz-v' ! Garitte, taihiz-v' ! vos frez co 'n'bonne heureie.

Kwaud ou pindret l'crama por zel divins n'hapeie.

PIÈRRE.

Divant çoulà turtos ji v's invite à m'banquet.

JOSEPH.

Et j'espére qu'on baptème divins les rék sûret.

Mais po d'mani d'accord et k'chessi les orège,

Sins conseie, lèyans k'dûr à chaskeune si manège !

JOSEPH, à public.

COUPLET

Air : *Mon père était pot.*

Sins plaive, ci n'esteut qu'on grand vint

Tote nos sottès quarelle,

Mais m'feume jaireie dispôie quéqu' temps,

Prindez pârt à m'handelle.

Ni fez nin comme mi

Qui s'mâvelle todî,

Nos aim'rans bin voss' kante

Si tot bai douç'mint

Vos cakez des mains

Po l'Conseie dèl' matante!)

} *bis en chœur.*

FIN.

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

---

CONCOURS DE 1877.

---

RAPPORT DU JURY SUR LES CONCOURS N°<sup>e</sup> 13, 14 ET 16.

Le jury institué pour juger les 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> concours a l'honneur de vous présenter son rapport sur les diverses pièces qu'il a eues à examiner.

13<sup>e</sup> Concours. Les travaux publics de la ville de Liège.

Une seule pièce a été présentée, « *Les travaux publics dè l'veille di Lige* » devise : *Lige, po l'Belgique est on p'tit paradis.*

Cette pièce comporte 108 vers écrits en assez bon wallon. Les vers sont peu chatiés, quelques mots se reproduisent trop souvent.

C'est une nomenclature composée sans plan, sans suite, sans liaison et parfois inexacte des divers travaux exécutés à Liège.

Le jury, pour ces motifs, ne trouve pas cette œuvre digne d'une distinction.

15<sup>e</sup> Concours. Une satire (mœurs liégeoises).

Deux pièces ont été présentées. N° 1. *On vîx quârti d'molou. (Li Madleinne)*; devise : *mors ultima ratio*.

L'auteur prie de remarquer que les hiatus ont été scrupuleusement évités. Les membres du jury le constatent, mais cela ne suffit pas pour rendre cette pièce digne d'une distinction. Quelques mots ne sont pas wallons, tels que *caduc*, *habitués*, etc. *Sarah* ne rime pas avec *no* (nom). Comme sujet, c'est la description des boutiques de marchandes de poissons, des établissements qui vendent du café et de la tarte, des cafés concerts, des gens qui hantent ces diverses maisons; mais c'est incolore, sans sel, sans trait saillant. On n'éprouve en lisant cette pièce ni plaisir, ni surprise; ce n'est pas une satire et l'auteur n'a pas bien compris le sujet demandé. Il pourra certainement faire mieux.

Le jury n'accorde aucune distinction.

N° 2. *Li clarinette*, conte. Devise : *Fât pô d'choi d'avaler n'brique*.

C'est l'histoire du paysan achetant une seringue croyant acheter une clarinette.

Cette pièce est écartée du concours, le sujet n'en étant pas convenable.

16<sup>e</sup> Concours. Un crâmignon, une chanson ou en général une pièce de vers propre à être chantée.

Huit pièces ont été présentées.

Après mûr examen, les membres du jury déclarent qu'une seule pièce de ce concours mérite une distinction, elle est intitulée : *Ine amourette*, devise : *Qui fait bin trouve bin*. Quinze couplets.

C'est l'histoire d'un premier rendez-vous, entre un jeune homme et une jeune fille. Le sujet est bien traité et les vers sont bien rythmés ; il y a surtout beaucoup de délicatesse dans les détails et c'est du bon wallon.

La morale est un mariage heureux et un an après, comme deuxième bonheur, la naissance d'un enfant.

Le jury propose d'accorder le prix. (Une médaille en vermeil).

Les pièces n°s 5a et 5b sont écrites en wallon de Verviers. L'auteur est bien certainement membre de la Société protectrice des animaux.

La première chanson : *Nos amus'mint*, devise : *L'humanité marche un flambeau à la main*, est une attaque contre les combats de coqs, les concours de pinsons, les courses de chevaux et les tirs aux pigeons.

La deuxième chanson, *lu richesse d'on ne mère*, devise : *Leyis viker les p'tits ouhai*, est écrite contre les dénicheurs d'oiseaux.

Ces deux pièces ont du style et un certain charme, elles sont du même auteur, mais d'un genre différent, et répondent aux conditions imposées ; aussi les membres du jury proposent d'accorder à leur auteur une mention honorable avec insertion au Bulletin.

Les autres pièces sont très pâles, n'ont pas de portée, et ne méritent aucune distinction.

*Les membres du Jury :*

A. FALLOISE,  
A. NIHON,  
et J. DEJARDIN, *rapporteur.*

---

La Société a donné acte de ses conclusions au Jury dans la séance du 22 mars 1878. L'ouverture des billets cachetés portant les devises des pièces couronnées a fait connaître que M. G. Delarge, de Herstal, est l'auteur du n° 1 : *Ine amiourette*; et M. H. Bonhomme, de Verviers, celui des n°s 5 a et b : *Nos amusemint* et *l'richesse d'onne mère*. Les autres billets cachetés ont été brûlés séance tenante.

---

# INE AMOURETTE.

PAR

G. DELARGE.

DEVISE :

Qui fait bin, trouve bin.

En meus d'maie di l'année passëie,  
Avou Jeannette, mi binamëie,  
On baï jou'nos estis cony'nous  
Pos nos jâser, sogné d'esse vëious,  
Di nos rinde disos l'vi thiou  
Qu'est à mitan dè l'vöie creuh'lëie.

Dèjà tot trèfilant d'bonheur,  
J'esteus-t-èvöie longtimps d'avant l'heure.  
So l'terre, on doux solo d'prétimps  
Dri l'thiér, dihindév tot doucemint,  
Et l'nutre mi rindév pus contint  
Faite à faite qu'elle div'név pus neure.

So l'ärdispène, tote blanque florëie,  
Li râskignou, l'pinson, l'roupëie,  
Li fâbitez et co traze ouhai  
Rèpèteit leus chant les pus bais.  
Atoù, les boûf, les vache, les vai,  
Roumit, coukis d'vins les prairëie.

J'èl ratteindév to trônnant d'jöie,  
Dizos l'âbe, à l'coène dè l'grande vöie,

Et ji r'loukiv divins mi esprit  
Li p'tit bilet qu'elle m'aveut s'crit  
Et qui ji wârdév comme li prix  
D'in amour qui mâie ni s'rinoïe.

Fou d'mi, si p'tit còp d'vent qui v'név,  
Mi tév fruzi, m'estourdihev,  
Et ji vèlev todis si âbion  
Passer d'vent mi, comme on pâvion,  
Qui rizév diseus les clawson  
Balançis dè vint qui sofflév.

Elle vina, li bonheur di m'veïe !  
Ji n'mi trompév nin, c'esteut leïe ;  
Elle passa tot m'dihant tot bas :  
Ji vas roter di ç'costé là,  
Vinez doucement, suvez mes pas,  
Ca ji veus 'n'saki qui wêtëie.

J'è l'louka n'aller d'vens l'rozëie,  
Tinant d'ine main, si rôbe lèvëie.  
Eile poërtév so ses neurs chivet  
On boton d'rôse, à pônné droviet,  
Vos ârîz dit qui fév l'effet  
D'on bai roge pâvion so 'n'nièe.

Totes les minute, elle si r'tournév  
Po vëie si vraimint j'èl sùvèv.  
Elle mi sonlév dire tot 'nn' allant,  
Ji n'a nin sogne, ji veux m'galant  
Torate deux à deux nos sérans.  
Et tot l'loukant, mi cour battév.

Dè boës n's arrivis so l'lisire,  
Adon, chasqu'eune à noss' manire

Nos hayiz les branche tot doucemint,  
Et sins pârler, nos intris d'vins.  
Ji v's assure qui nos n'songis nin  
A çou qu'vos pinsez sins rin dire.

So l'côp mèille ouhaï fit èteinde  
Des chant qui l'pènne ni sâreut reinde,  
A grand boës, di binâhisté  
Nos riis, mâgré l'neuristé  
Et j'il jura qu'à pid d' l'âté  
Po m'feumme ji fêv sermint dè l'preinde.

L'à l'nute, elle mi dèrit : ji tronne ;  
Allans r'-z-èn bin vite, j'a dè l'ponne.  
Comme des èfant, to nos d'nans l'main.  
Nos rotis ainsi bin longtimps,  
To nos promettant qu'pus sovint  
Vès l'grand boës, nos r'veris-t-essonne.

Nos nos qwittis, mais d'vins m'pinsëie  
Ine grande promesse esteut marquëie.  
Et nos comprindis tos les deux  
Qu'on bai joû nos sérîs-t-hureux  
To nos aspoïant d'sos l'même teut,  
Comme des ouhaï dè l'même covëie.

L'osté suivant, l'chapelle bennëie  
Di cint chandelle esteut gârnëie,  
Avou m' trèsôr ji m'y rinda.  
Li vi curé nos bennihat,  
To nos d'hans : mes èfant. vos v'la  
Loïs po tote voss' vikârëie.

In an pus tard, comme hèritège,  
Ine ange ragrandihat l'inanège,

Et nos d'his sovint to l'hossant,  
Tot noss' bonheur, c'est nost' èfant.  
Qui Dièw èl'wâde et qui d'vinss' grand,  
C'est on loiin d'pus à mariège.

Et nos rappèlis l'belle journëie,  
Qu'essonne nos avis l'même pinsèïe  
Et qu'à deux, nos estis conv'nous  
Po nos jâser, sogne d'ess' vêious,  
Di nos reinde disos l'vi thiou  
Qu'est à mitan dè l'vôïe creuh'léïe.

## NOS AMUSMINT

PAR

**H. BONHOMME.**

L'humanité marche un flambeau  
à la main.

Air : *Il ne faut mépriser personne.*

Les hamme sont eo po l'jou d'ouïe, bin sauvages  
I s' prétindet portant civilisés !  
N' tuzet qu'aux crousse, qu'aux plauïe et qu'aux carnage,  
Par quéqu's exaipe, houtez j'èl' va prover.  
Tos les dimain au viègge camme à l'veïe  
Louk' aspiter onne hiede du ces cokli,  
Lu chaive èn l' main appoirtet à l'batteie  
Lu coq qui deut dustrure l'aute ou pèri.

RESPLEU.

Leyans là ces barbarès fiesse,  
Nos avans tant des pus bais amus'mint  
Qui nos costet mon d'aidan, mon d' mau d' tiesse  
Et nos d'net (bis) bin pus d'agrémint.

En onne guéguette tos les deux on les jette  
Et nos waggeu autou fet l'grand rondai :  
« Vola vingt franc quo c'est l'rogge qui l'ènpüette, »  
« Vola dix pesse quo c'est l'neur qui gangn'ret. »  
Puis nos deux coq à còp d' patte, à còp d'bège  
Su fet voler les plomme foû d'leus vanai,  
Onk est fait buègne, l'aute a l'dreute éle qui hège,  
On les lait sé, faut veie qui qui s' raidret.  
Leyans là ces barbarès fiesse, etc.

Les coq panpiet, leu coirps est à brébaude,  
I s' russeyet à grands còp d'esporon,  
L' neur a s' piteie et tot breyant guinaude  
I s' sutind moirt; l' chafe est tédaue du song.  
L' còbat finihe, les waggeare sont régleies,  
L' cokli pané d'vint hayauffe bin sovint,  
On heut des gotte, v'la les tiesse eschaufeies,  
Après les biesse on veut s' pégnî les gin.

Leyans là ces barbarès fiesse, etc.

On aute exaipe : Po rèppoirter l' mèdeie,  
Duvins les batte du péson et d' lign'rou  
I faut qu' l' ouhai quu v' mettez pinde à l' riei  
Seuie fait aveule à n' polleur veie lu jou.  
Su l' distruwische, lu vidiu, l' riscabiawé  
Finihe su chant, c'est bon, on compte ses còp;  
Mais si chockteie, po l'y clôre su badiawé,  
Sins nolle pitié, rate on l'y tuètche lu cò.

Leyans là ces barbarès fiesse, etc.

N'esse nin essez d' prinde à ces pôvrès biesse  
Leu seul bonheur : l' grand air et l' liberté?  
C'est bin affreux du les y rauyi l' tiesse,  
Broûler leus ouïe, c'est co pus d' cruauté!  
S'on v' dumandéve : Chusihez à vosse gosse  
Mori so l' champ ou bin esse èterré  
Po tote vosse veie sins loumire au fond d' fosse,  
Lu main so l' cour, qu'chusiriz-v'? respondez?

Leyans là ces barbarès fiesse, etc.

Coklis, ouhlis, vont dire quu po 'nne chicheie  
J' fais des crizou et qu' ju n' dis n' on seul mot  
Des grandès couise (l' plaisir dè l'haute voleie),  
Là qu'gins et ch' vâs s' dustrùhèt au galop.

Du totes mes foice, portant ju blaume les coûse,  
Qu'amélioret lu race des ch'vâ, dist-on,  
Ju creus pu vite qu'ils amélioret l' boûse  
Des gros trèmleu qu' ennè fet leu passion.

Leyant là ces barbarès fiesse, etc.

Çou quu j' blaume co c'est l'évaition novelle,  
Ossi barbare quu les côbat po l' mon,  
Lu novai tir qu'on vout maut' à Bruxelles  
Po tir' à l' vol les innocints colon.  
Mais ju finihe, j'a jété l'boune sumaisse,  
Et sins voleur cangi l' môde s'on seul joû,  
Les p'tits couplet qui vont pus long qu'on n' paisse  
Mu d'het qu' pus taurd : Bonne Sumaisse sudret foû.

Leyans là ces barbarès fiesse, etc.

# L' RICHESSE D'ONNE MÉRE

PAR

**H. BONHOMME.**

Leyiz viker les p'tits ouhai.

Air : *Quand on peut faire un peu de bien.*

Ju m' porminève so l' matinèie,  
L' solo d' prétimps avau les champ  
Bovéve les piel dè l' blanke rosèie,  
Les oúhai spelli leus doux chant,  
Les grandès waide estit tot' vettes,  
Les florin d'or et les clédiet,  
Jausi-st-avou les magriette,  
Les St-Jhan et les piid d' bon Diet.

RESPLEU.

Onne pauve favette tote dusoleie  
Gèmihéve tot d'hant : les mèchant,  
I m'ont d' sivé mu p'tite coveie ;  
L'richesse d'onne mère, c'est ses èfant.      } Bis.

Tot jetant mes ouïe vèrs l'valleie,  
J' veya quéqu' wespiants gamin  
Qui tappít à l'pus belle bahleie,  
Fit des couperou d'esse cautins,  
En on rogge norèt dri l'buskège  
Quatte pitits jône, à pône pârés,  
Tronlit d' freud, int'drovit leu bège,  
Mais l' mère nu v'néve nin les fôrer.  
Lu pauve favette tote dusoleie, etc.

Ju cours, ju vole au pus abeie  
Po les raksur et ju l's y dis :  
« Efants, qu' voléve fer d' ciss' nyeie,  
D'vins onne heure seront morts, les p'tits.  
Tuz' on pau çou qu' direut vosse mère  
Toratte su v' n' alliz nin ruv'ni ?  
J' l'ëttinds qu'il pleure et s' désespére.  
Tot breyant : Qu'on li rinde su fils. »  
Lu pauve favette tote dusoleie, etc.

Ossi honteux quu d'vent leu mafse  
I m' fit des grands ouïe éwarrés  
Ca duvins leu jône innocaisse  
N'comprindit nin qu' c'esteut mau fé.  
Avou leu père avit stu prinde  
Des nid et des où bin sovint,  
Ca n' n'avans nolle loi qui dusfinde  
Du west' aux champ leus agrémint.  
Et l'pauve favette tote dusoleie, etc.

Efants, houtez ? v'la l' mère qui pleure  
Ça n' vus fait-i nin sôner l' cour ?  
I n' tint qu'à vos quo tote à c'st' heure  
Vos oyèhe su bai chant d'amour.  
Et toi l'osté duvins l' valleie  
Vos vinrez v' rècrè' aux chanson  
Quu l' vile avou su p'tite jôn'leie  
Rosin'ret avau les bouhon.  
Mais l' pauve favette tote dusoleie, etc.

Lu pus foirt qui s' prind au pus muinde  
Su mosteur bin pô corrègeux,  
Les p'tits oùhai nu s' saurit d' finde :  
Poquoi don les rinde mâlhureux?...

Adon, lu pus herdi dè l' hiede  
Prit l' rogge noret et sins paurler,  
Tira l' nid foû, puis l'alla r'mette  
So l' cohette qui l'avit d' sivé.

RESPLEU.

L'hureuse favette tote consoleie,  
Chantève timpesse : N' sont nin mèchants  
I m'ont rindou mu p'tite coveie ;  
L' richesse d'onne mère, c'est ses èfant.

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages.
<b>Concours de 1877 N° 8. Rapport de M. Stecher. Onomatographie par A. Body . . . . .</b>	<b>1</b>
<b>Bibliographie. . . . .</b>	<b>7</b>
<b>Abréviations . . . . .</b>	<b>12</b>
<b>Introduction . . . . .</b>	<b>15</b>
<b>Noms des nobles. . . . .</b>	<b>15</b>
<b>Noms des vilains ou du peuple. . . . .</b>	<b>16</b>
§ 1. Noms tirés des localités ou de fiefs, de terres ou de manoirs . . . . .	25
§ 2. Noms provenant de prénoms ou de noms de baptême. . . . .	28
§ 3. Noms pris des qualités et des infirmités corporelles ou physiques, comme aussi des qualités morales et défauts. . . . .	30
§ 4. Noms tirant leur origine de la condition sociale, c'est-à-dire des charges ou dignités, des professions ou métiers, de peuples ou de pays. . . . .	35
§ 5. Noms empruntant leur source aux trois règnes de la nature. . . . .	44
§ 6. Noms formés par les langues étrangères. . . . .	54
<b>Des variations dans l'orthographe des noms . . . . .</b>	<b>60</b>
<b>Des sobriquets . . . . .</b>	<b>64</b>
<b>De la falsification des noms. . . . .</b>	<b>70</b>
<b>Du prénom ou nom de baptême . . . . .</b>	<b>71</b>
<b>Noms de famille provenant de prénoms. . . . .</b>	<b>78</b>
<b>Noms dérivés des prénoms . . . . .</b>	<b>85</b>
<b>Liste de quelques noms puisés dans le livre d'adresse de la ville de Liège. . . . .</b>	<b>207</b>
<b>Concours de 1877 N° 11. Rapport de M. Stecher. . . . .</b>	<b>229</b>

2102100034327 PA-SW

— 332 —

	Pages.
Histoire de quelques mots wallons, par G. Jorissenne . . . . .	253
Essai étymologique et historique sur quelques mots wallons, par A. Maréchal . . . . .	246
Concours de 1877 N°s 14 et 12. Rapport de M. Dory . . . . .	263
Li conseie' delle matante, par Alexis Peclers . . . . .	275
Concours de 1877 N°s 13, 15 et 16. . . . .	317
Ine amourette, par G. Delarge. . . . .	321
Nos amus'mint, par H. Bonhomme. . . . .	325
L' richesse d'onne mère, par H. Bonhomme. . . . .	328

---

SOCIÉTÉ DE LANGUE ET DE  
LITTÉRATURE WALLONNES

1940-1941  
1941-1942

